هكذا من الأمل

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12545 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 31 MAI 1985

Les clubs britanniques pourraient être exclus des compétitions européennes

Trente-huit morts pour le football

La télévision a exercé une nouvelle fois son formidable effet de loupe. En direct, le drame du stade du Heysel a été vécu à domicile par des millions de personnes comme un cauchemar. La relation indirecte d'événements tout aussi graves en Amérique du Sud n'avait pas eu naguère le même retentissement.

En pénétrant dans les foyers à l'occasion d'une manifestation qui aurait dû être vécue comme une fête, la violence absurde des supporters de football nous interpelle en nous mettant directement en face du nouveau mal qui frappe la société dite développée. Jeux d'une brutalité parfois extrême à l'origine et sports modernes ont été « pacifiés », « codifiés », à la fin du siècle dernier, et d'abord en Grande-Bretagne. Des éducateurs anglo-saxons en ont même fait une partie intégrante du système scolaire. Par la compétition, l'homme devait apprendre à contrôler sa propre violence et à affronter la vie selon des règles du fair-play. Passage de l'état sauvage à l'état civilisé.

Le paradoxe est que par une sorte de retournement pervers, l'enjeu financier des compétitions aidant, la pratique de certains sports a pris des allures de combat sans merci et sans règles. La violence a fait son apparition sur les stades puis dans les tribunes, où la radicalisation des spectateurs a vite conduit à de sévères affrontements. Le chauvinisme qui s'y est mêlé avec les premières rencontres internationales ne fait que s'exacerber. Créés pour rapprocher la jeunesse du monde, les Jeux olympiques ont accentué le phénomène.

Le football a engendré au cours de ces dernières années une violence spécifique, extrême. A la différence du rugby, dont les supporters ne laissent jamais leur exubérance dégénérer en vandalisme, le ballon rond, qui attire les spectateurs les plus populaires, a créé une véritable génération de casseurs. Comme si la soupape à l'agressivité collective que constitue le spectacle sportif avait sauté. Le phénomène s'est développé surtout dans le Royaume-Uni. Depuis dix ans, les clubs britanniques ont été suivi à travers l'Europe par des supporters déchaînés.

Il est vrai que le drame que tout le monde redoutait depuis longtemps n'aurait sans doute pas eu cette ampleur sans l'imprévoyance des autorités belges. L'Etat a failli à son rôle premier qui est de maintenir l'ordre. Il faut sanctionner les coupables d'exactions et prendre des mesures pour contrôler les hordes sauvages. Mais la répression n'aura de sens que si les responsables sportifs savent redonner aux « jeux » leur fonction primordiale. Si plus encore les dirigeants politiques s'attaquent aux racine profondes d'une violence a se reflète le désarroi culture. d'une génération sans espoir.

Trente-huit morts – dont vingt-six Italiens – et cent quarante blessés : la trentième finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, opposant le Football Club de Liverpool à la Juventus de Turin, le mercredi 29 mai au stade du Heysel à Bruxelles, s'est transformée en tragédie. Avant le match, des « hooligans » britanniques avaient « attaqué » des supporters italiens.

Une exclusion des clubs de football britanniques des compétitions européennes, pour une ou plusieurs saisons, n'est pas à écarter.

« La honte et le déshonneur »

De notre correspondant

Londres. – Les mots commencent à *manquer*. Une *fois de plus*, après tant de précédents, Mme Thatcher a dû publier un communiqué pour dénoncer la « *honte* » et le « *déshonneur* » qui rejaillissent sur « *le pays* ». Le premier ministre devait convoquer, jeudi matin, les membres de son cabinet pour – de nouveau – discuter des mesures à prendre afin de tenter d'endiguer la vague désormais meurtrière du « hooliganisme », cette « voyoucratie » qui sévit dans le sillage des équipes de football britanniques.

« *Il n'y a pas d'excuses pour une telle barbarie*, a déclaré M. Roy Hattersley, leader adjoint du Parti travailliste; *les mesures les plus radicales doivent être prises.* » « *C'est un coup terrible pour la position de la Grande-Bretagne en Europe* », a affirmé pour sa part M. David Owen, leader du Parti social-démocrate (SDP). « *Il faut vraiment mettre en question la participation de toute équipe britannique dans les compétitions sur le continent.* »

La plupart des journaux, dans leurs éditions de jeudi, sont unanimes à prédire comme hautement probable une exclusion collective et prolongée. Le *Daily Mail* va jusqu'à appeler de ses vœux cette punition de la part des instances dirigeantes du football européen : « *Les clubs britanniques doivent être bannis, en Grande-Bretagne, nous en avons assez, dans le reste de l'Europe, on en a plus qu'assez...* »

La condamnation du comportement des supporters de Liverpool est générale. Elle a été immédiate en raison du sentiment de culpabilité causé par la – déjà – trop longue *histoire des ravages commis* par les « fans » du football britannique, mais il y a eu des exceptions notables.

Souvent critiqué pour certaines de ses déclarations ou son action jugée insuffisante (des députés ont récemment demandé sa démission), M. Neil Macfarlane, ministre des sports, a refusé à plusieurs reprises, mercredi soir, de se prononcer sur les « *torts* » des visiteurs anglais à Bruxelles. Il a déclaré qu'il préférait attendre des rapports plus complets sur les événements.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 13.)

Elections en Grèce : les socialistes donnés favoris

La campagne s'achève pour les élections législatives anticipées qui doivent avoir lieu le dimanche 2 juin en Grèce. Le PASOK (socialiste) est donné favori à la veille du scrutin. Le chef de l'opposition, M. Mitsotakis, et le premier ministre socialiste, M. Papandréou, devaient prendre la parole une dernière fois respectivement jeudi soir et vendredi soir, à Athènes. Aucun incident sérieux n'a jusqu'ici marqué les meetings électoraux.

Une grande kermesse

De notre envoyée spéciale

Athènes. – Lorsqu'il arrive à la tribune, des milliers de personnes l'attendent déjà depuis des heures dans la musique assourdissante que crachent les haut-parleurs sur la grand-place de Kalamanta. Sans présentation, sans un mot pour les candidats locaux de son parti, il attaque, et c'est l'explosion : les ballons sont lâchés, une mer de drapeaux verts est prise de soubresauts, la place scintille sous les projecteurs et les feux de bengale, les confettis pleuvent des balcons et des toits surpeuplés, les pétards et les cris couvrent ses paroles.

Il parle mais la foule est parcourue de slogans qui roulent, enflent, éclatent sous la tribune. Il dit – au demeurant sans grand talent oratoire – les conquêtes *sociales* du PASOK (le Parti social), l'hommage rendu par son gouvernement aux résistants contre l'occupation allemande.

La foule ne l'écoute pas, elle l'acclame. Il conspue l'opposition, son opportunisme, sa tactique centriste (« *à croire qu'ils n'ont jamais été de droite* »), la foule l'entend, hue et se met à scander : « *L'argent du peuple, c'est la droite qui l'a bouffé.* »

Une énorme banderole barre le fond de la place : « *Quand le gouvernement est à nous, la terre nous appartient.* » C'est le message des agriculteurs du Péloponnèse qui sont *venus accueillir* Andréas Papandréou, juchés sur leurs tracteurs pavoisés, entassés à l'arrière de camionnettes en ruine, aux capots recouverts des affiches du PASOK, sur la route qui mène de ce petit *aéroport perdu dans un paysage* de campagne méditerranéenne jusqu'au centre de Kalamata.

Des jeunes filles, un foulard vert noué au cou, des femmes tout de noir vêtues, faisaient signe sur la *route au passage du premier minis*tre. Lui est arrivé presque sans service de sécurité, pour tenir mercredi dans cette ville – qui a pourtant une tradition de droite et d'extrême droite – ce dernier meeting de province avant le grand show d'Athènes vendredi soir.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 4.)

Colloque pour les droits de l'homme

Le colloque international « Libertés et droits de l'homme » organisé sur l'initiative du premier ministre, M. Laurent Fabius, s'est ouvert ce jeudi 30 mai à Paris sous la présidence de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale. Ces assises, auxquelles participent de nombreuses personnalités étrangères, sont placées sous le parrainage de cinq prix Nobel de la paix. Elles ont pour but de manifester le soutien de la France à ceux qui « *partout dans le monde se mobilisent pour la défense des libertés et des droits de l'homme* ».

Toutefois cette initiative est critiquée, à droite comme à gauche. Invoquant son caractère gouvernemental, Mme Simone Veil et M. Ber*nard* Stasi, *seules personnalités* de l'opposition invitées, se sont récusés. Le PCF, de son côté, dénonce, ce jeudi, en première page d'un numéro spécial de *l'Humanité*, sous la plume de M. Georges Marchais, les « *manipulations politiciennes* » dont serait victime la « *grande cause* » des droits de l'homme.

Ouvrant les travaux qui devaient durer deux jours, M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a estimé que le rôle de la France « *sera d'écouter intensivement pour agir demain partout à l'Est, au Sud, à l'Ouest, car en fin de compte votre réunion est tournée vers l'action* ». Un message de M. Leich Walesa, empêché de quitter la Pologne avec l'assurance de pouvoir y retourner, devait être lu aux participants.

(Lire en page 9 l'article d'EDWY PLENEL.)

AU JOUR LE JOUR

Visions

Il pourrait n'y avoir que deux images à retenir de la folle finale de Bruxelles.

L'une : d'un amas de corps étouffant, quelques vivants en sursis tentent de s'extraire, regards tournés vers des caméras indifférentes, dans une ultime et vaine supplication.

L'autre : quatre heures plus tard, devant les mêmes caméras, parmi une foule de supporters en liesse, les joueurs de la Juventus qui viennent de remporter la Coupe d'Europe dansent, trépignent d'allégresse.

Côté pile et côté face d'une même hystérie : on ne saurait dire laquelle de ces deux visions fut la plus sinistre.

BRUNO FRAPPAT.

L'ANNULATION DU FILM SUR LE GROUPE MANOUCHIAN

Un pas vers la censure à la télévision ?

Le Parti communiste se félicite de la recommandation de la Haute Autorité de l'audiovisuel, défavorable à la diffusion sur Antenne 2 du film *Des « terroristes » à la retraite*, consacré à la résistance communiste immigrée à Paris, c'est-à-dire au « groupe Manouchian ». M. Jean-Claude Héberlé, président d'Antenne 2, qui avait saisi la Haute Autorité, avait indiqué qu'il se conformerait à l'avis de celle-ci.

La décision prise est critiquée, notamment par M. Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, et par Mme Mélinée Manouchian, veuve du chef des combattants immigrés.

Me Georges Kiejman s'inquiète du rôle assumé par la Haute Autorité dans une décision relative à la programmation d'une chaine de télévision.

par GEORGES KIEJMAN (*)

Faisant écho à la loi du 29 juillet 1881 sur la presse écrite, l'article premier de la loi du 29 juillet 1982, pour la première fois en France, proclame : « *La communication audiovisuelle est libre.* » Voilà pour la liberté des journalistes et des créateurs, dès lors que le président d'une société de programmes leur a fait confiance.

L'article 2 précise : « *Les citoyens ont droit à une communication audiovisuelle libre et pluraliste.* » Voilà pour le droit des téléspectateurs à l'information.

L'article 6 stipule : « *Toute personne physique ou morale dispose d'un droit de réponse dans le cas où des imputations susceptibles de porter atteinte à son honneur ou à sa réputation auraient été diffusées dans le cadre d'une activité de communication audiovisuelle.* »

En cas de refus de la réponse, « *le président du tribunal peut ordonner, sous astreinte, la diffusion de la réponse* ». Voilà pour la protection nécessaire des individus, mais aussi des personnes morales (sociétés, associations, groupements, etc.).

Tout cela sans préjudice du droit des personnes injustement mises en cause de recourir au droit commun.

Ce statut protecteur des libertés sera bientôt complété par la création de deux chaînes nationales et celle de plusieurs chaînes locales d'initiative privée, qui renforceront le pluralisme nécessaire.

De tout cela, la gauche peut s'enorgueillir sans réserve. Elle a tenu les promesses que la droite au pouvoir n'a jamais osé formuler.

Dans ce dispositif, la mise en place de la Haute Autorité est une garantie considérable, accrue encore jusqu'ici par l'usage que ses membres ont su faire des pouvoirs qui leur étaient conférés. Un usage étendu, mais n'allant jamais au-delà des limites fixées par la loi.

C'est dans ce contexte de liberté *que l'interdiction de diffuser* « Terroristes à la retraite » risque de constituer un fâcheux précédent.

De quoi s'agit-il ?

Mosco, un réalisateur de grand talent – je puis en attester. – entreprend, il y a plusieurs années, avec le concours des affaires culturelles et de la société Antenne 2, la réalisation d'une émission de télévision consacrée à l'évocation, par quelques-uns de ses survivants, du groupe Manouchian, du nom de son chef, *le poète arménien arrêté en* novembre 1943 et qui, avec vingt-deux de ses camarades, sera fusillé par les Allemands au Mont-Valérien, le 11 février 1944.

« Ils étaient vingt-trois... », comme le chantera tard, très tard, mais merveilleusement tout de même, Aragon. C'est à lui, à son admirable poème, *l'Affiche rouge*, mais c'est aussi à un ouvrage de Philippe Gasnier-Raymond (1) que l'on doit d'avoir retrouvé la trace et conservé le souvenir de ceux qui, pendant longtemps, dans le Paris glacé de l'Occupation, menèrent, presque seuls, la lutte armée.

(Lire la suite page 10.)

(*) Avocat à la cour.

(1) A cet égard, on rappellera qu'Henri Frenay, fondateur du mouvement Combat, se plaignant d'une émission consacrée à Jean Moulin à laquelle il avait participé avait, lui, choisi de saisir le tribunal de Paris, et si ce tribunal rejeta sa demande dans un jugement aujourd'hui frappé d'appel, du moins Henri Frenay ne se rendit-il pas coupable d'une tentative de censure.

Le Monde

DES LIVRES

LIRE

débats

ENTREPRISE

Reine des batailles économiques, l'entreprise d'aujourd'hui, estime Christian Beullac, doit assurer un meilleur management des ressources technologiques et développer l'esprit d'initiative. Quant à la flexibilité dont on nous a rebattu les oreilles, elle doit s'étendre, selon M. J.-L. Viora, à bien d'autres sujets que celui des conditions de travail.

Quelle flexibilité ?

La souplesse ne doit pas viser que l'emploi : les produits et les processus de production sont trop oubliés dans l'adaptation des entreprises

par J.-L. VIORA (*)

LA flexibilité est à la mode. Mais, approche polémique ou paresse *intellectuelle*, on croirait que seul l'emploi est en jeu. Or la flexibilité de loin la plus importante pour notre économie, c'est la flexibilité sur les produits. Face à nos grands concurrents internationaux, nos entreprises doivent à chaque instant analyser les demandes des clients, et s'y adapter. Bien plus, elles doivent le plus souvent essayer d'anticiper les *évolutions*, en faisant la part des modes, des actions de leurs concurrents, des pouvoirs réglementaires des *différents pays*, et des tendances profondes des besoins.

Ce qui ne signifie pas des changements précipités et inconsidérés : les courbes d'apprentissage, les gains de rendement et de qualité, la fidélité des clients, l'amortissement des études et des investissements spécifiques, tout cela doit être pris en compte. *Mais relisons l'histoire du succès* d'entreprises américaines ou européennes : la réussite n'aurait jamais pu se faire sans une adaptation constante de la gamme de produits à la demande, quelquefois même sans une reconversion radicale.

Pour l'Etat, il s'agit d'aider les producteurs à se mettre en place plus vite face aux exigences du marché international. Peut-être a-t-on mésestimé à cet égard les efforts accomplis dans notre IXe Plan, efforts peu spectaculaires mais vitaux pour notre économie, l'expérience japonaise l'a prouvé.

Les polémiques sur la liberté des prix peuvent d'ailleurs être éclairés si on les replace dans le cadre de la flexibilité-produit : il peut bien sûr y avoir discussion sur le niveau moyen des prix, et c'est ce qui intéresse toujours les représentants patronaux comme les fonctionnaires du ministère des finances, et les consommateurs. Mais la liberté vitale pour *le praticien dans l'entreprise*, c'est celle des prix de chaque produit, la modulation en fonction de sa stratégie de gamme et des prix de ses concurrents.

La deuxième flexibilité essentielle, c'est la flexibilité des processus de production. Elle est évi*demment subordonnée* à la flexibilité-produit, car à quoi servirait-il aujourd'hui d'être *ultra-productif* dans le montage des diligences ? Mais, à produits équivalents, l'avantage reviendra à celui qui utilise les techniques les plus performantes. L'entreprise doit donc avoir toute liberté, si le calcul économique montre qu'elle doit y gagner en efficacité, *de se moderniser* : tout retard n'aboutirait en fait qu'à des cadeaux offerts à nos concurrents, et demain à des pertes de compétitivité et d'emplois.

Que voyons-nous ?

Car la modernisation, ce n'est pas d'abord la perte d'emplois aujourd'hui, qui était inscrite *dans* des décisions — ou non décisions — prises il y a plusieurs années ; c'est surtout la préservation ou la création d'emplois de demain. Et cela non seulement grâce aux gains de productivité dont on parle toujours, mais aussi grâce aux *gains en constance de qualité* apportés par l'automatisation actuelle.

Parmi les conditions nécessaires à la flexibilité des techniques de production, on trouve évidemment la formation et la qualification du personnel, et, plus généralement, l'enrichissement des tâches. Combien d'ateliers ont fait l'expérience de belles machines très modernes sous-utilisées ou mal utilisées, parce que l'enrichissement humain corrélatif à celui du capital physique n'avait pas été prévu à temps ?

Au lieu de la recherche de ces flexibilités, que voyons-nous ? Des énergies immenses, des trésors de ruse dépensés partout pour licencier des ouvriers ou « délocaliser » une production hors d'un bassin « à problèmes ». Alors que ces « dégraissages » sont si douloureux pour ceux qui n'ont aucun capital *ni* économique ni culturel, pour ceux qui n'ont jamais pu « assurer leurs arrières ! » avec des risques accrus d'éclatement des familles, de dépressions et *maladies, de criminalité même* !

Cette stratégie ne peut être qu'un pis-aller, hérité d'erreurs de gestion passées, une *flexibilité-résidu*, qui ne doit exister qu'à titre exceptionnel, parce que les autres flexibilités n'ont pas fonctionné à temps. On voudrait nous persuader que c'est la flexibilité fondamentale ! La flexibilité de l'emploi en volume (licenciements, départs FNE, *chômage* technique, blocage de l'embauche), qui ne comprend même pas les volets qualitatifs et dynamiques de la gestion du personnel, ne devrait être qu'un constat provisoire d'échec pour tout chef d'entreprise dynamique et responsable. Et il serait suicidaire de prendre comme critère essentiel de choix d'une équipe de direction sa capacité à gérer *les diminutions* d'effectifs.

Il serait pitoyable pour l'avenir de notre pays qu'un nombre important d'entrepreneurs français, qui sont financièrement en mesure de le faire, attendent encore pour renouveler leurs équipe*ments*, les *moderniser*, voire pour embaucher, parce qu'ils ne pourraient penser à court terme qu'à cette *flexibilité* de *l'emploi* en volume.

(*) Ingénieur.

L'emploi et la gestion du patrimoine technologique

Pour créer des activités nouvelles, il faut un esprit de « développeur » plus que de découvreur

par CHRISTIAN BEULLAC (*)

LA France est devenue en quarante ans une des plus grandes puissances industrielles mondiales, sans avoir sur son territoire les matières premières *nécessaires*. Plus que pour d'autres, l'importation, et donc l'exportation, sont des conditions de son développement, et le commerce international est une obligation. Cette vérité, très controversée après mai 1981 et aujourd'hui presque universelle*ment reconnue*, doit être vécue dans un monde qui subit une véritable révolution géopolitique : l'émergence de nombreuses nouvelles puissances économiques et des facilités de plus en plus grandes de communications en sont à l'origine.

La lutte pour l'emploi passe d'abord par la lutte pour les prix de revient et par la souplesse de fonctionnement de l'économie ; à partir d'entreprises bien gérées, *une volonté accrue d'exportation* est doublement génératrice d'emplois : directement par l'activité correspondant à l'accroissement des ventes, indirectement par la possibilité de relancer l'activité intérieure sans risque de déséquilibre de la balance des comptes. *Les Français, les jeunes* en particulier, ont commencé à changer d'attitude. Il faut qu'ils aient pleinement conscience que notre avenir n'est pas hexagonal, il est à travers le monde comme celui des Suisses et des Japonais qui ne possèdent pas non plus de matières premières *industrielles*.

Une autre révolution est peut-*être plus importante* encore pour *l'emploi* : celle de la technologie, dont les bouleversements sont profonds et les évolutions rapides. Elle remet tout en cause : les localisations d'activités, les méthodes de fabrication, les conceptions des produits et des services. Son premier *effet est de faire disparaître* des postes de travail.

Pourtant, la seule réponse à y apporter est d'accompagner avec vigueur cette vague technolo*gique : d'abord dans les activités* existantes, pour éviter l'obsolescence des produits et des systèmes de production, ensuite et surtout par la création d'activités nouvelles grâce à des *produits nouveaux* issus des progrès techniques

C'est là le grand défi que notre pays doit relever. La lenteur de *cette prise de conscience, les* freins longtemps mis par la gauche à cette évolution des esprits, l'insuffisante compréhension de la nécessité d'un secteur secondaire renouvelé pour le développement d'un secteur tertiaire solide expliquent le retard pris par notre éco*nomie et plus généralement par* celle des pays européens sur celle des Etats-Unis ou du Japon qui ont su saisir les occasions nouvelles.

Au total, c'est à travers notre capacité à exploiter les immenses champs ouverts par les évolutions technologiques que passent fondamentalement les solutions aux problèmes d'emplois. Ce sont ces activités nouvelles qui relanceront les activités défaillantes, ce sont elles qui aideront la pénétration des marchés d'exportation et permettront la relance de l'activité intérieure. Elles représentent les fondations de l'édifice à *construire*.

Deux exigences

Pour faire face à ce défi, deux conditions sont nécessaires : un meilleur management des ressources technologiques et le développement de l'esprit entrepreneur.

Les chefs d'entreprise ont toujours été conscients de l'importance de la ressource financière qui permet les investissements, base de toute activité économique ; ils deviennent chaque jour plus conscients de l'importance de la ressource humaine ; ils n'ont pas encore suffisamment réalisé celle des ressources technologiques que représente le savoir accumulé dans l'entreprise.

Pourtant la gestion est comparable à celle d'une patrimoine (1) qu'il faut savoir définir, évaluer, enrichir, optimiser, surveiller, sauvegarder ; on découvre alors que l'avenir est entre les mains d'un tandem rarement réalisé en France : celui de l'homme de technique capable de concevoir de nouveaux produits matériels ou de services, à partir des progrès ou des nouveautés technologiques, et de l'homme de marketing capable de guider cette conception vers des produits adaptés aux divers marchés potentiels nationaux et étrangers.

Ce management des ressources technologiques est une des grandes faiblesses françaises ; il nécessite un esprit de « développeur » plus que de découvreur, une approche qui privilégie la méthode et non la débrouillardise, une organisation du travail qui *favorise l'équipe et non* l'individu, une modestie qui accepte le recours aux découvertes des autres, y compris étrangères.

A propos de l'autre condition, nous devons tout d'abord constater le changement récent des Français à l'égard des entreprises. Pendant plus de vingt ans j'ai souffert, comme chef d'entre*prise*, de *l'image* qu'elles avaient. Comme ministre, j'ai dû lutter pour les faire respecter : le premier pacte pour l'emploi des jeunes, au ministère du travail, les stages d'enseignants et les stages éducatifs d'élèves de LEP en entreprises, au ministère de l'éducation, ont été *combattus par* la gauche avant d'être aujourd'hui reconnus et même développés.

Mais il n'y a pas d'entreprise sans entrepreneur, surtout lorsqu'il s'agit non de bien gérer l'existant mais de créer de nouvelles activités. Tant que le respect pour les entreprises ne s'étendra pas aux entrepreneurs, une des conditions-clés de la création d'emplois ne sera pas remplie. C'est par eux et non par des organismes d'Etat que l'innovation passera dans les faits ; sans eux la mutation de notre économie ne sera pas assez rapide pour que les pertes inéluctables d'emplois soient compensées ; sans confiance dans le gouvernement ils n'entreprendront pas : c'est un des *handicaps* de notre socialisme que, empêtré dans une vision passéiste de l'économie, il ne sache pas avoir un ensemble d'attitudes homogènes *rendant crédible* sa confiance dans les entrepreneurs ; quant aux partenaires sociaux, ils devraient, à l'occasion des discussions actuelles sur les dérégulations, donner le maximum de liberté et de souplesse, peut-être même une liberté et une souplesse totales, pendant une période limitée, aux créateurs d'entreprises : ce sont eux qui en ont le plus besoin. Les Français doivent comprendre que les entrepreneurs sont les chevaliers *des temps modernes*.

Ainsi les deux conditions de base à la solution de nos problèmes d'emplois passent par des changements profonds de mentalité et l'acquisition de nouvelles attitudes. Il y faudra du temps. Nous sommes engagés dans une course contre la montre.

(*) *Ancien ministre.*

(1) Cf. le livre de Jacques Morin *l'Excellence technologique* aux Editions Jean Picollec.

LU

IACOCCA, par Lee Iacocca

La mégalomanie galopante du sauveur de Chrysler

C'EST à peine un livre que ce best-seller déjà lu par plus d'un million d'Américains et par deux cent mille Japonais ; en fait, c'est un véritable règlement de comptes. Car Iacocca, un homme dont le *Wall Street Journal* écrit avec modération qu'il a *« l'ego démesuré »*, n'aime guère qu'on ne l'aime pas ou que l'on s'oppose à lui.

Le premier « secret » de sa réussite dans le redressement de Chrysler, c'est sans doute la haine qui l'anime à l'égard d'Henri Ford II, l'homme qui après l'avoir fait prince l'a licencié du jour au lendemain de son poste de numéro deux de Ford, le second constructeur automobile mondial.

Il ne fait pas bon avoir M. Iacocca pour ennemi. Henri Ford II est ainsi décrit comme un adolescent prolongé, play boy noceur, alcoolique, confondant allègrement ses finances personnelles et celles de la société dont sa famille détient encore le sixième *du capital. Et, pour ne prendre* qu'un autre exemple dans un livre qui fourmille de mille mé*chancetés*, le *représentant* de Floride au Congrès Richard Kelly s'oppose-t-il à l'octroi d'une garantie d'Etat à un emprunt de Chrysler en perdition ? M. Lee Iacocca conclut : *« Deux ans plus tard, le représentant Kelly, grand avocat de l'Amérique devant l'Eternel, fut compromis dans l'affaire Abscam* (1) *et condamné à une peine d'emprisonnement. Il perdit son siège et sa réputation. Il y a une justice. »*

S'il ne s'agissait que de servir la mégalomanie galopante du personnage — on sourit aux quelques pages sur la candidature qu'il n'a jamais envisagé pour la présidence, mais ce qu'il ferait si... — *Iacocca* par Lee Iacocca n'aurait guère d'intérêt.

Mais cet ouvrage est aussi la recette — simple — d'une réussite dans le plus pur style du rêve américain. Ce fils immigré italien, qui a gravi tous les échelons de Ford après de brillantes études à Lehigh, a lancé la Mustang, l'un des plus grands succès de la marque, puis a sauvé Chrysler, ne s'embarrasse pas de grandes stratégies : *« La réussite est le fruit du travail, l'on n'a rien pour rien, il faut être productif, à condition de travailler sans relâche, il est merveilleux de constater que dans une société de liberté il est possible de réaliser toutes ses ambitions. »*

C'est encore une description des grands débats qui ont animé les Etats-Unis, en matière d'interventionnisme de l'Etat fédéral — qui n'a pas fait une mauvaise affaire au demeurant en venant au secours de Chrysler, — de politique industrielle, des moyens, voire de la nécessité de lutter contre la montée du péril industriel japonais.

Iacocca est enfin un panorama d'une industrie automobile américaine vieillissante, prise à froid par le renchérissement du prix du pétrole et par la concurrence nippone, et qui devra réagir vite. Les constructeurs français, et particulièrement Renault, dont on apprend au passage qu'il a essayé d'embaucher Iacocca comme consultant après son départ de Ford, *ont peut-être quelques* idées à y glaner.

BRUNO DETHOMAS.

★ Editions Robert Laffont, 380 pages, 95 F.

(1) L'affaire Abscam avait été créée de toutes pièces en 1980 par le FBI pour démasquer les hommes politiques pouvant être soupçonnés d'actes illégaux.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

PROCHE-ORIENT

UN PAS EN AVANT DANS LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT

L'OLP est prête à des négociations de paix sur la base de la reconnaissance d'Israël

déclare le roi Hussein à Washington

De notre correspondant

Washington. – *Une percée significative a peut-être eu lieu*, mercredi 29 mai à Washington, dans la recherche très aléatoire d'un règlement négocié au Proche-Orient. L'entretien qu'ont eu à la Maison Blanche le président Reagan et le roi Hussein de Jordanie leur a, en effet, permis d'annoncer trois modifications de la donne proche-orientale assez substantielles pour qu'on puisse vouloir donner le pas à l'espoir sur le scepticisme.

Le souverain jordanien, d'abord, s'est senti suffisamment sûr de ses arrières pour affirmer, lisant un texte préparé à l'avance, que l'OLP était prête à des négociations de *paix fondées sur les résolutions* 242 et 338 du Conseil de sécurité, c'est-à-dire impliquant la reconnaissance de l'Etat israélien. Répondant aux questions que la Maison Blanche avait, contrairement aux traditions, donné aux journalistes l'occasion de poser, le roi Hussein a ensuite présenté la conférence internationale (avec participation soviétique) que l'OLP et lui-même appellent de leurs vœux comme un simple « parapluie » permettant des négociations entre Israël et une délégation *jordano-palestinienne. Troisième* évolution enfin – la plus tangible sans doute, – M. Reagan s'est, quant à lui, bien gardé, rompant ainsi avec la position jusqu'à présent défendue par Washington, de rejeter l'idée d'une telle conférence internationale qui est « *en discussion* », a-t-il dit, sans préciser avec qui.

Moins de quatre mois après la signature, le 11 février dernier, de l'accord par lequel le roi Hussein et M. Arafat s'étaient engagés à œuvrer en commun à un règlement régional pacifique, la dynamique enclenchée par ce texte, loin de se ralentir, se développe ainsi régulièrement.

Les Etats-Unis avaient d'abord accueilli l'initiative jordano-palestinienne en élevant de très nettes réserves. Ils trouvaient positif qu'il soit fait référence aux résolutions de l'ONU, que soit posé le principe de la paix en échange des territoires occupés et que soit enfin envisagée une fédération jordano-*palestinienne faisant écho au plan* Reagan de septembre 1982, qui proposait la création en Cisjordanie d'une entité palestinienne associée au royaume jordanien.

Les réserves américaines

Washington déplorait, en revanche, et cela pesait très lourd dans les réactions initiales du département d'Etat, qu'il ne soit pas explicitement fait référence aux résolutions 242 et 338 ; que l'idée de négociations directes avec Israël ne soit toujours pas acceptée ; et que soit *enfin proposée*, à la place, cette conférence internationale, qui avait le tort de devoir réunir – outre les parties directement concernées, y compris, au sein d'une délégation jordano-palestinienne, *l'OLP* – les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, et donc de faire entrer l'URSS dans la partie.

En visite officielle à Washington au moment de l'accord d'Amman, le roi Fahd d'Arabie saoudite s'était entendu dire en conséquence que les Etats-Unis attendaient une action plus nette des pays arabes avant de se risquer à appuyer une relance du processus de paix. A la mi-mars, le président Moubarak avait à son tour, et à son grand dépit, échoué à assouplir les réticences américaines, mais les appréciations à l'égard de l'initiative jordano-palestinienne *étaient devenues malgré tout sensiblement* plus favorables.

La raison en était double. Les Etats-Unis, sous peine de gravement mettre en *difficulté* deux de leurs plus sûrs alliés arabes qui venaient de renouer leurs relations diplomatiques, ne pouvaient pas continuer à ignorer totalement les pas faits par la Jordanie et l'activité soudaine de l'Egypte. Le président américain, ensuite, ne pouvait pas ne pas voir qu'avec l'arrivée de M. Pérès à la tête du cabinet israélien une occasion réelle se présentait d'essayer d'aller de l'avant. Or, après un premier mandat sans aucun grand succès diplomatique, si M. Reagan *peut avoir l'espoir*, *même bien frêle*, d'en remporter un sous le second, c'est plutôt au Proche-Orient que dans les relations avec l'URSS, en Amérique centrale ou en Afrique australe.

Contacts avec Moscou

On a donc successivement vu les Etats-Unis et l'Union soviétique procéder, à Vienne, à un échange de vues sur la région, puis le sous-secrétaire d'Etat pour le Proche-Orient, M. Murphy, entreprendre une longue tournée sur place, et, enfin, M. Shultz lui-même se rendre au début du mois en Israël, en Jordanie et en Egypte. Court et relativement discret, ce dernier voyage du *secrétaire d'Etat n'en était pas* moins doublement significatif de l'évolution américaine suscitée par l'accord d'Amman. Echaudé par son échec personnel de 1983 au Liban, M. Shultz incarnait la réticence des Etats-Unis à prendre de nouveaux risques au Proche-Orient. Or son voyage dans la région avait pour but d'y discuter de la représentation palestinienne au sein d'un délégation jordano-palestinienne avec laquelle Washington pourrait nouer de premiers contacts.

Confuse, noyée dans les subtilités entre l'appartenance des membres d'une telle délégation au Conseil national palestinien (acceptable pour Washington, sinon pour Jérusalem) et leur obédience à l'OLP (toujours inacceptable pour les Etats-Unis), l'entreprise n'a pas débouché, mais la flexibilité nouvelle qu'elle laissait *voir n'est sans doute pas étrangère* aux développements de mercredi.

« *J'ai assuré le président*, a déclaré le roi Hussein, sortant du bureau ovale, *que, sur la base de l'accord du 11 février entre l'OLP et la Jordanie, et en conséquence de mes récentes conversations avec l'OLP (...), nous avons la volonté de négocier dans le contexte d'une conférence internationale un accord de paix fondé sur les résolutions de l'ONU, y compris les résolutions 242 et 338.* » Quelques instant auparavant, M. Reagan avait parlé des « *courageux pas faits par Sa Majesté, dont nous espérons qu'ils pourront d'ici à la fin de l'année mener à des négociations directes sur la base des résolutions 242 et 338* ».

« *Déclaration significative* », ajoutait peu après, commentant les propos du roi Hussein, un très haut fonctionnaire américain, qui, tout en souhaitant qu'elle soit confirmée par l'OLP, ne cachait pas une prudente satisfaction. « *Nous avons besoin d'un parapluie international*, avait encore dit le roi auparavant, *pour nous donner l'occasion de négocier, et, quand je parle de négocier, je veux bien évidemment dire négociation entre les parties en conflit – autrement dit en l'occurrence, entre, du côté arabe, une délégation jordano-palestinienne, et, de l'autre côté, Israël* ». « *Nous comprenons*, commentait ensuite le même haut fonctionnaire américain, *que le roi désire un soutien international.* » « *Cette question est à l'étude* », disait-il encore en affirmant qu'il y avait désormais « *quelque chose sur quoi construire* ».

D'importants progrès ont en tout cas été faits. On peut maintenant prédire – comme on le faisait beaucoup mercredi à Washington – que M. Arafat, qui est arrivé le même jour à Amman, se gardera de confirmer les déclarations du roi Hussein. On peut aussi constater qu'entre le redémarrage de l'inflation israélienne et le malaise créé par le récent échange de prisonniers, M. Pérès ne bénéficie peut-être pas d'une situation assez solide pour prendre le moindre risque. On peut encore penser qu'Amman et Washington sont en réalité surtout d'accord sur le fait qu'ils auraient tous deux perdu beaucoup si le roi avait quitté les États-Unis les mains vides.

On peut cependant s'attacher également à voir que, dans l'ambiguïté et les plus grands aléas, pas à pas, les choses avancent depuis février. Si mesuré soit-il, c'est le mouvement qui compte.

BERNARD GUETTA.

Le Conseil central palestinien a approuvé l'accord en vue d'une « action commune » avec Amman

De notre correspondant

Tunis. – Avant de partir pour Amman, afin de rencontrer le roi Hussein à son retour de Washington, M. Yasser Arafat a obtenu que le Conseil central palestinien approuve, mercredi 29 mai, l'accord qu'il avait conclu avec le souverain hachémite, le 11 février, en vue d'une « *action commune* » pour relancer le processus de paix au Proche-Orient.

Apparemment, le chef de l'OLP a pu convaincre sans grande difficulté les quelque quarante membres présents sur les soixante que compte cette instance. Il est vrai qu'il s'agissait essentiellement d'éléments lui étant plutôt favorables, et que les mouvements proches de la Syrie, qui lui sont hostiles, ne s'étaient pas fait représenter à Tunis. Tout juste, a-t-il été rappelé dans le texte final, que l'action commune jordano-palestinienne doit s'inscrire dans le cadre des résolutions adoptées par le Conseil national palestinien et les sommets arabes de Rabat et de Fez. Autrement dit, que l'OLP doit être associée à tout pourparler en tant que « *représentant unique et légitime du peuple palestinien* ».

Il n'en demeure pas moins que cette approbation représente un acquis appréciable pour le président de l'OLP, quand on sait que plusieurs de ses amis, y compris de la direction du Fatah, *avaient émis des* réserves et même contesté l'accord d'Amman, et qu'il n'avait pu réunir jusqu'ici le Conseil central pour l'entériner. La « guerre des camps » de Beyrouth n'est probablement pas étrangère à cette évolution.

Un rapprochement difficile

Par ailleurs, le Conseil central a tenu à prendre acte de la solidarité qui s'est manifestée entre les différents mouvements de l'OLP dans la défense des camps. Mais, même si les partisans de M. Arafat appellent de leurs vœux une reprise du dialogue interpalestinien, ils se sont cependant abstenus d'en faire explicitement état, alors que le président du Conseil national, le cheikh Abdelhamid Essayeh, l'avait fait la veille. (*le Monde* du 29 mai).

Quoi qu'il en soit, et malgré l'élan unitaire des Palestiniens traqués dans leurs camps de Beyrouth, le rapprochement entre les différentes factions de l'OLP ne sera pas facilité par l'approbation de l'accord d'Amman, que la plupart d'entre elles avaient dénoncé avec virulence voici moins de quatre mois.

MICHEL DEURÉ.

RECEVANT A DAMAS M. AMINE GEMAYEL

Le président Assad paraît décidé à mettre un terme à la « guerre des camps » palestiniens

De notre correspondant

Beyrouth. – Le président syrien Hafez El Assad paraît décidé à intervenir pour mettre un terme à la présente phase de la crise libanaise.

Interrompant un voyage hors de Damas, le chef de l'Etat syrien a regagné la capitale, mercredi 29 mai, pour y recevoir le président libanais, M. Amine Gemayel, qui n'en attendait pas tant puisqu'il sollicitait cette entrevue depuis trois semaines.

Péripétie typique du Liban en *guerre* : le siège de la présidence de la République a été bombardé juste avant que le président ne prenne l'hélicoptère pour Chypre, d'où il s'est rendu à Damas. Le projectile, *une fusée Sager, tiré d'un lieu situé* entre les régions chiite et druze, a atteint le bureau du président de plein fouet, alors que celui-ci se trouvait dans une salle à manger attenante. *Ce tir est d'autant plus étrange que* M. Gemayel n'est pas actuellement le plus visé, et qu'il apparaît même un peu marginal dans la « guerre des camps » palestiniens.

Toujours est-il que, ayant échappé de justesse à la mort, le président Gemayel s'est retrouvé quatre heures plus tard à Damas pour, présume-t-on, donner au règlement que son homologue syrien a élaboré, éventuellement avec l'aval de Moscou, l'allure d'un accord d'Etat à Etat. Reçu avec des égards remarqués, il a eu deux entretiens avec le président Assad, dès mercredi soir. Sous son couvert, Damas devrait régler simultanément la guerre chiito-palestinienne des camps, le conflit islamo-chrétien coupant Beyrouth en deux, et enfin le problème de Jezzine au sud.

Cela devrait finalement permettre de déterminer si la Syrie est vraiment maîtresse de la situation au Liban ou si celle-ci lui échappe, au moins sous son aspect palestinien. Car, une fois de plus, au onzième jour de la guerre des camps, des canons palestiniens ont bombardé, mercredi après-midi, théoriquement contre le gré de Damas, les positions de la milice chiite Amal et les quartiers proches de Beyrouth-Ouest et de sa banlieue.

Les hommes politiques libanais de Beyrouth-Ouest, au retour de Damas, soulignent que les Syriens sont – ou se disent – profondément *surpris par les derniers développements* survenus au Liban durant la guerre des camps. Effectivement, la persistance des Palestiniens prosyriens à se battre contre Amal, allié *principal* de Damas dans cette affaire, a pris l'allure d'un camouflet sapant les fondements de la politique syrienne, qui consiste depuis quinze ans à se présenter en maître de la décision palestinienne, non seulement au Liban, mais à l'échelle du règlement global de la crise du Proche-Orient.

Autant les premières salves de canon tirées à partir de la montagne druze contre les positions chiites *étaient compréhensibles* pour donner à Abou Moussa et aux autres Palestiniens prosyriens la stature de nationalistes défendant leur peuple envers et contre tout, autant la durée de cette fronde palestinienne à l'égard du parrain syrien inverse-t-elle la situation : si, dans une affaire somme toute mineure, Damas n'a pas été en mesure de répondre de ses propres Palestiniens, comment pourrait-il y prétendre à propos de tous les Palestiniens et du fond du problème ?

Un bilan négatif

Au lieu de détenir la carte du Front de salut national palestinien ou anti-arafatiste créé à leur instigation pour en user, les dirigeants syriens verraient donc cette carte détruite, à leur grand dam : la position syrienne serait donc ébranlée. En effet, non seulement le FSNP ne s'est pas montré docile comme prévu – et l'allié druze, M. Joumblatt a de son côté fait la sourde oreille pour participer à *la bataille* des camps aux côtés de la milice Amal ; mais aussi la Libye, seul soutien arabe de la Syrie, s'est retrouvée dans le camp de ses adversaires.

L'Iran, son autre allié régional, qui détient la clef du chiisme libanais, à l'exception d'Amal, n'est pas non plus satisfait de la guerre des camps. Surtout, Moscou considérerait avec une extrême suspicion la politique syrienne, estimant qu'elle constitue essentiellement un gage de bonne volonté à l'égard des Etats-Unis, donc à son détriment.

Un bilan en somme négatif pour Damas sur plus d'un point : mais la Syrie est-elle réellement aussi dépassée, et n'a-t-elle pas laissé faire suffisamment, *quitte à intervenir au moment du choix, c'est-à-dire* maintenant ?

Les dirigeants de Damas ont peut-être laissé les choses se développer avant de renvoyer dos à dos des alliés entre-temps affaiblis, ce qui, accessoirement, arrangerait tous les autres protagonistes libanais, aussi effrayés de la montée du chiisme que de la résurgence des Palestiniens.

Les résultats maintenant imminents du sommet Assad-Gemayel devraient permettre de déterminer ce que veut et ce qu'imposera le chef de l'Etat syrien. Il est question d'une sorte de traité d'amitié et de coopération entre le Liban et la Syrie, donnant à cette dernière l'aptitude d'intervenir militairement, sans référence préalable à l'autorité libanaise, *c'est-à-dire au moment de son* choix, qui ne serait pas nécessairement dans l'immédiat.

En attendant le couperet syrien, la bataille des camps continue, mais on dirait presque sans conviction, comme si les belligérants savaient que plus rien de décisif ne peut intervenir. Il est question de régler le problème du ramassage des armes des camps palestiniens par leur regroupement et leur entreposage sous contrôle des partis libanais alliés d'Amal à l'intérieur des camps. Mais Amal, dont les armes sont théoriquement soumises à ce même statut, sait bien par expérience ce que vaut un tel contrôle...

LUCIEN GEORGE.

LA GUERRE DU GOLFE

Le pilonnage des villes continue

Karaj, ville satellite de Téhéran, située à 40 km à l'ouest de la capitale iranienne, a *été bombardée* mercredi 29 mai par l'aviation irakienne, selon la radio iranienne. Il n'y a pas eu de victimes. Six bombes ou roquettes ont été lâchées par les avions irakiens, selon les témoignages recueillis par le correspondant de l'AFP. Une alerte aérienne avait été déclenchée à Téhéran à la même heure, mais la capitale n'a pas été bombardée.

La campagne autour de Karaj est un des secteurs proches de la capitale où se réfugient pour la nuit des *dizaines de milliers* de personnes, dormant en plein air ou dans leur voiture, en cas d'alerte aérienne. Sur certaines routes de campagne, on voit souvent des files ininterrompues de voitures *sur des dizaines de kilomètres*. Toutefois, après ce raid, beaucoup ont préféré rentrer précipitamment à Téhéran.

L'agence IRNA a par ailleurs confirmé le raid de l'après-midi de mercredi contre Tabriz, affirmant qu'il n'avait pas fait de victimes.

Quelque cinquante-deux techniciens français participent à la construction dans cette ville d'une centrale électrique, pour le compte de la *société* Alsthom-Atlantique. C'est la première fois que la ville est bombardée depuis la reprise samedi de la « guerre des villes ». Elle avait connu plusieurs raids meurtriers en mars et avril *derniers et la plupart* des étrangers avaient été évacués.

A Bassorah, trois étudiantes ont été tuées et vingt-sept autres blessées par la chute mercredi d'un obus iranien sur une école secondaire.

Selon le correspondant de l'agence irakienne à Bassorah, la ville est bombardée depuis trois jours par l'artillerie lourde iranienne. Bassorah avait déjà été pilonnée à l'artillerie lourde par l'Iran presque quotidiennement lors de la première phase de la « guerre des villes » en mars-avril.

Enfin, un cargo ouest-allemand *Norasia Rebecca* a été attaqué et sérieusement touché dans le sud du *Golfe mercredi par deux avions non* identifiés dans la zone de Chah-Allam, à mi-chemin entre le Qatar et l'Iran, où les attaques de navires sont généralement attribuées aux Iraniens. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT LIBANAIS

A QUELQUES JOURS DU RETRAIT ISRAÉLIEN

L'incertitude demeure sur l'ampleur du soutien de Jérusalem à l'Armée du Liban du Sud

De notre envoyé spécial

Marjayoun (Liban du Sud). – *« Israël maintiendra l'appui logistique qu'il nous fournit. Cela suffira. Nous serons assez forts pour maintenir l'ordre et empêcher les infiltrations. »* Chef de l'Armée du Liban du Sud (ALS), équipée, financée et entraînée par Jérusalem, le général Antoine Lahad, cinquante-six ans, affiche une sérénité de bon aloi.

Dans l'austère bureau de Marjayoun où il reçoit mardi 29 mai les journalistes venus pour un ultime voyage dans la *« zone de sécurité »* avant le retrait final d'Israël, le commandant de l'ALS affirme ignorer – contre toute évidence – la nature et l'ampleur de la *« présence minimale »* que l'Etat hébreu s'apprête à conserver, provisoirement ou non, au Liban du Sud. *« Il restera ici quelques conseillers »*, admet-il laconique. On a peine à croire que la cour de la caserne, où s'agitent une nuée de soldats israéliens, deviendra déserte dans une semaine.

Tandis que Tsahal vit officiellement ses derniers jours au pays du cèdre, bien des zones d'ombre obscurcissent encore l'horizon de l'après-guerre. Une journée passée à sillonner en convoi la *« ceinture de sécurité »* ne suffit pas à les dissiper. Combien Jérusalem laissera-t-il de « conseillers » auprès de l'ALS ? Des dizaines ? Des centaines ? Pour combien de temps ? Comment se manifestera, hormis ces conseillers, la présence d'Israël ? Quel type de coopération liera Tsahal et l'ALS ? Dans quelle hypothèse l'Etat juif s'estimera-t-il tenu de porter secours à son alliée ? Comment s'organisera la cohabitation entre les hommes de Lahad et les « casques bleus » de la FINUL ?

Pour le chef de l'ALS, il est clair qu'Israël sera politiquement et moralement contraint de lui prêter main forte dans un cas de force majeure : l'attaque systématique de la *« zone de sécurité »* par des groupes armés jouissant du soutien massif d'*« une puissance étrangère »* (sous-entendu la Syrie). *« Ne serait-il pas en pareille hypothèse dans l'intérêt bien compris d'Israël d'intervenir ?* interroge d'un air entendu le général Lahad. *De toute façon, l'affrontement dépasserait alors la cadre de l'ALS et mettrait directement aux prises les armées de Damas et Jérusalem. »* Craint-il qu'Israël, un jour *« laisse tomber »* l'ALS ? *« Je suis d'abord au service des Libanais. Nous ne sommes pas des mercenaires d'Israël. Mais nous avons les mêmes intérêts que lui. »*

Le général Lahad reconnaît que les relations sur le terrain – déjà peu amènes – entre la FINUL et l'ALS risquent de s'envenimer après le repli israélien. *« Certaines de nos positions,* dit-il, *sont séparées par des postes de l'ONU. Si les « casques bleus » veulent nous empêcher de circuler de l'une à l'autre, il y aura sans doute des malentendus, voire des heurts. »*

Selon le quartier général de la FINUL, l'ALS a pris le contrôle de la plupart des positions déjà évacuées par Israël. Un accrochage a cependant opposé mercredi des hommes de l'ALS à des soldats du contingent finlandais près du village de Kantara.

« Tout le problème, assure le général Lahad, *vient du fait que la FINUL ne nous reconnaît pas. »* Il a demandé en vain à rencontrer le général William Callaghan, chef de la FINUL, pour instaurer *« de meilleurs rapports »* entre les deux forces.

« 100 000 Palestiniens dans le Sud »

Tout en constatant que les Palestiniens *« sont, pour le moment, hors de course »*, le chef de l'ALS doute que l'infrastructure de l'OLP ait été totalement détruite : *« Il y a encore cent mille Palestiniens dans tout le Sud. Ils ont de l'argent et des armes et peuvent se ressaisir. »* Prenant soin de ménager le mouvement chiite Amal, le général affirme redouter surtout *« les communistes et les khomeinistes »*.

L'ALS et la *« garde nationale »* (ensemble des milices villageoises d'autodéfense créées par Israël) comptent aujourd'hui environ deux mille hommes, dont un sur cinq est chiite. Au pied du mont Hermon, le camp militaire de Majdyie accueille les nouvelles recrues de l'ALS. Celles-ci subissent pendant un mois un entraînement intensif à bord de trois des quelque quarante chars livrés par Israël à l'ALS (de vieux Sherman et des T-54 *« capturés à l'ennemi »*).

Dans une plaine rocailleuse, les tankistes néophytes simulent une attaque de blindés. Perché sur la terrasse d'une maison inachevée, un instructeur israélien, radio en main, débite en arabe une série d'ordres conventionnels. *« Mes élèves,* dit-il, *ont un niveau bien meilleur que je ne le supposais. Mais la durée du stage est trop brève pour qu'ils puissent acquérir assez d'expérience. »* Sur les cent quarante-cinq soldats de la plus récente *« promotion »* sortie de Majdyie, 80 % étaient chiites.

Israël tient à bout de bras l'ALS. Il l'équipe, l'entraîne et paie une grande partie des soldes. Un soldat reçoit par mois 1 750 livres libanaises, soit près de 200 dollars. Cet entretien coûte mensuellement 400 000 dollars à Israël. L'ALS a aujourd'hui perdu l'essentiel de ses ressources de naguère, notamment les diverses taxes perçues au port de Saïda.

La position la plus septentrionale dans la *« zone de sécurité »* se trouve à 20 kilomètres de la frontière, à vol d'oiseau (mais à 35 kilomètres par la route). Ce poste de contrôle commande une route vitale pour le général Lahad, celle qui relie Marjayoun à Jezzine, le gros bourg chrétien n'étant qu'à 10 kilomètres. D'évidence, Jezzine, c'est son affaire. *« L'ALS y restera aussi longtemps que la population ne nous demandera pas d'en partir. La ville est sous notre responsabilité. Nous voulons éviter que se renouvelle l'exode chrétien de Saïda. »*

J.-P. LANGELLIER.

Le Djihad islamique revendique l'enlèvement de deux Français et du directeur de l'hôpital américain

L'organisation du Djihad islamique a revendiqué, mercredi soir 29 mai, à Beyrouth, l'assassinat d'un ressortissant britannique et l'enlèvement de deux Français, disparus depuis une semaine, et celui du directeur de l'hôpital américain de Beyrouth, qui s'est produit mardi à Beyrouth-Ouest.

Dans un communqué téléphonique à une agence de presse étrangère, le Djihad a annoncé qu'il avait abattu M. Dennis Hill, maître de conférences à l'université américaine de Beyrouth, *« alors qu'il tentait d'échapper à nos hommes qui voulaient l'interroger au sujet de certaines de ses activités suspectes »*. Le Djihad n'a pas indiqué la date à laquelle M. Hill avait été assassiné. Le Britannique, tué de quatre balles, a été découvert, mercredi, et son corps a été transporté à l'hôpital américain.

L'organisation a également affirmé qu'elle *« détenait »* MM. Michel Seurat, chercheur scientifique, et Jean-Paul Kauffman, journaliste à l'hebdomadaire français *l'Evénement du jeudi*, ainsi que M. David Jacobsen, directeur de l'hôpital américain de Beyrouth.

« Nous ne laisserons personne en paix jusqu'à la remise en liberté de nos frères détenus dans les prisons koweïtiennes, l'arrêt de l'aide fournie par les Etats-Unis et la France à Saddam Hussein (chef de l'Etat irakien) *dans ses agressions répétées contre la République islamique iranienne »*, indique le communiqué.

Selon le Djihad, *« la détention de Seurat, Kauffman et Jacobsen est la conséquence de deux attitudes : l'incitation de la France et des Etats-Unis au régime koweïtien pour ne pas libérer nos camarades, et la collusion de ces deux pays avec l'Irak dans ses agressions contre les civils en Iran ».*

» Nous lançons un dernier avertissement aux ressortissants étrangers résidant dans nos régions, afin qu'ils ne transgressent pas les règles de l'hospitalité islamique et ne profitent pas de leur présence parmi nous pour mener des actions d'espionnage », conclut le Djihad.

A Paris, les autorités françaises ont approché *« tous les gouvernements »*, exploré *« toutes les voies »* possibles pour tenter de retrouver le chercheur Michel Seurat et le journaliste Jean-Paul Kauffman, a déclaré, mercredi M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures.

M. Baylet, qui n'a pas précisé quels gouvernements avaient été approchés, a indiqué qu'une « cellule d'urgence » avait été constituée au Quai d'Orsay pour s'efforcer d'obtenir *« le maximum d'informations de nature à orienter les recherches »* pour retrouver les deux Français disparus.

De son côté, a encore dit M. Baylet, l'ambassade de France *« s'efforce de trouver les contacts nécessaires, de chercher la vérité et de retrouver »* les deux Français disparus. Il a également rappelé *« les efforts multiples et constants »* du gouvernement français pour tenter de faire libérer deux diplomates français qui ont été enlevés, également à Beyrouth, le 22 mars dernier, MM. Marcel Fontaine et Marcel Carton.

Israël

LIBÉRATION DES ANCIENS DÉTENUS CHIITES DU CAMP D'ANSAR

(De notre correspondant.)

Jérusalem. – Israël a libéré mercredi 29 mai deux cent quarante-neuf anciens détenus libanais chiites du camp d'Ansar qui avaient été transférés debut avril dans la prison d'Atlit, au sud de Haïfa. Ils ont été reconduits au poste-frontière de Rosh-Hanikra sous la surveillance du Comité international de la Croix-Rouge. Entre sept cents et huits cents chiites, dont une partie sont membre du mouvement Amal, demeurent prisonniers en Israël.

Ces détenus avaient été évacués d'Ansar peu avant que l'armée israélienne ne se retire du secteur occidental du Liban du Sud. Leur transfert en Israël avait suscité des protestations dans la communauté internationale. Ceux qu'Israël considère comme des « meneurs » se trouvent dispersés dans d'autres geôles.

Chacun relève ici que la décision israélienne intervient au moment où les miliciens d'Amal livrent une bataille sans merci aux combattants palestiniens dans les camps de réfugiés de Beyrouth. Comment ne pas y voir le résultat d'un calcul de l'Etat hébreu visant à renforcer le camp chiite et à permettre au mouvement de Nabih Berri de consolider son implantation au Liban du Sud au moment où les combats de Beyrouth l'ont précisément contraint à y « dégarnir » ses effectifs ?

De source militaire israélienne, on dément que la libération des détenus résulte d'un accord secret conclu entre Jérusalem et Amal tout en soulignant que les chiites ont fait tout leur possible jusqu'à présent pour prévenir des infiltrations palestiniennes vers la « zone de sécurité ».

J.-P. L.

EUROPE

Grèce

Une grande kermesse

(Suite de la première page.)

La Grèce au bord du gouffre ? Le spectre de la guerre civile ? Dans la tête de quelques désabusés peut-être et dans une partie de la presse occidentale. Mais dans la rue, ici, pour l'instant, c'est la fête et la fête pour tout le monde. Dans le centre d'Athènes, la circulation s'interrompt chaque jour désormais en fin d'après-midi, et la ville se met à déambuler dans la chaleur du soir et l'odeur des brochettes grillées. Elle se livre à la campagne électorale comme à une grande kermesse d'été, elle se saoule de décibels jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Après les tournées en province, la campagne électorale est entrée dans sa phase finale avec les interventions des dirigeants des principaux partis (eux seuls parlent) sur la place de la Constitution, dans le centre de la capitale. Chaque soir, l'un d'eux prend la parole, silhouette minuscule perchée sur cette tribune au fond de la place immense, mais dont la voix amplifiée à vous faire éclater les tympans porte jusqu'à l'Acropole.

Les experts en pointage comptent l'assistance et tirent de ces rassemblements des pronostics « scientifiques » : l'EPEN (parti d'extrême droite) n'a pas fait très fort lundi soir. En revanche, le petit Parti communiste de l'intérieur (qui plafonne à 2,5 % des voix) a presque réussi à remplir la place mardi, et le KKE (pro-soviétique, 11 % des voix environ) l'a débordée mercredi. Cela prouve, selon les pronostiqueurs, que *« la gauche résiste aux tentatives hégémoniques du Parti socialiste »*.

Devant les énormes foules que rassembleront, jeudi soir, M. Mitsotakis, le chef de l'opposition, et vendredi, le premier ministre, les mêmes experts évalueront les débordements dans les rues adjacentes et prédiront le résultat du scrutin de dimanche. Les Grecs n'aiment pas les sondages, ils se méfient – vieux réflexe – des questionnaires politiques. Mais ils croient à la rue. Il y a une semaine encore, on disait le PASOK mal en point, et les partisans de la Nouvelle Démocratie rêvaient pour leur parti d'une majorité gouvernable.

Et puis, il y eut le meeting d'Andréas Papandréou à Salonique, samedi dernier (un million de personnes, deux fois plus, disent les socialistes, que ce que la ville avait jamais connu), et les pronostics s'inversèrent. On donne désormais le plus souvent le PASOK arrivant en tête, toute la question restant de savoir de combien : avec une majorité lui permettant de gouverner seul ou bien avec l'obligation de s'appuyer sur un Parti communiste qui est l'un des plus pro-soviétiques d'Europe occidentale ?

Les tensions désamorcées

Jamais en tout cas campagne électorale n'aura eu en Grèce un caractère aussi bon enfant. Certes, les deux hommes qui tiennent le devant de la scène n'ont guère de mots tendres l'un pour l'autre, il cèdent volontiers aux attaques personnelles. La presse d'opinion, quant à elle, véritable défouloir, veille à la tradition en maniant l'insulte plus allègrement que l'argumentation politique et en délivrant chaque jour son lot de scandales.

Mais il n'y a pas eu d'incident violent notoire, rien de plus que ce qui alimente quotidiennement la rubrique faits divers de l'actualité. Les permanences des partis installées aux points stratégiques de la capitale coexistent sans heurts, les automobilistes qui ont fixé sur leurs voitures des drapeaux aux couleurs de leur parti sillonnent la banlieue le soir dans un concert d'avertisseurs et se croisent – miraculeusement – sans accrochages.

On n'a plus honte d'être de droite, on n'a plus peur d'être de gauche. La première expérience de gouvernement socialiste à Athènes a désamorcé les tensions : la gauche ne se lance plus comme en 1981 à l'assaut de la citadelle imprenable du pouvoir, elle prône tout simplement la continuité dans le changement. Personne ne parle plus, hormis les communistes, de quitter l'OTAN ou la CEE. Et la droite n'a plus peur de la révolution. On n'est pas à la veille d'un bouleversement historique mais dans le jeu normal de l'alternance avec, au pire, le risque d'une absence de majorité claire pour l'un des deux grands partis qui renverrait bientôt à de nouvelles élections.

La Nouvelle Démocratie comme le PASOK semblent d'ailleurs avant tout soucieux de se rallier le centre, ce qui incite à une certaine modération dans les professions de foi. Le terme de socialisme a presque totalement disparu du langage du PASOK. La Nouvelle Démocratie, quant à elle, a inscrit en bonne place sur sa liste six députés d'un petit parti centriste. C'est dire que l'éviction de M. Caramanlis de la présidence de la République, en mars dernier, et son remplacement par M. Sartzetakis, un homme symbole pour la gauche, n'a pas enclenché, comme on pouvait le craindre, la stratégie de la tension.

Évidemment, quand on revendique le centre, on présente l'adversaire comme extrémiste. En l'absence de tout programme électoral digne de ce nom, M. Papandréou brandit l'épouvantail d'une droite autoritariste et policière tandis que M. Mitsotakis crie à la mise à sac des institutions et à la collectivisation. Ce serait d'autre part trop demander à la Grèce que d'avoir en trois ans et demi oublié son ancestrale bipolarisation. Mais c'est bel et bien le marais – avec ses 6 % à 8 % d'indécis – qui fera le partage dimanche, et les Grecs paraissent vivre dans une très sereine gaieté ces quelques jours d'incertitude.

CLAIRE TREAN.

Italie

LE PROCÈS DES « COMPLICITÉS » DANS L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

Un des inculpés reconnaît avoir remis une arme à Ali Agça

Le procès des « complicités bulgares » (1) d'Ali Agça, le jeune Turc qui tenta, le 13 mai 1981, d'assassiner Jean-Paul II, est entré, le mercredi 29 mai, avec sa troisième audience, dans une phase quelque peu routinière – « à l'italienne », selon les observateurs romains. Les interrogatoires sont fréquemment rendus difficiles par l'insuffisance des traducteurs. Le public a commencé à se faire rare.

Omer Bagçi, l'un des cinq inculpés de ce procès, a reconnu qu'Ali Agça lui avait bien, un temps, confié un pistolet Browning 9 mm, qu'il devait lui rendre le 9 mai 1981 en gare de Milan, quatre jours avant l'attentat de la place Saint-Pierre. Mais Bagçi, un Turc qui, à l'époque des faits, vivait en Suisse, a nié avoir eu quelque lien que ce soit avec l'organisation terroriste turque d'extrême-droite Les loups gris, et donc sa participation consciente à un complot contre le pape. *« Je ne suis qu'un modeste ouvrier ignorant tout,* a-t-il répondu aux questions du président du tribunal. *J'avais peur d'Agça. »*

Pour l'accusation, le témoignage d'Omer Bagçi est évidemment un bon point : il confirme, en effet, dans tous ses détails, la version fournie par Ali Agça, dont la crédibilité remonte ainsi après ses déclarations des deux premières audiences affirmant qu'il était Jésus-Christ.

Par ailleurs, la police néerlandaise enquête actuellement pour savoir si un Turc, arrêté le 14 mai à Venlo lors de la visite du pape au Pays-Bas, ne serait pas Oral Celik, un des personnages impliqués dans l'attentat du 13 mai 1981. Celik est, selon Ali Agça, l'homme qui a acheté l'arme qui lui a servi à tirer sur Jean-Paul II. – *(AFP, AP, Reuter.)*

(1) Trois des cinq inculpés jugés à Rome sont des Bulgares, et deux sont des Turcs.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

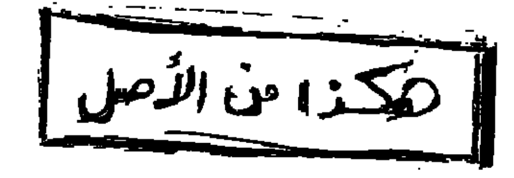
● UN RELIGIEUX TUÉ DANS UNE EMBUSCADE. – Deux religieux de la Congrégation du Saint-Esprit sont tombés dans une embuscade, dimanche 26 mai, près de Malanga, au nord-ouest de l'Angola, a annoncé le Frère François Nicolas, vicaire provincial des Spiritains à Paris. L'un, le Père Jean-Etienne Wozniak, âgé de vingt-neuf ans, originaire de France, a été découvert le corps atteint de plusieurs balles. Le second, le Père John Kingston, de nationalité irlandaise, n'a pas été retrouvé et a probablement été enlevé par la guérilla, a précisé le Frère Nicolas.

Gabon

● ARRESTATION D'UN OFFICIER ACCUSÉ DE COMPLOT. – Le capitaine Nbandja, affecté à la base aérienne de Libreville, a été arrêté il y a une dizaine de jours sous l'accusation d'avoir fomenté un complot contre le régime du président Omar Bongo, a-t-on appris, mercredi 29 mai, dans la capitale gabonaise. Cet officier a été dénoncé par deux de ses collègues à qui il venait d'exposer son projet. Une enquête a été ouverte par les autorités pour déterminer si cette affaire a des ramifications au sein des forces de sécurité et de la classe politique. – *(AFP.)*

Sri-Lanka

● PROCHAIN ENTRETIEN ENTRE M. JAYEWARDENE ET M. GANDHI. – Le président de Sri-Lanka, M. Junius Jayewardene, s'entretiendra très prochainement avec le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, de la question tamoule (*le Monde* du 28 mai), a annoncé mercredi 29 mai le ministre de l'information, M. Anandadissa de Alwis.



هكذا من الأمل

AMÉRIQUES

Pérou

Le plan gouvernemental de M. Garcia prend le contre-pied des recommandations du FMI

Lima. – Avant sa victoire à l'élection présidentielle du 14 avril, M. Alan Garcia, leader de l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA), de tendance social-démocrate, s'était montré discret sur son programme. Il avait refusé toute polémique avec ses adversaires. Si bien que certains avaient conclu, un peu hâtivement, que l'« *APRA da para todo* » (l'APRA mène à tout).

Depuis son triomphe électoral, l'APRA a divulgué au compte-gouttes son plan de gouvernement. Une centaine de pages résument cinq tomes volumineux, fruit du travail, pendant deux ans, de la Commission nationale du plan, « Conaplan », le « brain trust » apriste. Cette copieuse documentation explique la grande aisance de M. Garcia depuis les élections, dans son rôle de virtuel chef d'Etat. Dossier en main, il discute avec les industriels, les agriculteurs, les militaires péruviens, les porte-parole du Marché commun ou andin, ou les émissaires des pays arabes.

Le « Plan-Peru » de l'APRA annonce un brutal virage politique à partir du 28 juillet. Il propose en effet une transformation totale de la société parce que « *la crise est économique, mais aussi politique et morale... Elle s'est transformée, ces dernières années, en crise d'identité nationale* ».

Créer quatre millions d'emplois en quinze ans

Cause première selon l'APRA : la politique néo-libérale, « *néfaste à l'extrême* », appliquée depuis juillet 1980. Cette politique économique suivie pendant les cinq dernières années par le Parti d'action populaire de M. Belaunde et son allié, le Parti populaire chrétien (conservateur) est un échec. La production *per capita* a reculé à son niveau d'il y a vingt ans. On compte aujourd'hui un million de chômeurs supplémentaires sur une population active de huit millions de personnes. Le taux d'inflation a grimpé de 40 % à 120 %. La monnaie nationale, le sol, se déprécie tous les jours. (289 soles contre un dollar en 1980, 8 000 à la fin de 1984). Les réserves sont tombées de 1 761 millions de dollars à 900 millions. La dette extérieure est passée de 9 à 14 milliards de dollars et le déficit du secteur public de 4,7 % du PIB à 12 %.

Le plan de l'APRA se veut « *diamétralement opposé* » à celui de M. Belaunde. Il s'agit d'instaurer une « *nouvelle* » démocratie, plus « *fonctionnelle* » que « *formelle* » (qui ne se limite pas à une délégation de pouvoirs par le truchement d'un bulletin de vote émis tous les cinq ans). Une démocratie « *économique, sociale et de participation, au service des plus démunis* ».

L'APRA dit : « *Notre gouvernement sera nationaliste, démocratique, populaire* »... « *Nationaliste* » parce que le processus de transformation naîtra de l'effort interne –

De notre correspondante

d'où le titre de la brochure, comme un slogan : « *Apprenons à vivre avec ce qui est à nous* ». La production devra satisfaire en priorité les besoins locaux, le marché interne sera protégé, et le service de la dette sera « restructuré ». « *Démocratique* » parce qu'il facilitera la décentralisation et une distribution plus juste des richesses. « *Populaire* », enfin parce que le gouvernement sera au service des « *grandes minorités* ». Il s'agira d'abord d'affronter « *le terrible problème de l'alimentation. Grâce à une production massive de produits maraîchers, la vie nationale reprendra son essor. Il sera alors possible de freiner la migration interne et de satisfaire, par contrecoup, les nécessités croissantes du secteur urbain* ».

Deux moyens pour faciliter cette relance : la décentralisation et le développement accéléré du secteur rural. Un « système national de sécurité alimentaire » doit être mis en place pour garantir l'approvisionnement de la ménagère et soutenir les prix des produits de base. « *Apprendre à vivre à la péruvienne* » revient à remplacer les denrées importées à un coût annuel de 500 millions de dollars par des produits locaux. Par exemple, à remplacer le blé par le maïs...

Le fossé qui sépare la minorité la plus fortunée des plus démunis est l'un des plus grands du monde. L'APRA veut lancer des « *programmes en faveur des pauvres* », menés à la fois par le gouvernement central et les gouvernements locaux pour aider les déshérités des campagnes ou des bidonvilles, et satisfaire les demandes en matière d'alimentation, de logement, de santé, d'éducation, de transport, d'hygiène, etc.

Pour résoudre le problème du chômage et du sous-emploi qui frappe les deux tiers de la population active, il est nécessaire de créer quatre millions d'emplois en quinze ans.

Coût : 32 milliards de dollars. La stabilité de l'emploi serait garantie. Quant au salaire minimum, il serait fixé par un comité de concertation formé par des représentants de l'Etat, du capital et du travail.

La planification est vitale parce qu'elle doit « *corriger les imperfections et les déséquilibres provoqués par le libre-marché* ». Une « *planification décentralisée* » qui établira des priorités pour canaliser les maigres ressources. Le « congrès économique national » – Etat, patronat et travailleurs, – proposé par l'APRA depuis un demi-siècle, sera le « cerveau » du système national de planification.

Le rôle de l'Etat sera prioritaire dans les activités qui, soit exigent d'importants capitaux, comme l'exploitation des ressources énergétiques et minières, soit constituent des secteurs de base : communications, électricité, secteur financier, défense nationale.

L'autogestion et le système coopératif sont les modèles de prédilection de l'APRA car ils « *démocratisent les relations dans l'entreprise, l'intérêt du travailleur l'emportant sur celui du capital* ». Néanmoins, le pluralisme économique sera respecté. L'activité du secteur privé, national ou étranger, « *sera garantie* ».

Relancer la production

Pour obtenir les ressources nécessaires à la relance de l'économie, l'APRA envisage de contrôler la commercialisation des produits d'exportation traditionnels et de renforcer le secteur d'exportation non traditionnel grâce à des crédits et des exonérations fiscales.

Les entreprises transnationales, essentiellement minières et pétrolières, ont rapatrié 450 millions de dollars de bénéfices au cours des dernières années, à titre d'exonérations fiscales. Celles-ci doivent être « reconsidérées ». Une réforme doit permettre de pénaliser la consommation des produits de luxe. En revanche, il faut soutenir les prix d'une dizaine de produits de base.

Ce plan, qui propose une relance de la production plutôt que la lutte contre l'inflation, prend le contre-pied des recommandations du FMI, qui « *imposent des recettes socialement explosives* ».

M. Alan Garcia a déclaré qu'il renégocierait la dette directement avec les créanciers. Il s'agit d'obtenir un moratoire minimum de deux ans, et de rééchelonner les remboursements de façon que ceux-ci ne représentent jamais plus de 20 % de la valeur des exportations.

NICOLE BONNET.

Des bananes nicaraguayennes pour les Européens

(De notre correspondant.)

Bruxelles. – Un premier chargement de bananes nicaraguayennes a été débarqué cette semaine dans le port de Gand et va être offert, dans les jours à venir, aux consommateurs européens. Ces quelque trente-cinq mille caisses de bananes étaient destinées au marché américain jusqu'à ce que l'administration Reagan décide de rompre ses relations économiques avec Managua.

L'arrivée de ces bananes a donc donné lieu à une manifestation. Le ministre nicaraguayen du commerce extérieur a souligné par sa présence à Gand l'importance que son pays attache à une telle initiative commerciale.

Sans éprouver une grande sympathie envers la politique de Washington en Amérique centrale, les autorités belges ne tiennent absolument pas à se voir attribuer le rôle de « *briseur d'embargo* ». Aussi souligne-t-on que les ports belges ont toujours été ouverts, sans aucun problème, aux exportations du Nicaragua. L'arrivage des bananes à Gand a d'ailleurs été organisé par une firme ouest-allemande qui entend distribuer sa cargaison sur le marché européen.

Le Nicaragua devrait s'efforcer de détourner en direction de l'Europe d'autres marchandises, du café, des fruits de mer et des légumes. Parallèlement, les autorités de Managua laissent entendre qu'elles ont l'intention d'accroître en Europe leurs propres achats de machines, de pièces de rechange et de produits chimiques qu'elles ne peuvent plus acquérir aux Etats-Unis.

J. W.

MODE

Pas cher pour hommes

Une trentaine de sénateurs et de grands commis de l'Etat n'hésitent pas à traverser Paris pour s'habiller à prix minimes. En général 50 % de moins que partout ailleurs. Il s'agit de dégriffés de grandes marques ou d'importation dont la coupe et la qualité défient toute concurrence. Un travail vraiment sérieux qui met toutes les chemises de marque à 130 F, les cravates de soie de 50 F à 80 F et les prestigieux costumes entre 600 F et 900 F, les ceintures en cuir Saint-Laurent à 100 F.

Le choix est gigantesque. Sur 600 m² de stock et 250 m² de surface de vente, sont offerts en permanence environ 10 000 costumes et 4 000 pantalons, des vêtements de cuir, des imperméables et des tricots dont on a soigneusement découpé les étiquettes pour rester dans l'anonymat.

L'affaire s'adresse à 90 % aux hommes, les femmes n'ayant droit qu'à une petite section du magasin. Clients fidèles : les acteurs J.-P. Marielle, Jean Carmet, Michel Galabru, Pierre Dons et Henri Tisot. Gratuites, les retouches se font sur place dans un atelier spécialisé.

■ HOME' SOLD : 102, boulevard Voltaire, 75011 (métro Voltaire ou Saint-Ambroise). Tél. : 700-53-54. Du mardi au samedi, 9 h 30-13 heures et 14 h 30-19 heures.







DIPLOMATIE

LA CONTROVERSE SUR L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE ET LE PROJET EURÊKA

Les négociations soviéto-américaines sur les armements reprennent ce jeudi 30 mai à Genève pour une nouvelle phase de deux mois. Mais cette deuxième phase s'annonce tout aussi infructueuse que la première, qui s'était étendue du 12 mars au 23 avril. S'adressant à la presse à son arrivée à Genève, mercredi 29 mai, M. Victor Karpov, chef de la délégation soviétique, a réaffirmé que les Américains doivent abandonner leur initiative de défense stratégique (IDS) si l'on veut voir aboutir les négociations. La poursuite de ce programme, a-t-il dit, signifie *« une diminution marquée des chances d'arriver à un accord »*, alors que son abandon *« ouvrirait la voie à des réductions radicales des armements nucléaires »*.

On sait que, pour les Etats-Unis, les blocages constatés dans un des trois forums de négociation (armes spatiales, arsenaux stratégiques à longue portée et armements intermédiaires) ne doivent pas empêcher des progrès dans un autre, alors que pour l'URSSS, qui ne cache pas son intention de répondre à l'IDS par un accroissement de son arsenal offensif, les négociations ne peuvent avancer dans aucun domaine si un progrès n'est pas accompli dans celui des armes spatiales.

Les récents visiteurs de M. Gorbatchev à Moscou, MM. Willy Brandt et Craxi, ont plaidé sur ce point des thèses différentes. Tandis que le président du SPD ouest-allemand rejoignait la thèse soviétique sur l'« interdépendance » des trois forums de négociation et demandait qu'on en revienne à l'accord Shultz-Gromyko conclu sur ce point en janvier dernier, le chef du gouvernement italien s'est fait l'avocat d'une approche *« à différentes vitesses »* des négociations, afin de permettre un progrès sur les chapitres les plus prometteurs, au lieu de persister à traiter ensemble les trois thèmes.

D'autre part, le général Tchervov, porte-parole habituel de l'état-major soviétique, révèle, dans un entretien publié jeudi 30 mai par le journal ouest-allemand *Frankfurter Rundschau*, que l'URSS a commencé à la fin des années 70 à construire un système d'armements antisatellites et l'a testé avec succès, mais qu'elle a interrompu les recherches et les essais en 1982. Le général Tchervov affirme cependant que ce système antisatellites s'appuyait sur des missiles lancés du sol, et rejette comme *« fantaisistes et stupides »* les affirmations américaines selon lesquelles il s'agirait de *« satellites tueurs »* placés en orbite. Moscou, affirme-t-il encore, reprendra ses essais si les Etats-Unis poursuivent la mise au point d'armements antisatellites à l'aide de missiles lancés d'un avion F-15, comme le Pentagone en a l'intention.

RECEVANT M. CRAXI

M. Gorbatchev réitère les propositions d'Andropov sur la réduction du nombre des SS-20

De notre correspondant

Moscou. — M. Gorbatchev a réitéré, mercredi 29 mai, l'offre faite par Andropov en décembre 1982 d'abaisser le nombre des SS-20 au niveau des forces françaises et britanniques. *« En ce qui concerne nos missiles à moyenne portée dans la zone européenne, nous n'en aurions pas un iota de plus que les Français et les Britanniques, que l'on calcule en vecteurs ou en ogives »*, a dit le secrétaire général au cours d'un dîner offert au Kremlin en l'honneur du président du conseil italien, M. Bettino Craxi. Ce dernier lui a fait partiellement écho en s'éloignant de la ligne de l'OTAN, hostile à la prise en compte des armes nucléaires de Paris et de Londres : *« Les missiles français et britanniques ne se trouvent pas sur la Lune »*, a constaté M. Craxi, qui n'a pas voulu en dire plus.

M. Gorbatchev a précisé un point qui n'avait été concédé par Andropov qu'en août 1983 : *« Nous sommes prêts à détruire les missiles ayant fait l'objet de réduction, sans les transférer où que ce soit »*, a-t-il affirmé. Moscou est enfin disposé, comme il l'avait déjà annoncé, à *« arrêter le déploiement des SS-20 dans les régions orientales de l'URSS si la situation stratégique en Asie ne change pas sensiblement »*, a-t-il dit.

Le secrétaire général a donc occupé le terrain à la veille de la reprise, ce jeudi 30 mai, à Genève, des négociations américano-soviétiques. Mais les perspectives de cette négociation ne sont guère favorables. *« L'Union soviétique est prête à chercher de façon constructive des solutions mutuellement acceptables. Malheureusement, pour le moment, nous ne constatons pas pareille détermination de la part de notre partenaire à ces pourparlers »*, a dit M. Gorbatchev. Le calendrier des visites de responsables occidentaux à Moscou a, en tout cas, admirablement servi le Kremlin. M. Willy Brandt en début de semaine, et, dans une moindre mesure M. Craxi, mercredi, ont en effet apporté de l'eau au moulin de M. Gorbatchev, qui ne cesse de dénoncer comme un obstacle insurmontable à Genève la volonté américaine d'aller de l'avant dans les recherches sur les armes spatiales.

Une prochaine démarche du COMECON en direction de la CEE

Le président du conseil italien qui, outre le dîner au Kremlin, a passé mercredi près de quatre heures avec M. Gorbatchev, est plus nuancé que le président du SPD allemand, mais il a lui aussi estimé que les préoccupations soviétiques étaient *« légitimes »*. M. Gorbatchev, qui avait reçu très longuement, lundi, M. Willy Brandt, se montre décidément soucieux de faire passer son message aux Européens de l'Ouest, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition.

M. Gorbatchev n'a fait aucune allusion devant M. Craxi au déploiement à Comiso, en Sicile, des missiles de croisière de l'OTAN. Il n'y a pas si longtemps, M. Gromyko avait aimablement averti le ministre italien des affaires étrangères que son pays risquait une catastrophe autrement plus grave que l'éruption du Vésuve en acceptant ces missiles. L'heure n'était visiblement pas, mercredi, aux menaces mais à la séduction.

Un homme « concret et passionné »

Enfin, M. Gorbatchev a déclaré à M. Craxi, qui assure actuellement la présidence du conseil européen, qu'il *« était temps d'organiser des relations économiques mutuellement avantageuses entre le COMECON et la CEE »*. Le dirigeant soviétique est même allé jusqu'à suggérer un dialogue politique entre les deux organisations, puisqu'il a ajouté : *« Dans la mesure où les pays de la CEE agissent comme une entité politique, nous sommes prêts à chercher également avec elle un langage commun sur les problèmes internationaux. »*

M. Craxi a indiqué, pour sa part, mercredi, que les pays du COMECON *« élaboraient actuellement »* un document qui serait une sorte de *« déclaration de principe »* fixant les rapports entre les deux organisations. Ce texte serait remis par l'ambassadeur de Pologne (Varsovie préside actuellement le COMECON) à la commission de Bruxelles, *« peut-être dès avant le sommet européen de Milan »*, les 29 et 30 juin prochain. M. Craxi avait été informé de ce projet, mardi, lors d'une courte escale à Varsovie, au cours de laquelle il a rencontré le général Jaruzelski.

M. Craxi a décrit M. Gorbatchev comme un homme *« concret et passionné qui parle avec chaleur »* et qui n'est définitivement *« pas un colin froid »*. Le président du conseil italien s'est enhardi jusqu'à demander au secrétaire général ce qu'il pensait du portrait, d'ailleurs plutôt favorable, brossé de lui récemment dans *L'Unita* par un ancien communiste tchèque, Zdenek Mlynar.

Ce dernier avait été le condisciple du jeune Gorbatchev à l'université de Moscou, au début des années 50. Le secrétaire général se souvenait fort bien de l'intéressé, mais il ne semblait guère content d'être apprécié par un ancien eu « printemps de Prague », qui vit actuellement en exil en Autriche. *« Cela peut prêter à controverse »*, a-t-il remarqué. Zdenek Mlynar avait rapporté des propos hostiles à Staline que lui aurait tenus l'étudiant Gorbatchev un an avant la mort du dictateur...

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *M. Léotard (PR) demande la dénonciation des accords d'Helsinki.* — M. François Léotard, secrétaire général du PR, a demandé, mercredi soir 29 mai à Sélestat (Bas-Rhin), que la France dénonce les accords d'Helsinki qui ont toujours été, selon lui, considérés comme un *« chiffon de papier »* par l'URSS. Cette dénonciation, a-t-il expliqué, serait *« la meilleure manifestation »* d'une attitude de *« fermeté face au cynisme intolérable de la plus grande société totalitaire du monde »*.

RFA

DANS UNE LETTRE A M. KOHL

L'ancien chancelier Schmidt juge « sans précédent et profondément désolant » le désaccord franco-allemand

De notre correspondant

Bonn. — Au moment où le chancelier Kohl évoque, ce jeudi 30 mai en conseil des ministres, les entretiens qu'il vient d'avoir à Constance avec M. Mitterrand, la controverse sur une éventuelle participation de Bonn au programme de défense spatiale du président Reagan s'amplifie en Allemagne fédérale.

Cherchant à réduire la portée des appréciations pessimistes portées sur cette rencontre, le porte-parole adjoint du gouvernement, M. Südhof, a minimisé mercredi les divergences qui opposent Paris et Bonn sur l'initiative de défense stratégique américaine (IDS). Il a assuré que les entretiens avaient essentiellement porté sur la coopération technologique européenne et la réforme des institutions communautaires, et a réaffirmé que l'Allemagne fédérale était prête à participer au programme Eurêka proposé par la France. Le responsable du groupe parlementaire chrétien-démocrate pour les questions de recherche, M. Christian Lenzer, a estimé de son côté qu'Eurêka pourrait donner une impulsion importante à la recherche européenne.

Contredisant la version officielle selon laquelle les deux questions sont séparées, il a exprimé le souhait qu'Eurêka puisse servir de cadre à une contribution européenne au programme américain sur le modèle de la coopération existant déjà dans le domaine spatial avec le projet Colombus. Favorable à un élargissement des projets spatiaux européens, et notamment au développement de la mini-navette Hermes et du satellite d'observation militaire proposé par la France, M. Lenzer a réaffirmé qu'une coopération confiante avec les Etats-Unis reste plus que jamais à l'ordre du jour.

Telle n'est pas la conception de l'ex-chancelier Schmidt, qui, dans une lettre adressée la semaine dernière à M. Kohl et aux présidents de tous les partis politiques, estime que ce serait une erreur pour la RFA d'éparpiller ses moyens. Doutant que les Américains envisagent une véritable coopération avec les Européens en matière de technologie, M. Schmidt souligne que les programmes de recherche des deux superpuissances en matière de défense spatiale ne datent pas d'aujourd'hui et que le débat lancé sur l'IDS, largement artificiel, risque surtout de *« créer une émotion abusive »*. *« Une participation isolée de la seule République fédérale d'Allemagne aux recherches américaines menacerait la cohésion des partenaires européens de l'alliance atlantique, surtout si Bonn se voyait obligé de porter la coresponsabilité de toutes les déclarations américaines et ne pouvait rien faire pour s'en préserver »*, écrit-il. Estimant que de *« belles paroles »* ne sauraient remplacer une véritable coopération, M. Schmidt qualifie les divergences apparues récemment entre la France et l'Allemagne d'*« événement sans précédent, et profondément désolant »*. Pour l'ancien chancelier, la RFA doit se montrer prête au compromis et à des sacrifices financiers afin de maintenir entre les deux pays une relation étroite, à laquelle il attribue *« une importance tout à fait particulière »*.

Malgré la demi-retraite politique qu'il s'était imposée après avoir été marginalisé par son propre parti, M. Schmidt reste de loin le personnage politique le plus populaire de RFA. Compte tenu de la confusion qui règne à Bonn sur le sujet, sa prise de position ne peut être ignorée du gouvernement. Elle rejoint d'ailleurs celle du ministre des affaires étrangères, M. Genscher, ainsi que, au moins partiellement, celle de son parti, qui s'est fait le défenseur de la coopération avec la France en matière de technologie. Et, contrairement au reste du SPD, M. Schmidt, qui a été l'un des principaux responsables de la décision de l'OTAN de déployer des missiles américains à moyenne portée en RFA, ne saurait être accusé d'antiaméricanisme.

La « guerre des étoiles » du président Reagan est en train de reconstituer *de facto* une alliance entre le centre et la gauche allemande, et celle-ci constitue, à terme, un danger pour la coalition gouvernementale, comme le soulignait récemment en privé un dirigeant libéral. D'un côté, M. Kohl doit prouver que ses bonnes relations avec M. Mitterrand existent toujours, et, de l'autre, chercher tous les moyens de concilier Eurêka et l'IDS pour donner des gages à la droite de son parti. La vive réaction du porte-parole du gouvernement aux commentaires de la presse internationale, notamment française, sur les résultats de la rencontre de mardi, traduit la difficulté de la tâche. On dément avec énergie tout conflit majeur entre Paris et Bonn, sans pouvoir cependant donner la moindre indication concrète de la ligne sur laquelle pourrait s'opérer le rapprochement.

HENRI DE BRESSON.

● *M. Mitterrand à l'UNESCO.* — Le chef de l'Etat a manifesté l'intérêt que la France porte à l'UNESCO, secouée après le départ des Américains par la plus grave crise de son existence, en assistant, mercredi 29 mai, à une réception offerte par Mme Gisèle Halimi, représentante de la France auprès de l'Organisation, en l'honneur des membres du Conseil exécutif.

Accompagné de M. Dumas, ministre des relations extérieures, le chef de l'Etat a pu rencontrer la plupart des cinquante représentants du Conseil exécutif, qui tient, depuis le 9 mai et jusqu'au 21 juin à Paris, sa cent vingtième session. Cette instance s'efforce de dégager les diverses réformes qui pourraient faire redémarrer l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

ASIE

Inde

MESURES DE SÉCURITÉ EXCEPTIONNELLES AU PENDJAB POUR LA « SEMAINE D'ACTION » DES SIKHS

New-Delhi *(AFP)*. — Les forces de sécurité indiennes ont reçu l'ordre de tirer sur toute personne qui se trouverait entre le crépuscule et l'aube dans un rayon de 500 mètres à proximité de la frontière indo-pakistanaise, a annoncé, mercredi 29 mai, l'agence indienne de presse PTI. Cette mesure, qui doit rester en application sept jours, est destinée à faire face à d'éventuelles infiltrations de militants sikhs à partir du Pakistan à l'occasion de la semaine d'action — baptisée « semaine du génocide » — à laquelle a appelé le parti sikh Akali Dal, a-t-on ajouté de même source. Cette semaine est destinée à célébrer le premier anniversaire de l'assaut donné par l'armée du Temple d'or d'Amritsar, haut lieu de la religion sikh, au cours duquel au moins six cent cinquante personnes avaient été tuées.

En outre, les mesures de sécurité ont été considérablement renforcées dans l'Etat du Pendjab (nord-ouest) à l'approche de cette semaine qui doit commencer samedi 1er juin. Près de la moitié des forces paramilitaires indiennes ont été déployées dans cet Etat, à majorité sikh, a rapporté le journal *The Tribune*, publié à Chandigarh, capitale du Pendjab.

Bangladesh

LES CONSÉQUENCES DU CYCLONE

Les autorités s'inquiètent des risques d'épidémies

La situation sanitaire dans les régions frappées par le cyclone et l'onde de tempête est devenue très préoccupante. Le manque général d'eau potable et la présence de nombreux cadavres en décomposition augmentent les risques d'épidémies (choléra, maladies intestinales, typhoïde). Dans l'immédiat, cependant, les mesures préventives prises par les autorités ont été jugées *« suffisantes pour garder le contrôle de la situation »*.

D'autre part, les secours envoyés sur place sont insuffisants et mal adaptés. Les survivants manquent de récipients pour préparer leur nourriture, de tablettes pour purifier l'eau, d'allumettes et d'antibiotiques.

Selon les estimations officielles, 250 000 personnes ont *« tout perdu »*, 20 000 habitations ont été balayées, et 140 000 têtes de bétail ont péri.

La menace d'un second cyclone (*le Monde* du 30 mai) semblait se dissiper jeudi, selon le Bureau de la météorologie de Dhaka. En revanche, un autre cyclone pourrait s'abattre sur l'Etat de Gujerat (nord-ouest de l'Inde), selon les services météorologiques de Bombay. L'état d'alerte a été proclamé dans les régions visées.

Enfin, la France a débloqué un fonds de 500 000 F au titre d'une *« aide de première urgence aux sinistrés du typhon qui vient de ravager le Bangladesh »*, a annoncé, mercredi, à l'Assemblée nationale, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures. M. Baylet a précisé qu'un bâtiment de la marine nationale qui croisait actuellement dans la région serait en mesure de livrer au Bangladesh des denrées alimentaires riches en protéines, tandis qu'un autre navire français doit arriver prochainement à Chittagong, port situé à proximité des régions sinistrées, porteur de 14 000 tonnes de céréales. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

Corée du Sud

ACCORD AVEC PYONGYANG SUR DES ÉCHANGES DE VISITES ENTRE FAMILLES SÉPARÉES

Séoul *(Reuter)*. — La Corée du Sud et la Corée du Nord sont parvenues, mercredi 29 mai, à un accord sur des échanges de visites entre les membres de familles séparées depuis la guerre dans la péninsule entre 1950 et 1953. A l'issue des négociations placées sous l'égide de la Croix-Rouge (*le Monde* du 30 mai), les chefs des deux délégations ont fait état de progrès malgré les doutes encore exprimés par les Sud-Coréens sur les intentions de Pyongyang.

« La rencontre a été fructueuse et chaque délégation connaît maintenant mieux les positions de l'autre », a déclaré le délégué nord-coréen. Séoul a, de son côté, donné une suite favorable à la demande nord-coréenne d'échanges de groupes folkloriques à condition que ceux-ci soient accompagnés de membres des familles séparées. Les deux parties ont décidé de se rencontrer à nouveau à Pyongyang le 27 août.

Ouganda

La guérilla s'étend dans l'ouest du pays

Nairobi. — L'armée nationale de résistance (NRA) est sortie de son bastion du Luwero, au nord de Kampala, pour étendre la guérilla dans l'ouest du pays, autour de Fort-Portal. Dans un récent communiqué publié à Nairobi, M. Yoweri Musuweni, son chef, précise que *« l'ouverture de ce nouveau front a été rendue possible par l'augmentation du nombre des unités combattantes et des armes prises à l'ennemi »*. Il annonce, en outre, son intention d'étendre, *« au moment opportun »*, les activités de la rébellion dans le nord et l'est de l'Ouganda. *« 1985 verra des développements décisifs dans la guerre engagée contre le gouvernement de Milton Obote »*, souligne-t-il.

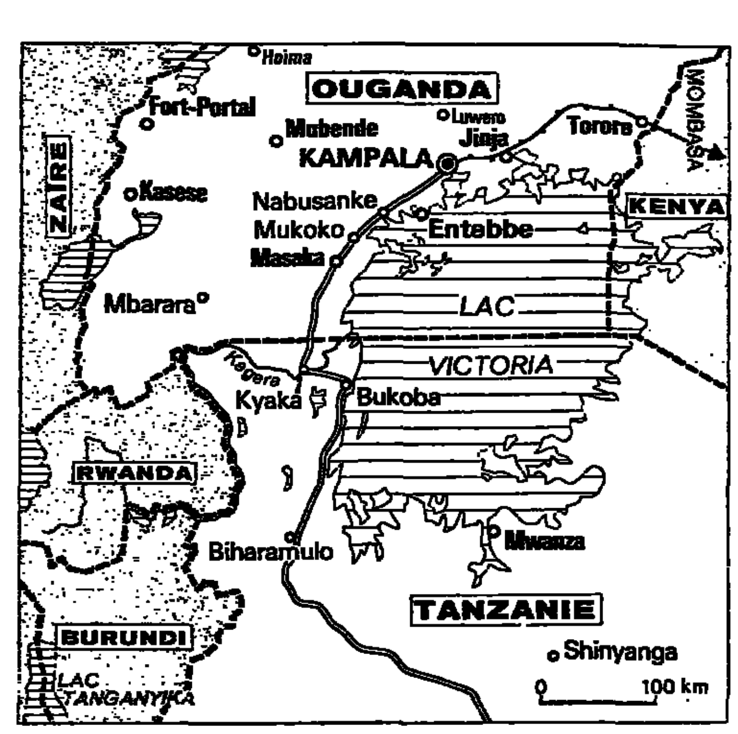
Quelques milliers de guérilleros ont pris position, depuis plusieurs semaines, en pays Toro, dans les districts de Kasese et de Kabalore, à proximité de la frontière zaïroise, où ils harcèlent les forces gouvernementales. Selon l'hebdomadaire *Munnansi*, proche du Parti démocratique (DP), la principale formation de l'opposition, des centaines de membres des Jeunesses du Congrès du peuple ougandais (UPC), le parti au pouvoir, auraient été dépêchés en armes sur les lieux pour prêter main-forte aux troupes régulières.

L'insécurité et les violences qui l'accompagnent ont désorganisé la vie dans cette région, où beaucoup d'écoles et de marchés ont été fermés, tandis que les transports publics connaissent une situation chaotique. L'organe du DP indique même qu'une vague de réfugiés, soucieux d'échapper à la répression aveugle conduite par les forces de l'ordre, est arrivée dans la capitale. Selon l'hebdomadaire, cette panique aurait gagné le pays Ankole, voisin de cette zone troublée, fief du très redouté Cris Rwakasiisi, ministre d'Etat, responsable des questions de sécurité : *« Mbarara est en train de devenir une ville fantôme. Ses habitants cherchent à se mettre à l'abri*

De notre correspondant en Afrique orientale

à Kampala et à Kigali, au Rwanda. »

Il ne semble pas, pour autant, que l'armée ait réussi à bouter les *« bandits »* hors de leur bastion du Luwero. Fin avril, près de Bombo, les



dissidents ont accroché les forces régulières et, à la même époque, sur la route Kampala-Hoima, ils leur ont tendu une embuscade. L'hebdomadaire pro-gouvernemental *Uganda Review* a récemment assuré que *« selon des sources dignes de foi, Musuweni a fui le pays pour de bon »* et aurait demandé l'asile politique aux Etats-Unis. Rien n'indique que le patron de la NRA, dont la présence en Suède a été confirmée, soit sur le chemin de l'exil. Des observateurs ont, en tout cas, remarqué que son séjour à Stockholm a coïncidé — pur hasard ? — avec celui de M. Julius Nyerere, le chef de l'Etat tanzanien, qui, justement, facilita le retour au pouvoir de M. Obote.

Contrairement à ce que se plaît a affirmer M. Obote, le retour à la normale est loin d'être une réalité, alors que la situation économique continue de se dégrader. A la mi-mai, dans la capitale, M. John Luwuliza Kirunda, ministre de l'intérieur, a échappé à un attentat à la grenade revendiqué par une obscure organisation, la *Federal Democratic Army*. Les arrestations et les détentions arbitraires, les massacres d'innocents, la destruction de leurs maisons et le vol de leurs biens sont toujours de pratique courante.

Cinq camps de détention

Selon Amnesty Internationl, depuis le début de l'année, cinq camps de détention ont été créés par les services de renseignements militaires, à proximité du Luwero, où sont rassemblés les prisonniers politiques originaires des différentes régions du pays. Début avril, dans son homélie de Pâques, le cardinal Emmanuel Nsubuga, archevêque de Kampala, a souhaité que *« Jésus puisse visiter la prison de Luzira et les casernes de Mbuya et de Makindyie, ainsi que les autres lieux de détention, afin d'attendrir le cœur des geôliers... »*

M. Obote et les siens réussiront-ils à assainir la situation avant les élections législatives prévues d'ici à la fin de l'année ? A l'approche de cette consultation, les esprits paraissent, au contraire, s'échauffer, d'abord au sein même de l'UPC où des conflits de générations et de personnalités commencent à se faire jour, puis entre le pouvoir et l'opposition. M. Paul Semogerere, le président du DP, a déjà averti que si le scrutin à venir était truqué, comme l'avait été celui de décembre 1980, *« Il y aura une résistance de plus grande envergure que celle conduite actuellement par Musuweni. Ce sera une guerre pour la défense de nos droits humains élémentaires. »* Il a, d'autre part, invité ses partisans à dresser, dans un *« livre rouge »*, la liste de *« tous ceux qui font obstacle au rétablissement de la démocratie »*.

On s'est aussitôt ému, dans les cercles gouvernementaux, du lancement de cette *« chasse aux sorcières »*. M. David Anyoti, ministre de l'information, a menacé de rendre publics des enregistrements prouvant que M. Semogerere fut un chaud partisan d'Idi Amin Dada. Pour sa part, M. Obote a évoqué la possibilité de *« restreindre la liberté »* du chef de l'opposition si celui-ci continuait a entretenir par ses propos un climat de violence. Il s'est récemment étonné du fait que le monde occidental refuse de voir la réalité en face, qu'il accorde ses faveurs au DP alors que celui-ci *« n'a jamais eu la majorité en Ouganda et ne l'aura jamais... »*.

JACQUES DE BARRIN.



LA RENCONTRE AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE SUR L'AFRIQUE AUSTRALE

La politique de Pretoria affaiblit la position de Washington

MM. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines, et Vladillen Vasev, haut fonctionnaire soviétique spécialiste de ces questions, se rencontrent ce jeudi 30 mai, à Paris, afin d'évoquer le situation en Afrique australe. Cet entretien, annoncé à Washington par M. Richard Burt, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, a lieu à la demande de la partie américaine. Il sera suivi, au mois de juin, à une date et en un lieu non encore précisés, d'entretiens similaires à propos de l'Afghanistan.

Ce type de discussions, a souligné M. Burt, est destiné à « *réduire le risque de mauvais calculs* » de part et d'autre et à « *élargir la base du dialogue* » entre les deux super-puissances.

La rencontre américano-soviétique à propos de la situation en Afrique australe a lieu alors que les chances d'arriver à un règlement des conflits de cette région n'ont jamais été aussi minces, qu'il s'agisse de l'Angola, du Mozambique ou de la Namibie. A chaque fois, l'Afrique du Sud fait figure d'accusée. Vis-à-vis de Luanda, Pretoria avait paru marquer un point, le 17 avril dernier, en annonçant le retrait de ses troupes du territoire angolais. M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, avait parlé de *« progrès important »* et M. « Pik » Botha, le ministre sud-africain des affaires étrangères, vantait la volonté de son gouvernement de réamorcer le processus de paix. Les Angolais, pour leur part, avaient émis des réserves, que la suite des événements ont justifiées.

Pretoria a en effet finalement reconnu qu'un commando de soldats sud-africains a bien été intercepté par les forces angolaises, le 22 mai, dans l'enclave de Cabinda, dans le nord de l'Angola. On voit mal, dès lors, quel crédit accorder à la volonté affichée par Pretoria de parvenir à une solution négociée du conflit.

Selon l'agence de presse angolaise ANGOP, le soldat sud-africain fait prisonnier par les Angolais (deux autres ont été tués) aurait reconnu que son commando avait effectivement reçu pour mission de détruire les installations prétrolières de la compagnie américaine Cabinda Gulf Oil. Ce prisonnier, le capitaine Winan Petrus Du Toit, aurait également indiqué que son groupe n'était pas à la recherche d'éléments de la SWAPO (organisation nationaliste namibienne) ou de l'ANC (Congrès national africain), contrairement aux allégations de Pretoria.

Les autorités de Luanda ont immédiatement exploité leur avantage en affirmant que Pretoria *« essayait de placer un nouvel obstacle entre l'Angola et les Etats-Unis »*. Si la version des autorités angolaises est exacte, le gouvernement sud-africain, qui a impérativement besoin du soutien de Washington (le seul, ou presque, qui lui reste), aura bien du mal à justifier une action de sabotage d'installations américaines. Si le doute subsiste, le fiasco que constitue cette opération militaire aura, de toute façon, des conséquences fâcheuses. Entre les deux capitales, Pretoria et Luanda, les relations risquent maintenant de redevenir aussi mauvaises qu'avant les accords de Lusaka, en février 1984. Luanda, en effet, n'a plus guère de raison de se fier à la « parole » sud-africaine et a beau jeu d'affirmer que le maintien des troupes cubaines sur son territoire est rendu indispensable par les actions « sauvages » de l'armée sud-africaine ; ne serait-ce que pour protéger les installations pétrolières américaines...

L'inventaire des désaccords ?

Une telle décision aurait, d'autre part, des conséquences directes sur la situation en Namibie, dans la mesure où Washington estime que l'application de la résolution 435 des Nations unies, qui prévoit notamment le retrait des troupes cubaines, est la seule voie possible. Les Américains, comme d'ailleurs la plupart des nations occidentales, ont vivement dénoncé la mise en place d'une Assemblée législative et d'un gouvernement intérimaires en Namibie. Sur place, la SWAPO continue d'être niée par Pretoria et poursuit, de son côté, une lutte armée. Il semble, en outre, que l'organisation namibienne reconstitue des bases dans le sud de l'Angola, ce qui constituerait cette fois un prétexte tout trouvé pour Pretoria pour réintervenir officiellement en Angola.

Pour les Etats-Unis, l'aveu sud-africain est embarrassant à plus d'un titre. La politique des *« petits pas »* ou dite d'*« engagement constructif »* poursuivie par l'administration américaine et notamment par M. Crocker — qui consiste à maintenir des liens étroits avec Pretoria dans l'espoir d'obtenir des changements à l'intérieur du régime de l'apartheid et d'amener le gouvernement sud-africain à composer avec ses voisins — vient de subir un échec sévère. Le président Reagan aura bien du mal à justifier la poursuite de cette logique face aux partisans de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, qui sont de plus en plus nombreux, notamment au Congrès. D'autant plus que le bilan des émeutes qui se déroulent dans les cités noires sud-africaines s'alourdit et que le gouvernement de Pretoria ne semble répondre à cette situation que par une répression accrue.

Reste le Mozambique, où l'espoir suscité par la signature de l'accord de Nkomati, le 16 mars dernier, est aujourd'hui bien retombé. Le gouvernement sud-africain a admis récemment que ce pacte de non-agression n'était pas respecté, la RNM (Résistance nationale du Mozambique) continuant à recevoir de l'aide, à partir du territoire sud-africain, pour lancer des attaques contre le gouvernement de Maputo. Celui-ci, qui a effectivement mis fin aux activités de l'ANC sur son territoire, a toutes les raisons de penser qu'il a passé un marché de dupes. D'autant plus que la RNM semble remporter sur le terrain d'importants succès et qu'elle se trouve aujourd'hui aux portes de Maputo.

Les dirigeants de Luanda ont, d'autre part, toutes les raisons de ne pas renoncer au maintien des troupes cubaines sur leur territoire, et donc à leurs relations privilégiées avec l'Union soviétique, en regardant la manière dont leur voisin mozambicain s'est fait « gruger » par l'Afrique du Sud...

Dans ces conditions, on voit mal ce que vont pouvoir se dire MM. Chester Crocker (dont la position est incontestablement affaiblie par le « fiasco » de Cabinda) et M. Vasev. Sauf à faire l'inventaire de leurs désaccords.

LAURENT ZECCHINI.

politique

LE DÉBAT SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Pisani : l'indépendance doit garantir les droits de toutes les ethnies

De quel camp allait partir la première désobéissance aux consignes manifestement données des deux côtés : ni chahut ni provocation ? L'Assemblée nationale a ainsi hésité tout au long de la première journée, *le mercredi 29 mai, de la discussion du pro*jet de loi sur la Nouvelle-Calédonie. M. Edgard Pisani, malgré, ou à cause de son passé d'ancien ministre du général de Gaulle, donne de l'urticaire au RPR. Mais les néo-gaullistes ne voulaient pas trop le montrer. Ceux qui un instant se laissèrent emporter *par la passion furent rapidement rappelés à la rai*son.

Les députés chiraquiens avaient aussi clairement fait savoir qu'il ne faudrait pas les provoquer. Et comme certains députés socialistes semblaient ne pas avoir compris et chahutaient M. Pierre Messmer, l'ancien premier ministre se fit menaçant : « Attention, je pourrais être méchant avec les ministres présents ! » Le message fut entendu, au moins pour le reste de la journée.

M. Pisani n'ignorait rien de ce *modus vivendi* tacite. Il connaissait aussi sa mission : faire voter le projet gouvernemental en évitant les incidents. Il s'était fixé un objectif : montrer que l'on pouvait débattre de la Nouvelle-Calédonie sereinement, en espérant que, si Paris donnait l'exemple, Nouméa suivrait. S'il laissa entendre lui aussi qu'il saurait frapper fort, il se garda des grandes envolées lyriques, des vastes fresques, des coups du gueule dont il est parfois friand. Le haut-commissaire avait laissé la place au ministre pour présenter calmement le dossier calédonien, pour le mettre à plat. Les piques à ses adversaires n'étaient pas toutes limées, mais elles étaient enrobées dans des remarques qui pouvaient les satisfaire.

Il était loin l'orateur passionné du 22 mai 1968, quand, lors de sa dernière intervention à la tribune du Palais-Bourbon, le député Pisani, membre de la majorité d'alors, avait annoncé qu'il voterait la censure du gouvernement de Georges Pompidou. A cette époque, il se voulait solitaire, refusant même les applaudissements des socialistes. Aujourd'hui, s'il ne les sollicite pas, il les entend manifestement avec plaisir.

Importance de l'enjeu ? Condition de la réussite ? Inhibition devant ses anciens « compagnons », qui guettaient le moindre faux-pas ? Toujours est-il que le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie a paru terne. Mais il avait respecté la règle du jeu. M. Messmer ne la transgressa pas non plus. Quelle que soit l'envie qu'il en avait, il limita ses attaques contre M. Pisani. M. François d'Aubert, le député UDF de la Mayenne, démontrant une fois de plus qu'il n'entendait laisser à personne le soin de brider sa liberté de manœuvre, se livra à une série de critiques personnelles, sans retenue et sans nuances comme à son habitude, contre l'ancien haut-commissaire à Nouméa. Ni les députés socialistes ni le ministre ne se laissèrent entraîner sur ce terrain. A ce petit jeu, où chacun semble dire à l'autre : « Retiens-moi où je fais un malheur », nul n'entend « craquer » le premier.

THIERRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale a engagé, mercredi 29 mai, la discussion du projet de loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie.

Rapporteur de la commission des lois, dont il est aussi le président, M. Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort), explique que la commission s'est efforcée de dissiper *« les doutes »* que pouvait laisser subsister la rédaction initiale du projet tout en approuvant *« pleinement l'esprit »* du texte. Ainsi, il affirme que ces amendements proposés sur les compétences des régions et du territoire ne sont pas une remise en cause de la répartition prévue.

M. Louis Mermaz veut alors donner la parole au ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, mais, dans un rappel au règlement, M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) affirme que l'absence du premier ministre, qui avait signé le projet de loi, est *« lamentable »* et atteste que M. Fabius *« est plus soucieux de gérer sa carrière que d'assumer les responsabilités qui lui incombent au plus haut niveau »*.

Montant à la tribune, M. Edgard Pisani explique les raisons pour lesquelles, *« si souvent depuis vingt ans »*, le Parlement a dû se saisir du dossier calédonien. Il évoque *« le déséquilibre entre Nouméa et la brousse »*, la ville se développant non *« au détriment de la brousse, mais dans l'ignorance de ses besoins »*. Il affirme aussi que *« le territoire vit largement au-dessus de ses moyens »*, mais que *« l'effort financier de la France ne bénéficie pas également à tous les habitants »*. Il constate aussi, en analysant la composition de l'Assemblée territoriale et du gouvernement territorial, qu'une part *« considérable du pouvoir économique et du pouvoir politique est accaparée par une fraction de la population »*.

Puis le ministre justifie le concept d'indépendance-association : *« Il est inimaginable, impossible, inacceptable que l'on puisse ériger une indépendance sans prendre en considération, je dirai même sans prendre comme base, le caractère pluriethnique du peuplement calédonien. »* Il faut donc *« consacrer le droit des Mélanésiens sans nier le droit des non-Mélanésiens à demeurer sur un territoire* (...) *qui est leur propre territoire »*. Il explique que si un délai est prévu avant le référendum d'autodétermination, c'est pour que *« les ethnies calédoniennes reprennent l'habitude de travailler ensemble »*, la régionalisation devant être *« une sorte de convalescence et préparer de nouveaux responsables à assumer de nouvelles responsabilités »*.

Reconnaissant que le projet de découpage en quatre régions peut être critiqué, M. Pisani affirme que c'est la solution *« la plus sage »*. Mais il reconnaît que *« l'ambition de régionaliser* (...) *se heurtera à des obstacles tout à fait considérables »*. Il pense toutefois qu'il n'était pas possible de retirer plus de compétences au territoire *« qui n'est pas seulement le congrès, mais aussi le haut commissaire »*.

Justifiant que le pouvoir exécutif soit rendu au haut commissaire, M. Pisani affirme que l'autonomie *« ne favorise pas le développement du milieu mélanésien, mais celui de l'agglomération de Nouméa »*. Il ajoute que le projet permettra *« que soit installé un système de contrôle des médias qui mettra un terme à l'accaparement de l'information par une partie de l'opinion calédonienne »*. Enfin, il déclare qu'il croit que les élections se dérouleront normalement : *« Après des mois où la violence a prédominé, la Nouvelle-Calédonie évolue lentement mais sûrement vers une acceptation d'elle-même avec ses contradictions. »* Il conclut en soulignant : *« L'objectif de ce texte est de refaire du débat calédonien un débat politique démocratique où chacun a le droit de s'exprimer et où la majorité finira par l'emporter. »*

M. Messmer : « apartheid politique »

Défendant une exception d'irrecevabilité selon laquelle le projet serait contraire à la Constitution, M. Pierre Messmer (RPR, Moselle) affirme qu' *« aucun Calédonien n'avait trouvé la mort du fait d'un acte de maintien de l'ordre ou d'un affrontement politique de 1945 à 1982 »*. Mais il reconnaît que *« le problème complexe et difficile des rapports entre ethnies* (...) *n'avait pas trouvé de solution »*.

Parlant de M. Pisani, l'ancien premier ministre déclare : *« Instruits par l'expérience, nous savons que rien n'est possible en ce qui nous concerne avec un ministre qui se range délibérément parmi nos adversaires déclarés. »* Puis il annonce que si l'opposition est victorieuse en 1986, elle organisera *« dans les plus brefs délais un référendum demandant aux Calédoniens de choisir entre l'indépendance et le maintien dans la République, cette consultation ouvrant en tout cas la procédure d'abrogation de la loi dont nous discutons aujourd'hui »*.

S'il accepte la régionalisation, M. Messmer craint que son utilisation par les socialistes ne conduise à *« une sorte d'apartheid politique qui pourrait à la longue conduire à la partition »*. De plus, il conteste la sous-représentation de la région de Nouméa, qui, avec 59 % de la population, n'aura que dix-huit représentants sur quarante-trois au congrès. Pour lui, cela est contraire à *« l'égalité des électeurs »* dont le principe est inscrit dans la Constitution. Il annonce que ses *« amis »* participeront aux élections *« à la seule condition qu'elles soient honnêtes »*. L'ancien premier ministre critique durement *« le retour à l'administration directe »* par le haut commissaire, en affirmant que celui-ci disposera *« de plus de pouvoirs qu'aucun de ses prédécesseurs depuis août 1945 »*.

M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise) constate que M. Messmer n'a soulevé aucun problème d'inconstitutionnalité puisque le système électoral qu'il critique est semblable à celui prévu par le statut proposé par M. Lemoine, et que ce statut avait été jugé conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel. Il déclare aussi : *« Ce n'est nullement renier notre attachement à l'intégrité de notre pays que de reconnaître le principe du droit des territoires d'outre-mer à obtenir leur indépendance s'ils le désirent. Cela fait partie de notre patrimoine commun. »*

Profitant d'un rappel au règlement, M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) annonce que les députés communistes ne participeront pas au vote sur les questions de procédure. Aussi l'exception d'irrecevabilité est-elle repoussée par 286 voix (PS) contre 157 (RPR-UDF). Parmi les non-inscrits, MM. Olivier Stirn (Calvados), Pierre Gascher (ancien RPR, Sarthe) et Roch Pidjot (Nouvelle-Calédonie) ont voté comme les socialistes, et M. Jean Juventin (Polynésie française) s'est abstenu volontairement.

M. d'Aubert : « marxisme à la petite semaine »

Défendant une question préalable — dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer, — M. d'Aubert reconnaît *« la complexité de la situation calédonienne, le caractère pernicieux des slogans, la nécessité de canaliser des impératifs apparemment contradictoires* (...)*, et que, malgré les métissages, malgré les progrès, malgré l'effort de promotion, certaines ethnies sont défavorisées »*. Il affirme toutefois que, de 1976 à 1981, la politique du gouvernement voulait *« mettre la Calédonie en situation de faire un choix réel »* entre l'indépendance et le maintien dans la République. Mais il ajoute que cette politique *« n'a pas réglé tous les problèmes du territoire »*.

Le porte-parole de l'UDF se livre aussi à une sévère critique de l'action des socialistes, reprochant au gouvernement d'avoir *« laissé croire aux indépendantistes que leurs thèses les plus inadmissibles seraient acceptées »* et d'avoir *« donné aux autres communautés l'impression qu'elles étaient abandonnées »*. Il attaque M. Pisani, affirmant que celui-ci avait été *« un arbitre partial emprisonné dans ses préjugés anti-européens »*, l'accusant de *« marxisme à la petite semaine »*. Parlant du *« nécessaire »* retour à l'ordre public, M. d'Aubert explique qu'on ne le rétablira pas *« en disant à ceux qui le troublent qu'ils ont raison et aux victimes de ces troubles qu'elles ont tort »*. Il conclut en affirmant que le gouvernement veut *« se débarrasser »* du problème calédonien *« en accordant à la Nouvelle-Calédonie une indépendance hâtive et mal préparée »*.

Dans sa réponse, M. Alain Vivien (PS, Seine-et-Marne) accuse l'opposition de *« tenter d'ajourner la recherche d'une solution en Nouvelle-Calédonie »*. Puis, il explique que *« le courage de M. Pisani a évité l'enclenchement du cycle infernal des attentats et de la répression »*. Il ajoute que le concept d'indépendance-association *« s'inscrit dans le droit fil »* de la politique gaulliste concernant les anciennes colonies.

La question préalable est alors repoussée par 285 voix contre 157, dans les mêmes conditions que l'exception d'irrecevabilité. La discussion générale proprement dite devrait commencer ce jeudi 30 mai dans l'après-midi.

Th. B.

● *La réforme électorale au Sénat.* — Le gouvernement ne s'est pas opposé à la demande de la commission sénatoriale des lois visant à reporter le début de l'examen des deux textes relatifs à l'élection des députés du mercredi 29 au jeudi 30 mai. L'opposition, majoritaire au Sénat (*le Monde* du 30 mai), justifiait ce souhait par la nécessité d'organiser une discussion générale commune du projet de loi instituant la proportionnelle pour l'élection des députés et du projet de loi organique augmentant le nombre des députés.

Pour ces deux textes, la commission des lois a décidé de proposer l'adoption de la question préalable, procédure qui aboutit au rejet du texte.

Le RPR et ses militants

I. — *Au commencement était l'action*

par THOMAS FERENCZI

Le Bourget, 9 heures du matin : Jacques Chirac arrive à grandes enjambées au siège de la société Transair, avale un chocolat chaud en compagnie de Raymond Marcellin et s'embarque à bord d'un petit Beechcraft à hélices. Destination Rennes, première étape d'un voyage de deux jours en Bretagne. Outre Raymond Marcellin, président du conseil régional, le président du RPR est escorté de son garde du corps, l'inspecteur de police Antoine Velutini (ils sont deux, en alternance, à assurer sa protection), du secrétaire national aux fédérations, Alain Marleix, du chef du service de presse, Lydie Gerbaud, et de trois journalistes.

Le même scénario se reproduit, à quelques variantes près, deux ou trois fois par mois : Jacques Chirac va, d'une région à l'autre, réchauffer l'ardeur de ses militants et surtout, ces derniers temps, tenter d'apaiser leurs inquiétudes.

Car le « peuple RPR » est aujourd'hui désemparé. Comparées aux professions de foi musclées de Jean-Marie Le Pen et aux déclarations catégoriques de Raymond Barre, les positions du mouvement lui paraissent plutôt floues, et l'image de Jacques Chirac, face à ses principaux concurrents, un peu brouillée. *« Nous souffrons depuis deux ans du « look » qu'on a donné à Chirac »*, affirme un secrétaire de circonscription du Rhône, qui ajoute : *« Pendant ce temps, les Français se sont tournés vers Barre, qui est apparu plus dur, plus résolu. »*

Le nouveau « look » adopté par le secrétaire du RPR, plus modéré, moins agressif, ils sont nombreux, au sein du mouvement, à le regretter. *« On aimerait que Chirac soit un peu plus chef, qu'il parle haut et fort »*, dit Ferdinand Pauliat, gaulliste depuis trente ans, *« C'est vrai, on trouve Chirac trop mou »*, confie un autre responsable de la région lyonnaise.

Patrick Balkany, maire de Levallois-Perret et chiraquien bon teint, reconnaît, lui aussi, que les militants ont été *« déçus par le côté présidentialiste de Chirac, qui a voulu se donner une image plus centriste »*. Or, dit-il, *« le problème n'est pas d'apparaître comme un bon père de famille ; la sécurité, l'immigration, par exemple, sont des questions sérieuses qu'on a un peu laissées de côté pour ne choquer personne »*.

Ce discours, on l'entend partout, dans les sections et les fédérations du RPR, *du sommet* à la base du mouvement. Et même s'il ne représente, à en croire le sénateur Charles Pasqua, que l'opinion d'une minorité, il est assez répandu pour créer un malaise, et pour susciter le besoin d'une réponse plus énergique.

Plus que Raymond Barre, c'est Jean-Marie Le Pen qui est ici dans tous les esprits. Beaucoup regrettent que le RPR n'ait pas plus clairement affirmé ses positions sur l'immigration. Regret ambigu. Pour les uns, qui n'ont pas hésité, comme ils l'avouent eux-mêmes, à emprunter au Front national quelques-uns de ses thèmes pendant la campagne des élections cantonales, il aurait fallu s'aligner franchement sur Le Pen pour ne pas lui laisser le monopole de la fermeté (ceux-là, affirme Charles Pasqua, ont pour la plupart déjà rejoint le Front national). Pour les autres, le RPR n'avait pas à se situer pour ou contre Le Pen, mais à dire, en toute indépendance, ce qu'il pensait et qui n'est pas, assurent-ils, ce que pense le Front national.

Sur cette question complexe, qui manifestement les trouble, les militants considèrent qu'ils ont été plutôt démunis. Ils attendaient, disent-ils, de la direction de leur parti moins de prudence et plus de cohérence.

Tactiques d'états-majors

Jacques Chirac a souffert, incontestablement, auprès des militants d'apparaître comme un homme de compromis, empêtré dans les combinaisons politiciennes et les tactiques d'états-majors (*« Les embrassades avec Giscard, en février dernier, ont été très mal perçues,* dit Michel Noir, député du Rhône et président de la fédération. *J'en ai pris plein la gueule. »*) Au même moment, Jean-Marie Le Pen comme Raymond Barre échappaient à ce discrédit en se plaçant en dehors des partis. Même les députés, selon Claude Labbé, président du groupe, s'interrogent, expriment leurs doutes, leurs inquiétudes.

Le président du RPR a donc entrepris de rétablir son image de battant. On l'a vu en Bretagne haranguer des foules nombreuses avec une assurance et un dynamisme retrouvés. On l'a entendu, à la dernière réunion du comité central, élever la voix, promettre plus d'autorité, et, comme, dans le même temps, Raymond Barre a paru à son tour tomber dans le piège politicien, le moral commence à s'améliorer dans les rangs. Mais il reste encore du chemin à faire pour que cesse la *« période de flottement »* dont parle Michel Noir et que revienne dans le mouvement la confiance en soi.

Il est normal que des militants éprouvent le besoin d'une direction ferme et sans états d'âme. Ceux du RPR y sont d'autant plus sensibles que, d'une part, ils se définissent volontiers, avant toute autre considération, par leur fidélité à Jacques Chirac, et que, d'autre part, ils sont plus intéressés par l'action que par l'idéologie. Ces deux traits de la « personnalité de base » du militant RPR sont perceptibles à Paris comme à Lyon, en Bretagne comme en d'autres régions.

Quand on demande à Alain Marleix ce qui fait vibrer les militants, il répond : *« Ils vibrent d'abord à Chirac. »* La majorité d'entre eux ont adhéré soit en 1976, lors de la création du RPR, soit en 1981, après la victoire de la gauche. Ces deux grosses vagues ont recouvert celle des « gaullistes historiques » et celle des « pompidoliens ». *« Le mouvement s'est un peu droitisé »*, reconnaît Alain Marleix. Selon Alain Juppé, secrétaire national au redressement économique, ces nouvelles couches se recrutent largement parmi les cadres, alors que les anciennes étaient souvent issues de milieux populaires. La relève, dit-il, ne se fait pas sans quelques difficultés, mais elle est désormais bien engagée.

Patrick Balkany, par exemple, né en 1948, se définit comme *« un pur produit chiraquien »*. Il n'est pas le seul. La plupart des secrétaires départementaux (moyenne d'âge : trente-neuf ans) et des secrétaires de circonscription (moyenne d'âge : trente-cinq ans) se reconnaissent dans le changement de génération, et de style, dont le président du RPR a été le porteur. *« Pour la plupart des jeunes,* explique Charles Pasqua, *le choix a été directement lié à la personne de Jacques Chirac. Les idées sont venues après, par capillarité »*.

Les idées, ou plutôt ce que Charles Pasqua appelle *« des réflexions en commun »*. Car, dit-il, le gaullisme, dont se réclame le RPR, *« avant d'être une idéologie ou une philosiphie »* est *« une attitude »*, qui s'éprouve et se forge dans l'action. *« Notre force,* affirme Jean-Claude Bahu, secrétaire de la huitième circonscription du Rhône, conseiller général depuis mars dernier, *c'est le terrain. »*

Un maître mot : efficacité

Les militants du RPR ne sont pas très amateurs de débats. Ce qu'il faut, dit Jean-Claude Bahu, *« c'est leur donner des arguments simples, qu'ils puissent ressortir à la minute »*. A la différence des socialistes, qui se réfèrent à une longue tradition de controverses doctrinales, les hommes du RPR veulent des réponses concrètes. *« Ils demandent qu'on leur assigne des objectifs clairs »*, précise Charles Pasqua. La vertu première dont ils créditent leur parti n'est pas l'originalité de sa réflexion, mais sa puissance de mobilisation. Ils sont fiers que la machine tourne, que partout les salles soient pleines sur le passage de Jacques Chirac (*« Barre,* confie un responsable breton, *n'est pas capable d'en faire autant, sinon à grand renfort de publicité payante »*), que l'organisation soit impeccable. Beaucoup mettent spontanément en avant cette capacité opérationnelle pour expliquer leur appartenance au RPR.

« Où aller pour être efficace, sinon au RPR ? », déclare Michel de Guillenchmidt, qui, avant d'être délégué national aux droits de l'homme, fut notamment le directeur de cabinet de deux ministres non RPR, Michel Durafour et André Girand. L'efficacité, tel est le maître mot. *« La politique est en train de changer,* explique Michel Barnier, député de la Savoie et secrétaire national du mouvement, *elle demande aujourd'hui une approche plus pragmatique, plus économique. Les responsables, qu'il gèrent un parti ou une municipalité, doivent se comporter un peu comme des chefs d'entreprise. »*

Patrick Balkany ou Michel Noir tiennent le même langage, que reprennent, à leur façon, les militants de base. Tous se sentent membres de l'entreprise RPR, une énorme entreprise qui revendique 870 000 adhérents (même si les spécialistes (1) lui en accordent trois fois moins) et qui, souligne-t-on, a su se moderniser, renouveler ses cadres (beaucoup se disent plus proches d'un Léotard que des barons du gaullisme), offrir, plus que d'autres, une image de dynamisme et de jeunesse. Aussi attendent-ils de Jacques Chirac qu'il soit à la hauteur de cette réputation.

Si telle est la représentation que se font d'eux-mêmes et de leur chef de file les militants RPR, celle-ci ne suffit pourtant pas à rendre compte de la réalité du parti de Jacques Chirac. Car ce parti change, et, au-delà de la force de son organisation et du charisme de son leader, s'interroge encore sur son identité.

Prochain article :

A la recherche d'une doctrine.

(1) Colette Ysmal avance le chiffre de 250 000 dans son article « Un colosse aux pieds d'argile : le RPR », paru dans le numéro d'avril des *Temps modernes* consacré à « la tentation autoritaire en France ».

A VOIR

27 avril 1969 : ce fut non

Mai 68... on n'aura jamais fini d'évaluer, d'analyser, de supputer les répercussions de cette révolution à air de fête, de ce grand *« tremblement d'histoire »*. Il y a eu l'immédiat — les pavés, les grèves, — il y a eu les suites de l'onde de choc — les changements de mœurs, — il y eut aussi les conséquences politiques ; et le 27 avril 1969, le départ de de Gaulle.

Le troisième et dernier volet de la très intelligente série « Histoire d'un jour », proposée par *Philippe Alfonsi et Maurice* Dugowson, est justement consacré à ce *« 27 avril 1969 »* où *« le pouvoir a changé de mains »*. Le « non » au référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat impliquait en effet la démission du chef de l'Etat à Colombey. Ce fut « non », on le sait.

Cette « Histoire d'un jour » est divisée en trois parties invisibles, tant le fil est tendu d'un document à un autre, d'un témoignage aux différentes questions que Philippe Alfonsi pose. Ses questions ? Etait-il nécessaire d'organiser un référendum sur le sujet ? Est-il vrai que Georges Pompidou, alors qu'il était premier ministre, s'est opposé à la volonté réformatrice du général ? Pourquoi M. Giscard d'Estaing a-t-il abandonné de Gaulle et appelé à voter non ? Alfonsi ne donne pas son point de vue, ce n'est pas sa manière. Il lance le débat et interpelle des acteurs ou des témoins de l'événement (qui évidemment n'apportent pas les mêmes réponses). Il y a là, par exemple, le journaliste et écrivain Roger Stéphane face à Olivier Guichard, ancien ministre du général. Ou Jean-Marcel Jeanneney face à Philippe Malaud, anciens ministres aussi. Et d'autres.

Alfonsi sait utiliser des sources très différentes, faire jouer les documents écrits, filmés, solliciter les avis, confronter. Ecrans vidéo, télex, téléphone, il se sert de tout, il donne à voir, à réentendre, à comprendre un peu plus, un peu mieux.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Histoire d'un jour : 27 avril 1969, le pouvoir a changé de mains », FR3, jeudi 30 mai, 20 h 30.

UNE DÉCLARATION DE M. ROLAND DUMAS AU COLLOQUE INTERNATIONAL

« Paris, point de convergence de tous les combats pour les droits de l'homme à travers le monde »

Paris est aujourd'hui *« un point de convergence de tous les combats pour les droits de l'homme à travers le monde »*, a affirmé M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, qui souhaitait la bienvenue, jeudi 30 mai, à l'hôtel de Lassay, aux participants du colloque international sur les libertés et les droits de l'homme.

Faisant notamment allusion à M. Lech Walesa, M. Dumas a regretté qu'il y ait des absents à ce colloque. Nous savions cependant, a commenté le ministre des relations extérieures, que *« ces absents seraient présents malgré tout dans cette assemblée, en raison même de l'intensité des combats qu'ils mènent dans leur propre pays »*.

Comme M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, qui a pris également la parole, le ministre des relations extérieures a exalté l'action de la France depuis 1981 dans le domaine des droits de l'homme, tant à l'extérieur qu'en France même. M. Dumas a conclu en déclarant aux participants : *« Le rôle de mon pays sera d'écouter intensivement pour agir demain partout, à l'Est, au Sud, à l'Ouest, car, en fin de compte, votre réunion est tournée vers l'action. »*

Un message de M. Lech Walesa, membre du comité d'honneur du colloque, mais empêché de quitter la Pologne avec l'assurance de pouvoir y retourner, est parvenu aux participants. M. Walesa y exprime son espoir et celui de ses compatriotes dans le progrès des droits de l'homme. *« Je me pose la question*, ajoute-t-il, *de savoir s'il existe encore de telles questions qui, tout en disant la vérité, ne s'attirent pas d'ennemis. Même le mot « solidarité », qui a le goût du pain et de la liberté, a ses ennemis. »*

Membre du comité d'honneur du colloque, l'évêque sud-africain, Mgr Desmond Tutu, Prix Nobel de la paix 1984, a été reçu par M. François Mitterrand, mercredi 29 mai. *« L'assistance de la communauté internationale est le seul recours »*, a-t-il déclaré après cette entrevue, en évoquant le combat de la communauté noire contre l'apartheid.

Le spectacle et l'action

Un Etat, un gouvernement peuvent-ils fêter et mettre en scène les droits de l'homme? Peuvent-ils les célébrer, avec quelque faste, sans prêter le flanc aux critiques, sans éviter la suspicion sur la pureté de leurs intentions? Sous l'intention officiellement généreuse, la publicité et le spectacle, les congratulations et les louanges, l'autosatisfaction ne risquent-ils pas de l'emporter? Autant d'inévitables questions posées par le carrefour « Libertés et droits de l'homme », organisé à Paris, jeudi 30 et vendredi 31 mai, sur l'initiative du premier ministre, M. Laurent Fabius, auquel sont conviées des personnalités du monde entier, toutes engagées dans le combat pour les droits de l'homme.

Ce procès ne pouvait pas ne pas être instruit. A droite comme à gauche. Seuls invités de l'opposition, Mme Simone Veil et M. Bernard Stasi se sont récusés, le second confiant au *Matin de Paris* que *« ce n'est pas au gouvernement de prendre une telle initiative, mais aux associations »*. *« Je ne dis pas que cela ne peut pas faire avancer les choses »*, ajoute-t-il (...). *« N'empêche qu'avec MM. Louis Mermaz et Roland Dumas* [qui ont ouvert la séance inaugurale jeudi], *cela a quelque chose d'officiel »*. A gauche, le PCF ne s'embarrasse pas de ces précautions de style, diffusant, jeudi, un numéro spécial de *l'Humanité* sous la manchette : « Droits de l'homme, oui la vérité ». L'organe central communiste pilonne : M. Georges Marchais, dans un article publié à la « une » vient au secours de *« cette grande cause qui est l'objet de tant de manipulations politiciennes »* ; M. Henri Alleg, ancien responsable communiste en Algérie avant l'indépendance, emprisonné et torturé alors, récuse l'invitation qui lui a été adressée, assurant que cette rencontre participe d'une volonté *« de recréer une atmosphère de guerre froide, nourrissant méfiance et haine à l'égard des pays socialistes »* !

En somme, au mieux les socialistes se feraient une publicité à bon compte, au pire ils ne seraient que des hypocrites. Bref, la cause ne serait qu'un prétexte. Ce procès est indéniablement excessif. *« A l'approche du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme*, dit la présentation de ces assises, *la France de 1985 encourage la réflexion des femmes et des hommes qui, partout dans le monde, se mobilisent pour la défense des libertés et des droits de l'homme »*. Comment reprocher à un gouvernement un tel geste, un tel appui, dont l'incidence n'est pas contestable pour certains des participants étrangers, réprimés dans leur pays ?

Privilégiés

Plus pertinentes, en revanche, sont les critiques et les amertumes de comités et militants divers, s'attachant en France à la défense des droits de l'homme dans telle ou telle contrée, qui se sentent exclus de ce colloque. N'y sont, en effet, invitées que des personnalités en vue de divers pays ou d'organisations non gouvernementales (ONG) reconnues par l'ONU. Un choix qui privilégie l'« establishment » de ce combat plutôt que ses artisans de l'ombre, à l'image du comité d'honneur patronnant cette réunion où figurent cinq prix Nobel de la paix : Sean Mac Bride, Adolfo Perez Esquivel, Mgr Desmond Tutu, Mère Teresa et Lech Walesa, ce dernier manquant finalement à l'appel quoiqu'un message du dirigeant syndical polonais doive être lu.

Aussi la réception qui, à l'Hôtel Matignon, mercredi soir, donnait le coup d'envoi de ces rencontres tenait-elle du who's who international, les trois prix Nobel croisant MM. Léopold Senghor, ancien président du Sénégal, Dom Helder Camara, ancien archevêque de Recife (Brésil), l'écrivain américain Kate Millett, le romancier israélien Amos Kenan, le Sud-Africain Breyten Breytenbach, dont la libération a été obtenue par la France, etc. De même, l'inauguration, jeudi soir, suivie d'un spectacle mêlant artistes français et étrangers, du parvis des Libertés et des Droits de l'homme à l'esplanade du Trocadéro par le président de la République risque-t-elle de privilégier dans le grand public le spectacle gouvernemental plutôt qu'une réfexion collective.

Multiples initiatives

Mais, après tout, pourquoi ne pourrait-on fêter les droits de l'homme et pourquoi les artistes ne pourraient-ils, à leur manière, les défendre en les chantant ? Aux reproches sur le choix des participants, le gouvernement réplique qu'il a été fait par la commission consultative des droits de l'homme – placée auprès du ministre des relations extérieures, et dont la compétence a été élargie en janvier 1984 – présidée par Mme Nicole Questiaux. Le principe était d'éviter une trop grande affluence pour assurer la cohérence des travaux, de ne pas transformer ces assises en débat franco-français entre défenseurs des droits de l'homme et, enfin, de s'en tenir à une réflexion sur les moyens de cette défense – dans trois commissions : l'individu, l'Etat, les organisations internationales – plutôt qu'à des discussions pays par pays.

De plus, ajoute-t-on, pour réfuter les critiques, ce carrefour s'accompagne d'intitiatives françaises, popularisant le combat pour les libertés : les ambassades, les écoles de police, les casernes, les magistrats, les écoles et les collèges sont mis à contribution sous diverses formes. Enfin, ce n'est pas par hasard si, à la veille de ces rencontres, le conseil des ministres a adopté un projet de loi qui rendra irréversible l'abolition de la peine de mort pour cinq ans, par la ratification par le Parlement de la signature française au protocole additionnel de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme; ce n'est pas par hasard non plus si le même conseil des ministres a adopté un autre projet de loi visant à la ratification, par le Parlement, de la signature française à la convention de l'ONU *« contre la torture et autres peines ou traitements inhumains, cruels ou dégradants »*.

Ambiguïté

En fait, toute l'ambiguïté de cette rencontre tient au genre lui-même : un Etat engagé dans la realpolitik, avec ce que cela suppose de diplomatie et de compromis, peut-il, en même temps, proclamer avec faste son soutien à tous les combattants des droits de l'homme ? Oui, répond M. Laurent Fabius, qui, dans un entretien à *l'Evénement du jeudi* 30 mai, assume cette contradiction : *« Il n'y a pas de droits de l'homme à géométrie variable »*, affirme-t-il, tout en ajoutant : *« Doit-on, oui ou non, avoir des relations d'Etat à Etat avec des pays qui ne respectent pas totalement les droits de l'homme ? Faut-il limiter les contacts aux gouvernements parfaitement démocratiques ? Si on répond oui (...) alors la liste des démocraties transparentes est si courte, que le ministre des relations extérieures peut partir en vacances ! »*

Réponse inverse de l'un des invités, le dramaturge suisse Friedrich Dürrenmatt qui, reprochant à la France ses ventes d'armes, s'est décommandé tout en la félicitant pour d'autres initiatives et la conviant à une rencontre dans le seul lieu envisageable selon lui, de nos jours, pour débattre des droits de l'homme : *« Un autre système solaire »*.

EDWY PLENEL.

La « vérité » de « l'Humanité »

Le quotidien communiste *l'Humanité* du jeudi 30 mai est presque entièrement consacré aux droits de l'homme. *« Oui, la vérité »*, proclame un énorme titre de « une » imprimé à l'encre rouge.

Le reste de la première page est occupé par un éditorial de M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, et par un dessin de Wolinski.

« Bien sûr, cher ami, je serai présent pour la manifestation sur les droits de l'homme. Il se passe des choses si révoltantes... dans le monde... », indique au téléphone le personnage croqué, confortablement installé dans un fauteuil alors que la télévision retransmet un match de tennis et qu'une scène de répression policière peut être aperçue par la fenêtre. Double allusion : à l'évacuation, le 28 mai, par la police, de l'usine SKF d'Ivry, occupée pendant dix-neuf mois par une partie de son personnel, et au colloque international sur les droits de l'homme organisé à Paris les 30 et 31 mai sous le patronage du chef de l'Etat, du premier ministre et du président de l'Assemblée nationale.

« Dans la France de 1985, la lutte pour les droits de l'homme est une tâche d'actualité, écrit M. Marchais. *Agir contre la violence quotidienne que constituent la hantise du chômage, la pauvreté, l'échec scolaire, les dures conditions de travail, c'est défendre les droits de l'homme. Agir contre la monarchie dans l'entreprise et dans l'Etat, lutter pour libérer la télévision, pour donner aux travailleurs et aux citoyens des pouvoirs d'information et de décision, pour permettre à toutes et à tous d'avoir les moyens de décider de sa vie, c'est défendre les droits de l'homme. Agir pour le respect de toutes les libertés individuelles et collectives, lutter contre la répression antisyndicale, contre les violences policières à l'encontre des travailleurs, contre les procès d'opinion, contre l'insécurité, le racisme, le mépris à l'égard des femmes ou des jeunes, c'est défendre les droits de l'homme. »*

« Bien sûr, cette lutte dépasse nos frontières », écrit ensuite M. Marchais avant d'évoquer divers exemples concernant la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, le travail des enfants dans ces deux derniers pays, les *« trafics de femmes « importées » du tiers-monde, l'industrie de la drogue »*, etc.

Des pays socialistes, il estime qu'il *« faut en parler également ! En s'efforçant d'en avoir une vue lucide. Tâche difficile, tant la propagande grossière contre ces pays, les clichés véritablement racistes colportés sur leurs peuples sont constants ! Pourtant, c'est un effort que tout esprit libre se doit d'accomplir. Un effort qui conduit à constater que, pour des pays ayant des points de départ identiques, ceux qui construisent une société socialiste ont vaincu les malheurs et les crimes qui restent monnaie courante pour tant de peuples dominés par l'impérialisme »*.

Il est clair, conclut M. Marchais, que la conception communiste des droits de l'homme n'est *« ni partielle ni partiale »*. Il est non moins clair à ses yeux que l'initiative gouvernementale du 30 mai encourt précisément ce reproche.

Dix pages de textes et de photographies évoquent ensuite l'affaire SKF, la répression antisyndicale en France, la situation des immigrés et le racisme, les violations des droits de l'homme dans de nombreux pays (Afrique du Sud, Turquie, Etats-Unis, Israël...).

Un court article explique, illustrations à l'appui, que les communistes français se sont régulièrement élevés contre les atteintes aux droits de l'homme qui ont pu avoir lieu dans des pays socialistes. La protestation d'Aragon, en 1966, après la condamnation des écrivains Siniavski et Daniel, est republiée en guise d'exemple de cette attitude.

ÉPOUSE DU DIRIGEANT NOIR EMPRISONNÉ A VIE

Mme Mandela n'aura pas de passeport

De notre correspondant

Johannesburg. – Invitée par MM. Fabius et Lang à participer au colloque « Libertés et droits de l'homme » qui se déroule à Paris les 30 et 31 mai, Mme Winnie Mandela n'a toujours pas obtenu de passeport. Son avocat, Me Ismail Ayob a déclaré qu'elle attendait encore une réponse à sa demande, déposée il y a environ un an, pour aller aux Etats-Unis. A l'ambassade de France, on affirme que le ministère des affaires étrangères sud-africain n'a pas encore fait connaître son sentiment concernant cette invitation.

Winnie Mandela, épouse du leader noir emprisonné à vie, Nelson Mandela, est assignée à résidence depuis le mois de mai 1977 dans la ville de Brandfort, au cœur de la province de l'Etat libre d'Orange. En vingt-quatre ans, elle n'a connu que neuf mois de liberté d'aller et venir. Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, invité également au colloque, a pu, lui, se rendre à Paris. A défaut de participer à la conférence, Winnie Mandela a donc envoyé un message dans lequel elle souligne notamment que la nouvelle Constitution sud-africaine est en fait destinée *« à renforcer l'apartheid et le racisme »*. Elle indique ensuite : *« L'apartheid a été déclaré un crime par la communauté internationale. Nous avons besoin de l'appui de toutes les nations et de tous les peuples concernés du monde entier pour mettre fin à ce crime. Nous pensons que cela aidera à raccourcir nos souffrances. Nous vous disons : frappez d'ostracisme l'Afrique du Sud. Ne le faites pas dans deux ans, ne le faites pas le mois prochain, faites-le maintenant. »*

M. B.-R.

POLITIQUE

L'annulation de la diffusion sur Antenne 2 du film sur le groupe Manouchian

La décision de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, qui, saisie par Antenne 2 et après avoir consulté cinq personnalités de la Résistance, a recommandé à la chaîne de ne pas diffuser le film *Des terroristes à la retraite*, initialement programmé pour le 2 juin (*le Monde* du 30 mai), a été saluée par le secrétariat du comité central du PCF, le mercredi 29 juin, comme répondant à une *« exigence de vérité et de justice »*. Selon le PCF, qui avait mené une campagne contre ce film, l'œuvre du réalisateur Mosco, qui retrace l'histoire des combattants communistes immigrés à Paris entre 1941 et 1944, et s'interroge sur les conditions dans lesquelles la plupart d'entre eux furent pris et exécutés, est une *« falsification de l'histoire »*. Mme Mélinée Manouchian, veuve de Mysak Manouchian, immigré arménien qui dirigeait ces combattants à l'automne de 1943, a déclaré qu'elle juge *« antidémocratique »* la décision de la Haute Autorité. Mme Manouchian, qui, dans le film, accuse le PCF d'avoir, à l'époque, sacrifié ces combattants, les seuls, ou presque, dont il disposait à Paris, estime que *« si des personnes ou des partis avaient quelque chose à contester dans ce film, ils pouvaient répondre à la télévision, dans les journaux ou dans une conférence de presse »*. M. Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, a déclaré que la Haute Autorité n'avait pas *« rehaussé sa réputation en s'inclinant devant un diktat du Parti communiste, lequel confirme qu'il n'ose toujours pas regarder son passé en face »*.

Le film que vous ne verrez pas...

Qu'y a-t-il donc de si répréhensible dans le film que vous ne verrez pas ? Comment la télévision française peut-elle censurer un programme annoncé de longue date ? Comment peut-on accuser le réalisateur d'avoir fait un scénario et une mise en scène « pitoyables », alors que c'est à cause même de sa force et de sa qualité que le film gêne ?

Que l'on décrète alors qu'il est interdit de faire de la recherche sur notre histoire proche, et particulièrement sur l'histoire de la Résistance avant que tous les témoins soient morts et l'on sera sûr de ne blesser personne !

Il faut croire pourtant que le film de Mosco frappe juste, tellement juste que, pour mieux noyer les mystères, *c'est lui qu'on* accuse de la rage... C'est la question — gênante — que pose Mélinée Manouchian, la veuve de Missak Manouchian, lorsqu'elle interroge : *« Il y a des jours où je ne peux pas m'empêcher de penser que, peut-être, si les nazis n'avaient pas fait cette affiche rouge, personne n'aurait parlé de Manouchian, de Boczov, de Rayman, d'Alfonso et des autres combattants étrangers. On les aurait enterrés et oubliés. Regardez les survivants, que sont-ils devenus ? (1) »*

C'est justement ces « survivants » que Mosco a retrouvés et qu'il fait parler dans *les Terroristes à la retraite*. Terroristes par obligation, héros malgré eux, pour défendre une patrie qui n'est pas la leur, une France synonyme pour eux de « Déclaration des droits de l'homme ». Sept hommes qui sont les seuls survivants du groupe Manouchian, et qui se retrouvent chaque année, le 21 février, dans le cimetière d'Ivry, près du Carré des Fusillés. Avec eux, le réalisateur a tenté de mettre en lumière le mécanisme d'une organisation secrète pour poser des questions de fond, ces questions que ces survivants se posent depuis quarante ans.

Tailleurs, juifs et résistants

Ils ne ressemblent décidément pas à des héros, même à la retraite, ces petits vieux, ces artisans, ces tailleurs juifs qu'on retrouve chez eux ou dans leur atelier poussant l'aiguille, piquant *à la machine ou faisant leur cuisine* sur un réchaud à gaz et qui vous racontent les exploits qu'on lit dans les livres. Mais qui n'ont *rien de commun avec les gravures* patriotiques. Ceux qui sont nés en Pologne écorchent le français, parlent avec ce qu'on appelle « un épouvantable accent juif », si bien que les sous-titres sont parfois nécessaires pour les comprendre !... Etrange décalage entre l'imagerie héroïque et la plate réalité qui a pu choquer les « jurés d'honneur », qui n'ont pas trouvé « honorables » ces héros-là. Hélas ! des survivants du célèbre Groupe Manouchian — qui a sa rue, son poème et sa chanson, — *on n'en connaît pas d'autres !...* Mais on a dû estimer que ceux-là dévalorisaient la Résistance.

Ce qu'ils racontent, calmement, sans grandes envolées, est pourtant époustouflant de courage et d'ingéniosité, que ce soit la fabrication artisanale d'une bombe ou l'assassinat d'un officier allemand dans la rue. *« Vous étiez fait pour la lutte armée ? »* demande Mosco à Raymond qui est entré dans le groupe à seize ans, quand toute sa famille a été *déportée. « Je ne crois pas. J'étais normal »*, répond celui-ci en piquant un blouson de cuir qui lui est payé 75 francs pièce. Et c'est avec la craie de tailleur, sur une pièce de tissu qu'ils font le plan d'une action terroriste, ou bien avec un centimètre de ruban qu'ils mesurent la bombe terminée. Et c'est aussi dans le Paris d'aujourd'hui, avec leur démarche vieillie, qu'ils refont les gestes de ce temps-là, tirant sur un mannequin vivant dans le métro ou dans la rue, un mannequin en uniforme, image incongrue qui entre dans le champ et qui fait resurgir, avec une extraordinaire intensité, le souvenir de l'occupant.

« Je n'ai pas voulu faire un film anticommuniste », dit Mosco. Est-ce sa faute à lui si la réalité ne paraît pas conforme à la légende communiste?... Les questions que posent ses interlocuteurs, quoi qu'on fasse, quoi qu'on interdise, demeureront. Pourquoi par exemple, après que la direction eut été prévenue de la trahison d'un des leurs, n'a-t-on pris *aucune mesure de sécurité ? « Les chefs ont quitté Paris et les autres, on les a obligés à rester jusqu'à leur arrestation,* dit le *frère de Marcel Rayman. J'attends qu'on me dise le contraire. »*

A quoi répondent Louis Gronovski, responsable de la MOI dans la Résistance et collaborateur direct de Jacques Duclos : *« Dans chaque guerre, on sacrifie des gens... »* et A. Ouzoulias, responsable FTP : *« Le sacrifice était partout... »*

Tant d'interrogations sans réponse. L'histoire de la Résistance reste à faire, mais ce film-là, avec talent et honnêteté, constituait la première pierre d'un mystérieux édifice. Le fait de l'empêcher d'être vu est la preuve qu'il ne fallait pas le frapper d'une censure « honorable ».

NICOLE ZAND.

(1) Dans son livre sur Manouchian publié en 1978 aux Editeurs Français Réunis — et toujours disponible — Mélinée Manouchian, dans un chapitre intitulé « Les doutes », posait les mêmes questions.

Le droit à la mémoire

L'histoire du Parti communiste français entre la signature du pacte germano-soviétique, le 23 août 1939, et l'entrée de Maurice Thorez dans le gouvernement du général de Gaulle, comme ministre d'Etat, le 21 novembre 1945, est un domaine sur lequel ce parti exerce une surveillance constante. Cette tâche était assurée, autrefois, par Jacques Duclos lui-même, ancien chef du parti dans la clandestinité, Thorez étant à Moscou pendant la durée de la seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui, la direction communiste veille toujours à la protection de l'image du *« parti des fusillés »*, le *« seul, en tant que parti »*, à s'être engagé dans la Résistance. La campagne engagée contre le film d'Antenne 2 sur les résistants communistes immigrés avait été évoquée par M. Georges Marchais, lors de la dernière réunion du comité central du PCF, les 20 et 21 mai, comme une des batailles importantes engagées par les communistes.

La période de l'Occupation demeure l'enjeu de débats politiques pour l'opinion française en général, mais, parmi ces débats, ceux qui touchent au rôle du Parti communiste sont souvent les plus acharnés. C'est que, d'abord, la place du PCF — ou ce qu'il en reste — dans la société française est, pour une large part, héritée du *statut* qu'il avait acquis dans la Résistance.

Ensuite, les sujets d'interrogation ne manquent pas, l'attitude adoptée par les communistes à la veille, puis au début de la guerre ; les objectifs qui étaient les leurs à la Libération ; la démarche faite auprès des autorités allemandes à Paris, en juillet-août 1940, pour obtenir le droit de faire paraître légalement *l'Humanité* ; la date de l'entrée du parti en tant que tel dans lutte contre Vichy et contre l'occupant, sans parler de l'histoire personnelle de M. Georges Marchais pendant cette période.

Sur toute ces questions, le PCF laisse subsister des zones d'ombre, protégées par les silences des anciens dirigeants ou militants qui lui sont restés fidèles par l'alternance de polémiques et de demi-coopérations avec les historiens qui tentent d'établir des vérités de l'extérieur et par le travail apologétique des historiens de l'Institut de recherches marxistes.

L'appel à la solidarité des anciens résistants pour défendre l'« esprit de la résistance » est une des méthodes volontiers employées par le PCF lorsqu'il y a péril en la demeure. Dans le cas du film *Des « terroristes » à la retraite*, elle a fonctionné avec succès, au terme d'une intense campagne menée auprès des responsables de diverses associations, qui sont, à leur tour, intervenus auprès d'Antenne 2 et de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Les cinq personnalités de la résistance réunies par la Haute Autorité ont été unanimes pour condamner le film.

Une image intouchable ?

Les motivations des uns et des autres peuvent être diverses. M. Pierre Sudreau, par exemple, ancien responsable du réseau France combattante, qui représentait, parmi ces personnalités, la tendance démocrate chrétienne de la résistance, s'est déclaré *« très heurté »* par l'image *« caricaturale »* que le film donne, selon lui, des missions remplies par la résistance urbaine, qui avait recours aux attentats individuels contre les forces d'occupation. M. Claude Bourdet, ancien membre du Conseil national de la résistance, réprouve, lui, le caractère trop *« catégorique »* des accusations portées, dans le film, contre la direction du PCF à l'époque.

Le film, réalisé quarante ans après les faits par un réalisateur âgé de trente-sept ans, donne de ceux sur lesquels il porte une vision forcément différente de celle qu'en ont conçue les principaux acteurs de cette période. Outre qu'il s'agit d'un aspect seulement de la Résistance et que le film est fait de témoignages — certains acteurs auraient-ils un droit de regard et de contrôle sur la mémoire d'autres acteurs ? — la question se pose de savoir si l'image forgée de cette période dans le contexte politique de celle qui l'a suivie doit être considérée comme intouchable. Défendre la réalité contre la falsification, du genre de celle à laquelle s'essaye l'avocat de Klaus Barbie, est une chose ; refuser que cette réalité puisse être explorée librement quarante ans plus tard, en est une autre.

Le film de Mosco n'est pas une reconstruction anachronique de la résistance parisienne. Il donne la parole à des témoins, qu'il ne manipule nullement. Les actes de résistance qu'ils ont accomplis ne ternissent en rien le prestige du combat pour la libération. La façon dont les auteurs les évoquent insère ces actes dans des existences et des consciences individuelles, avec les difficultés matérielles du combat, la peur et, aussi, l'obstacle moral que des communistes devaient surmonter pour accepter la pratique des attentats. Refuser ce film, tout en exprimant le souhait qu'une autre émission soit consacrée à l'*« épopée »* des francs-tireurs et partisans immigrés, c'est refuser la parole à ces hommes, dont certains, interrogés pour ce film, il y a trois ou quatre ans, sont morts depuis.

Quant aux accusations portées contre la direction clandestine du PCF, soupçonnée d'avoir pu sacrifier les combattants de ce qu'on a appelé le groupe Manouchian, le droit de les formuler peut-il être refusé à Mme Mélinée Manouchian, veuve du chef militaire des résistants immigrés parisiens, et à M. Simon Ray-man, frère de l'un des membres du groupe, Mysak Manouchian et Marcel Rayman ayant été fusillés par les Allemands en février 1944? Le film pose la question, il n'impose pas une réponse. M. Albert Ouzoulias, responsable national des FTP, qui a pris une part active dans la campagne du PCF contre le film, y donne, pourtant, son point de vue.

Les combattants immigrés du PCF *n'ont pas été gâtés par* la mémoire officielle de la Résistance. L'un des «anciens» interrogés par Mosco n'avait toujours pas obtenu, quarante ans après, la nationalité française. Longtemps ou toujours immigrés dans ce pays, à la libération duquel ils ont contribué, au prix de leur vie pour beaucoup d'entre eux, doivent-ils être des apatrides de la mémoire nationale?

PATRICK JARREAU.

Un pas vers la censure à la télévision ?

(Suite de la première page.)

Qu'avaient-ils en commun ?

D'abord de n'être pas français mais arméniens, italiens, espagnols, *polonais et juifs pour la majorité* d'entre eux. Pour la plupart aussi, communistes et fiers de l'être. Des communistes désemparés par le *pacte germano-soviétique et* qui, avec l'invasion de la Russie par l'Allemagne nazie, avaient retrouvé le courage de vivre et... de mourir.

Le récit de l'épopée admirable de ces hommes, qui peut s'en inquiéter aujourd'hui ? Etrangement, mais non paradoxalement, les dirigeants *actuels du Parti communiste français*, représentés officiellement par un grand résistant, Albert Ozoulias, ancien adjoint de Jacques Duclos et auquel, *tout comme à d'autres protestataires*, la parole est donnée dans l'émission critiquée.

La raison de l'inquiétude du Parti communiste est très simple. Dans sa dernière partie, le film de Mosco fait la part belle, mais non exclusive il s'en faut, à ceux qui, *« sans disposer des épreuves nécessaires »*, s'interrogent sur l'attitude du parti à l'égard des FTP de la MOI.

Ceux-ci ne furent-ils pas abandonnés à eux-mêmes, arrêtés et fusillés comme si leur mine farouche devait faire place à une image plus souriante et, pour tout dire, plus *« nationale » du « parti au cent mille fusillés »* ?

La protestation violente du Parti communiste était non seulement inévitable, mais légitime.

Ce qui l'est moins, c'est la réaction *du président* de la *société* Antenne 2 lequel, après avoir programmé l'émission, envisage aussitôt d'y renoncer et se décharge de la *responsabilité de le décider en saisissant* la Haute Autorité. Ce qui est moins légitime, c'est que la Haute Autorité ait accepté d'être saisie et se soit déchargée, à son tour, de sa responsabilité sur un jury d'honneur. Ce qui l'est moins encore, c'est que ce jury d'honneur, dont tous les membres sont effectivement des personnes d'honneur, croit pouvoir dire que l'émission de Mosco ne doit pas être montrée à quelques millions de Français, se constituant ainsi en juge d'une histoire à laquelle ils ont participé glorieusement mais dont ils ne sont guère à même de l'apprécier sereinement, à supposer que leurs responsabilités passées les aient mis au fait de l'attitude réelle, ou supposée, du Parti communiste clandestin

Trois possibilités

L'affaire est grave et sans précédent. Certes, ce n'est pas la première fois qu'une émission est brusquement *déprogrammée à la télévision* (2) ou interdite d'antenne, comme ce fut le cas pour *le Chagrin et la Pitié*. Du moins avant 1981 ces *comportements relevaient-ils* de l'autocensure ordinaire.

Aujourd'hui, c'est une autorité administrative, respectable et respectée, qui a accepté de se constituer en organe de censure. Une mission que la loi *ne lui a nullement* confiée.

Non seulement cette mission de censure n'est pas mentionnée dans *les compétences de la Haute Autorité* telles que les énumère l'article 14 de la loi de 1982 l'instituant, mais encore elle va à l'encontre d'un texte *qui charge les neuf sages de faire* respecter le pluralisme, l'équilibre des programmes, le respect de la personne humaine et de sa dignité, *tous objectifs qui doivent pouvoir* être atteints sans recourir à la censure.

C'est en vain que la Haute Autorité chercherait fondement à sa compétence dans l'article 16 de la loi, qui la charge de connaître des *« conflits relatifs à la liberté de création opposant les organismes du service public à leurs collaborateurs... »* En l'espèce, un tel conflit n'existe pas. En programmant l'œuvre, le président de la chaîne n'a émis aucune réserve à l'égard de son contenu, et l'auteur de cette œuvre n'a nullement été consulté sur l'opportunité *de saisir la Haute Autorité*.

Cette compétence que vient de s'arroger la Haute Autorité est d'autant plus discutable que ce n'est *pas elle mais le président du tribunal* que la loi a chargé de prendre position sur les demandes de droit de réponse formulées par les personnes *mises en cause par des émissions qui* portent atteinte à leur honneur.

Encore une réponse suppose-t-elle une diffusion préalable. Le propre d'une décision de censure, c'est d'interdire la communication, c'est *d'imposer le silence, la nuit.*

La Haute Autorité pouvait choisir entre trois possibilités :

— Inviter les plaignants à saisir les tribunaux ;

— Maintenir la programmation et demander qu'elle soit suivie d'un débat plus large que celui organisé dans le film lui-même ;

— L'interdire purement et simplement.

La première solution était la meilleure. L'organisation d'un débat était le moindre mal. Ayant accepté d'être saisie au-delà de ses compétences, la Haute Autorité aurait accompli un « pas de clerc ». On pouvait l'espérer sans lendemain.

Ayant choisi d'interdire, sous forme d'un « avis » qu'elle savait impératif, la Haute Autorité a rendu la première décision de censure de l'histoire de la télévision française. C'est une « première » dont beaucoup se réjouiront et ne manqueront pas d'user.

Les autres, démocrates très proches du jury d'honneur, ne sauraient s'y résigner.

GEORGES KIEJMAN.

(2) J'en sais quelque chose. Mon émission consacrée au cinéma sous le titre « Le bonheur et la politique » fut déprogrammée *in extremis* sur la deuxième chaîne (déjà) en 1973, sans que la raison aujourd'hui encore m'en apparaisse clairement.

CORRESPONDANCE

La figure de Joseph Epstein

M. Michel Zylberberg, de Paris, nous écrit : Votre collaborateur Patrick Jarreau écrit dans *le Monde* daté 26/27 mai la phrase suivante : *« Pourquoi la figure de Joseph Epstein a-t-elle été effacée par l'historiographie officielle du parti ? »* (...). Dans un livre d'Albert Ouzoulias *les Fils de la nuit* (Grasset, 1975), Albert Ouzoulias peut faire figure, sans difficulté, d'historiographe officiel du Parti communiste, Joseph Epstein se voit attribuer le qualificatif de *« Dombrovski des combats de Paris en 1943 »* ; tout un chapitre est consacré (c'est le XXXVe) à *« l'une des figures les plus prestigieuses de la Résistance »* dont *« le nom hélas ! reste encore inconnu de la plupart des Français »*. De plus, une photographie de Joseph Epstein figure dans ces documents hors texte.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LA COHABITATION

M. Barre en appelle à Léon Blum

Dans un entretien accordé à *l'Express* (daté du 31 mai au 6 juin), M. Raymond Barre explique pourquoi il lui paraît « *nécessaire d'expliquer sans relâche aux Français ce qui est en jeu* » en 1986. « *La cohabitation*, affirme-t-il, *ce serait deux ans de perdus pour la France* (...). *Pour ma part, je ne veux pas m'associer à une entreprise qui vise à chloroformer l'opinion et à lui laisser croire que, sous la Ve République, il peut y avoir au sommet de l'Etat un président et un gouvernement de tendances radicalement opposées.* »

« *On ne peut*, poursuit-il, *appliquer la Constitution de la Ve République en admettant que, selon les circonstances, le président de la République sera le chef de l'exécutif ou bien qu'il inaugurera les chrysanthèmes.* »

L'ancien premier ministre rappelle quels sont les « *pouvoirs propres* » dont peut disposer le président de la République et « *dont il peut faire un usage hostile au gouvernement* ». Il cite des propos tenus par M. Mitterrand en 1981 qui disait : « *Pour changer de politique, il faut changer de président.* » Il fait de même appel à Léon Blum, qui expliquait dans *le Populaire* du 15 juillet 1922, que le président de la République « *ne peut évidemment pas rester à l'Elysée comme le soliveau classique alors que, précisément, il revendique pour lui le rôle de personnage politique actif* », si ses « *directions politiques* » ont été « *désavouées* » par le pays.

« *Si nous parvenons à nettoyer le Palais-Bourbon, l'Elysée sera balayé du même coup. Bravo ! Voilà l'enjeu de la bataille doublé ! A l'œuvre camarades, à l'œuvre !* » concluait Léon Blum. « *Je ne dis pas autre chose* », explique M. Barre. Le député du Rhône précise qu'il ne votera pas la confiance à un gouvernement qui serait formé en 1986 « *dans des conditions institutionnelles qu'il réprouve* » mais qu'il votera « *avec empressement un projet de loi rétablissant le scrutin uninominal à deux tours* ».

● *M. Michel Noir (RPR)* : « La solution de M. Barre ne tient pas la route. — M. Michel Noir, député (RPR) du Rhône, affirme dans un entretien publié par *Paris-Match* que « *la solution de Barre* [sur la cohabitation] *ne tient pas la route un quart de seconde sur le plan institutionnel* ». « *Si de Gaulle*, explique-t-il, *a gardé les articles 20 et 21 de la Constitution, permettant au premier ministre de gouverner, quel que soit le président en place, c'est qu'en grand démocrate il refusait tout scénario du tout ou rien.* » M. Noir pense que M. Jacques Chirac devrait accepter d'être premier ministre en 1986 si l'opposition remporte les élections législatives.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 29 mai sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié dont voici les principaux extraits :

● **PROTOCOLE A LA CONVENTION DES DROITS DE L'HOMME RELATIF A L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification du protocole nº 6 à la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, concernant l'abolition de la peine de mort.

Saisi par le président de la République en vertu de l'article 54 de la Constitution, le Conseil constitutionnel a décidé que ce protocole ne comportait pas de clause contraire à la Constitution.

En proposant la ratification de ce protocole, conforme aux dispositions de la loi du 9 octobre 1981, le gouvernement confirme sa volonté d'adhérer à toutes les conventions internationales consacrant et garantissant les droits de l'homme.

● **CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA TORTURE**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification de la convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Cette convention, ouverte à la signature à New-York le 4 février 1985, a déjà été signée à ce jour par vingt pays. Elle instaure un double système de lutte contre la torture :

— d'une part, elle permet la répression des faits de torture en tant qu'infraction pénale et autorise la poursuite des tortionnaires quel que soit leur lieu de résidence, dès lors qu'ils se trouvent sur le territoire d'un Etat partie à la convention ;

— d'autre part, elle organise un contrôle des États pour les faits de torture pratiqués chez eux, selon le schéma traditionnel des accords concernant les droits de l'homme.

La ratification de cette convention permettra de compléter et d'étendre la protection des droits déjà garantis aux individus par la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et par le pacte international relatif aux droits civils et politiques auxquels la France est partie depuis respectivement *1974* et *1981*.

● **DISPOSITIONS STATUTAIRES RELATIVES A LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE**

Madame le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière.

Ce projet de loi constitue le quatrième volet du statut général des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales. Il concerne plus de 600000 agents des hôpitaux et établissements sociaux publics.

Le projet organise la fonction publique hospitalière en grades et corps et garantit les mêmes possibilités d'avancement, de promotion, de mobilité professionnelle ou géographique que celles offertes aux fonctionnaires de l'État et des collectivités territoriales, tout en respectant l'autonomie des établissements.

● **LES DIMENSIONS INTERNATIONALES DE LA NORMALISATION**

Madame le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur les problèmes que pose l'utilisation de normes techniques en matière de commerce extérieur.

Les obstacles aux échanges résultant des normes occupent une place croissante dans les négociations commerciales bilatérales, communautaires ou multilatérales, notamment dans celles concernant l'accord général sur les tarifs douaniers et le *commerce* (GATT).

La politique française dans ce domaine s'ordonne autour des quatre axes suivants :

1) **Aider les entreprises à surmonter les obstacles que peuvent constituer les normes sur les marchés étrangers.**

Il s'agit : de développer les prestations du système NOREX de conseil technique aux exportateurs, qui sera doté d'une antenne au Japon complétant celles existant déjà aux États-Unis et en République fédérale d'Allemagne; de rechercher l'agrément à l'étranger de laboratoires français pour réaliser les procédures d'homologation de produits.

2) **Développer et promouvoir à l'étranger le système français de normes et de certification.**

Il s'agit : d'obtenir la reconnaissance par les pays étrangers de l'équivalence de normes françaises à leurs normes nationales (la République fédérale d'Allemagne vient de reconnaître ainsi une première liste de cent vingt normes françaises) ; d'étudier la possibilité de créer en France une marque de sécurité des produits, capable de constituer un « passeport » pour l'exportation des produits français ; de poursuivre l'effort de traduction des normes françaises, dont cinq mille sont déjà disponibles en langue anglaise ; de développer les actions du groupement d'intérêt économique CERLAB en matière de coopération avec les pays en développement dans le domaine des normes.

3) **Accélérer la création d'un espace européen des normes.**

Le gouvernement français appuie la politique menée par la Communauté européenne en matière de normes, qui vise notamment à :

— Prévenir l'apparition des entraves techniques grâce à une meilleure information préalable et à une concertation entre les Etats membres sur leurs projets de réglementation ;

— Accélérer, grâce à la nouvelle procédure décidée à Bruxelles le 7 mai dernier, l'harmonisation des réglementations techniques dont le respect ouvrira droit à la libre circulation des produits dans la Communauté ;

— Donner la priorité à l'élaboration des normes dans le domaine des technologies nouvelles, comme cela se fait dans l'informatique, de manière à favoriser l'essor de l'industrie européenne.

4) **Développer la présence française dans les instances internationales de normalisation traitant des nouvelles technologies.**

● **L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE AUX PTT**

Le ministre délégué chargé des PTT a présenté au conseil des ministres une communication sur l'innovation technologique aux PTT.

Les actions engagées seront poursuivies et développées selon quatre axes principaux :

1) **Assurer la maîtrise technologique des domaines de communication de l'avenir :**

Les efforts de recherche et de développement seront poursuivis pour conserver l'avance acquise par la France dans les secteurs et technologies de la communication (*réseaux numériques, télématique*, satellite, communications optiques, carte à mémoire, logiciels).

Les techniques de vidéocommunication constitueront un des domaines privilégiés de l'innovation.

La croissance des moyens consacrés à la recherche par la poste ces dernières années sera maintenue.

2) **Favoriser l'émergence de nouveaux services :**

Pour répondre aux besoins diversifiés des communications modernes, les services de transmissions de données, les utilisations de la carte à mémoire, le courrier électronique et les services offerts sur les réseaux câblés feront l'objet de nouveaux programmes de recherche et d'expérimentation.

3) **Développer la valorisation des innovations technologiques :**

Les actions de recherche et développement doivent conduire à un transfert de savoir-faire technologique vers les entreprises. L'aide apportée par les pouvoirs publics à la création et au développement de petites et moyennes entreprises dans les secteurs de haute technologie sera augmentée.

4) **Renforcer la politique d'ouverture vers l'extérieur :**

Les coopérations établies avec les autres organismes de recherche français ou étrangers seront poursuivies et complétées par une participation accrue aux programmes européens.

NOMINATIONS

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre,

— M. Bernard Raffray, préfet, est nommé directeur des services administratifs et financiers au secrétariat général du gouvernement.

[Né le 13 août 1937 à Asnières (Hauts-de-Seine), M. Raffray est ancien élève de l'ENA. Il a été directeur du cabinet du secrétaire général du gouvernement, M. Marceau Long, de 1978 à 1982, avant d'être nommé préfet de la Mayenne. Il dirigeait le cabinet de M. Lengagne depuis juillet 1983.]

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget.

— M. Henri Baquiast est nommé président du conseil d'administration de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice :

— M. Jean-Pierre de Longevialle, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat et maintenu dans la position de détachement de longue durée ;

— M. Michel Taupignon, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ;

Sur proposition du ministre de la défense,

— Le général de brigade de gendarmerie Lucien Bazard est nommé commandant les forces de gendarmerie d'outre-mer.

Sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation,

— M. Pierre Guidoni est nommé préfet hors cadre pour remplir une mission de service public relevant du gouvernement.

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale,

— Mme Hélène Waysbord est nommée inspecteur général de l'éducation nationale.

Sur propositon du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports,

M. Louis Chopier est nommé inspecteur général de la construction,

— M. Claude Guidez est nommé inspecteur général de l'équipement.

Sur proposition du ministre de la culture,

— M. Francis Beck, administrateur civil, est nommé directeur de l'administration générale du ministère de la culture.

Sur proposition du ministre délégué auprès du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, chargé des PTT,

— M. Bruno Martin-Laprade, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur des affaires commerciales et télématiques à la direction générale des télécommunications.

société

LA TRAGÉDIE DE LA COUPE D'EUROPE

Sur le Heysel dévasté

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Ces trente-huit morts de la démence, M. Pierre Rosens, le chef de la sécurité du stade du Heysel en porte le poids écrasant sur ses épaules lasses. Hébété, sur une chaise d'écolier dans un coin de la tribune officielle, il repasse dans sa tête le film de la soirée maudite.

Minuit et demie. La paix enfin est retombée sur le Heysel dévasté. Les infirmiers replient les derniers brancards. Les tentes qui ont accueilli les corps sont déjà démontées. Les quelque cent à cent dix blessés ont été répartis, non sans mal, dans les hôpitaux de la ville. De jeunes Italiens hurlent, en pointant et repointant de macabres listes de noms. Toutes sirènes hurlantes, la police, enfin arrivée, rabat vers la gare les derniers *hooligans*. Bruxelles est calme.

Il en a vu pourtant des matches, M. Rosens. Et pas toujours des tendres. A la tête de son bataillon de cent cinquante contrôleurs, toujours il avait su faire face. Pourchasser les resquilleurs, confondre les porteurs de faux billets. Son métier, sa vie. Les soirs de matches, il se sentait un peu le capitaine de ce grand vaisseau en folie. *« Vingt-cinq ans de carrière, jamais je ne m'étais trouvé avec deux morts à côté de moi comme ce soir »*, répète-t-il avec un rire nerveux sans parvenir à s'arracher à cet ultime recensement du désespoir où il est, pour une fois, inutile dans son royaume.

A quoi bon redessiner ici les images qui s'empilent dans la tête de M. Rosens ? Toute l'Europe les a vues en direct. La meute de Liverpool hurlant derrière ses drapeaux à croix celtiques, ces charges d'infanterie de la masse britannique dans les gradins, debout, trois fois, quatre fois remontant à l'assaut, imparables, écrasant les Italiens interloqués, les aplatissant contre un mur fatal qui ne tarde pas à s'écrouler sur eux. La barbarie des jeunes Anglais saouls de bière que rien ne peut arrêter. Et encore ces éclopés italiens, assis sur des chaises en bordure de la pelouse et qui oublient leurs bandages pour sauter de joie quand Platini marque un but pour la Juve. Et tout autour, ce public venu pour s'enthousiasmer, assis dans les tribunes, comprenant lentement quel drame se joue, d'où monte un murmure d'incrédulité mais aussi d'impatience.

On ne racontera pas non plus, toute la nuit, la ronde des cars italiens dans Bruxelles endormie, à la recherche de leurs blessés et de leurs morts. Mais on cherchera plutôt à comprendre. La faute à qui ? La police et les organisateurs se renvoient, jeudi matin, ce triste ballon-là. Les places réservées par les organisateurs aux Italiens et aux Anglais auraient dû, comme c'est toujours le cas, se situer aux deux extrémités du stade. Hors d'atteinte les uns des autres. *« Mais certains Italiens immigrés en Belgique ont acheté ou fait acheter leurs billets ici »*, s'ouvrant ainsi l'accès aux gradins réservés aux spectateurs belges et, contigus, ceux-là, aux *« red animals »* britanniques, explique M. Rosens. La vente — à grande échelle, croit-on comprendre — de faux billets n'a pas arrangé la situation : voici Britanniques et Italiens à portée d'insultes, de bouteilles vides et de fusées. Et de revolver ? Deux victimes auraient été tuées par balles, selon le président de l'Union belge de football. Mais cette information n'a pas été confirmée.

Seul sépare les deux camps un double grillage haut de trois mètres installé pour la circonstance. Illusoire barrière ! Comme on s'entasse dans les gradins anglais, les hommes de M. Rosens, avant le coup d'envoi, décident de placer des supporters de Liverpool parmi les tiffosi. Mélange détonnant. Des horions pleuvent déjà. Les Anglais ne se font pas prier pour regagner leurs rangs. Insultes et jets de projectiles redoublent. Bientôt, sous leur pression, vers 19 h 30, le fragile grillage cède. Et commence le massacre.

Fallait-il jouer quand même ?

La responsabilité des organisateurs, on le voit, est écrasante. Et la police ? L'enquête devra déterminer entre autres si les deux groupes rivaux étaient séparés par un cordon de gendarmerie. *« Il y avait trente gendarmes entre les deux grillages,* assure M. Rosens. *Mais que vouliez-vous qu'ils fassent contre un assaut de onze mille fous furieux ? »* Dans les jours précédant le match, les organisateurs avaient, lors de trois réunions successives, averti la police, la gendarmerie et la municipalité des dangers exceptionnels encourus. Des effectifs de sécurité particulièrement élevés avaient été dégagés : environ trois cents gendarmes et trois cents policiers, à ajouter aux cent cinquante contrôleurs du stade et à quelque quarante vigiles loués à une société privée. Une jolie force d'interposition mais qui semble avoir davantage reçu mission d'éviter la resquille que les massacres. Les supporters italiens assurent qu'au moment de l'attaque, pas un seul uniforme ne se trouvait en fait entre agresseurs et agressés. Les téléspectateurs ont pu le constater eux-mêmes.

Le ministre belge de l'intérieur, M. Charles Ferdinand Nothomb, a reconnu que le gros des forces de police, avant le coup d'envoi, se trouvait hors de l'enceinte du stade. Elles n'ont fait leur apparition à l'intérieur que tardivement, pour charger à cheval une expédition vengeresse des Italiens surgis de l'autre extrémité du stade — leur place normale, — qui s'aventuraient *jusqu'aux gradins anglais.* Il aura fallu un appel radiodiffusé à tous les gendarmes disponibles pour qu'ils se rendent au stade.

Fallait-il après la tuerie jouer la partie, donner le change ? On a dû palabrer une bonne heure, mercredi, alors que l'émeute battait son plein. L'équipe de Liverpool ne voyait pas de raison de s'abstenir. La Juve, au contraire, souhaitait annuler le match. M. Jacques Georges, président de l'UEFA (Union européenne des associations de football), trancha, après consultation du ministre de l'intérieur : on jouerait. Faut-il lui jeter la pierre ? *« Pendant le déroulement du match, il n'y a pas eu de violences »*, souligne le président de l'UEFA. C'est exact. Les Anglais, après le match, sont rentrés sagement chez eux. Bruxelles s'est au *moins épargné de sinistres prolongations.* Maigre satisfaction.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

PRÉCAUTIONS INUTILES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Les autorités belges, contrairement à ce que l'on pourrait croire à première vue, n'ont pas été prises au dépourvu. Les supporters britanniques notamment ont déjà causé assez de dégâts dans ce pays pour que des précautions exceptionnelles aient été prises. Non seulement la mobilisation des forces de l'ordre a été plus considérable que jamais, mais on n'avait même pas craint de faire appel à la coopération de policiers britanniques et italiens — en civil — pour faciliter les contacts avec des supporters considérés comme très dangereux.

Les convois de supporters venus d'Angleterre avaient été soumis à une discipline sévère : aucune vente d'alcool à bord des ferry-boats et des trains en direction de Bruxelles. Les mêmes règles étaient d'ailleurs prévues à l'entrée du stade du Heysel où tous ceux qui disposaient d'un *ticket authentique — acheté* le plus souvent au marché noir — étaient fouillés d'une façon méticuleuse.

Toutes ces précautions n'ont servi à rien. Dès l'après-midi de mercredi, les supporters de Liverpool ont envahi le centre de Bruxelles où ils ont pu s'abreuver sans aucune restriction. Les commerçants et même les simples passants aux alentours de la grand-place ont rapidement pris peur. Crainte d'autant plus compréhensible qu'un groupe de supporters britanniques a tout simplement assiégé une bijouterie pour s'emparer d'un butin de quelque 10 millions de francs belges.

J. W.



LES PRÉCÉDENTS

320 morts à Lima en 1964

Le drame du stade de Heysel n'est pas le premier survenu à l'occasion d'un *match de football*.

— 23 mai 1964 à Lima : 320 morts, 1 000 blessés. Lors d'une rencontre de qualification pour les Jeux olympiques opposant le Pérou à l'Argentine, un but refusé au Pérou qui lui permettait d'égaliser déclenche des bagarres qui tournent à l'émeute. Un incendie se déclare même dans le stade.

— 17 septembre 1967 à Kayseri (Turquie) : 40 morts, 600 blessés. Echauffourées entre les supporters de Kayseri et ceux de Siwas pour un but contesté. Sur les 40 morts, 27 ont été tués à coups de couteau.

— 23 juin 1968 à Buenos-Aires : 80 morts, 150 blessés. Lors du match River-Plate-Boca Juniors, les supporters du premier club allument des feux de joie, le public croit à un incendie, se rue vers les sorties. Affolement, panique aux portes, dont l'une est bloquée par les tourniquets d'entrée.

— *25 juin 1969, à Kirikkale* (Turquie) : 10 morts, 102 blessés. Bagarres et coups de feu lors d'un match.

— 25 décembre 1969, à Bukavu (Zaïre) : 27 morts, 52 blessés. Les portes du stade s'ouvrent après l'arrivée du président Mobutu. La foule trop nombreuse *s'engouffre dans le stade.* De nombreux spectateurs sont piétinés.

— 2 janvier 1971, à Glasgow : 66 morts, 108 blessés. Lors du match du derby de Glasgow, Celtic contre Rangers, un but de dernière minute amène une partie du public qui quittait le stade à remonter dans les tribunes, se heurtant au flot des partants. *Une* bousculade dans un escalier à la pente très raide entraîne de nombreuses chutes ;

— 11 février 1974, au Caire : 48 morts, 47 blessés. 80 000 personnes veulent assister au match entre une équipe cairote et le Dukla Prague dans le stade Zamalek, qui ne peut en accueillir que 40 000. Une grille de bas de tribune s'effondre sous la poussée. La panique s'ensuit.

— 11 mai 1985, à Bradford (Angleterre) *: 53 morts, 200 blessés. Lors d'un* incendie survenu dans les tribunes, au cours d'un match de football de championnat d'Angleterre de division 3, entre Bradford et Lincoln.

Un simulacre de finale

Avec une heure et demie de retard sur l'horaire initial, M. Daina, l'arbitre suisse a donné le coup d'envoi d'un simulacre de finale. La préparation minutieuse des deux équipes était en effet réduite à néant par la tragédie. Comment les joueurs italiens que l'on avait vus venir au milieu de leurs supporters pour tenter de les calmer, auraient-ils pu retrouver la concentration indispensable pour aborder un match aussi important ?

Jamais, sans doute, une finale européenne n'a autant manqué d'intensité et de passion sur le terrain. Il a fallu attendre la trentième minute pour voir le premier tir dangereux, adressé par Antonio Cabrini. Un peu contre le cours du jeu, ce sont les Italiens qui ont trouvé les premiers le chemin du but adverse. Sur une ouverture de Michel Platini, Zbigniew Boniek était fauché juste avant d'entrer dans la surface de réparation. L'arbitre accordait néanmoins un penalty transformé par Platini à la 58e minute. Il ne restait plus aux joueurs de la Juventus, experts en la matière, qu'à préserver cet avantage en tirant un double rideau défensif pour contenir les vains assauts des rouges de Liverpool.

En d'autres circonstances, cette victoire italienne après quinze ans d'hégémonie des équipes anglo-saxonnes dans la Coupe d'Europe des clubs champions, aurait pu confirmer le renouveau du football latin amorcé au niveau des sélections nationales avec les succès de l'Italie dans la Coupe du monde 1982 et de la France dans le championnat d'Europe 1984.

Paradoxalement, c'est au moment où la Juventus, sixième du championnat d'Italie, paraissait sur le déclin, qu'elle remporte enfin sa première Coupe d'Europe des clubs champions. Battue deux ans plus tôt en finale, à Athènes, avec dans ses rangs six vainqueurs de la Coupe du monde et ses deux étrangers, Boniek et Platini, elle avait perdu depuis Dino Zoff et Claudio Gentile. A Bruxelles, Boniek, Paolo Rossi et Marco Tardelli disputaient probablement leur dernier match sous le maillot rayé blanc et noir.

Des adieux qu'ils auront bien du mal à oublier tant ce match où le football semblait avoir repris ses droits en fin de partie aura fait partager aux joueurs et aux spectateurs un profond sentiment de malaise.

GÉRARD ALBOUY.

JUSTICE

Le cas très spécial du « docteur » Alexandre

Michel Alexandre, trente-quatre ans, n'était pas un charlatan, ni même un adepte des médecines parallèles. Il était connu pour son sérieux. Des grands patrons des hôpitaux où il a exercé ont apprécié son travail en évoquant *« son grand dévouement, sa prudence et la précision de son diagnostic »*. Pourtant, il était assis, le mercredi 29 mai, au banc des accusés de la seizième chambre correctionnelle de Paris pour y répondre des délits d'*« exercice illégal de la médecine et usurpation du titre de médecin »*, commis entre 1979 et 1982.

Michel Alexandre est biologiste. Titulaire d'un brevet de technicien supérieur, il a préparé un certificat d'études spéciales de biologie humaine et obtenu des certificats d'anatomie, de pathologie, d'immunologie et de virologie. Mêlé aux étudiants en médecine pendant ses cours, il s'identifia à eux en oubliant qu'il n'avait pas suivi la même filière. Entretenant la confusion, il parvint à *« exercer » à l'hôpital* Saint-Louis où un professeur le recommanda pour un poste à l'hôpital Rothschild. C'est ce que les experts psychiatres ont nommé *« un enchaînement d'ordre vocationnel »*.

Pendant deux ans, il donna des consultations dans un service de gynécologie, rédigea des ordonnances et pratiqua deux cents interruptions volontaires de grossesse que la justice lui reproche aujourd'hui. Pour tout le monde, il était un médecin réputé pour son sérieux et même son épouse le croyait diplômé de la faculté. Ce diplôme, l'administration de l'hôpital le réclamait depuis longtemps. Aussi Michel Alexandre a-t-il fini par photocopier le parchemin d'un ami afin de le maquiller d'un manière si naïve que la supercherie fut découverte. Le rêve s'écroula le 10 décembre 1982 : l'Assistance publique déposait une plainte et l'épouse demandait le divorce.

Amour fou

Pour affronter les juges, Michel Alexandre avait cru bon d'absorber une forte dose de tranquillisants. D'une voix pâteuse, il a reconnu les faits avant d'écouter dans un brouillard, le réquisitoire de Mme Georgette Benas, substitut du procureur de la République qui demanda *« une longue peine avec sursis et une lourde amende »*, mais le magistrat a surtout stigmatisé le comportement de l'Assistance publique et du corps médical coupables à ses yeux de *« laisser-aller administratif »*.

Le défenseur de M. Alexandre, Me Marie-Caroline Frochot, souligna *« l'amour fou de son client pour la médecine »* en demandant l'indulgence. *« Ce n'est pas un escroc, il n'a tiré aucun bénéfice financier; il y a de vrais médecins qui font bien pire »*, déclara l'avocate.

Le tribunal rendra son jugement le 19 juin.

MARC PORTEY.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Badinter : « une campagne de désinformation vise à déstabiliser la justice »

M. Robert Badinter a martelé fortement du plat de la main le pupitre du gouvernement en répondant, mercredi 29 mai à l'Assemblée nationale, à une question d'actualité de M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) qui l'accusait de vouloir libérer *« huit à dix mille petits délinquants »*.

Le garde des sceaux a reçu l'accusation comme un nouvel épisode d'une *« campagne de désinformation »* engagée, selon lui, par la presse d'opposition. Il a relevé quelques titres et commentaires extraits du *Figaro* et de *France-Soir* à la suite du projet de loi sur la simplification des procédures pénales, qu'il a présenté au conseil des ministres du 21 mai (*« Badinter : les prisons portes ouvertes »*, *« des milliers de petits truands vont se répandre dans la rue »*).

M. Badinter a souligné que son projet ne pourrait être adopté par le Parlement que lors de la session d'automne. *« Il tend à donner aux magistrats des moyens leur permettant de mieux gérer la justice. Pourquoi parle-t-on de la libération de huit à dix mille détenus ? »* Selon lui, cette *« campagne de désinformation vise à déstabiliser la justice en développant la peur (...). Je plains ceux qui, pour des raisons électorales, se transforment en marchands de peur et d'angoisse »*.

M. Jean-Marie Le Pen débouté de son action contre Thierry Le Luron

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a été débouté, le mercredi 29 mai, de l'action qu'il avait engagée en diffamation devant la première chambre du tribunal de Paris contre Thierry Le Luron et Antenne 2 pour des propos tenus par le fantaisiste, lors d'une émission de Michel Drucker diffusée le 10 novembre 1984.

En parodiant la chanson de Serge Lama *Souvenir, attention danger*, Thierry Le Luron avait cité M. Le Pen en évoquant notamment une *« légion de crâne rasés »* et *« les chemises noires »* et terminant par *« tout ça, c'est du passé, Le Pen, je dirais même du réchauffé »*. Chacun des termes employés dans cette parodie était considéré par M. Le Pen comme portant atteinte à son honneur et à sa considération. Mais le tribunal note qu'il en serait ainsi *« sous la plume du journaliste ou de l'écrivain dont le devoir est de vérifier l'exactitude des attaques qu'il porte et de s'assurer de leur fondement »*.

Les magistrats estiment que le chansonnier ou le caricaturiste *« bénéficie traditionnellement d'une large tolérance dans l'appréciation des traits qu'il peut porter contre les hommes politiques »*. Le tribunal constate : *« Thierry Le Luron a repris, sur un mode parodique et en usant parfois de jeux de mots, certains des thèmes qui sont généralement associés à Jean-Marie Le Pen ou à ses militants, mais ne lui a imputé aucun fait personnel concernant le rôle qu'il aurait pu jouer du temps du fascisme ou du nazisme puisqu'il est constant qu'il n'était alors qu'un enfant ; que, lors de l'émission litigieuse, ses traits n'ont pas seulement été dirigés contre cette personnalité mais également contre d'autres hommes politiques de la majorité ou de l'opposition, l'artiste manifestant ainsi un pluralisme évident dans ses attaques »*.

ÉDUCATION

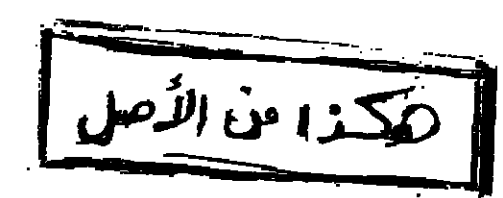
Dix mille enseignants de la FEN défilent à Paris

A l'appel de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), quelque dix mille enseignants ont défilé, mercredi 29 mai, dans les rues de Paris pour réclamer *« des moyens pour le changement »*. Selon M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, qui estime les participants à vingt mille, il s'agit de *« la manifestation syndicale la plus importante à Paris depuis les luttes sur le dossier laïque »*.

De loin, de très loin, ils sont venus. A l'image de ces trois institutrices de l'Aude, ils ont voyagé longuement en car ou en train pour être présents à la manifestation. *« Dans notre département, des classes vont être fermées à la rentrée prochaine,* explique une enseignante des Pyrénées-Orientales, *alors nous devons agir pour nous opposer à cette dégradation du service public »*. D'un groupe à l'autre, dans le long cortège qui s'avance sous le soleil, le discours est le même. Les Vosgiens, béret et sac de montagne sur le dos, parlent des zones sans classes.

Venue des Côtes-du-Nord, Annie, jeune enseignante de collège, estime que *« le gouvernement ne fait pas assez pour le système éducatif »*. Adhérente du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), elle est « montée » à Paris pour réclamer *« des crédits pour l'école »*, afin, selon elle, d'améliorer la rentrée et de mieux payer les maîtres. Elle est contente de savoir que MM. André Lajoinie et Paul Laurent, membres du secrétariat du comité central du PCF, sont présents au premier rang du cortège. Elle approuve M. Guy Hermier, député communiste des Bouches-du-Rhône, qui demandait à la même heure à l'Assemblée nationale d'adopter d'urgence un collectif budgétaire.

S. B.





DE FOOTBALL A BRUXELLES

Les Italiens préfèrent oublier cette amère victoire

De notre correspondant

Rome. – « *Qui voudra se souvenir de cette victoire ?* » C'est sur ces mots amers que s'est ouvert le journal radio de la RAI jeudi matin. L'Italie s'est réveillée d'un cauchemar et semble ne pas se résigner à l'irrémédiable dans ce qu'il a de plus absurde.

Combien d'Italiens qui, la veille, étaient devant leur poste de télévision pour partager les émotions du sport auront passé une nuit d'angoisse qui s'est achevée pour certains sur les larmes du deuil : un parent, un ami, ces *tifosi* partis pour Bruxelles dans un train de 2e classe, ne crieront plus ces « *ale, ale* » à la Juventus. Ces émigrés du Mezzogiorno, partis dans les brumes du Nord pour trouver un travail, ne chercheront plus une revanche à leur situation dans l'euphorie du stade...

Vers 20 h 30, à la fin des journaux télévisés, à peine avaient été diffusées les premières images du drame, accompagnées des commentaires stupéfaits et indignés des journalistes présents, que les ministères, les organes de presse, l'ambassade d'Italie à Bruxelles, étaient assaillis de *coups de téléphone de personnes affolées* : quelle était l'identité des victimes ? Les journalistes de la RAI essayaient d'être rassurants : « *Il est pour l'instant impossible d'appeler ; actuellement, personne ne peut sortir du stade, aussi vos parents ou amis ne peuvent se manifester.* » En fin de soirée, un centre de renseignements était mis en place au ministère *des affaires étrangères*, où les coups de téléphone affluaient encore jeudi matin.

C'est sans enthousiasme, la voix blanche, que les commentateurs des deux chaînes de télévision qui retransmettaient le match en direct ont suivi une partie qui, placée sous le signe de la mort, devenait grotesque. « *Une scène hallucinante* », écrit l'un des envoyés spéciaux de *Repubblica*. M. Agnelli, président de la Fiat (dont dépend la Juventus), quitta le stade dès qu'il apprit l'ampleur du drame. « *Nous avions honte*, écrit un envoyé spécial de la *Stampa*, *de devoir occuper les téléphones à dicter des articles, alors qu'à côté de nous des jeunes en larmes avec leurs chaussures blanche et noire* (couleurs de la Juventus) *voulaient appeler leur famille.* »

La plupart des quotidiens critiquent la décision d'avoir quand même fait jouer ce match : « *En 1985, l'ordre public requiert qu'après la tragédie on joue* », écrit *Il Manifesto*. « *Tragédie au stade* », titre *la Repubblica*, qui commente : « *Et puis, comme dans l'arène, on joue.* »

La *Stampa* souligne la désorganisation du service de sécurité belge : « *Il n'est pas admissible qu'une société démocratique ne sache pas contrôler les masses, mais au contraire les provoque par sa propre désorganisation, sa propre inconscience.* » « *A Bruxelles*, poursuit le quotidien de Turin, *les morts sont tombés au nom d'une Europe médiévale de retour.* »

Scènes de liesse à Turin

Le but marqué par la Juventus a provoqué à Turin des scènes de liesse qualifiées d'« *inopportunes* » par le maire. Des manifestations bien différentes, en effet, de celles, belles et importantes, qui avaient marqué la victoire de l'Italie à la Coupe du monde en 1982.

Les tifosi italiens ne sont sans doute pas des anges, et l'histoire du Calcio n'est pas exempte de scènes de violence. Mais jamais elle n'avait atteint une telle extrémité. Les journaux, tout en soulignant *la* «*sauvagerie* » dont sont coutumiers les Anglais, n'en critiquent pas moins les déchaînements des supporters italiens. « *Un football comme cela, ce n'est pas possible* », écrit *la Repubblica*.

PHILIPPE PONS.

LE MATCH N'A PAS ÉTÉ DIFFUSÉ PAR LA TÉLÉVISION ALLEMANDE

(De notre correspondant)

Bonn. – Les téléspectateurs ouest-allemands ont été privés, mercredi soir, du match Liverpool-Juventus. La chaîne de télévision ARD, qui en assurait la retransmission, a pris la décision d'arrêter sa diffusion au moment du coup d'envoi. On ne pouvait pas faire comme si rien ne s'était passé, ont estimé les responsables. Les deux chaînes de télévision allemandes ont, en revanche, diffusé au cours de leurs journaux de fin de soirée, les images de la *bousculade tragique* et immédiatement tenté d'organiser un débat sur le problème du vandalisme des stades.

Les spécialistes de la police allemande se refusent à critiquer la conduite de leurs collègues belges, estimant que ce genre de tragédie pourrait se passer n'importe où. La RFA a elle-même connu, il y a deux ans, un début de contagion qui semble avoir été, pour le moment, enrayé. Des précautions extraordinaires avaient dû être prises à Berlin-Ouest pour un match RFA-Turquie, que des groupes néo-nazis avaient voulu perturber pour marquer leur hostilité à la présence de travailleurs immigrés turcs en Allemagne fédérale.

H. de B.

Les réactions des milieux sportifs

● *M. JACQUES GEORGES*, président de l'Union européenne des associations de football (UEFA) : « *Je suis littéralement catastrophé par ce qui s'est passé ce soir à Bruxelles. S'il y a eu des incidents, c'est parce que des places ont été vendues à des spectateurs belges qui les ont eux-mêmes revendues à des supporters italiens qui se sont retrouvés mêlés à des supporters de Liverpool ou dans une tribune jouxtant celle des Anglais, alors qu'il avait été bien prévu de séparer les deux camps. Trois commissaires de l'UEFA vont rester à Bruxelles et, en liaison avec les autorités locales, vont mener une enquête très approfondie visant à établir les responsabilités réelles afin que nous puissions prendre les mesures qui s'imposent. Ce qui s'est passé ce soir n'est peut-être pas la mort de la Coupe d'Europe, mais en tout cas une immense défaite pour le football.* » Le président de l'UEFA a, d'autre part, évoqué une possible suspension des clubs anglais dans les coupes européennes qui pourrait être étudiée avant le tirage au sort des compétitions, prévu à la mi-juillet.

● *M. JUAN ANTONIO SAMARANCH*, président du Comité international olympique : « *Ce qui s'est passé mercredi à Bruxelles est une des pages les plus tristes et alarmantes de l'histoire du sport et du football en particulier. Le sacrifice de tant de vies innocentes doit être une contribution au futur du sport. (...) Bruxelles doit être la fin d'une étape. En tant que président du Comité international olympique, je dois dire que si les lamentations sont très louables, il faut avant tout des solutions. Celles-ci doivent venir des gouvernements. Je suis sûr que cela se fera, mais si ce n'était pas le cas, nous remettrions en question le futur du sport-spectacle.* »

● *MICHEL PLATINI* : « *Nous avons été mis au courant de tous les événements tragiques qui se déroulaient dans les tribunes, et honnêtement, je pensais que nous ne jouerions pas. Une fois sur le terrain, nous sommes entrés dans le match et avons progressivement oublié. Mais quelques minutes après le coup de sifflet final, nous revenions bien vite à la réalité. Ce soir, malgré la victoire, je suis un homme triste. Pour le football, j'ai mal à mon cœur.* »

● *M. JEAN-MICHEL FOURNET-FAYARD*, président de la Fédération française de football : « *Il est absolument insupportable de continuer à admettre ces hordes anglaises sur les terrains de football. Je crois que la question de l'interdiction des clubs britanniques doit être posée très sérieusement. Dans les semaines à venir, si on me le proposait, je refuserais d'accueillir une équipe anglaise.*

« *J'ai eu honte pour le peuple anglais. Ce n'est pas possible de voir des choses comme ça. C'est de la barbarie à l'état pur.* »

« La honte et le déshonneur »

(Suite de la première page.)

En revanche, il n'a pas manqué de mettre aussitôt en doute, de manière à peine voilée, la compétence des autorités belges qui semblent, selon lui, n'avoir pas pris assez de précautions pour prévenir des incidents *qu'il estimait prévisibles. Il a* souligné avoir « *averti* » les organisateurs, la semaine dernière, de son « *inquiétude* » devant ce qu'il considère comme des « *anomalies préoccupantes* » : outre la vente de faux billets, un contrôle insuffisamment strict de la distribution des places, qui a facilité une trop grande promiscuité entre supporters rivaux.

Plusieurs journaux, essayant d'analyser les causes de la bousculade provoquée par les spectateurs venus d'Angleterre, indiquent que beaucoup de ces derniers étaient « *comme d'habitude* » en état d'ivresse, tout en ajoutant, à l'instar de M. Macfarlane, que l'on n'aurait pas dû laisser se mélanger supporters de Liverpool et de la Juventus dans une partie du stade, là où la catastrophe s'est produite.

M. Macfarlane a profité de ces remarques pour prôner l'une des recommandations de la commission d'étude créée en Grande-Bretagne, sous son égide, il y a plus d'un an et demi, et dont on attend toujours les conclusions définitives : l'isolement total de chaque groupe de supporters dans le stade et aux abords, non seulement à l'aide de barrières et de cloisons, mais encore avec le déploiement de cordons de police pour séparer les adversaires éventuels.

Bien qu'il déplore le surcroît de travail demandé aux forces de l'ordre, le secrétaire général de la fédération de la police, qui participait à un débat télévisé en présence du ministre, a reconnu que de pareilles dispositions ont fait leurs preuves ces derniers mois sur quelques stades anglais « *quand elles pouvaient être prises...* » M. Macfarlane a *indiqué* que cette séparation systématique réclamait surtout l'instauration de « *clubs de supporters* » qui auraient le monopole de la distribution des places avant un déplacement. M. Macfarlane estime désormais « *dangereuse* » la vente de billets aux « *visiteurs* » le jour même de la rencontre, comme cela était encore le cas à *Bruxelles*. Cette répartition préalable devrait permettre un meilleur contrôle et constituer une dissuasion contre les « *trublions* ».

Un porte-parole du conseil municipal de Liverpool a certes « *blâmé* » sévèrement l'attitude des « fans » de l'équipe locale en Belgique, mais il a, lui aussi, critiqué la façon dont la police bruxelloise s'est comportée. Il fait observer que, contrairement à ce qui était prévu, les policiers belges ne sont pas venus en nombre, bien avant le début du match, s'interposer dans les gradins entre partisans de Liverpool et de la Juventus.

Pour sa part, un député (travailliste) de la circonscription de Liverpool, M. Rob Kilroy-Silk, a quelque peu surpris les téléspectateurs, qui venaient de voir les images du drame, en accusant les supporters italiens de s'être livrés d'abord à des « *provocations horribles* » à l'égard de leurs voisins anglais et, ensuite, d'avoir été les « *principaux responsables* » des affrontements avec la police « *en se faisant passer pour des fans de Liverpool dont ils avaient récupéré les insignes sur le champ de bataille...* ».

Le spectacle du drame de Bruxelles a d'autant plus choqué les Britanniques que le voyage des supporters de Liverpool (onze mille environ, selon diverses évaluations) semblait avoir bien commencé. Le matin, au passage à Douvres, les envoyés spéciaux de la radio et de la télévision s'étaient plu à constater que, dans l'ensemble, cette foule « *avait su se tenir* ». Il est vrai qu'une surveillance exceptionnelle avait été décidée. Des policiers en uniforme et en civil avaient été placés dans chaque voiture de tous les trains en provenance de Liverpool, et la consommation d'alcool y avait été interdite.

Cette surveillance en dit long sur *les craintes des autorités britannique* malgré la relative « bonne réputation » dont jouissait jusqu'alors le club de Liverpool et ses « fans ». En vingt-deux ans de compétitions européennes, ce club, l'un des plus titré d'Angleterre, se vantait par rapport aux autres de n'avoir pas défrayé la chronique pour de tristes exploits extra-sportifs devenus aux yeux de toute l'Europe une spécialité des Britanniques.

Un longue liste de violences

Bien sûr, on ne prête qu'aux riches. Les Britanniques s'en plaignent en indiquant que la méfiance qu'ils suscitent est un facteur de tension supplémentaire, mais ils admettent volontiers que, de cette violence, leur pays est incontestablement le plus grand exportateur. L'histoire de ces quinze dernières années est pour eux accablante.

En 1972, les Glasgow Rangers sont exclus des rencontres européennes après des échauffourées à Barcelone. En 1975, c'est au tour de Leeds d'être ainsi sanctionné pendant quatre ans, pour les mêmes raisons, après une finale à Paris. En 1981, les Suisses font la connaissance des « hooligans » (voyous) anglais, qui, douze mois plus tard, à Bruxelles déjà, laissent un souvenir dévastateur lors d'une rencontre Aston Villa-Anderlecht. En juin, la même année, lors des championnats du monde, un Angleterre-France à Bilbao s'accompagne de bagarres dans les tribunes et de l'écroulement d'une clôture qui blesse plusieurs spectateurs.

1982 marque une escalade. En septembre, Danemark-Angleterre à Copenhague, les « hooligans » lancent des grenades fumigènes sur le terrain. Le jeu est arrêté mais les ravages vont se répandre ensuite dans toute la ville. Le gouvernement de Mme Thatcher, avouant sa « honte », est obligé de présenter ses premières excuses officielles et propose des réparations. Il devra recommencer, en novembre 1983, quand Luxembourg est pendant trente-six heures le théâtre de véritables scènes d'émeutes qui mobilisent *la moitié des forces armées du* Grand-Duché.

Voici un an, à Bruxelles encore, des supporters de Tottenham sèment la terreur dans les rues. Deux cents personnes sont arrêtées. Plus grave : un restaurateur, excédé par les dégâts causés, blesse mortellement d'un coup de feu un jeune Anglais. De retour chez eux, les supporters britanniques déclarent ne pas comprendre l'hostilité dont ils ont fait l'objet et parlent de « *provocations* », notamment de la part de la police belge.

Quelques semaines auparavant, ils ont fait le même reproche aux CRS français qui sont intervenus contre eux au Parc des Princes. Les jeunes Britanniques ne sont pas habitués aux coups de matraques, que les policiers anglais n'utilisent qu'en dernier ressort et à de très rares occasions. Cette année, enfin, le Celtic de Glasgow a été sanctionné parce que, sur son stade, des spectateurs ont agressé les joueurs du Rapid de Vienne.

Les cas de violence se sont multipliés et aggravés sur les stades de Grande-Bretagne tout au long de la saison qui s'achève. On a vu pour la première fois, sur une pelouse de football, des policiers à cheval charger la foule des « hooligans ». On a vu le président du club de Chelsea inaugurer une immense clôture électrifiée pour contenir un public qui s'est particulièrement distingué par ses exactions (la mise sous tension a toutefois été interdite). Et puis, le 11 mai, c'était le désastre de Bradford, où cinquante-trois personnes ont trouvé la mort dans l'incendie d'une tribune. Le même jour, à la même heure, sur un stade de Birmingham, un adolescent était tué dans les gradins par l'effondrement d'un mur, qui avait été provoqué par un mouvement de la foule effrayée par une bataille rangée entre supporters adverses.

Mme Thatcher, qui avait déjà créé un « état-major d'urgence » pour tenter de hâter l'interminable travail de diverses commissions d'étude ou d'enquête, a fait présenter quelques jours plus tard, à la Chambre des communes, un avant-projet d'amendement de la législation sur l'ordre public. Ce document concerne particulièrement les manifestations sportives, où la vente d'alcool devrait être interdite (comme en Ecosse) et les désordres punis de peines plus sévères (*le Monde* du 18 mai). Un tribunal de Londres a déjà estimé nécessaire de se montrer plus répressif et de faire exemple en condamnant le 21 mai vingt-cinq « hooligans » à des peines allant de *cinq mois à cinq ans d'emprisonnement*.

Cette affaire a paru assez révélatrice du phénomène qui affecte le football britannique – et non pas d'autres sports comme le rugby. Ces jeunes – n'appartenant pas, tant s'en faut, aux milieux les plus défavorisés et qui possédaient *pour la plupart un bon emploi* – agissaient en bande très organisée qui montait ses « coups » comme des raids de commandos. Ils n'avaient d'autre but que de mettre la pagaille et pour cela de trouver un prétexte, un terrain favorable. Le football, qui déchaîne les passions et attire une assistance dont on a peine, en France à imaginer le nombre, se prêtait à leurs exploits.

Au début des années 60, leurs aînés profitaient pour se « défouler » des affrontements réguliers sur les plages entre « tribus » rivales selon leur mode, (Mods contre Rockers). Ces grandes batailles, qui prenaient des allures de tournoi, ont eu lieu ensuite dans les rassemblements de musique pop. Depuis dix ans, ce sont les matches de football qui deviennent le théâtre de ces défoulements auxquels on se prépare longtemps à l'avance.

Pour arrêter ce phénomène presque traditionnel dans la société britannique et qui se distingue par *son apparente gratuité, il n'y a* guère de solution miracle, même pour un gouvernement qui se veut plus que d'autres le défenseur de la loi et l'ordre. Un ancien joueur de Liverpool l'a dit mercredi soir en ajoutant que le choix des remèdes est en Angleterre plus délicat qu'ailleurs : « *Je crois*, a-t-il dit, *que l'on n'est pas encore, ici, disposé à admettre le comportement musclé qui est celui de la police dans d'autres pays.* » C'est aussi une question de tradition – et de consensus – pour la majorité des Britanniques, qui restent attachés au respect d'une police d'ordinaire désarmée.

FRANCIS CORNU.

Les commentaires de la presse parisienne

La tragédie du stade du Heysel à Bruxelles fait, ce jeudi 30 mai, la « une » de toute la presse parisienne.

« *Le football assassiné* », titre *l'Equipe*. « *Si le football devient cela*, écrit le quotidien sportif, *qu'il crève. Et si le peuple anglais accepte qu'une horde de dégénérés salissent son nom, son drapeau et sa tradition, honte à lui. Honte aussi à la police et à l'Union belges, incapables, malgré les exemples et les avertissements, de prévoir et de contrôler un événement qualifié dérisoirement de fête du football.* »

Pour sa part, Max Clos, dans *le Figaro*, souligne que « *des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants meurent et souffrent au Liban et sur les bateaux des* « *boat people* » *en Asie, des milliers meurent de privation au Bangladesh et en Ethiopie. Ceux-là aussi sont victimes de la folie humaine. Ce n'est pas non plus acceptable. Mais enfin, à Bruxelles, il s'agissait de football. De football ! Comment dans ce monde est-il possible d'ajouter un carnage aussi stupide à tous les massacres que connaît cette Terre ? Des jeunes sans règles, sans loi, sans ordre. Une police sans chefs, sans motivation, sans courage. Une image consternante de ce qu'est en train de devenir l'Occident.* »

Dans *l'Humanité*, Claude Marchand s'interroge sur les racines du mal : « *Toutes les études faites depuis l'ont montré. En 1970, par exemple, 70 % des fauteurs de troubles conduits aux postes de police étaient des ouvriers peu ou pas spécialisés, dont 10 % au chômage. [...] Près de 1,5 millions de jeunes – presque le quart des jeunes de moins de vingt cinq ans aptes à travailler – sont aujourd'hui condamnés au chômage, à dire* « No future ». *Pas d'avenir. Bien sûr, cela n'excuse pas ces débordements de violence, ces agressions sanglantes, mais cela peut en grande partie les expliquer...* »

● *LE PAPE* s'est retiré mercredi soir dans sa chapelle privée du Vatican pour prier pour les victimes. « *Des événements de ce genre nous laissent pantois et horrifiés, surtout si l'on songe que le sport devrait être un lieu de rencontre et d'émulation humaine, un moyen de fraternité* », a déclaré Joaquin Navarro, le porte-parole du Vatican.

● *M. MARTENS*, premier ministre belge, dans un communiqué, « *s'interroge très sérieusement sur l'autorisation qu'il conviendrait encore de donner à l'organisation de matches auxquels participeraient des équipes britanniques* ». Il souligne que « *toutes les mesures avaient été prises* » pour prévenir les incidents « *en fonction des risques présumés et des expériences antérieures* ». Le service d'ordre, précise-t-il, mobilisait plus de mille hommes. M. Martens a, d'autre part, adressé un télégramme de condoléances au président du conseil italien, M. Bettino Craxi.

Dans les journaux britanniques

Le *Sun*, quotidien à grand tirage, titre : « *Les brutes de Liverpool ont provoqué le bain de sang* ». Le *Daily Mirror* parle du terrain bruxellois comme d'un « *champ de la mort* ». Le *Daily Express* qualifie le comportement des « hooligans » de « *honte finale* ». Le *Times* met en cause les autorités européennes du football qui « *se sont une nouvelle fois esquivées* » face au problème de la violence dans les stades. Le *Guardian* estime que « *le sport le plus populaire du monde est désormais en danger de mort* », et souligne que les policiers bruxellois « *n'ont rien appris de leurs collègues néerlandais* », qui avaient fait un excellent travail avec les supporters d'Everton, il y a deux semaines à Rotterdam, à l'occasion de la finale de la Coupe des vainqueurs de coupe.

Le *Daily Telegraph* écrit que l'Union européenne de football « *ferait mieux d'en finir avec toutes ces compétitions pour que la paix revienne dans les villes d'Europe* ». Le *Daily Mail*, enfin, réclame « *l'interdiction des compétitions européennes pour tous les clubs britanniques* ».

Précision

TOUS LES VÉLOMOTEURS NE SONT PAS DES MOBYLETTES

Dans un article paru le 21 février 1985, sous le titre « *Touche pas à mon pote. Des antiracistes s'affichent* », nous avons fait usage du terme Mobylette.

La société MBK Industrie Société nouvelle Motobécane nous prie de préciser que ce terme est une marque déposée et enregistrée à son nom et ne peut être, en conséquence, utilisé sans son autorisation.

SPORTS

TENNIS



Les Internationaux de France

Enfants des écoles sur les gradins. Enfant de la balle sur les courts. C'était la fête des jeunes mercredi 29 mai à Roland-Garros. Avec de bonnes surprises : deux petites Françaises, Nathalie Tauziat et Corinne Calmette, *se sont qualifiées* pour le troisième tour aux dépens, l'une, de l'Américaine Pam Casale, *l'autre, de l'Australienne* Ann Minter. Avec les dures réalités : l'espoir allemand Boris Becker, *trop brouillon*, a été sorti de la cour des grands par un ancien enfant prodige, le Suédois Mats Wilander. Avec beaucoup de talent aussi : McEnroe, Noah, Leconte et Gomez ont été comme en démonstration pour leur deuxième tour.

Le mur de Chérubin

Boris Becker est un joli bébé. Chérubin, la massue. Ce jeune prodige, *rose et rosse*, hercule qu'on imagine nourri au bon lait des vaches tyroliennes, ne tutoie pas la balle. *Il la tyrannise, il la réforme, il* la déforme. Dix-sept ans à peine, déjà un prénom sur le circuit et même, début de la gloire, un surnom évocateur, limpide : Boum Boum.

Boum Boum Boris ne cause pas. Il cogne. Un surdoué de la matraque, mais pas seulement de cela. Il joue bien, *il joue vite. Il va bien, il va* vite. Et pour peu que cela se confirme, s'il ne s'arrache pas un coude à ainsi vouloir les servir frappés, cet Allemand ira loin.

Voilà pourquoi on attendait avec curiosité, pour le plaisir et le savoir, l'épreuve du feu : un match entre le *flamboyant* Becker et le célèbre éteigneur d'incendie, Mats Wilander. A dix-sept ans, se faire un surnom, c'est bien. Se *faire un nom*, c'était mieux. Le Suédois Wilander, quand il gagna à Roland-Garros en 1982, n'avait pas dix-huit ans.

La curiosité est toujours punie. En une heure trente cinq et trois petits sets secs (6-3, 6-2, 6-1), Mats Wilander a renvoyé le jeune Germain à ses études. Trop petit, *mon* ami, pour jouer avec « Mad » Mats.

Rose à l'entrée, homard halluciné à la sortie, Boris Becker avait pourtant donné tout ce qu'il avait dans sa solide carcasse pour conjurer le sort. Rien à faire. Malgré une résistance acharnée, malgré quelques superbes *points*, notamment dans les deux premiers sets, Boum Boum aura eu un insoluble problème. On peut *frapper*, cogner, *à bras redoublés* dans un mur, le mur ne tombe pas le premier.

Et Mats Wilander, dont la rumeur annonçait avec cette *gourmandise malveillante qu'il n'*était plus tout à fait le même, un peu las, empêtré dans une mutation entre tennis d'attente et tennis spectacle, nous est revenu à l'identique : minéral.

La rumeur, l'erreur, tiennent peut-être à une confusion, à une *mémoire mal effacée*. Wilander n'est pas Borg. Il faudra bien un jour que cela se sache. Il ne joue très bien que quand il joue très gros. Les tournois de seconde zone, le circuit, la chasse aux dollars, l'obsession du classement, la place du monarque, sont des notions qui dévorent un homme.

Mais Wilander ne veut pas être dévoré. Il le dit. Et on le croit. Mais s'il affecte un air de profond ennui, ou de distance, pour les tournois de semaine, gare alors à ceux du dimanche, du grand chelem. Ce Suédois est, en somme, un postier d'élite : il expédie les matches à sa *guise, tarif normal, tarif express.*

A Roland-Garros, chacun aujourd'hui est déjà affranchi : Mats Wilander est venu pour gagner. Mieux vaudra être très fort pour l'en empêcher. A ses chères études, Boum Boum.

A sese chères études aussi, une Française, Emmanuelle Derly, quinze ans. Cette toute jeune fille avait, en catimini, fait son bonheur. Et son malheur. Son bonheur en gagnant lundi, jour d'ouverture, son match contre Joe Durie, trente-huitième joueuse mondiale, finaliste à Roland-Garros et numéro un en *son pays, l'Angleterre*. Son malheur parce que l'exploit a sans aucun doute fait plus de bruit à Douvres *qu'à Calais. Il fallait réparer. Hélas*, les lauriers, ce mercredi, étaient coupés, comme les gambettes *d'Emmanuelle Derly. La* cadette française (– 30) au classement n'a pas tenu le choc contre une de ces solides joueuses américaines que la Californie produit à la chaîne, Terry Phelps, trente-quatrième mondiale.

La défaite fut nette (3-6, 2-6). Une petite heure pour révéler tout ce qu'Emmanuelle Derly a encore à apprendre, service et revers compris. Il n'empêche. Les lauriers manqués du lundi ne sauraient être couronne d'enterrement le mercredi. Elle a bien du talent, cette cadette, et déjà un fameux coup droit.

A vos chères études, tous. Ce mercredi qui était la journée des scolaires, l'open d'enfance en somme, Roland-Garros et ses géraniums livrés aux gamins, comment ne pas le finir sur le court nº 1 ? Là officiait un gamin suédois, Kent Carlsson. Dix-huit ans à peine et pourtant ravagé de tics et déjà perclus de *douleurs. Le jeune Kent est un cas*, un agité du court. Il ne sautille pas sur la terre battue. Il y tressaute comme branché sur la force. Avant de servir, il fait rebondir la balle vingt fois, trente fois. Quand il lifte – car il lifte comme un malade ou comme grand-papa Borg, – c'est avec des barrissements d'éléphanteau.

Toutes choses, les tics, les tressautements, les barrissements, qui collent mal avec un physique de page. Le page Carlsson, vainqueur en 1984 du tournoi juniors, a pris une sévère correction (2-6, 4-6, 1-6). En face, il y avait un monstre, c'est-à-dire un homme, l'Equatorien Andreas Gomez. Andreas Gomez n'a pas fait que succéder au célèbre Victor Pecci dans le rôle du beau ténébreux. Il est fort, très fort. Trop fort pour une chère tête blonde. Exit Carlsson. Il *est sorti, du* court des grands, aussi blanc que Boum Boum était rouge.

Comme *quoi* les déroutes adolescentes n'ont pas de couleur.

PIERRE GEORGES.

Les petites « sauvages »

C'est bien connu. Les enfants sont cruels. Et spécialement ceux qui envahissent Roland-Garros chaque premier mercredi des Internationaux de France. Ils n'ont aucune pitié pour leurs idoles ; si, par malheur, elles commettent des fautes, leurs commentaires tombent des gradins comme des coups de règle sur les doigts de cancres.

On sait moins que la jeune génération des joueuses françaises use sur le court de la même insolence. Au point de faire tomber, hier, après trois manches sévères, deux joueuses chevronnées. L'Américaine Pam Casale, vingt et un ans, tête de série nº 16, a été éliminée par la Tropézienne Nathalie Tauziat, à peine dix-sept ans ; l'Australienne Anne Minter, vingt-deux ans, quarantième joueuse mondiale, a été battue par la Bordelaise Corine Calmette, seize ans.

Une belle surprise. Et un beau remue-ménage du côté de l'Association des joueuses professionnelles (WTA). Ces dames qui *se flatte* d'avoir mis en mémoire, dans son ordinateur, le moindre détail sur la plus humble des frappeuses de balle du circuit professionnel. Mais un simple chiffre – 222ᵉ – résumait la situation de Tauziat. Sur la seconde, absolument rien.

Il n'était pas facile pour la WTA de prévoir que ces deux « petites sauvages » allaient se qualifier pour le troisième tour de la levée française du grand chelem. Sauvages, parce qu'elles ne devaient d'avoir *été* inscrites dans le tableau final qu'au droit que chaque organisateur de tournoi se réserve d'inviter (wild card, « *carte sauvage* » en français), quelques joueurs. En l'occurrence, le choix de la Fédération française n'a *rien eu de subjectif : il s'agissait* de donner à deux jeunes l'occasion de s'aguerrir. Sauvages aussi parce que leur tennis *qui « décoiffe » a dépassé* les espérances. Elles ont des styles très différents. Tauziat aime monter *au filet*. Calmette *préfère rester sur* la ligne de fond. Mais elles ont saisi leur chance avec le même culot. Elles sont maintenant bien mises en fiches par l'ordinateur.

Nathalie s'entraîne dans un club privé tropézien, sous la houlette de Régis de Camaret. Elle a arrêté ses études. Son père est directeur de société. Corinne fait partie des espoirs fédéraux de l'INSEP, dirigés par Jean-Pierre Chombart. Elle tient beaucoup à passer le baccalauréat. Son père est un ancien rugbyman. La Tropézienne est une battante qui espère gagner rapidement assez d'argent pour ne plus dépendre financièrement de sa famille. La Bordelaise est une inquiète qui a souvent du mal à terminer les points. Deux *filles*, deux *tempéraments*, deux cheminements.

Leur expérience du « grand bain » était réduite à une tournée d'un mois sur un circuit satellite américain au début de l'année et, de plus, pour Tauziat, à un match cauchemar contre la championne du monde Navratilova l'an dernier. Adolescentes, elles sont devenues par leur victoire les héroïnes de cette journée des enfants. Elles *ont* fait presque en même temps la découverte du succès et de la salle d'interviews. Elles n'ont pas paru grisées pour autant. Elles savaient bien que le plus dur reste à faire.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du mercredi 29 mai

SIMPLES MESSIEURS

(Deuxième tour.)

Premier quart de tableau. – *Hocevar* (Brésil, 132), b. Warneke (EU, 277), 6-1, 4-6, 7-5, 6-4 ; Sundström (Suède, 13) b. Flur (EU, 95), 6-1, 2-6, 6-4, 6-2 ; Arrese (Esp., 136) b. Ostoja (Youg., 138), 7-5, 6-4, 6-2 ; Taroczy (Hongrie, 46) b. Vajda (Tchéc., 103), 4-6, 6-3, 6-7, 6-4, 6-4 ; Gildemeister (Chili, 94) b. Zivoginovic (Youg., 95), 5-7, 7-6, 6-3, 7-5 ; McEnroe (EU, 1) b. Segarceanu (Roum., 188), 6-2, 6-4, 6-4 ; Youl (Austr., 193) b. Bengoechea (Arg., 71), 2-6, 7-5, 7-6, 1-6, 7-5.

(Deuxième tour.)

Deuxième quart du tableau. – Wilander (Suède, 4) b. Becker (RFA, 30) 6-3, 6-2, 6-1 ; Cahill (Austr., 268) b. Cassidy (EU, 86), 6-0, 6-1, 6-2 ; Leconte (Fr., 43) b. Portes (Fr., 186), 6-2, 6-1, 6-3 ; Sanchez (Esp., 137) b. Van Boeckel (PB, 150) 6-1, 6-1, 6-4 ; Noah (Fr., 11) b. Schapers (PB, 119), 6-1, 6-1, 6-4 ; Smid (Tch., 16) b. Arguello (Arg., 88), 6-4, 3-6, 6-1, 6-4 ; Clerc (Arg., 22) b. Ganzabal (Arg. 75), 6-3, 6-3, 6-3 ; Gomez (Equ., 5) b. Carlsson (Suède, 136), 6-2, 6-4, 6-1 ; Nyström (Suède, 9)-De Palmer (EU, 87), 3-6, 1-6, 7-6, 6-3, 3-3, interrompu par la nuit.

SIMPLES DAMES

(Deuxième tour.)

Premier quart du tableau. – C. Tanvier (Fr., 30) b. K. Sands (EU, 137), 6-4, 6-4 ; K. Horvath (EU, 25) b. P. Kepellon (RFA, 96), 7-6, 6-1 ; C. Jolissaint (Suisse, 61) b. H. Sukova (Tch. 5), 2-6, 6-3, 6-0 ; A.-M. Cecchini (It., 50) b. C. Karlsson (Suède, 46), 6-0, 6-1 ; T. Scheuer-Larsen (Dan., 60), b. B. Herr (EU, 54), 6-3, 6-1 ;

Deuxième quart du tableau. – H. Mandlikova (Tch., 3) b. E. Burgin (EU. 2-6, 6-4, 7-5 ; S. Hanika (RFA, 22) b. C. Benjamin (EU, 38), 6-0, 6-1.

Troisième quart du tableau. – G. Sabatini (Arg., 17) b. P. Barg (EU), 6-0, 6-2 ; M.-C. Calleja (Fr., 128) b. A. Holikova (Tch.), 6-2, 4-6, 6-3 ; I. Cueto (RFA, 129) b. N. Herreman (Fr., 130), 6-4, 6-2 ; A. White (EU, 69) b. C. Suire (Fr., 111), 6-0, 7-6 ; M. Maleeva (Bulg., 4) b. P. Delhees-Jauch (Suisse, 47), 6-1, 6-2 ; C. Calmette (Fr.) b. A. Minter (Austr., 41), 6-1, 6-4 ; R. Fairbank (Afr. S., 34) b. Z. Garrison (EU, 7), 7-6, 2-6, 13-11 ; B. Gadusek (EU, 8) b. A. Jaeger (EU), 6-1, 6-1.

Quatrième quart du tableau. – A. Kanellopoulo (Grèce, 75) b. L. Arraya-Gildemeister (Pérou, 88), 6-3, 6-4 ; G. Dinu (Tch., 192) b. V. Nelson (EU, 76), 4-6, 7-6, 6-2 ; T. Phelps (EU, 36) b. E. Derby (Fr.), 6-3, 6-2 ; 11. S. Graf (RFA, 14) b. G. Kim (EU, 77), 6-0, 6-4 ; 2. C. Evert-Lloyd (EU, 2) b. L. Bonder (EU, 24), 7-5, 6-3 ; 8. C. Basset (Can., 12) b. J. Mundel (Afr.-Sud, 147), 6-3, 6-3 ; N. Tauziat (Fr., 220) b. 16. P. Casale (EU, 21), 6-7, 7-6, 6-2 ; B. Bunge (RFA, 21) b. L. McNeil (EU, 78), 6-1, 6-1.

Les classements des joueurs et joueuses qui figurent entre parenthèses sont ceux qui ont été communiqués par l'ATP et la WTA en début de semaine.

هكذا من الأصل

culture

ARTS

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Un nouveau musée sur un plateau

En janvier 1984, le ministère de la culture apportait son soutien financier à un programme de réaménagement du Centre Georges-Pompidou proposé par son président, M. Jean Maheu. Ce programme concernait notamment le forum et l'amélioration de l'accueil du public, l'extension des espaces affectés aux activités culturelles et artistiques en gagnant sous les auvents nord et sud, en récupérant aussi le premier étage par l'envoi des services administratifs qui y logent dans des locaux proches de la Piazza : un gros morceau prévu pour 1986 (sous réserve de crédits). Mais l'essentiel, c'était le Musée national d'art moderne : la réinstallation des collections permanentes aux troisième et quatrième étages du Centre, le remodelage et l'extension des galeries contemporaines (les salles d'expositions en mezzanine sur le forum).

Les travaux sont rondement menés : fermées moins de neuf mois, les galeries contemporaines rouvrent ce jeudi 30 mai avec plusieurs expositions (1). Elles ont fait peau neuve, gagné des mètres carrés pris sur le dehors et disposent d'un accès direct côté Saint-Merri; accès qui conduit aussi au forum. Une partie des collections permanentes est également réouverte : l'espace du troisième étage rénové, désormais voué à la présentation des œuvres des années 60 à aujourd'hui, et la moitié sud du quatrième étage (où se trouve la nouvelle entrée du musée), réservée à la partie historique de la collection, de 1905 à 1920. C'est le clou de la visite dont il faut parler sans attendre, même si on ne pourra mesurer l'ampleur de la métamorphose qu'en novembre prochain, date de la réouverture complète de la collection.

Tour de passe-passe, magie, peut-être miracle, en tout cas quelque chose qu'on n'attendait pas, qu'on n'osait même pas imaginer : la réalisation, à l'intérieur du Centre Georges-Pompidou, *d'un vrai musée* avec de vraies salles, de vrais murs, de vraies cimaises bien éclairées.

Un musée comme on les aime aujourd'hui, et comme on risque de les aimer encore un bon bout de temps, parce qu'il est de coupe sobre et classique. Un musée suspendu entre ciel et terre, avec vue imprenable à la fois sur Paris et sur les œuvres qu'il contient (il fallait le faire), qui est en passe de devenir un des plus beaux musées d'art moderne du monde, sinon le plus beau. De quoi être fier. De quoi saluer ceux qui l'ont pensé : Dominique Bozo, son directeur, et l'équipe des conservateurs, dès 1982, pour le contenu ; Gae Aulenti, l'architecte italienne également chargée de la conception du Musée d'Orsay, dont l'intervention pour le contenant, au quatrième étage, est tout simplement géniale : modeste et comme il faut, qui dirige le regard sur l'art *sans interférences de l'architecture.*

Ce n'était pas le cas avant. On se souvient des cimaises mobiles de différentes hauteurs qui réencadraient les tableaux sans les porter, comme on se souvient du parcours que l'on devait *faire* dans l'espace *continu*, mollement découpé, difficile à appréhender, dispersant l'attention.

Maintenant, c'est tout le contraire. C'est simple, tout a changé en mieux, tellement mieux qu'on ne reconnaît pas les lieux, qu'on est constamment en situation de découverte et de redécouverte. Redécouverte d'œuvres qui étaient exposées mais qu'on voyait mal. Découverte d'œuvres qui ne l'étaient pas, parce qu'en *réserve* ou acquises depuis peu (par exemple ce Bonnard, un des plus beaux *Nu à la baignoire*) grâce aux dons, aux donations et dations d'une part, aux achats de l'autre. Des achats ne visant plus tant à combler les grandes lacunes, d'ailleurs impossibles à combler, de la collection qu'à avoir des œuvres fortes, de qualité quand l'occasion se présente, pour la partie historique. Visant aussi la constitution d'une solide collection d'art contemporain.

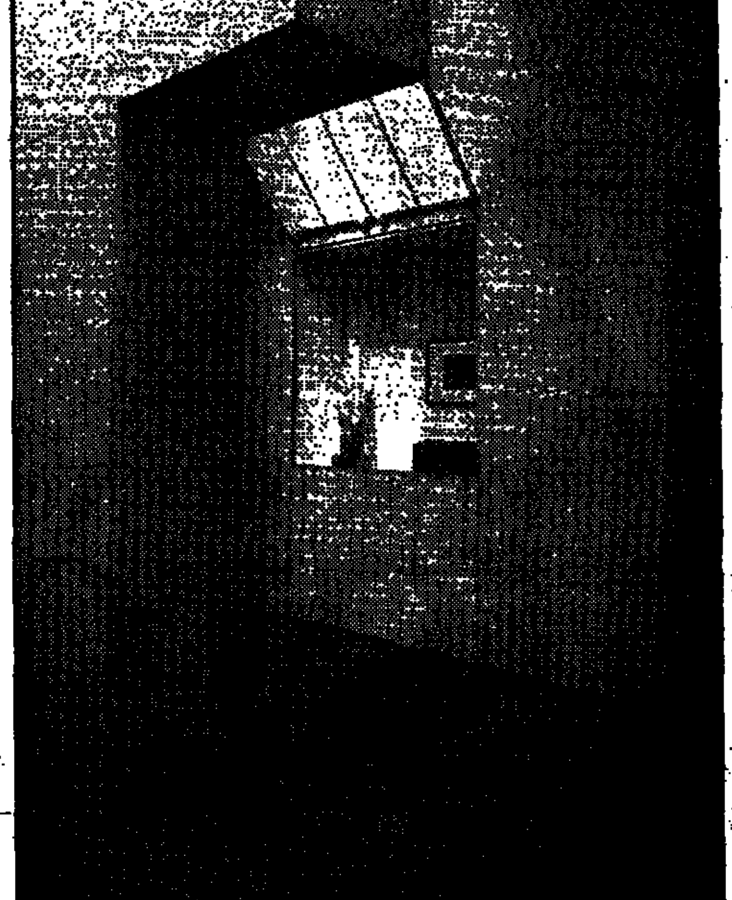
On le verra en abordant le troisième étage. Cet enrichissement considérable du fonds, son évolution d'ailleurs l'une des raisons majeures de la réorganisation du musée, qu'il fallait bien repenser en fonction de son nouveau contenu.

L'entrée du musée se trouve donc au quatrième étage et non plus au troisième. Il faudra s'y habituer. Mais ce sera facile, car le parti adopté est clair et ne pose aucun problème de repères : à chaque instant, on sait où l'on est, géographiquement, par rapport au centre ; pas plus qu'il n'en pose du point de vue de l'histoire de l'art : tout y est cohérent — pour le moment en tout cas — et se déroule le long d'un axe sud-nord dans le respect de la chronologie des courants artistiques, mais aussi en valorisant les ensembles *prestigieux et ceux des grandes personnalités.*

A commencer par Matisse, le héros du nouveau musée, que l'on découvre dès l'arrivée et qui a pour lui plus d'une salle, près de Bonnard, et tout proche des *fauves. Choix* sévère, avec des coupes franches, préféré à celui de la quantité, une lecture de la collection dont seulement le meilleur est pris : dans le cubisme, la cimaise Braque (une *merveille*), et Picasso, et Léger...

Toutes les peintures sont ainsi présentées, par unités, du côté est (rue du Renard), côté du mur aveugle du bâtiment, à l'intérieur de salles blanches prises entre les poutres, hautes de cinq mètres, et de proportions vivables, qui permettent une ralation quasi charnelle avec les œuvres. Entre les unités, des passages couverts, plus bas (sous les poutres), ont été aménagés avec des vitrines pour y présenter les dessins, les documents...

Les sculptures sont disposées le long de l'allée sud-nord, dans l'allée du côté de la façade ouest, transparente (sur la piazza), en dialogue avec les peintures, et avec le dehors. Dialogue que l'on sentira mieux quand les terrasses seront ouvertes pour recevoir les sculptures. Tout, en somme, paraît juste, à peu de chose près et propre à aider à la compréhension comme au plaisir de regarder. La lumière n'y est pas pour rien : enfin, on a un musée sans reflets sur les tableaux, grâce à un système très étudié (par Piero Castiglioni) d'éclairage indirect, homogène, égale sur toute la cimaise. Pour les sculptures seulement, l'éclairage est renforcé par des spots.



En attendant la suite — Kandinsky, Delaunay, Kupka, les abstraits jusqu'à Yves Klein, — qui ne sera pas présentée de la même *manière, il faut prendre* l'escalator pour descendre au troisième étage et passer des années 60 au contemporain. L'espace a seulement été rénové et donne l'idée d'un accrochage plus mobile, bien qu'on ait là aussi refait des salles et des cimaises fixes. Là, on entre dans une autre perspective, celle d'une collection en train de se faire, avec tout ce que cela comporte de risques, de paris et d'effets de mode inévitables, ce qui n'est pas forcément un mal. De Soulages, Dubuffet, Joan Mitchell à Alberola, Garouste, Cucchi et Schnabel, en passant par l'art pauvre, le conceptuel, supports-surface, on y trouve le même souci de qualité.

On aurait tort de ne pas mettre l'accent sur le dynamisme du musée en matière d'art contemporain, à un moment où les autres grands musées d'art moderne d'Europe et des Etats-Unis ont plutôt tendance à se reposer sur leurs anciens lauriers.

Quant aux galeries contemporaines, elles sont beaucoup mieux maintenant, sinon parfaites. C'est Renzo Piano, l'architecte de Beaubourg (avec Rogers), qui les a remodelées. Aujourd'hui, il reconnaît qu'au moment de la création du Centre *« on avait voulu des espaces flexibles mais que ça ne marche plus avec les artistes ».*

Les galeries ont donc des murs fixes. Mais Renzo Piano n'a pas cédé sur la notion de transparence, au moins partielle. D'un coup d'œil, on peut, d'un côté, embrasser toute la largeur du Centre jusqu'au CCI, via le forum, et de l'autre, plonger jusqu'à la fontaine Stravinsky. Ce n'était peut-être pas d'une nécessité absolue, pas plus que la mise à nu de toutes les issues de secours qui sont autant de fenêtres ouvertes ramenant la rue sur les cimaises.

L'architecture des galeries rappelle le musée, son classicisme à la française (mais en plus dur, avec moins de subtilité). Et cela permet de relier ces galeries à la maison mère — *dans* l'esprit sinon dans la réalité, puisque deux étages les séparent, et qu'il n'y a pas de communication directe entre les unes et les autres.

Le musée, ainsi, prend du poids, de la consistance, acquiert son identité au sein de Beaubourg. Il n'en avait pas tellement. On ne l'avait jamais vraiment abordé en termes spécifiques, dans le respect des différences de contenu, en faisant simplement remarquer, comme Gae Aulenti, qu' *« un tableau n'est pas un document, une sculpture n'est pas un objet. »* Et la collection permanente y était malmenée. On l'avait traitée à l'origine comme un accrochage susceptible de grande mobilité — une mobilité qui s'est avérée inutilisable et coûteuse. Une telle conception coïncidait avec l'utopie du Centre, et une image de la création éphémère qui prévalait dans les années 60. On en est bien revenu, pas seulement à Paris. Comme quoi muséographie et muséologie sont des disciplines qui bougent, fort heureusement, comme le reste...

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Jean-Pierre Bertrand, Palermo, David Tremblett. Œuvres acquises par la société des Amis du musée. Atelier Polaroïd.

CINÉMA

« LA ROSE POURPRE DU CAIRE »

Woody Allen, l'homme des rêves

par J.-M.G. LE CLÉZIO

La Rose pourpre du Caire est sans doute le film le plus achevé de Woody Allen, celui dans lequel *apparaissent le mieux son idée du* cinéma, sa poésie, sa profondeur. Dans la quantité de films présentés l'année dernière au Festival de Cannes (où *la Maison et le Monde* de Satyajit Ray brillait d'un éclat exceptionnel), *Broadway Danny Rose* faisait une tache de lumière. Cette année encore, c'est grâce à Woody Allen qu'une fenêtre s'est ouverte sur le mur de béton de Cannes, pour nous montrer l'émotion, la tendresse, l'humour, ce monde fragile et pas *sérieux* qui est celui de *la Rose pourpre du Caire.* On pense à Chaplin, bin sûr, mais aussi à la subtilité virtuose de *To be or not to be* de Lubitsch, ou à l'esprit des comédies musicales de l'avant-guerre. C'est bien là le charme de Woody Allen : le cinéma ne vieillit pas, i reste adolescent, et nous retrouvons la jeunesse grâce à lui.

Woody Allen, comique au visage triste comme celui de Buster Keaton, nous interroge sans cesse, film après film, sur les apparences. La comédie, c'est le jeu des miroirs, où chaque image renvoie à une autre, chaque visage à son double, jusqu'à ce qu'on ait perdu le sens du réel. Les thèmes sont aussi fugitifs, ils se répondent comme des échos. Le bonheur, l'argent, le pouvoir, l'amour, sont-ils ce qu'il promettent, les hommes et les femmes sont-ils ce qu'ils semblent, la solitude et la pauvreté ont-elles de l'importance, et le succès est-il davantage qu'un leurre ? Autrement dit, la vie n'est-elle pas un songe ? On se souvient de Danny Rose, l'impresario maladroit et lunatique, on se souvient de ce monde bizarre, acteurs ratés, musiciens, acrobates, qui ne *pourront* jamais être tout à fait des héros, et c'est ce monde (créé par les producteurs Hirsch et Levine) qu'on retrouve dans *la Rose pourpre,* faux mondains, illusionnistes, prisonniers *de leurs fêtes imaginaires, où l'on* paie en fausse monnaie une bibine qui tient lieu de champagne.

Et si le cinéma n'était rien d'autre, précisément, que ce jeu des apparences ? C'est ce monde des mirages qui fascine Woody Allen, et dans lequel on imagine qu'il s'est trouvé pris malgré lui. De l'autre *côté du miroir* de l'écran, le monde est sans faille. Méchants et bons sont montrés sans ambiguïté, leurs passions sont claires, comme leur décor est au-delà du temps. Tout y est sans cesse recommencé, telle l'entrée de Tom Baxter dans l'appartement luxueux de Manhattan, et sa phrase guindée sur les « gens bien ». Mais ce décor irréel est plus vrai que le réel, puisque le simple regard femme peut tout changer. Dans *Broadway Danny Rose,* c'est la maladresse et l'insondable naïveté de l'imprésario qui viennent à bout des dangers et du mal. Dans *la Rose pourpre,* le simple regard d'une spectatrice ordinaire inverse l'ordre réel et permet au héros de quitter l'*écran pour venir vivre sur la terre.*

En sortant de la fiction, l'acteur transgresse un interdit, rompt la barrière entre le réel et l'imaginaire, entre le désir et les convenances : c'est extraordinaire et dangereux, parce que c'est rompre la barrière entre la raison et la folie. Il faut à tout prix que le transfuge retourne à sa chimère, et que le monde retrouve son équilibre, qui n'est pas fait d'amour fou ni de liberté, mais d'ambition et d'argent. Le jeu des miroirs est une comédie cruelle, qui remet en question le monde, jusqu'à proclamer son absurdité. Amour vrai et fausse monnaie du côté de l'écran, et, de ce côté, vrai argent et faux semblant. La spectatrice, en devenant actrice pour l'amour de Tom Baxter, est prise au piège. En choisissant la réalité pour vivre son amour, elle choisit le mensonge. Il ne lui reste plus qu'à retrouver la salle obscure des illusions, où les images de l'écran resteront désormais hors d'atteinte.

Tous les films de Woody Allen sont des étonnements, et *la Rose pourpre* plus encore que les autres. Durant cette brève aventure à travers *le réel* et l'imaginaire, c'est l'humour qui interroge, qui nous interroge. Le génie de Woody Allen (je crois que le mot n'est pas trop fort) est dans cet étonnement, cette interrogation. Mais il est surtout dans sa façon de filmer, de nous *faire partager* son monde. Avant un procédé aussi simple que l'alternance du noir et du blanc et de la couleur pour séparer l'imaginaire du réel, et surtout en filmant le réel comme si nous étions vraiment au moment de la crise, dans les années 30, et que rien du cinéma moderne n'avait encore été inventé, Woody Allen réussit à nous faire croire à l'impossible aventure de cette jeune femme arrachée par la magie du cinéma à sa vie ordinaire. Ici, tout est clair, efficace, le jeu des acteurs, les dialogues, *le* rythme sans emphase, et par-dessus tout cet humour, ce clin d'œil, quand les dieux créateurs du monde ne sont autres que les producteurs (juifs, comme dans la Genèse) Hirsch et Levine, et qu'il ne saurait y avoir de *vraie scène* d'a*mour sans fondu* enchaîné. Peu de réalisateurs aujourd'hui sont capables de tant d'émotion et de profondeur avec si peu de moyens. Dans *la Rose pourpre du Caire,* nous sommes, d'une certaine manière, tout proches de la naissance du cinéma, où seules comptent l'idée et l'image, sans effets spéciaux, sans grimaces, sans recherches formelles. Le gag est justement le bond de l'image, libératrice, juvénile, la danse du maître d'hôtel du restaurant Casablanca qui apprend tout à coup que le film ne peut continuer à cause de la fuite de Baxter, et profite de sa liberté pour faire un numéro de claquettes.

Etonnant *génie en vérité, que* celui de Woody Allen. Mélange de charme, de pureté, de rouerie, semblable à Danny Rose qui savait si bien gonfler les ratés et embobiner ses ennemis. Mélange aussi des idées les plus fraîches avec les images les plus anciennes. Il y a dans le travail de ce cinéaste en apparence désinvolte toute l'ambition et le goût de la perfection des vrais professionnels du spectacle, une mise en scène construite avec précision qui nous entraîne *jusqu'au dénouement final.*

Divertissement, quiproquo, jeu des miroirs ? Mais comme aux premiers temps du cinéma, c'est l'étonnement et l'émotion qui font la magie et le charme. Quand, sur l'écran terne du cinéma où passe pour la nième fois cette scène insipide de *la Rose pourpre du Caire,* Tom Baxter cesse tout à coup de jouer pour se tourner vers nous, et vers la jeune femme qui le regarde, pour nous *interpeller,* quelque chose bondit en nous, nous fait rire et battre le cœur, un vieux rêve qui enfin se réalise. Le cinéma n'est plus étranger, la vitre de l'écran s'est rompue, il va arriver quelque chose. Puis l'aventure s'achève, et l'écran se referme. Mais comme Chaplin, Woody Allen est déjà entré dans nos rêves.

★ Voir les films nouveaux.

AVEC « RAN » ET SANS « MISHIMA »

Ouverture du premier Festival de Tokyo

Le premier Festival international du film de Tokyo, qui se tiendra dans l'un des grands quartiers commerçants de la capitale japonaise du 31 mai au 9 juin, s'ouvrira sur les images superbes et les accents déchirants de *Ran* et, déjà, sur quelques fausses notes et paradoxes embarrassants.

Pendant dix jours, cette manifestation, dont les organisateurs espèrent qu'avec le temps elle fera briller le nom de Tokyo avec ceux de Cannes, Berlin et Venise au firmament du cinéma international, va présenter plus d'une centaine de films dans diverses catégories (œuvres japonaises contemporaines, jeune cinéma, cinéma féminin, films déjà primés, cinéma fantastique, dessins animés). Elle réunira également des personnalités du monde du spectacle au cours de débats.

Au chapitre des paradoxes, *Ran,* tragédie nippo-*shakespearienne et coproduction* franco-japonaise due au talent du réalisateur Akira Kurosawa et à la ténacité du producteur français Serge Silberman, fut le grand absent de Cannes, mais sera ici tête d'affiche. En revanche, *Mishima,* le film de Paul Schrader, coproduction nippo-américaine, présenté en grande fanfare sur la Croisette — et dont le sujet n'est certes pas moins japonais que *Ran,* — n'aura pas l'honneur des écrans nippons.

Dans le premier cas, *Ran* sert de locomotive et de faire-valoir à une cinématographie qui a boudé Kurosawa — c'est le moins qu'on puisse dire — *depuis des années.* Vexés de voir un producteur étranger offrir au maître les moyens financiers qu'eux-mêmes lui refusaient obstinément depuis dix ans pour le tournage de *Ran,* et cela sans limiter sa liberté, l'*establishment* local n'a pas non plus facilité la tâche à Serge Silberman. Cela dit, les Japonais peuvent se féliciter de cette récupération, car *Mishima* étant en quelque sorte victime d'une censure *a priori,* on voit mal ce qui, dans ce nouveau festival, eût créé l'événement.

Incroyable mais vrai

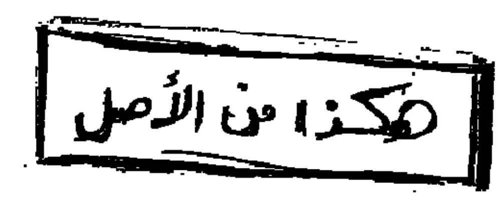
Dans le cas de *Mishima* la *non-sélection* n'est pas question de goût, et encore moins de qualité, mais de tabou. Incroyable mais vrai : les organisateurs du festival et les distributeurs japonais se sont depuis des mois refusé ne serait-ce qu'à visionner le film de Schrader. Le sujet Mishima — écrivain, homosexuel, nationaliste et militariste — continue à gêner, on parle de menaces de l'extrême droite, de réticences de la veuve, de droits d'auteur, etc. Silence, on détourne... l'attention.

En attendant, on espère que le festival (patronné par les grands magasins, les quelques firmes qui contrôlent toute l'industrie ciné*matographique ainsi que* par les ministères des affaires étrangères, et de l'industrie et du commerce) sera non seulement bénéfique pour les commerces et les *salles de cinéma du quartier de* Shibuya, mais contribuera aussi à ouvrir sur l'extérieur et à améliorer cinéma japonais contemporain. En effet, celui-ci est à tel point dominé par l'intérêt purement commercial qu'un fameux producteur du groupe Toho pouvait résumer ainsi sa philosophie : *« En matière de cinéma, je n'y connais rien, mais quand un film rapporte de l'argent, je sais que c'est un bon film. »*

Depuis des années déjà, les metteurs en scène plus intéressés par l'art, — ou encore, horreur, par la politique — que par les impératifs économiques (Kurosawa, Oshima, Misoguchi, Imamura) ont eu maille à partir avec les grandes compagnies de production (sans lesquelles il est pratiquement impossible de tourner ici). Ils font la réputation internationale du Japon, mais ils ont souvent dû chercher des financements hors du système traditionnel, et, de plus en plus hors de leur pays, pour pouvoir continuer à faire le cinéma de leur choix.

Il leur est alors parfois reproché de travailler pour l'étranger ou de fabriquer des films avec une sensibilité non japonaise. Cet ostracisme n'empêche évidemment pas, ici comme dans d'autres domaines artistiques, la récupération à des fins commerciales ou de prestige national des artistes dont le renom et le succès ont été consacrés ailleurs. Les cas de Oshima et de Kurosawa sont à cet égard exemplaires.

K.-P. PARINGAUX.



هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EXPOSITION, Essaïon (278-46-42), 20 h 30.

L'ANIMAL DE L'AUBE, Présent (203-02-55), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ CHAILLOT (727-81-15), 20 h 30 : Mille francs de récompense.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Œdipe-Roi, de Sophocle.

BEAUBOURG (277-12-33) : Débats-rencontres-musée : 18 h 30, Religions et droits de l'homme ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : Maria Callas, de G. Séligman, P. Collin : à 16 h (2e partie) ; 19 h : les Canadiennes, d'A. Kish ; 15 h, Le premier essai d'Archive : « Ceux de chez nous, de S. Guitry ; Journée des droits de l'homme : à 17 h 30 : la Guerre des mondes, de P. Szulkin ; 20 h 30, Mémoires de prison, de N. P. Dos Santos ; *Danse : à 20 h 30 : Compagnie* de danse l'Esquisse (Tête close, Vertée).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Basler Ballet ; 18 h 30 : Nicanor Zabaleta, Narciso Yepes.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) : 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) 20 h 30 : les Amoureux.

ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : 20 h 30 : les Violettes.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : la Machine infernale ; Resserre, 20 h 30 : Macbeth ; La Galerie, 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

☞ CONFLUENCES (387-67-38), 20 h 30 : le Nouveau Cygne de Pierre.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 15 : Festival Courteline : 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

☞ EDEN-THÉÂTRE (356-64-37), 21 h : la Jalousie du barbouillé.

☞ EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Si vous saviez messieurs ; 20 h 30 : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 15 : Azimut info.

☞ ESSAION (278-46-42), II. 19 h : La dame est folle ou le billet pour nulle part ; 20 h 30 : Exposition.

FIAP (589-89-15), 21 h : Colporteur d'images.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : la Petite Marchande d'allume-êtres.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs : 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : les Contes de Chelm. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo : 21 h 45 : K. Valentin.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) 21 h : Créanciers.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90) Petite salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. DE COLETTE (354-53-79), 20 h 30 ; Hop là ! Hop là !

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Mangeront-ils ?

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93) 20 h 30 : le Condamné à mort.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme ; II. 21 h 15 : la Part du rêve.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 et 22 h : Compartiment fumeurs.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Images de sécheresse.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Animal de l'aube.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : le Triomphe de l'amour. Petite salle, 20 h 30 : le Voyage sans fin.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac : 22 h 30 : Carmen Cru.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Parle-moi comme la pluie.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby; 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve : 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Le bal de l'amante invisible, Cie l'Éclat des muses.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Esprit de clair de lune.

CAFE DE LA DANSE (357-05-35), 20 h 30 : le Livre des sept scènes.

DEUX PORTES (355-47-74), 20 h 30 : Visions.

TH. DE PARIS (874-10-75), 20 h 30 : M. Hallet Eghayan.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (342-01-23), 20 h : Turandot.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Javad.

FORUM (297-53-47), 21 h : Groupe Illapu.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry *Le Luron.*

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Jeudi 30 mai

LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : M. Tamayo.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 ; D. Guichard.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 h : Brazil en fête.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfait.

LA TANIÈRE (337-74-39). I : 20 h 45 : B. Brel ; à 22 h 30 : Nuit Nantes ; II : 21 h : G. Gain ; à 22 h 30 : A. Delille.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

Festival de l'Ile-de-France

PARIS, église Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Bach, Vivaldi, *Mendelssohn*...).

Les concerts

Eglise St-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : orchestre de chambre de heidelberg (Vivaldi, Mozart, Telemann).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. O. Kamu (Sibelius, K.P.E. Bach, Schönberg).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : M.-P. Daboval, F. Hartmann (Boisvallée, Molnar, Bach).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Pollini (Bach).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : I. Wjuniak, Bach.

Salle Pleyel, 20 h 30 : orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, Mozart.

Salle A. Marchal, 20 h 45 : Spirituals et Gospel Music.

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : G. Joy, P.-L. Aimard, J. Koerner, J. Gottlieb, J. Mefano, C. Roque, Alsina (Charpentier).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Maîtrise de R.-F., dir. M. Lasserre de Rozel (Delibes, Caplet, Langlais...).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : P. Jacquet (Bach).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre Pro Musica de Paris, dir. T. Popesco (Beethoven).

Fondation des Etats-Unis, 20 h 30 : G.I. Watson, R.M.C. Coy, S. Scott (Schubert, Bizet, Berthomieu...).

192, Rue Saint-Honoré, 19 h : J. Mafyan, R. Witczak (Schubert).

Théâtre de Paris (874-10-75), petite salle, 21 h : l'Amfiparnaso.

En région parisienne

CHATENAY-MALABRY, Théâtre du Campagnol (661-14-27), 20 h 30 : Shakespeare au lycée.

EAUBONNE, Eglise du Sacré-Cœur, à 21 : Ensemble choral L. Marenzio (Marenzio, Palestrina, Schütz).

EVRY, Agora (077-93-50), à 21 h : M. Leeb.

FONTENAY-AUX-ROSES, Espace Traveling (661-27-47), à 22 h : V. Rivial trio.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 21 h : Quartett.

RUEIL, Théâtre A. Malraux (732-24-42), 20 h 45 : *Spartacus.*

SAINT-DENIS, Festival, (243-00-59). VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), 20 h 30 : Biennale de danse du Val-de-Marne.

VINCENNES, Tour du Village (365-63-63), 21 h, LMS.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Dans la nuit, de Ch. Vanel ; Cannes 1985 (Quinzaine des réalisateurs) : 19 h, l'Amour d'Ulysse, de V. Vafeas ; 21 h, Funérailles, de J. Itami.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Classiques du cinéma mondial : Cabiria, de G. Pastrone ; 17 h, Baruch ou Das *alte Gesetz*, de E.-A. Dupont ; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : Des Espagnoles à Paris, de R. Bodegas.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Égyptien) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

A. K. (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : UGC Marbœuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Gaîté boulevard, 2e (233-67-06).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A.) . – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-80-80).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6e, (544-28-80).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

DÉTECTIVE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (358-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52,37) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DIVORCE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

ELIJANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE FIL DU RASOIR, (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boite à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub.), v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e, (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SPECTACLES

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65).
NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Cinoches (633-10-82).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).
LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (575-93-40).
SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte Carlo 8e, (225-09-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).
SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14e (327-52-37).
STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
STEAMING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
SUBWAY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
TERMINATOR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
THAT'S DANCING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VOLEUR DE DÉSIRS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 5e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 15e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

BORN TO BE BAD (1950, inédit), film américain de Nicolas Ray (v.o.) : Mac-Mahon (380-24-81).
LES ENFANTS, film français de Marguerite Duras : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-18-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81).
GIGOLO, film RFA-USA, de David Hemmings (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MASK, film américain de Peter Bogdanovich (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 15e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
NOSTALGHIA, film italien de Andrei Tarkovski (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
PARKING, film français de Jacques Demy : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Hautefeuille, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE, film américain de Woody Allen (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
ROCK, ROCK, ROCK, film américain de Will Price (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).
TOXIC (*), film américain de Michael Herz et Samuel Weil (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UCG Biarritz, 8e (562-20-40) ; UCG Boulevard, 9e (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UCG Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UCG Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
L'ARGENT (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34), Mercury, 8e (562-75-90).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
DIVINE MADNESS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boite à films, 17e (622-44-21).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).
LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).
GEANT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Images, 18e (522-47-94).
HAIR (A., v.o.) : Boite à films, 17e (622-44-21).
IF (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SKINOUSSA (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
SHINING (A. *) (v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
SONATE D'AUTOMNE (Suédois, v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
LES SORCIÈRES (It.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
THE HIT (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
TRISTANA (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 30 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : l'An mil.
De J. D. de La Rochefoucault.
De grands moyens techniques et financiers pour ce feuilleton en trois parties qui évoque une époque d'attente, dont on sait très peu de chose et qui a été réalisé sous la conduite historique de Georges Duby, professeur au Collège de France, spécialiste du Moyen Age. Le premier volet, sur le thème du voyage, conte les aventures de Guillaume en marche vers le fief de Roquetaille, dans les Pyrénées.
21 h 35 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
21 h 50 Parvis des libertés et des droits de l'homme.
Emission de Nicole Courtois-Higelin et Béatrice Soulé.
Pour fêter la nuit des droits de l'homme, musiques et sons en tous genres et de tous les horizons : Chœurs et Orchestre national de France, negro spirituals, tambours du Burundi, Michel Portal, Memphis Slim, Mosalini, plus quelques-uns des grands noms de la nouvelle musique africaine. La soirée, qui s'inscrit dans le cadre international des libertés et des droits de l'homme, réunit, sous l'égide de M. François Mitterrand, président de la République, différentes personnalités dont Elie Wiesel, Léopold Sedar Senghor, Dom Helder Camara... Elle sera retransmise en direct du parvis du Trocadéro à Paris.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Un flic.
Film français de J.-P. Melville (1972), avec A. Delon, C. Deneuve, R. Crenna, R. Cucciolla (rediff.).
Après un cambriolage dans une station balnéaire hors saison, un commissaire de police parisien entretient avec le chef de la bande et la pègre des rapports ambigus. Techniquement parfait, ce dernier film de Melville n'arrive pas, comme en d'autres cas, à transformer un fait divers en tragédie.
22 h 15 Magazine : Carte de presse.
En 1865, six officiers sudistes fondaient le Ku Klux Klan. Aujourd'hui, cette secte raciste imprègne encore de ses rites et de ses théories meurtrières le Sud américain. Claude Chelli a recherché des acteurs et témoins. Une enquête difficile à mener. A suivre absolument.
23 h 15 Histoires courtes : « Juste avant le mariage ».
23 h 45 Journal.
0 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Histoire d'un jour. 27 avril 1969 : le pouvoir a changé de main.
Série proposée par Ph. Alfonsi et M. Dugowson. *(Lire notre article page 8.)*
22 h 10 Journal.
22 h 35 Série : Idées reçues.
22 h 40 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 3, Tour de France gourmand ; 17 h 16, Woody Woodpecker ; 17 h 22, Quoi de neuf ? ; 17 h 35, Fraggle rock ; 18 h 1, Court métrage ; 18 h 6, Dynastie ; 18 h 51, Atout Pic ; 18 h 58, Feuilleton : l'Homme du « Picardie » ; 19 h 15, informations.

CANAL PLUS

20 h 35, Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? film de C. Serreau ; 22 h 10, Martial, dit « l'homme bus » ; 22 h 30, New York Nights, film de R. Vanderbes ; 0 h 15, le Cadeau, film de M. Lang ; 2 h, Johnny Hallyday au Zénith.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Eviradnus », de Victor Hugo. Texte extrait de « la Légende des siècles » et mis en musique par Maurice Jarre.
21 h 30 Vocalyse : avec François-Bernard Mache, compositeur.
22 h 30 Nuits magnétiques : les femmes et l'armée.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct de l'église Saint-Louis-en-l'Ile) : *Messe brève pour deux voix d'enfants avec orgue*, de Delibes ; *Messe à trois voix a capella*, de Caplet ; *Missa in simplicitate pour chœur et orgue*, de Langlais : *Suite liturgique avec hautbois, cor anglais, violoncelle et harpe*, de Jolivet, par la maîtrise de Radio-France, dir. Lasserre de Rozel.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Mélodies de Moniusko ; à 23 h 5, C'était Berlin.

Vendredi 31 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 30 ANTIOPE 1.
11 h Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h).
13 h Journal.
13 h 50 Le rendez-vous des champions.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 30 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
20 h Journal.
20 h 35 Le jeu de la vérité.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach.
Invités : Michel Polnareff, Brian Ferry...

22 h Internationaux de tennis à Roland-Garros.
22 h 15 Téléfilm : les Bottes rouges.
De Véronique Lindenberg, avec M. Noël, A. Mess...
Une prostituée partagée entre son travail et son amour bancal pour un souteneur de petite envergure rencontre un enfant-fée, sorte d'apparition incongrue et miraculeuse. Cette créature fragile et passionnée est venue ressusciter la magie de l'enfance.
23 h 40 Journal.
23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : Theodor Chindler.
15 h 40 La télévision des téléspectateurs.
16 h Reprise : Moi... je.
17 h Itinéraires.
L'année de l'Inde.
Deux regards sur un village indien Piparsod : le premier par le grand cinéaste reporter Raymond Depardon, le second par un cinéaste indien.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon.
Suite de la saga autour d'un quotidien régional de la France d'aujourd'hui : dans les locaux de la police judiciaire, Nicole demande à Bernard de calmer son oncle ; mini-attentat devant le Bijou-Bar...
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Le corps », sont invités : Jane Fonda (le Bel Age de la femme), *Jacques de Langlade* (Brummell, le prince des dandys), *Eliane Perrin* (le Culte du corps), *Léon Schwartzenberg* (Requiem pour la vie), *Georges Vigarello* (le Propre et le Sale).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club : Petit à petit.
Film français de J. Rouch (1969).
Troisième partie : L'imagination au pouvoir, avec D. Zika, L. Ibrahima Dia, I. Gaoudel, S. Faye...
Damouré et Lam sont de retour au Niger. Ils ont ramené les deux femmes et le clochard rencontrés à Paris. Mais les affaires entreprises « à l'européenne » tournent mal. Cette troisième partie est une sorte de fable où son amour de l'Afrique conduit Jean Rouch à replacer ses personnages dans leur civilisation naturelle.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Série Agatha Christie : les Associés contre le crime.
Un capitaine assassiné avec une épingle à chapeau, un suspect arrêté : une petite jeune fille blonde nommée Doris Evans. Tommy et Tuppence enquêtent.
21 h 30 Vendredi : les Médicales.
Emission d'I. Barrère et V. Cohen-Hadria.
Ils sont en France plus de trente mille à être lourdement handicapés. Pour les trois quarts d'entre eux, tout a commencé brutalement par un accident. Quels sont les remèdes, les appareils de locomotion actuellement disponibles, les dernières techniques à l'étude ? Avec les professeurs Claude Gros, Pierre Rabischong, Yves Allieu.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Série : Idées reçues.
22 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

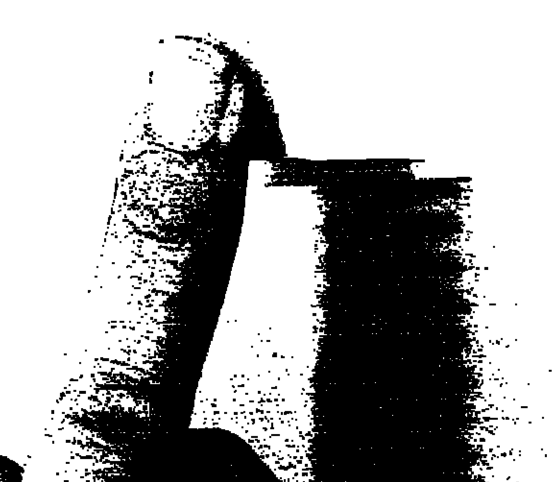
7 h, 7/9 ; 9 h, Erendira, film de R. Guerra ; 10 h 55, Sex shop, film de C. Berri ; 12 h 30, Cabou Cadin (et à 17 h 5) ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 25) ; 13 h 45, Superstars ; 14 h, les Mots pour le dire, film de J. Pinheiro ; 15 h 30, Mississipi Blues, film de B. Tavernier et R. Parrish ; 18 h, Jeu : 4 C+ ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 35, Superstars ; 21 h 5, To be or not to be, film de E. Lubitsh ; 22 h 45, Légitime violence, film de S. Leroy ; 0 h 25, New York Nights, film de R. Vanderbes ; 2 h 5, Gorky Park, film de M. Apted ; 4 h 10, Johnny Hallyday au Zénith ; 5 h 5, Mausolée, film de M. Dugan.

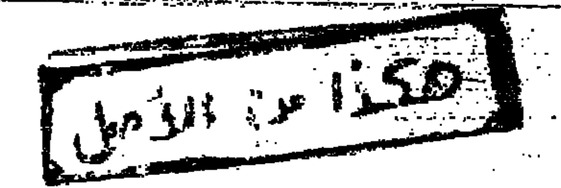
FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : fragilité du mariage (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : l'Etat modernisateur, 1947-1973 ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs ; 11 h 30, Feuilleton : Victor Hugo ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence... ; 14 h, Un livre des voix : « l'Appartement », de Christiane Lesparre ; 14 h 30, Sélection prix Italia : « l'Histoire véridique de Jacotin » ; « le Récit de l'an zéro » ; 15 h 30, L'échappée belle : la cuisine sauvage ; Terre des merveilles : le voyage de Saint-Brendan ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de La Rochelle ; 18 h, Subjectif : agora ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Haendel.
20 h 30 La Villette : chantier I (1re partie).
21 h 30 Black and blue : rare guitare.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 8, Le matin des musiciens : des instruments, des formes, l'instrumentiste mis à mal ; 15 h, Verveine-Scotch : « Famille, je vous aime » ; œuvres de Britten, Charpentier... ; 17 h, Histoire de la musique ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui ; 19 h 15, Les muses en dialogue, magazine de musique ancienne ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20 h 30 Concert : *Te Deum*, de Berlioz ; *Psaume 47*, de Schmitt, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. M. Janowski, sol. T. Zylis-Gara et W. Raffeiner.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles : œuvres de Ravel, Jolivet, Ibert, Poulenc... à 24 h, musique traditionnelle.





هكذا من الأصل

Le Monde
DES LIVRES

LEONARDO SCIASCIA

Un esprit XVIIIe dans un corps XXe


CAGNAT.

Après un cours purgatoire, Leonardo Sciascia, le Sicilien, revient en pleine lumière, alors que paraissent simultanément en France *Mots croisés*, chez Fayard, et *Stendhal* et *la Sicile*, chez Maurice Nadeau. Essayiste, libelliste, nouvelliste, romancier, polémiste toujours, Sciascia, qui vit entre Palerme et Racalmuto où il est né, a répondu aux questions de Jean-Noël Schifano, qui fut le traducteur de *l'Affaire Moro*, la plus passionnante « enquête » de Sciascia.

« De l'assassinat d'Aldo Moro (printemps 1978) à l'assassinat du syndicaliste Ezio Tarantelli (printemps 1985), et après quatre années d'enquête que vous avez menées au sein de la commission parlementaire sur la mort cruelle de Moro, vous semblez voir dans la criminalité politique une des manières qu'a l'Italie de se gouverner...

— Ma vision de l'histoire italienne, sous l'angle de la criminalité, a des racines plus lointaines, plus reculées dans le temps, que l'affaire Moro. Mais, dirais-je, pas seulement de l'histoire italienne. J'ai toujours eu, peut-être en liaison avec certains événements qui se sont passés dans les années de mon enfance (par exemple : le peloton d'exécution pour ceux qui avaient l'intention — rien que l'intention — d'attenter à la vie de Mussolini), une vision du pouvoir comme fait criminel. Le pouvoir de l'Etat. Le pouvoir maffieux. Le pouvoir ecclésiastique, tel qu'il s'est révélé à mes yeux à travers les livres, quand j'ai commencé à connaître l'histoire de l'Inquisition. Des livres comme *Mort de l'inquisiteur* et *les Poignardeurs*, avant celui sur *l'Affaire Moro*, traduisent explicitement cette vision, cette préoccupation, cette obsession. Mais tous les autres aussi, je crois. Fût-ce moins explicitement.

— Alberto Moravia déclarait, il y a quelques années, qu'il était un écrivain rebelle ; et vous, êtes-vous l'enquêteur, l'inquiéteur de Sicile ?...

— Je ne crois pas être un rebelle ; et pas même un révolutionnaire. Je suis plutôt un conservateur : en ce sens que je veux conserver le meilleur (qui veut conserver le pire est, en revanche, un réactionnaire), ce meilleur qui réside en « *les immortels principes de 1789* », comme disent, avec ironie, ceux qui ne les aiment pas. Voilà tout. Mais, aujourd'hui, revendiquer les libertés fondamentales de l'homme, de l'individu, apparaît comme un fait révolutionnaire, de même qu'au temps de l'affaire Calas. Et tout particulièrement en Italie. Et tout particulièrement en ce qui concerne l'administration de la justice.

Stendhal, l'adorable

— Vous avez écrit, au début d'un de vos livres, que Stendhal, et pas seulement le Stendhal qui imaginait d'être allé en Sicile, était pour vous le seul écrivain « *adorable* ». Curieux, ce vocable si peu voltairien sous votre plume, non ?

— Lorsqu'un écrivain occupe une place aussi grande dans notre vie, comme Stendhal dans ma vie, il faut bien reconnaître qu'on éprouve à son endroit un sentiment qui va au-delà de la raison, un sentiment presque religieux ou, du moins, fétichiste, un sentiment d'adoration : et je le reconnais. Du reste, je ne suis pas le seul. Stendhal est l'*unique* écrivain au monde capable de susciter chez certains ce genre de passion.

— On vient de publier en France les *Leçons sur Stendhal* du prince de Lampedusa, en compagnie de votre *Stendhal en Sicile*. Vous écrivez, dans *Mots croisés*, que *le Guépard* est un livre « *écrit par un homme vieux pour des gens vieux* »; et, d'autre part, vous avez dit que *le Guépard* avait annoncé, dès la fin des années 50, les désillusions actuelles de l'Italie. Est-ce à dire que l'Italie est devenue un pays de gérontes sans espoir ?

— L'expression « *écrit par un homme vieux pour des gens vieux* » est de Lampedusa à propos de *la Chartreuse*. Isolé de la sorte, on dirait un jugement négatif. Mais Lampedusa ajoutait : « *Il faut avoir passé les quarante ans pour la comprendre.* » Et c'est aussi ce que j'ajoute pour *le Guépard*. Quand le livre a été publié, il y a vingt-cinq ans de cela, j'ai réagi avec une certaine intolérance. Je maintiens certaines de mes réserves d'alors : mais les désillusions de Lampedusa sont aujourd'hui les miennes.

— Vous semblez balancer entre le monde « *innocent* » des Lumières et le catholicisme coupable d'Alessandro Manzoni. Comme Alberto Savinio, vous sentez-vous « *fils de l'intelligence et du péché* » ?... Roland Barthes disait que « *Voltaire fut le dernier écrivain heureux* » : les Temps modernes vous paraissent-ils vouer l'écrivain que vous êtes à ce que vous appelez un « *savoir désespéré* » ?

— Pour difficiles et pleines de tribulations que puissent être les conditions où un écrivain se trouve à vivre, pour douloureux et désespéré que puisse être ce dont il écrit, écrire est toujours, en soi, un acte de bonheur. Lorsque j'entends un écrivain parler de la « *peine* » d'écrire, je le crois si c'est un écrivain qui ne me plaît pas, mais si c'est un écrivain que j'aime, je n'arrive pas à le croire On raconte que Matteo Maria Boiardo, l'auteur du *Roland amoureux*, faisait sonner à toute volée les cloches de Scandiano (bourg dont il était le seigneur) quand il trouvait un beau nom pour les personnages de son poème. Pour moi, trouver les mots justes, construire une phrase exacte, réussir à exprimer avec précision sentiments et pensées, cela tient de la fête, cela s'accompagne d'une impression de luminosité, d'harmonie. En somme, de bonheur.

» Quant à l'« *innocence* » des Lumières et au « *catholicisme coupable* » de Manzoni, je dois dire que je ne les vois pas en dualité, en opposition, en contraste.

Propos recueillis par
JEAN-NOËL SCHIFANO.

(Lire la suite page 24.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

« Ferragosto », d'Antoine Compagnon

Fâcheuse lagune

DÉCIDÉMENT, on fait court, ce printemps. Dans la foulée de Duras et d'Ernaux, il y a eu Guibert, Bredin ; voici Jaccard. Compagnon, entre autres récits dégraissés où le muscle montre ses houles brèves, comme les jambes des poulains au pré. *Car la brièveté 85 s'allie au nerf, au lumineux.*

Il y a quelques années, parions qu'un auteur comme Compagnon aurait cru déchoir d'écrire aussi court et clair. Le compliqué jargonneur faisait partie des signes extérieurs de la haute intellectualité. Or Compagnon est de ce format.

Polytechnicien passé à l'enseignement littéraire, qu'il dispense dans son Ecole d'origine et dont il connaît le complexe cheminement, de Lanson à Ricardou (*la Troisième République des Lettres*, Seuil, 1983), il est l'auteur d'un savant *Montaigne* (Seuil, 1978) et de travaux non moins érudits sur la *Citation* et le *Deuil* (Seuil, 1979). De quelles digressions sioux il ne nous aurait pas régalés naguère, sur l'écrivain se regardant écrire, la figure narrative et autres joyeusetés !...

FERRAGOSTO *ressemble à une confidence naïve. Un banquier* en stage à Londres raconte ses amours brûlantes et sans lendemain avec une architecte milanaise, Alessandra. Un désir violent les a jetés l'un vers l'autre, et puis ce fut la séparation sans phrase, dans une gare écrasée de chaleur. Pourquoi l'extase ? Pourquoi son contraire, subitement ? Ce mystère auquel personne n'échappe et que la littérature n'en finit pas d'élucider, plongeons-y encore une fois.

C'est à Venise que « ça » se déglingue. Avant, « tout baigne », comme disent les enfants aujourd'hui. Mieux : chaque minute a l'éclat, la solennité terrible, d'une naissance du monde. Peut-être est-ce de ce paroxysme éreintant que périra leur amour.

Ils se sont connus à Londres, autour d'un projet de centre culturel pour l'Egypte. Elle avait un amant, qui a vite cessé de peser sur elle, sur eux. A Bologne, à Milan, leurs corps se sont fait fête. Leur goût commun des villes et des musées a meublé les pauses et relancé la volupté.

SAGAN, dans *De guerre lasse*, assure que le cœur est mauvais touriste. Les maximes, je le crains, ne renseignent que sur leur auteur, et se retournent comme des gants. Pour Compagnon, c'est tout l'inverse : le cœur porterait à l'excursion. A moins que *Ferragosto* ne nous parle que du corps...

On y passe du *Kama-Sutra* au Guide bleu et retour, *via* le Michelin. Nous n'ignorons rien de ce qu'Alessandra et son amant admirent au jardin botanique de Londres, de ce qu'ils mangent à Bath, des *américanos* bus à Padoue, des Giotto dévorés à l'Arena.

Donc, à Venise, tombe la sale question : nous aimons-nous vraiment ? Que voulons-nous de l'autre ? La jouissance partagée dans l'instant ne masque plus l'effroi du lendemain et se laisse miner par lui.

Si ça se trouve, la chaleur torride y est pour quelque chose. On est le 15 août — *Ferragosto* veut dire « Assomption » en italien. Venise sent le cadavre oublié derrière des volets. Il arrive que la beauté s'épuise, que la torpeur anéantisse tout élan. *L'orage n'y fait rien, avec ses ocres et ses bleus crus. L'air manque* ; fâcheuse lagune ! Fuir, là-bas, fuir ! Un peu de Nord, de grâce !

CE Nord sentira l'Est. Ce sera Vienne, Autriche. Le couple y respire à nouveau. La grande roue du Prater réveille les vertiges engourdis. Alessandra explique Loos, son dieu. On dîne de *schnitzel*. On compare Schönbrunn aux châteaux de la Loire...

(Lire la suite page 28.)

George Sand, une « battante »

Patiemment, Georges Lubin poursuit son grand œuvre. A la fin du dix-neuvième tome de la *Correspondance générale* de George Sand qu'il rassemble avec tant de minutieux amour depuis si longtemps, il reste à l'épistolière dix ans devant elle. C'est dire que l'éditeur n'est pas *au bout de ses peines*.

Passionnant, comme tous ceux qui l'ont précédé, en ce sens qu'il révèle un personnage fascinant (qu'on l'admire ou *qu'on le haïsse), ce volume est*, parmi les autres, d'une tonalité particulière. Depuis des mois, Manceau, le compagnon fidèle de quinze années, est entré dans une atroce agonie, interminable. La fin survient le 21 août 1865, et s'abat, sur George, une chape de tristesse qu'on n'aurait pas imaginée possible chez une femme de cette énergie physique et morale.

Une sincère désolation émane des innombrables lettres et billets qu'elle envoie à tous ses amis pour les inviter aux obsèques ou les remercier de leur sympathie à cette occasion. Des inconditionnels de la médisance ont soutenu, sans preuve, que George, le soir de cette mort, *« dînait joyeusement au cabaret »* à Paris, avec Alexandre Dumas fils. Justice est faite désormais : une longue note (p. 363) établit l'inanité de tels propos. Ce qui est éblouissant, chez Georges Lubin, c'est qu'il connaît les faits et gestes de cette femme au jour le jour et presque à la *minute* près et qu'aucun détail ne lui échappe, ce qui permet d'établir solidement la vérité.

Abattue, notre sexagénaire ne tarde pas à rebondir. Un second bébé s'annonce, chez son fils Maurice — ce sera Aurore Sand, — et voici la grand-mère qui claironne cette naissance à tous les échos. Il faut assurer l'aisance du jeune ménage et des deux petites filles *qu*'elle chérira si tendrement. Toutes voiles au vent, elle fonce pour obtenir que les parents de Manceau renoncent à l'héritage de leur fils en faveur du sien ; ce qui n'est ni tout à fait joli (elle compte sur *« l'inoffensivité »* desdits parents) ni tout à fait juste, Maurice n'ayant pas précisément porté dans son cœur l'amant de sa mère. Elle vend la *Sainte-Anne* peinte par Delacroix — *« pas si bien que je l'espérais »* — et obtient, contre son ex-mari, Casimir Dudevant, un jugement qui empêche celui-ci, perclus de dettes, de dépouiller ses enfants. *« Ses enfants ? »* C'est Maurice qui compte, au principal, Solange loin derrière.

« Je porte la vie comme elle est — écrit George Sand à Dumas fils. *J'ai pas* (sic) *même le temps de savoir comme elle est. »* Elle la porte, en effet, la pousse, la malmène, la force. Une *« battante »* (1).

G. GUITARD-AUVISTE.

(1) On lira avec plaisir, à défaut de posséder l'édition complète parue dans la Pléiade en 1970, les fragments très heureusement choisis d'*Histoire de ma vie*, autobiographie que réédite Stock dans sa collection de poche. 345 p., 43 F.

★ **George Sand : *Correspondance (janvier 1865-mai 1866)*. Edition de Georges Lubin, tome XIX. Garnier, 1 004 p., 220 F.**

A LA VITRINE

HISTOIRE

Le langage de l'aigle

Les emblèmes ont une histoire que nous commençons seulement à savoir lire. En choisissant d'écrire une « chronique politique » de l'aigle, Alain Boureau n'a pourtant pas choisi la voie de la facilité, car, s'il est un symbole qui, à travers les siècles, semble porteur d'une valeur constante — au point d'en apparaître comme « naturel », — c'est bien l'oiseau impérial. De Rome au sceau des Etats-Unis, de l'Empire germanique au IIIe Reich, il paraît immuablement signifier le pouvoir et la domination dans la culture occidentale.

Tout l'intérêt de ce petit livre alerte et savant est de montrer, pièces en main, que cette évidence est fallacieuse. L'histoire de l'aigle n'est pas celle, linéaire, d'une tradition continuée au long des âges. Elle doit s'écrire, plutôt, en termes de discontinuités, de lacunes, de refus, de détournements de sens, de compromis. Car un emblème n'est pas toujours bon à penser. Il lui arrive d'être refoulé parce qu'il gêne : c'est, par exemple, le cas de l'aigle aux temps carolingiens. Il lui arrive aussi d'être investi de significations nouvelles ou retrouvées ; ou encore d'être dévalorisé par un usage trop partagé, comme dans l'héraldique médiévale.

La valeur d'usage de l'emblème paraît dépendre de deux paramètres essentiels : un répertoire plus ou moins ouvert de références, singulièrement *appauvri aujourd'hui*, et dont nous avons oublié qu'il ne se limitait pas à la symbolique du pouvoir ; et le maniement politique qui s'en avère possible en un moment donné. A *ces deux variables, il* faudrait pouvoir en ajouter une troisième, malheureusement insaisissable : l'efficacité de ce matériel symbolique et la manière selon laquelle *il est reçu par ceux qui* visent l'ostentation obligée du pouvoir.

Cette chronique faussement modeste débouche, on le voit, sur de grandes questions. A travers les avatars d'une image, elle suit à la trace le statut du politique dans l'histoire de l'Occident et elle s'interroge sur ce qui donne à voir la légitimité du pouvoir.

J. R.

★ **L'AIGLE. CHRONIQUE POLITIQUE D'UN EMBLÈME, d'Alain Boureau. Ed. du Cerf, 204 p., 65 F.**

SOCIÉTÉ

Michel Foucault et la punition

Michel Foucault avait, quelques mois avant sa mort, accordé un long entretien au juriste bruxellois Foulek Ringelheim à propos du système pénal et du sens que l'on peut accorder aujourd'hui à la punition légale. Le texte de cet entretien, relu par Foucault au printemps 1984, paraît dans un volume collectif à l'Université de Bruxelles.

A *son titre séduisant, Punir mon beau souci*, correspondent bien les chapitres de ce recueil où les auteurs, dont Roger Lallemand et Thierry Lévy, s'interrogent sur la légitimité de la punition. Dans sa préface, Ringelheim exprime le malaise qui existe actuellement face à la punition. Et le fait que, contrairement à jadis, punir est, heureusement dirions-nous, devenu un problème et l'objet d'un débat. — M.O.

★ **PUNIR MON BEAU SOUCI. POUR UNE RAISON PÉNALE, volume collectif sous la direction de Foulek Ringelheim, éditions de l'Université de Bruxelles, 26, rue Paul-Héger, 1050 Bruxelles.**

DOCUMENT

Quatre ans de la vie de Caroline B.

Un gros cahier brun a été retrouvé aux Puces. C'est le journal intime d'une Parisienne d'il y a cent vingt ans, Caroline Brame, née et morte dans le faubourg Saint-Germain, rue Saint-Dominique. Georges *Ribeill — le découvreur* — et Michelle Perrot — qui n'en est pas à son premier inventaire des signes d'une autre histoire des femmes — en font la lecture, le commentaire.

Le texte lui-même est étonnant. Quatre ans (1864-1868) d'introspection codifiée, stéréotypée et véridique, avec ces exclamations qui sonnent faux — minaudières et chichiteuses — et vrai : la vie dans le coton, le coton qui étouffe, anesthésie, et, au bout du compte, tue. Mais le plus intéressant reste de loin les remarques, les pistes que désignent les deux accompagnateurs de ce texte. Le portrait de Caroline Brame qui s'en dégage est tout en nuances.

Pourtant cela paraît si loin, cette vie enfermée entre la chapelle et les visites, les examens de conscience et la broderie, le mariage à dix-neuf ans, conformiste, résigné, d'une fille vivante, sans doute intelligente, imaginative. Admirable massacre en douceur, au nom de Marie, d'une mère admirable, et de futures filles *qui le seront autant*.

Michelle Perrot brosse parfaitement le profil psychologique et sociologique de cette héroïne sans histoire, qui ne s'amuse pas tous les jours. Georges Ribeill s'attaque, lui, *au modèle qui s'en dégage : celui* d'une mince couche sociale, une bourgeoisie d'Empire fascinée par les comportements de la noblesse, qui ne tiendra pas le choc de la Troisième République. *C'est très clair* et très probant. Et la courte vie de Caroline Brame paraît du coup doublement symbolique : d'un étouffement, personnel, d'une impasse, collective. *D'où vient une certaine* déception ? C'est qu'on attend toujours trop de ces vies comme arrachées à l'oubli. L'émotion existe certes, mais aussi un léger ennui, un certain *agacement. Que l'analyse* gomme bien sûr, sans la faire oublier. Voici un journal intime, qui est pour une fois, et avant tout, un outil pour réfléchir. — G. B.

★ **LE JOURNAL INTIME DE CAROLINE B., enquête de Michelle Perrot et Georges Ribeill. Arthaud-Montalba, 254 p., 85 F.**

ROMANS

Deux vies

Bethsabée est une passionnée. Pourtant pierre à pierre, elle s'est bâti une vie pas si mal, maternant ceux qui en avaient besoin, Lucien son *mari*, un certain *Charles* qui se meurt, Betty, sa fille. Dans sa mémoire, les vies se télescopent, celles qui ont eu lieu, et les autres, possibles et impossibles. Bethsabée lit un livre, l'histoire de Maria Nunez, dont le nom secret était Betsheva Bennoni, petite juive cachée du Portugal, persécutée par les inquisiteurs. Bethsabée (cela veut dire : fille d'opulence), qui est sensible et qui a de l'imagination, se demande quels liens mystérieux l'unissent à Betsheva ; elle trouve que leurs vies se ressemblent. A cause de la peur.

Il lui faut être aimée et rassurée. Raphaël est là, complice, plus jeune de dix ans, homosexuel, attentif, *patient* et tendre. Deux intrigues se croisent : Betsheva se débat contre la mort, Bethsabée cherche le sens de la vie. Deux histoires émouvantes, presque à tâtons, où se *cherchent des certitudes*. Qu'est-ce qu'être aimée ? Qu'est-ce qu'être une femme ? Qu'est-ce qu'être juive ? demande Clarisse Nicoïdski, avec une violence et une sincérité prenantes. Un roman qui cède parfois à la mode. Mais cela fait partie aussi de son charme.

G. B.

★ **RAPHAËL, JE VOULAIS TE DIRE, de Clarisse Nicoïdski, Flammarion, 257 p, 79 F.**

Entre Pagnol et San Antonio

« Chez le vieillard, écrivait Chardonne, *tout est vice ; ses amours, s'il a de ces fantaisies ; ses ambitions, s'il a encore de ces ridicules ; ses larmes, s'il pleurniche ; et plus que tout, son rire ; c'est le rire de Satan. »* Yvan Audouard, *dans son* dernier roman, s'est amusé à prendre le contre-pied de ce méchant constat.

Il raconte les pérégrinations *d'Auguste Paradas, nonagénaire* solitaire, ancien laveur de vitres dans un village provençal, auquel le spectacle des généreux attributs d'une estivante a redonné le goût *de vivre ; soudain requinqué,* le vieillard entame une conversion spectaculaire : il se réconcilie avec son ennemi juré, se préoccupe du statut de son arrière-petit-fils qu'il *avait scrupuleusement ignoré* pendant vingt ans, tire le village de sa léthargie.

Le récit de ce chemin de Damas est mené avec une verve gogue*narde, une lenteur méridionale,* un esprit bon enfant et une gentillesse toute simple qui n'a pas honte d'elle-même. On navigue entre Pagnol et San Antonio. L'auteur brosse un portrait divertissant des villageois de l'arrière-pays marseillais, dont l'existence est rythmée *par les querelles et* les cancans qui ont fait sa légende. La minceur de l'intrigue et le style « récréatif » empêchent hélas de goûter pleinement cette pochade guignolesque ; *mais c'est écrit avec* une belle santé. — V. L.

★ **LA CLÉMENCE D'AUGUSTE, d'Yvan Audouard, Albin Michel, 225 p., 79 F.**

Aventures, *amour et liberté*

A la fin du premier volume des *Voyages d'Hazembat*, Robert Escarpit nous laissait sur l'image de son héros fêtant *ses accordailles* avec son amie d'enfance Pouriquète. Nous étions en 1801 et l'ancêtre avait vingt-trois ans (1).

Quand s'achève ce deuxième volume, il approche de la quarantaine, mais auparavant il est reparti en *mer*, il a connu la révolte des Noirs des Antilles, la guerre, le désespoir (sa fiancée a épousé un autre homme), *la vie de prisonnier* après Trafalgar, et il a frôlé la mort en voulant sauver un enfant du sabre d'un cavalier des armées napoléoniennes en Espagne… Il a vécu *bien* d'autres aventures encore avant de rentrer au pays de Gironde où beaucoup sont morts et, parmi eux, ses parents et son ami Jantet, celui qui avait épousé Pouriquète.

On retrouve dans ce roman ce qui caractérisait le précédent ; le bonheur de la narration, la causticité alliée à une verve de pamphlétaire, un hommage aux aïeux à travers le portrait de ce Bernard Hazembat, un personnage qui ne s'invente pas. Il y a également la part de l'historien.

A *tout cela il faut ajouter* cette fois une évolution de l'homme — d'un livre à l'autre, on passe de l'amourette à l'amour — et du citoyen — Hazembat, exilé et prisonnier, *découvre physiquement ce* qu'est la patrie et la liberté. Robert Escarpit donne ainsi à ce livre d'aventure une dimension supplémentaire.

Hazembat voyage toujours — de Pointe-à-Pitre à Portsmouth et d'Ecosse en Espagne — mais aussi à l'intérieur de lui-même, aux prises avec ses convictions politiques, sa façon de juger les hommes, d'affronter la vie. Ce n'est pas par hasard que le livre s'achève sur les problèmes économiques que pose la vapeur — prête à remplacer la voile — et sur la question de savoir si l'on peut encore être *républicain*. Mais on en reparlera, car Hazembat repart en mer pour un autre voyage et il a encore cinq décennies à vivre.

P.-R. L.

★ **LE PRISONNIER DE TRAFALGAR, LES VOYAGES D'HAZEMBAT II, de Robert Escarpit, Flammarion, 350 p., 82 F.**

(1) Voir « le Monde des Livres », du 20 juillet 1984.

POÉSIE

Daniel Jacoby, le veilleur d'ombres

Ancien avocat de Messali Hadj et de l'écrivain dissident soviétique Kouznetzov, et secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme depuis 1982, Daniel Jacoby s'est souvenu qu'il était aussi poète (1) et il s'est associé au peintre israélien Raffi Kaiser pour nous donner à lire *Rouleaux*, un livre où poèmes et dessins s'accordent à imaginer les *« calligraphies du monde qu'il faut déchiffrer en tremblant. Rouleaux sacrés des paysages montants et descendants »*.

Tel un veilleur d'ombres, Daniel Jacoby prend garde de ne pas se *laisser emporter par « les rivières du sommeil »*. Les mains ouvertes sur un exil insaisissable, il écrit pour *« dire la soif et la faim »*, et *« la langue sèche des anciens jours »*.

Daniel Jacoby et Raffi Kaiser reconstituent des paysages bibliques peuplés de bruits imaginaires et d'hommes qui cherchent, dans le désert, des barques d'herbes fraîches. *« Rythmes de nos mémoires, houles des songes, rêveurs éveillés, tourbillonnez sans fin comme des derviches ivres »*, dit Daniel Jacoby.

P. Dra.

★ **ROULEAUX, de Daniel Jacoby, dessins de Raffi Kaiser, Editions du Regard (distribution : Distique), 82 p.**

(1) *Poèmes 49-51* (Editions MJC, 1951) ; *Dehors* (Editions Caractères, 1956).

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ESSAI

● JACQUES RONDIN : *le Sacre des notables*. La décentralisation est-elle le bouleversement annoncé et attendu ? Jacques Rondin, haut fonctionnaire et sociologue, a mené une enquête, fait un « tour de France » en décentralisation dont les conclusions sont nettes : dans les principaux domaines touchant à la vie quotidienne le changement est réel, même s'il demeure inégal. Le temps des préfets seuls maîtres à bord est révolu. Mais commence celui des grands élus… (Fayard 335 p., 79 F.)

BIOGRAPHIES

● JACQUES-GABRIEL PROD'HOMME : *Christoph-Willibald Gluck*. Salué par Mozart, *admiré* par Beethoven, encensé par Berlioz et Wagner comme un des plus grands musiciens dramatiques de l'histoire, Gluck est pourtant encore mal connu et assez peu joué. Aussi l'ouvrage que lui a consacré Prod'homme après la guerre est-il particulièrement précieux. Il reparaît aujourd'hui, rajeuni par Joël-Marie Fauquet, qui s'explique dans la préface. (Fayard 413 p., 195 F.)

● ERIC LIPMANN : *Monsieur Barclay*. « Monarque », « empereur »… On ne compte plus les qualificatifs pour désigner Edouard Ruault, qui, sous le nom d'Eddie Barclay, règne sur le show-business depuis quelque quarante ans. Un garçon de café devenu *homme d'affaires et découvreur de talents*. Sept mariages, des disques avec les plus grandes stars internationales, d'Ella Fitzgerald à Jacques Brel, et pour un « roi » de soixante-quatre ans une « fête continue », comme *le disait le* titre *du film qui* vient d'être projeté à la télévision, réalisé lui aussi par Lipmann. (Balland 244 p., 79 F.)

NOUVELLES

● *LA RACINE*. On connaissait la poésie en clair-obscur de Françoise Eschalier (*la Bigarade*, Ed. Saint-Germain-des Prés). Elle nous donne maintenant sept nouvelles poétiques *présentées* par Jean Joubert et où *« réalité et surréalité peu à peu se confondent dans une osmose singulière »*. Petite-fille de Marie et Raymond Eschalier (prix Fémina 1925 pour *Cantegril*), Françoise *Eschalier chasse de race, cela éclate notamment* dans *la Racine*, le plus achevé des textes de son petit recueil. Françoise Eschalier, *la Racine et autres nouvelles*, préface de Jean-Joubert. (90 p., 75 F. Ed. Edmond *Charlot, le Haut-Quartier, 34120 Pézenas.)*

ROMAN

● GUY DES CARS : *Je t'aimerai éternellement*. Le cinquantième livre de Guy des Cars. Encore une histoire de passion et de violence, bien fabriquée, comme toujours chez Guy des Cars, romancier bien « entraîné ». La beauté, l'amour et comme *« une envie d'éternité »*. Pour les adeptes de Guy des Cars. (Flamme, 240 p., 65 F.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE

● *Archives des lettres modernes* consacre *un numéro à François Mauriac, François Mauriac, une configuration romanesque*, de Jean Touzot, un *« profil rhétorique et stylistique »*. Une autre livraison propose *Montesquieu chef de famille*, de Jean Delat, un Montesquieu *« en lutte avec ses beaux-parents, sa femme, ses enfants »* (N° 217 et 218, Minard, 66 F.)

● D'autre part, *Les Cahiers de l'Herne* consacrent aussi un numéro à François Mauriac. Sous la direction de Jean Touzot, ce cahier propose des documents, des lettres — de Jean-Paul Sartre à François Mitterrand en passant par Colette et Marcel Jouhandeau — pour tenter d'approcher *« le mystère Mauriac »*, écrivain, journaliste, homme de conviction et avant tout d'humour… Avec une biographie détaillée (1885-1970) et un cahier photos fort intéressant. (L'Herne, n° 48, 521 p., 280 F.)

DOCUMENT

● ROLAND JACQUARD : *Les dossiers secrets du terrorisme*. L'auteur de *Dossier E comme espionnage*, notamment, livre ici les résultats de son enquête sur *les « tueurs sans frontières »* : de Carlos à la filière bulgare, de la rue des Rosiers à la mort des soldats français à Beyrouth, en passant par *« les connexions étranges d'Action directe »*. (Albin Michel, 322 p., 89 F.)

DU LIBRAIRE

La sérénité de Belamri

Il y a deux ans, Rabah Belamri, venu auparavant de Petite-Kabylie avec, en tête, les contes de ses grands-mères (*Contes populaires*, 2 volumes, Publisud), nous faisait la surprise d'un roman autobiographique (*le Soleil sous le tamis*, Publisud, *le Monde* du 26 février 1983), pour lequel le qualificatif « fort » n'était pas, une fois n'est pas coutume, galvaudé. Un roman sans pleurnicheries ni pudibonderie.

Belamri, cette fois, nous révèle une troisième corde à son arc : la poésie, avec *le Galet et l'Hirondelle*, quinzième œuvre de la collection « Ecritures arabes » de L'Harmattan. Ces poèmes *sont écrits avec « Jean Sénac au cœur »* car Belamri est de ces jeunes auteurs algériens qui *n'*ont pas renié, au contraire, le père de la poésie francophone au Maghreb, mystérieusement assassiné en 1973 et, depuis lors, occulté par les instances officielles de son pays.

Daniel Gélin, appelé à lire certains des textes de Belamri, s'est écrié : *« Quelle souffrance, quelle force ! Quel itinéraire pour parvenir à cette belle sérénité présente. Ce poète a sauvé l'homme. »* Un homme qui revient de loin et qui, en tout cas, ne retrouvera pas la vue, perdue à l'adolescence, dans l'inévitable désordre de l'indépendance algérienne. Mais pourvu, comme un autre écrivain non voyant, l'Egyptien Taha Hussein (1889-1973), d'une compagne européenne dévouée – *« mes autres yeux »*, – Belamri a remonté la pente, et ce n'est pas fini ; après les contes, le roman et les poèmes il s'est attaqué à une monumentale biographie de son père spirituel, Sénac.

J.-P. P.-H.

★ **LE GALET ET L'HIRONDELLE, de Rabah Belamri, L'Harmattan, 106 p.**

Ont collaboré à cette rubrique : **Geneviève Brisac, Pierre Drachline, Vincent Landel, Pierre-Robert Leclercq, Maurice Olender, Jean-Pierre Peroncel-Hugoz, Jacques Revel, Josyane Savigneau, Raphaël Sorin.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

En passant par la route au tabac

Erskine Caldwell le dit tout net : *« Le premier roman de Louise Shivers vous prend aux tripes. »* Question tripes, on peut faire confiance à l'auteur de *la Route au tabac*. Il est vrai que l'univers de cette romancière de trente-sept ans nous rappelle bien des choses. Ainsi, le décor (la Caroline-du-Nord), l'époque (les années 30), les personnages (des petits Blancs, planteurs de tabac). Mais Louise Shivers ne s'embarque pas sur le radeau de la fresque régionale ou sociale.

Elle nous raconte beaucoup plus simplement l'histoire d'une jeune femme mariée qui a le malheur de tomber amoureuse d'un jeune pas très fréquentable. En effet, celui-ci ne trouve pas de meilleur moyen pour se débarrasser du mari gênant que de l'assassiner. On devine la suite : la fuite, le procès, les remords. Rien de plus qu'un fait divers. Ce qui rend néanmoins ce récit très intéressant, c'est le traite*ment que lui impose Louise Shivers.*

Son roman se veut le portrait d'une femme, d'un être dont le seul horizon se limite à ces immenses étendues plantées de tabac, à ces routes désertes. Le monde n'existe pas. Elle ne vit pas, elle ne sait même plus si elle attend. Son aventure amoureuse ne sera pour elle qu'une péripétie qu'elle voudra oublier : je ne suis pas comme cela, dira-t-elle. J'ai voulu m'échapper, *mais c'est la mauvaise femme qui* est en moi qui m'y a incité. On comprend l'enjeu : *nier son désir revient* pour elle à accepter son existence d'éternelle recluse.

L'atmosphère du roman est étouffante. Shivers possède l'art et la manière d'entretenir les tensions qu'elle fait éclater au couteau. C'est saisissant ! D'autant qu'elle laisse soigneusement dans l'ombre les motivations de ses personnages. Ce n'est d'ailleurs pas un roman qu'elle *a écrit, c'est un blues. Un blues que* l'on ne cesse d'écouter, fasciné par sa mélopée, son rythme lancinant. Il ne nous dit rien que nous ne sachions déjà, mais il nous reste encore à l'apprendre. – B. G.

★ **J'SUIS VENUE POUR FAIRE SORTIR MON FILS DE PRISON, de Louise Shivers. Traduit de l'anglais par Dominique Peters. Belfond, 160 pages, 79 F.**

RÉCIT

Giono au Trièves

Jean Giono fut marqué par ses *séjours dans le Trièves, près du col* de la Croix-Haute. Des villages de ce lieu perdu l'inspirèrent : Lalley, Tréminis. Il les connut grâce à un peintre, Edith Berger, pour qui, en 1950, il écrivit ce texte, *Village*. La Manufacture le reprend, avec des dessins et des pastels à l'huile d'Edith Berger.

« C'est au village que les travaux et les jours ont toute leur noblesse. » Nouvel Hésiode, Giono célèbre les *« hommes patients et lents »*, les *« femmes sages et sûres »*. Les humains, ici, se battent contre l'air, le feu, l'eau et la terre. Ils ont la *« simplicité des vrais courages »*.

Dans les villes, selon Giono, on oublie la beauté des bêtes et des choses. Moutons, chèvres, boucs, ânes et chevaux, roses, aubépines, épis, buis, houx, socs, pioches, herses, bêches et sillons forment le blason du paysan. – R. S.

★ **VILLAGE, de Jean Giono et Edith Berger, La Manufacture, 13, rue de la Bombarde, *69005 Lyon. 50 p., 98 F.***

SOUVENIRS

Rudigoz griffe et mord

Roger Rudigoz (né en 1922) était un auteur Julliard qui, entre 1957 et 1969, publia huit livres. Avec le cycle des Solassier et *Saute le temps*, son journal intime, ou *Chien méchant*, un roman à clés, Rudigoz l'anar fit, sinon son beurre, du moins son trou.

Rudigoz se tut, écrivit des livres pour les enfants (à « l'Ecole des loisirs »), *moins chanceux que* Frank ou Guigues, deux miraculés. Il était noué par une rage étouffante. Finalement, Guy Ponsard, l'éditeur du Tout sur le Tout, qui aime les cas difficiles (Maurice Raphaël, Paroutaud), l'a retrouvé.

Rudigoz sort donc de son mutisme. Il nous expédie un *« portrait découpé en tout petits morceaux, et rassemblé à grands coups de griffes »*. Sa colère vient de loin ; il l'a toujours eu pour compagne, à *défaut d'esthétique*. *Chien méchant*, relu aujourd'hui, tient moins la route qu'un Calaferte de la même époque, les années 50. Et ces *Infirmières d'Orange*, à l'encre bien noire, à peine sèche ?

En *désordre, Rudigoz y lâche ses « obsessions » :* la mort, la douleur, l'humiliation. Il saute d'un bout à l'autre de sa *« chienne de vie »* et, par exemple, imagine son allergie à sa mère, dès l'utérus. Il a deux semaines, œuf enfoncé dans la muqueuse ; il grandit, devient lisse et chauve, ressemble à un têtard et, à huit semaines, commence à sucer... Ces pages sont les meilleures d'un livre fait de fragments arrachés à une « crise » qui a bloqué Rudigoz trop longtemps. Un écrivain en panne se ronge les sangs. – R. S.

★ **LES INFIRMIÈRES D'ORANGE, de Roger Rudigoz, le Tout sur le Tout, distribution Distique, 95 p., 59 F.**

● EN POCHE

● SUR LES BORDS DE L'ISSA, de Czeslaw Milosz, publié chez Gallimard en 1956, est repris dans la collection « L'Imaginaire », toujours chez Gallimard. L'Issa est une rivière de Lituanie. Sur ses bords, l'univers campagnard où se mêlent pauvres gens et maîtres sur le déclin n'est innocent et pittoresque qu'en apparence. Il est en réalité tragique, cruel, ensorcelé, dans ce roman composé comme un poème où la précision ne tue pas le mystère, bien au contraire. Traduit du polonais par Jeanne Hersch.

● ARÈNES SANGLANTES (Presses Pocket n° 2334) a été écrit par Vicente Blasco Ibanez en 1908. (Né à Valence – Espagne – en 1867, Blasco Ibanez sera deux fois exilé et mourra en France, à Menton, en 1928.) Outre l'histoire de Jan Gallardo, qui déserte la boutique de cordonnier où il fait son apprentissage pour devenir matador, *Arènes sanglantes* est un hommage à l'Andalousie, par un « amoureux » passionné. Traduit de l'espagnol par G. Hérelle.

● UN DÉJEUNER DE SOLEIL, de Michel Déon (Gallimard, 1981, repris désormais dans la collection « L'Imaginaire »), n'est pas seulement le roman d'une vie – celle de Stanislas Beren, d'origine obscure et de talent certain, – c'est aussi *« le roman de plusieurs romans »* où la réalité et la fiction se nourrissent l'une de l'autre.

● Dès la première ligne de *la Mandarine* (Presses Pocket n° 1400), Christine de Rivoyre attaque : *« L'amour me donne faim. Est-ce un crime ? »*, écrit-elle. Tout le roman est à la mesure de ce solide appétit, avec sa *« sa grand-mère étonnante, ce frère si réfléchi et cette robuste Séverine, bonne comme le pain (j'entends bonne à manger) avec son grand dos crémeux dans la lumière saumonée de la Mandarine »*, comme l'écrit Félicien Marceau dans sa présentation.

● Une nouvelle édition du *Retour des déportés*, d'Olga Wormser-Migot, revue et augmentée, est publiée aux éditions Complexe *(collection « Historiques » n° 24)*. En 1945, *« quand les Alliés ouvrirent les portes »...*, Olga Wormser-Migot avait trente-trois ans. Attachée de documentation au ministère des prisonniers, déportés et réfugiés, elle sera chargée de coordonner les recherches concernant les déportés. Son livre, déjà classique, est donc à la fois un travail historique et un témoignage de première main sur la vie des camps pendant les derniers mois de la guerre.

● WARWICK, LE FAISEUR DE ROIS, de Paul Murray Kendall (1911-1973) (Fayard, 1981), est dans la collection « Historiques » (n° 19) des éditions Complexe. L'analyse du rôle prépondérant du *« derniers des Barons »* dans la guerre des Deux Roses mais aussi dans le jeu des alliances européennes, principalement dans les relations entre la cour d'Angleterre, Louis XI et Charles le Téméraire. Par un spécialiste de l'histoire du XVe siècle, qui enseigna pendant plus de trente ans à l'université de l'Ohio. Traduit de l'anglais par Eric Diacon.

● BANDES DESSINÉES

Franquin statufié





Si Gaston Lagaffe a une grosse tête, son père, André Franquin, lui, n'a pas la grosse tête. Voici un homme qui, à soixante-deux ans, est l'un des pères fondateurs de la bande dessinée francophone (école belge), un dessinateur dont le dernier album *(Gaston n° 14)* a été diffusé à un million d'exemplaires, un Belge célèbre en France depuis près de quarante ans, et cet homme-là est timide, modeste, effacé. Quand il vous reçoit, vous avez l'impression que c'est vous le personnage important et lui le solliciteur rougissant.

Quel palmarès et quelle consécration ! Ce Bruxellois né dans le même faubourg que Hergé et qui fit ses études dans le même collège religieux que le père de Tintin *(« mais je ne fus pas scout »)* est venu célébrer à Paris – un peu contraint et forcé... – le lancement de ses œuvres complètes éditées par Rombaldi. La collection qui l'honore aujourd'hui de ce *Tout Franquin* en douze volumes, vendus par correspondance (trois ont déjà été publiés, les autres suivront au rythme d'un tous les deux mois), est en passe de devenir pour la bande dessinée ce que « la Pléiade » est pour la littérature.

Franquin statufié ? Il s'en émeut, cet homme qui ne s'est jamais pris, au sérieux : *« Moi, je suis un farceur de naissance, un gamin qui fait de la BD. »* Le gamin sexagénaire se souvient de ses débuts : fortement influencé par les dessinateurs américains, dont il *« dévorait les œuvres comme une brute »* avant la guerre, il s'imagina d'abord qu'il était fait pour le dessin réaliste. Puis il comprit que la *« caricature »* était plutôt son genre.

Quand, en 1947, Joseph Gillain (Jijé) décide d'abandonner le personnage de Spirou, qu'il avait lui-même repris à Rob Vel, c'est Franquin qui lui succède. Pendant une vingtaine d'années (et une vingtaine d'albums), il s'efforcera de donner du caractère à des héros qui, par définition, n'en devaient point avoir puisqu'ils étaient *« des personnages de l'ancien système conformes à une certaine éducation morale : vertueux, désintéressés, des modèles pour les gentils lecteurs ». « Je me suis épuisé un peu en vain,* dit aujourd'hui Franquin, *à donner à Spirou un caractère. »* Pas complètement en vain, qu'il se rassure : ils sont des dizaines de milliers, les amateurs de BD aujourd'hui quadragénaires, à lui devoir des heures et des heures de lecture et de plaisir.

Créateur du célèbre Marsupilami, cet animal fabuleux à la queue immense et tellement utile, Franquin fut aussi le père de Modeste et Pompon, couple moderne dont les mésaventures domestiques réjouirent longtemps (à la fin des années 50) les lecteurs du journal *Tintin*.

Mais la vraie trouvaille, ce fut Gaston il y a un quart de siècle. Il ne s'agit d'abord que d'un personnage parasite du *Journal de Spirou*, un *« héros sans emploi »* qui se glissait dans les marges, projetait son ombre grotesque sur les éditoriaux, semait la confusion dans les bureaux d'une rédaction jusque-là fort convenable. Les gaffes de Gaston ne tardèrent pas à le transformer en chouchou des lecteurs de *Spirou*, et sa popularité dépassa rapidement celle de tous les héros – les héros officiels – imaginés par les autres dessinateurs, même par Franquin. Quand l'auteur décida de faire licencier son anti-héros par la direction du journal, celle-ci reçut en quelques semaines sept mille lettres de protestation !

Le nombre total de gaffes de Gaston est aujourd'hui de 893. Franquin a pour objectif d'atteindre le millier. On ne les raconte pas, chacun en connaît. Le secret de Gaston ? C'est peut-être l'irrespect inconscient. Il n'a peur de rien parce qu'il ne comprend rien. Il n'est pas bête, il est ailleurs. C'est un zombie comique, venu d'une autre planète et dont les moindres faits et gestes soulignent combien le sérieux des Terriens – en l'occurrence les bureaucrates – n'est que l'envers du farfelu. Fondu sur un humour sans férocité, hilarant mais *pas destructeur*, l'art de Franquin réside dans l'alliance d'un esprit fin, observateur, qui a gardé de l'enfance le goût de la logique poussée jusqu'à l'absurde, et d'un dessin très libre, riche, net et vivant. C'est bon à déguster comme un demi bien frais, à l'ombre d'un platane, par temps de canicule.

BRUNO FRAPPAT.

★ **TOUT FRANQUIN, Rombaldi éditeur.**

LA VIE LITTÉRAIRE

André Villain, des assurances à l'édition

Le libraire-éditeur André Villain, qui, jusqu'à sa mort le 17 mai dernier à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dirigeait les Editions Traditionnelles (11, quai Saint-Michel, 75005 Paris), avait commencé sa carrière professionnelle comme assureur-conseil. Tout en continuant à gérer son portefeuille d'assurances, André Villain racheta une imprimerie, en 1952, et reprit, sept ans plus tard, le fonds des Editions Paul Chacornac. La librairie des Editions Traditionnelles devint rapidement le lieu de rendez-vous des amateurs d'ouvrages d'ésotérisme, de sciences occultes et de spiritualité. La réédition de douze volumes de René Guénon devait, par ailleurs, asseoir la réputation éditoriale d'André Villain. M. et Mme Braire, ses successeurs, entendent poursuivre dans la même voie ; notamment, en continuant la publication de la revue créée par René Guénon, *le Voile d'Isis*, qui en est à son 487ᵉ numéro.

PIERRE DRACHLINE.

Pleins feux sur Sénac l'Algérien

En septembre 1983 eurent lieu à Marseille, au Palais des archives communales, une rencontre internationale et une exposition (*le Monde* daté 30 septembre 1983) consacrées au poète algérien Jean Sénac, chantre de la guerre d'indépendance et mystérieusement assassiné à Alger en 1973. Plusieurs écrivains arabes, et même certains arrivés d'Algérie, ne craignirent pas de venir dire, après des intervenants européens, que Sénac, aujourd'hui interdit *de facto*, ou peu s'en faut, dans ce qui fut à la fois son pays natal et sa terre d'élection, restait, malgré les foudres officielles, *« le père incontesté de la poésie francophone du Maghreb »*. Une poésie bien vivante comme on le sait, de Tahar Ben Jelloun à Rabah Belamri, de Mohamed Khein-Eddine à Hamid Nacer-Khodja. (Après les poètes algériens et tunisiens, Poésie I vient de publier une petite anthologie des poètes marocains. Nº 122, 120 p., 25 F.)

« Le Soleil fraternel » est un recueil regroupant les principales interventions sur Sénac ou son œuvre recueillies lors des Rencontres de Marseille. On y trouve notamment des textes d'Emmanuel Robles, de l'académie Goncourt, du père Jean Dejeux, de Jean Pelegri, etc., et le testament de Jean Sénac. Une *grande exposition nationale sur le* poète disparu aura lieu l'an prochain à la Bibliothèque nationale, à Paris, pour le soixantième anniversaire de sa naissance. — J.-P. P.-H.

★ **LE SOLEIL FRATERNEL : *JEAN SÉNAC ET LA NOUVELLE POÉSIE ALGÉRIENNE D'EXPRESSION FRANÇAISE*, Ed. du Quai-Jeanne Laffitte, Marseille, 160 p., 90 F.**

Séféris à Beaubourg

L'œuvre du poète Georges Séféris (1900-1971), prix Nobel de littérature en 1963 (il fut le premier écrivain grec à recevoir cette distinction, qui couronna également l'œuvre poétique d'Odysséas Elytis en 1979), continue de susciter en France un certain intérêt : le Mercure de France annonce la réimpression de ses poèmes, traduits par Jacques Lacarrière et Egérie Mavraki (la première édition date de *1963), les Belles* lettres font paraître la thèse de Denis Kohler sur le poète, enfin, le Centre Pompidou lui a consacré une soirée, organisée par le Centre culturel hellénique, qui attira un public bien plus nombreux *que les places disponibles.*

On eut la bonne idée de laisser largement la parole au poète : on entendit un enregistrement de Séféris lisant ses propres œuvres, Yves Bonnefoy lut et commenta *brillamment le poème consacré au* roi d'Asiné, personnage dont il ne reste à peu près rien, sauf le nom, mentionné par Homère, on entendit même une jeune femme, Angéla, chanter Séféris sur des musiques de Mikis Théodorakis (ce dernier a puissamment contribué par ses chansons à populariser la poésie grecque moderne, y compris l'œuvre de poètes réputés difficiles comme Séféris et Elytis). Le professeur Mario Vitti, qui enseigne la littérature grecque moderne à Rome et à Palerme, et l'écrivain belge Michel Grodent analysèrent l'œuvre de Séféris, synthèse d'éléments empruntés à la littérature classique (en particulier à Eschyle), byzantine, populaire, au parler quotidien, à divers courants de la poésie européenne (notamment à Eliot), cette poésie surprenante dont le modernisme ne renie aucune tradition, dont le caractère universel est fondé sur un approfondissement douloureux, lumineux, ironique de l'identité grecque.

VASSILIS ALÉXAKIS.

Des poètes en cassettes

Depuis longtemps, la poésie — *sonore, visuelle, concrète — est* sortie du livre. Des concerts, des disques, comme *Polyphonix 1*, témoignent d'un univers sonore en expansion.

En France, Artalect édite des cassettes *où des écrivains et des* poètes disent leurs textes : Butor, Prigent, Chopin, Novarina, Parant, Maurice Roche, etc.

Bernard Heidsieck, un des pionniers du magnétophone en tant que moyen d'expression, vient de reprendre un enregistrement ancien (treize extraits de *Canal Street*). Hubert Lucot, dans *Mélanges*, lit *Opéra pour un graphe* et des extraits de *Langst*, publié aux éditions POL, en 1984.

Les jeux phonétiques du premier et les emboîtements ou connexions de l'autre, bien reproduits, s'inscrivent dans une dissidence incontrôlable qui échappe ainsi aux normes de l'industrie culturelle. (Com*mandes à Art et lectures, 49, rue de* Montreuil, 75011 Paris. La cassette 55 F + 5 F de port.) — R.S.

★ **Association Polyphonix, 62, rue Charlot, 75003 Paris.**

Paroles d'artistes

L'Ecrit-Voir, la « Revue d'histoire *des arts », dans son nº 5, conçu par* Laurence Bertrand et Myrielle Hammer, ouvre un dossier : « De quelle manière aujourd'hui, les historiens d'art abordent-ils les œuvres du présent ; les artistes contemporains, les textes sur l'art ? ».

Du côté des historiens, Marc Le Bot, Martine Martin, Sophie Fourieud ou Olivier Kaeppelin, parlent de Rouan, Manessier, Viallat et Gäfgen. *Géométrie du tressage, Trace du réel, Système de tension...* La critique, devant la prolixité des formes, fait ce qu'elle peut. Comment suivre l'explosion des *« afficheurs »*, par exemple, Croko Jakino, Costa et Faucheur ?

Les artistes interrogés (Alberola, Blais, Fromanger, Le Parc, Rancillac, Soulages, etc.), s'inquiètent devant le déferlement des exégètes ou évoquent le passé (Faure, Bloch). Hélion avoue avoir des malles pleines de coupures de presse et ajoute que la critique est *« une interférence, une ingérence, un obstacle à ce souffle qui vient d'ailleurs et que je sens en moi comme tout artiste »*. — R. S.

★ **L'ÉCRIT-VOIR, 3, rue Michelet, 75006 Paris. Abonnements : pour deux numéros, 100 F.**

« A quoi ressemble l'homme ? — A la pomme. »

La vingtième livraison de la revue *In'hui*, joliment intitulée « Dans la nuit de l'Europe », se joue des époques et nous propose pêle-mêle : des textes de Michel Deguy, Hubert Juin, Christian Hubin ; une superbe *traduction du Chant sur la bataille d'Hastings*, attribué à Guy de Ponthieu, trente-troisième évêque d'Amiens (1058-1074) ; et un important extrait du *Reclus de Molliens*, un poème écrit aux alentours de 1180.

Le document le plus surprenant est une *Disputatio du jeune prince royal Pépin avec le maître Albinus* due à la plume d'Alcuin qui fut un conseiller en matière d'éducation de l'empereur Charlemagne. Les mer*veilles poétiques ne manquent pas* dans ce dialogue étonnamment moderne :

Pépin. — Qu'est-ce que la lettre ?
Albinus. — La gardienne de l'histoire.
P. — *Qu'est-ce que la vie ?*
A. — Joie des heureux, tristesse des malheureux, attente de la mort.
P. — Qu'est-ce la mort ?
A. — Evénement inévitable, pérégrination incertaine, larmes des vivants, confirmation du testament, voleuse de l'homme.
P. — Qu'est-ce que l'homme ?
A. — Propriété de la mort, voyageur et passager, hôte du lieu.
P. — A quoi ressemble l'homme ?
A. — A la pomme.
P. — Comment l'homme est-il posé ?
A. — Comme une lanterne dans le vent. — P. Dra.

★ **Revue IN'HUI. Ed. Trois Cailloux (c/o Maison de la culture d'Amiens, BP 0631, 80006 Amiens Cedex), distribution : Distique, 204 p., 90 F.**

Armand Robin traducteur universel

Armand Robin (1912-1961), *Prix Latina 1984, ne traduisit pas* accidentellement en français des œuvres de Dylan Thomas, Ungaretti, Hölderlin, Rilke, et d'écrivains du monde entier. L'apprentissage des langues fut, pour ce poète, une quête, une manière de brouiller les pistes.

La rage d'apprendre d'Armand Robin donne le tournis. Qu'on en juge : en 1932, il entreprend l'étude du russe et du polonais ; en 1933, de l'allemand ; en 1934, de l'ita*lien ;* en 1937, de l'hébreu, de l'arabe et de l'espagnol ; en 1941, du chinois ; en 1942, de l'arabe littéral ; en 1943, du finnois, du hongrois et du japonais, etc.

La revue *Obsidiane* (25, rue Houdon, 75018 Paris), rend hommage, dans sa dernière livraison (nº 27, 90 p., 50 F. Distribution Distique), à *ce traducteur universel qui*, selon Françoise Morvan, *« pratique la critique littéraire, comme la traduction, de manière à dissoudre son identité dans celle d'autrui et celle d'autrui dans la sienne »*. Un beau texte de Philippe Jaccottet publié dans *la Gazette de Lausanne* au lendemain de la mort du poète, quelques poèmes et des extraits d'œuvres traduites par Armand Robin chargent d'émotion le numéro d'*Obsidiane* et permettent de mieux comprendre cette démarche unique.

P. Dra.

Les souvenirs de René Rougerie

L'éditeur de poésie René Rougerie (Mortemart, 87330 Mézières-sur-Issoire) égrène ses souvenirs dans la dernière livraison de sa *revue Poésie présente* (nº 54, 164 p., 48 F ; pour un an : abonnement 160 F). Dans son texte *la Fête des ânes ou la mise à mort du livre*, Rougerie étrille les éditeurs qui ont accepté de se muer en hommes d'affaires et qui, progressivement, ont soumis leur production à l'ordinateur, pour une diffusion du livre prétendument moderne et efficace.

« La poésie ne se laisse pas cerner, enfermer. Elle est partout et, pour beaucoup, hélas ! nulle part », écrit René Rougerie qui narre avec beaucoup de délicatesse ses combats pour faire « connaître » les œuvres de Pierre Albert-Birot, Saint-Pol-Roux et quelques autres. *Cet éditeur solitaire et ombrageux* croit au rôle essentiel des revues dans la diffusion de la poésie. De *Centres*, qu'il créa en 1945 avec Georges-Emmanuel Clancier et Roger Margerit, à *Poésie présente*, qu'il fonda en 1955 avec Marcel Béalu, René Rougerie a toujours su rafraîchir ses enthousiasmes.

PDG, imprimeur, représentant, balayeur et emballeur, René Rougerie, aidé de son fils, sillonne les *routes de France pour que ses livres* aient une chance d'être lus. Bon courage, monsieur Rougerie !

P. Dra.



● EN BREF

● **LES PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES. Outre son grand prix, qu'elle a attribué à Francis Ponge, la Société des gens de lettres a couronné, pour l'ensemble de leur œuvre, Roland Dubillard, Christiane Rochefort et Magali. Elle a en outre décerné des prix pour des ouvrages précis. Parmi les lauréats : Pierre Gamarra, *le Fleuve palimpseste* (PUF) — prix du roman, — Dominique Desanti, *la Femme au temps des années folles* (Stock) — prix de l'essai, — Marcel Schneider *Histoires à dormir debout* (Grasset) — prix de la nouvelle, — Pierre Déom, *Un rapace* (Jupilles) — prix du livre jeunesse — Dominique Fernandez, *le Banquet des anges* (Plon), — prix Magdeleine Cluzel. Pour la traduction ont *été récompensés : Madeleine* Neige (pour *Nin Gal* de David Shahar, traduit de l'hébreu, Gallimard), Henri Gougaud (pour *la Chanson de la croisade albigeoise* (traduit de l'occitan, Berg international), Odile Demange (pour *Lucy* de Danaldo Johanson et Maitland Edey, traduit de l'anglais, Laffont), Jean-Pierre Carasso (pour *Marchand de liberté* de Stanley Elkin, traduit de l'américain, Alinéa).**

● **LE JURY DU PRIX DU LIVRE pour la jeunesse de la Fonda*tion de France, présidé par* Mᵐᵉ Françoise Chandernagor, a décerné ses prix 1985 à : *Au revoir blaireau*, écrit et illustré par Susan Varley, Gallimard-Jeunesse (catégories albums) et à *Comment ça va la santé ?* par le Dʳ Catherine Dolto, illustrations de Volker Theinhardt, Hachette éd. (catégories documentaires).**

● **ENFIN UNE CRITIQUE MUSULMANE DE L'INTÉGRISME ! C'est un événement : la revue *Soual* (question) animée notamment *par* Mohamed Harbi, ancien militant benbelliste, consacre son nº 5 à une description « musulmane », lucide et sans complaisance, du fondamentalisme islamique. Certes, ces textes et documents consacrés à l'Egypte, la Syrie, l'Arabie, l'Iran, le Pakistan, etc., sont publiés en français et en France, mais c'est déjà un début de réalisation du vœu de ceux qui, en Occident, estiment que seule une critique de l'intérieur peut permettre à l'Islam de cesser de rêver à un impossible retour au septième siècle. Revue *Soual*, nº 5, 220 pages, 60 francs, 27, rue des Boulangers, 75005 Paris.**

● **LE PRIX DES LECTRICES DE *ELLE* a été attribué, mardi 28 mai, à Marie Chaix, pour son livre *Juliette, chemin des cerisiers*, (Seuil), (« le Monde des livres » du 2 février) et à Frédéric Rey pour son sixième roman *la Haute Saison* (Flammarion).**

● VENTES

Des manuscrits à tous les prix

LA vente aux enchères publiques, du mercredi 22 mai au Nouveau Drouot, de manuscrits littéraires, de dessins d'écrivains et de grands autographes historiques proposait aux amateurs cent quarante pièces d'une indéniable rareté. Pas très loin du commissaire-priseur, M. Claude Boisgirard, l'expert Pierre Berès fut le principal acteur de cette vente. Revêtu d'une très romantique écharpe grise, il devait, à lui seul, acheter, pour le compte de ses clients, plus de la moitié des documents, quelques libraires, agissant, eux-aussi, sur ordre de particuliers, se disputant âprement le reste.

L'écrivain qui provoqua les plus belles enchères fut, sans conteste, Marcel Proust. On peut même, à son sujet, parler de fétichisme. Qu'on en juge : une page manuscrite in-8, ébauche de son premier livre *les Plaisirs et les Jours*, atteindra 80 000 francs ; un placard d'épreuves corrigées de *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, 52 000 francs : des lettres autographes se vendront de 24 000 à 40 000 francs ; quelques lignes rédigées d'une écriture tremblante par Marcel Proust, douze jours avant sa mort, s'arracheront à 45 000 francs ; et une missive de Jeanne Proust à son mari lui demandant de respecter le sommeil de son fils trouvera un acquéreur à 17 100 francs !

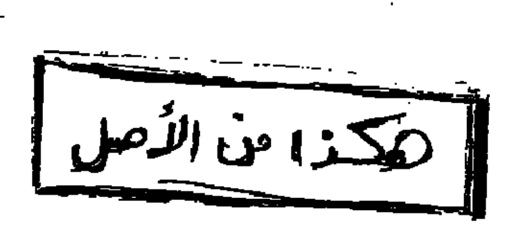
Le sympathique libraire londonien Richard Mac Nutt triompha aisément de ses adversaires pendant cette bataille autour de Marcel Proust et emporta la majeure partie des ventes. Richard Mac Nutt, qui, par ailleurs, a acheté pour 520 000 francs le manuscrit musical autographe des *Béatitudes* de César Franck, confiait volontiers que les ordres d'achat de ses clients lui auraient permis de pousser beaucoup plus loin les enchères.

D'une lettre d'Anna de Noailles vendue 800 francs à l'album d'autographes de Philoxène Boyer qui grimpa à 500 000 francs, il y eut des manuscrits à tous les prix : 185 000 francs pour *le Surmâle* de Jarry ; 126 000 francs pour *Milady* de Paul Morand ; 125 000 francs pour des notes de lectures de Gustave Flaubert ayant servi à l'élaboration de *Salammbô*, etc. Mais il semble que la caste « marchande » l'emporta toujours sur la valeur purement littéraire.

La Bibliothèque nationale fit jouer, par deux fois, son droit de préemption : pour des notes d'Aragon relatives à l'écriture des *Beaux Quartiers*, et pour le manuscrit inédit du célèbre conte de Diderot *les Deux Amis de Bourbonne*. Et le Musée pour la défense de la bibliophilie a agi de même pour le manuscrit autographe de *Genitrix* de François Mauriac. Quant au musée Jean-Jacques-Rousseau de Montmorency, s'il se porta acquéreur de deux lettres du philosophe, il négligea les 49 pages présentées comme un *« important fragment d'un ouvrage de Rousseau sur les femmes écrit en collaboration avec Mᵐᵉ Dupin »*. Robert Thiery, représentant le musée à Drouot, s'en expliquait très franchement : *« Nous manquons de crédits, mais, de plus, ces feuilles font partie d'un ensemble de plus de 3 000 pages qui a été dispersé il y a quelques années. Le manuscrit est de la main de Rousseau, mais le texte n'est pas de lui. Un simple travail de secrétariat qu'il effectuait pour Mᵐᵉ Dupin. Nous avons acquis, en 1982, à Monte-Carlo, 300 de ces feuillets pour le prix atteint ici* (152 000 francs) *par les 49 proposés »*.

Quant aux poètes dits « maudits », ils se portent bien, du moins en salle des ventes. Un portrait de Baudelaire par Verlaine a atteint la coquette somme de 115 000 francs, et un dessin de l'auteur des *Fleurs du mal* s'est enlevé au même prix.

PIERRE DRACHLINE.



هكذا من الأصل

belfond

"Littératures étrangères"

LOUISE SHIVERS

L'arrivée de Jack, une sorte de vagabond, va bouleverser - jusqu'à la passion et la tragédie - la vie terne et passive de Roxanna Walston, vingt ans, mariée à un planteur et jeune maman, dont l'horizon se limitait à l'immensité monotone des champs de tabac de Caroline du Nord.

"Ce roman, qui vous prend aux tripes, est tout à la fois lyrique et réaliste. Au début, ce livre est aussi dérangeant que la vision fugitive d'une belle jeune femme avec un pied chaussé et l'autre nu. Quand on l'a terminé, on a peut-être lu l'histoire sans apprêt de la destinée humaine."
Erskine Caldwell

Traduit de l'américain par Dominique Peters.

Louise Shivers

j'suis venue pour faire sortir mon enfant de prison

roman

belfond

MANUEL SCORZA



Né à Lima en 1928, Manuel Scorza a participé aux luttes sociales du Pérou qui servent de thèmes à ses grands romans: *Roulements de tambours pour Rancas, Garabombo l'Invisible, Le cavalier insomniaque, Le chant d'Agapito Roblès* et *Le tombeau de l'éclair*.

Il venait de publier *La danse immobile* quand il périt dans l'accident d'avion survenu près de Madrid, le 27 novembre 1983.

Traduit de l'espagnol péruvien par Claude Bourguignon et Claude Couffon.

JAN DE HARTOG

Héros du dernier roman de Jan de Hartog (que ses pièces de théâtre *Maître après Dieu*, 1948, et *Le Ciel de Lit*, adapté par Colette, 1953, ont rendu célèbre dans le monde entier), le capitaine Krasser est l'héritier du capitaine Achab de *Moby Dick*. Il est mû par une idée fixe: la haine de Dieu et de ses représentants sur terre.

Chargé d'aller porter secours à des réfugiés et contraint d'accueillir à son bord des prêtres et des religieuses - nous sommes en 1942, à Bornéo, quelques semaines après Pearl Harbour - Krasser aura enfin l'occasion de régler, par victimes interposées, ses comptes personnels avec le Tout-Puissant.

Traduit de l'anglais par Solange Lecomte.



LINA WERTMÜLLER

Lina Wertmüller

être ou avoir mais pour être je dois avoir

la tête d'Alvise

sur un plateau d'argent

roman

belfond

"Une merveille de drôlerie et de pathétique, quelque chose comme un *Othello* mis en scène par Woody Allen...

Il est rare de voir quelqu'un qui n'est pas du métier réussir si bien son entrée en littérature.

Lina Wertmüller, en effet, est cinéaste. Après avoir été l'assistante de Fellini pour *Huit et demi*, elle a réalisé ses propres films, dont *Pasqualino*, en 1974, *D'Amour et de sang*, en 1978, *Mamma sanctissima* cette année."
André Clavel (Le Matin)

"Défiant toute logique, tout rationalisme, "*La tête d'Alvise*" est un formidable éclat de rire, dissimulant en fait une terrible désespérance, un malheur poignant dont on ne se défait pas facilement."
Françoise Ducout (Elle)

Traduit de l'italien par Jacqueline Raoul-Duval.

Publiscope

● LETTRES ÉTRANGÈRES

L'ITALIE DU FRIOUL

Leonardo Sciascia

(Suite de la page 19.)

qu'il a vécu le catholicisme et a su le représenter dans son œuvre, avec la candeur du siècle des Lumières.

« Mon involontaire séjour sur la Terre »

– Pour vous, l'équilibre absolu a été atteint par Diderot, qui fut *« dans son siècle comme tout homme dans sa propre peau »*. Par bien des remarques, vous vous dissociez de votre temps – vous qui, par ailleurs, politiquement, du Parti communiste au Parti radical, vous y êtes engagé, – et l'on serait tenté de vous appliquer le mode de définition que vous donnez du cardinal de Retz (*« un esprit XVIIIᵉ dans un corps XVIIᵉ »*).

– Oui, cela pourrait bien être une formule juste pour contenir (mais pas entièrement, cela s'entend) et définir ce que, avec des mots de Pirandello, je peux appeler *« mon involontaire séjour sur la Terre »*.

– A propos du peintre méconnu Fausto Pirandello, fils de Luigi, vous vous demandez (toujours dans *Mots croisés*) si *« l'artiste lui-même ne souhaite pas cette inattention – par choix, par exigence de liberté, pour ne pas se sentir emprisonné dans une forme et une formule »*. N'est-ce pas aussi ce qui vous a détourné de la voie d'un Simenon, vous qui, pourtant, écriviez vos livres (depuis *le Jour de la chouette* jusqu'à *Todo modo*) sous la forme de polars, afin d'être lu par le plus grand nombre de lecteurs possible.

– On vit toujours dans l'ambiguïté, dans la contradiction : nous mettons à nu notre cœur, en même temps que nous cherchons à nous cacher; nous voulons être « quelqu'un » en même temps que nous voudrions être « personne » (le « quelqu'un » et le « personne », je veux dire, de Pirandello).

– Tout en suivant avec rigueur la ligne rationaliste définie par les philosophes du XVIIIᵉ, vous adoptez, dans *Mots croisés*, une allure fantasque, en recourant, sans crier gare, aux jeux des analogies, à *« l'ordre des ressemblances »*, en invoquant les hasards, en vous livrant à des supputations malicieuses, des « divagations » à la Mallarmé, et vous réduisez, ou excluez délibérément, les instruments de la critique moderne. Est-ce la revendication d'une critique *« partiale, passionnée, politique »* à la Baudelaire ?

– C'est tout à fait ça : je n'aime pas la critique de ceux qui ne sont que des critiques. J'aime la critique des écrivains. Et, en tout cas, une critique passionnée, voire factieuse.

– Les traditionnels carrés noirs, dans ces *Mots croisés*, ne dessinent-ils pas, entre la grille des mots, la silhouette de « Monsieur Sciascia » (comme vous dites : *« Monsieur Simenon »*) ?...

– Mais certainement : quoi que l'on écrive, il y a toujours – plus ou moins caché – un autoportrait.

– Vous avez récemment traduit en italien *le Procurateur de Judée*, d'Anatole France : fallait-il que vous aimâssiez ce livre !... Ou que le travail de traducteur ne vous rebutât point trop ?...

– J'ai toujours aimé cette nouvelle d'Anatole France (et j'aime aussi son *Histoire contemporaine* et je trouve injuste, et cela me paraît même un des mauvais signes de notre temps, qu'on la lise si peu). La nouvelle que vous évoquez me semble une petite somme du scepticisme le plus sain. Quant au fait de traduire, je ne dis pas que c'est pénible (j'ai toujours été fidèle à la prescription de Montaigne qu'il ne faut rien faire sans joie), mais c'est une activité qui me demande tellement de temps ! Dans les rares choses que j'ai traduites – du français et de l'espagnol, – je suis parfois resté des journées entières sur une seule phrase.

– Leonardo Sciascia, je crois savoir que vous tenez un journal intime, plus intime que *Noir sur noir*, depuis des années : Mémoires d'outre-tombe ou souvenirs d'égotisme ? Nous le donnerez-vous à lire un jour ?...

– Non, je ne tiens pas de journal secret. Il existe seulement des feuillets où, de temps à autre, je note quelques secrets concernant les autres, ou quelques pensées à moi, cruelles ou angoissantes. Quand, après un long temps, j'en retrouve un, je le détruis. Et avec une certaine satisfaction.

– Dans *Mots croisés*, le personnage Siegfried de Giraudoux est invoqué plusieurs fois. Pris entre deux pays, Siegfried choisit son identité. De même, Pirandello, *« du fond de son désarroi existentiel, des confins du néant, se penche sur l'histoire, sur un moment historique local – et choisit d'être sicilien »*. L'aventure de Siegfried, le choix de Pirandello ne sont-ils pas aussi les vôtres ?

– Oui, être sicilien est une condition ; mais c'est aussi un choix. Cela peut même apparaître comme un choix masochiste, à cause de l'idée qu'on se fait de la Sicile. Mais il n'en est rien. »

Propos recueillis par
JEAN-NOËL SCHIFANO.

« Mots croisés » : une promenade dans sa bibliothèque...

SUCCÉDANT aux volumes assez brefs que Sciascia a publiés alors qu'il était accaparé par son mandat de député, *Mots croisés* se présente comme l'un de ses livres les plus importants. Il l'est par sa grosseur tout d'abord, et par sa nature surtout, car Sciascia y renoue avec une activité d'essayiste et de critique dont il n'avait plus donné d'exemples depuis *le Cliquet de la folie*, traduit en 1975.

Sciascia n'a pas caché qu'il s'agissait là d'un recueil d'articles, de préfaces et de textes inspirés par ses lectures, et *Mots croisés*, pour cette raison, permet de corriger une idée qui, au départ, n'est pas fausse, mais dont la répétition quasi stéréotypée a fini par jouer un rôle d'écran. A vouloir toujours identifier l'auteur avec la Sicile, qui est, en effet, son sujet de prédilection, on finit souvent par oublier que sa curiosité et ses intérêts le conduisent souvent vers de tout autres horizons, au fil d'innombrables lectures. Le livre permet donc de suivre Leonardo Sciascia dans une promenade autour de quelques rayons de sa bibliothèque : il confie ses goûts, ses admirations, les réflexions aussi que suscitent en lui des œuvres qu'il a pratiquées assidûment depuis des années, de Lucien de Samosate à Diderot et de Manzoni à son cher Savinio, qu'il a amplement contribué à faire relire.

Dans *Mots croisés*, on rencontre aussi de grands auteurs siciliens comme Verga et surtout Pirandello, avec lequel Sciascia entretient une relation tout à fait privilégiée et constante. C'est d'ailleurs à propos de Pirandello que se noue l'un des textes les plus remarquables du recueil, *le Visage sur le masque* (inspiré par l'acteur Mosjoukine, inoubliable interprète de la première transposition cinématographique de *Feu Mathias Pascal*), qui tourbillonne vertigineusement jusqu'à Romain Gary et Emile Ajar.

Et si le livre comporte, comme on pouvait le présumer, quelques pages splendides consacrées à la Sicile, à sa terre, à ses eaux, il n'est pas sans intérêt de lire l'essai sur le roman policier, dont Sciascia fut un grand consommateur avant de plier ce genre à sa propre démarche, du *Jour de la chouette* au *Théâtre de la mémoire*.

Mais ce n'est pas par hasard si le dernier de ces textes est simplement intitulé *Paris*, évocation d'une ville qui a toujours exercé sur Sciascia une véritable fascination, et qui est l'un des pôles de son activité intellectuelle.

M. F.

★ **MOTS CROISÉS, de Leonardo Sciascia, traduit de l'italien par M. Orcel, J.-N. Schifano et M. Fusco. Fayard, 375 p., 140 F.**

Vient de paraître

- ***Mots croisés*, traduit de l'italien par Michel Orcel, Mario Fusco et Jean-Noël Schifano. Fayard, 380 p., 140 F.**
- ***Stendhal et la Sicile*, suivi de *Leçons sur Stendhal*, par Guiseppe Tomasi di Lampedusa. Essais traduits de l'italien par Maurice Darmon. Maurice Nadeau éd., 180 p., 78 F.**
- ***Les Oncles de Sicile (Quarante-huit, l'Antimoine, la Tante d'Amérique, la Mort de Staline)*, nouvelles traduites de l'italien par Mario Fusco. Gallimard, coll. « Folio ».**

A L'ETNA

Sellerio editore de Palerme

L'ÉDITEUR de Sciascia, de Bufalino, le grand éditeur de Sicile, Sellerio editore, n'existe que depuis quinze ans. Fondée en 1969 à Palerme par une femme de courage et de goût, Elvira Sellerio, cette maison s'incrit dans la tradition de la culture sicilienne et poursuit, depuis le début, un double travail de prospection, à la fois vers le passé et vers le présent.

« Les premiers livres que j'ai publiés, rappelle la directrice, *étaient* les Poisons de Palerme *de Rosario La Duca, les* Lettres sur la Sicile *d'Eugène Viollet-le-Duc, les* Actes relatifs à la mort de Raymond Roussel *de Leonardo Sciascia et* la Peinture sur verre en Sicile *d'Antonino Buttita. En 1976, nous avons lancé deux collections : « Les essais » et « L'histoire sicilienne » ; en 1979, « La memoria », qui, cette année, fête avec succès son centième volume... Nous publions beaucoup d'auteurs italiens, bien sûr, mais aussi de nombreux auteurs français, ces derniers surtout sur les conseils de Sciascia, qui nous a communiqué sa prédilection !... Parmi les écrivains français, je peux citer, entre autres, Yves Bonnefoy, Roger Caillois, Michel Serres, ou Angelo Rinaldi...*

Notre premier grand succès, sur le plan des ventes, mais aussi par rapport à l'écho dont a bénéficié la maison d'édition hors de l'île, a été l'Affaire Moro *de Sciascia, en 1978. Ce fut encore l'année où nous avons commencé à travailler avec la grande distribution. »*

« Depuis toujours, Leonardo Sciascia a été l'ami et le collaborateur de notre maison d'édition, poursuit Elvira Sellerio. *Il nous a suivis et encouragés dès nos premiers pas. Il a été un exemple pour d'autres amis, qui ont commencé à fréquenter la maison, instaurant ainsi une collaboration éclairée et désintéressée. Je ne saurais passer sous silence le nom de Nino Buttita, professeur d'anthropologie culturelle, et maintenant doyen de la faculté des lettres de l'université de Palerme, ni celui du peintre Bruno Caruso, au milieu de tant d'autres amis... »*

Quelles sont les perspectives d'avenir pour la Sellerio editore ?...

« Il n'est pas difficile d'imaginer quels problèmes nous rencontrons en travaillant dans une région aussi décentralisée... Au début, nous avons eu surtout des problèmes économiques : ici, il est difficile de faire confiance à une entreprise qui produit de la culture. Et aussi, des problèmes d'image de marque : se faire connaître, se faire comprendre. »

J.-N. S.

Tristes « belles » de Syracuse

Dix-huit nouvelles d'un célèbre inconnu : G. A. Borgese

GIUSEPPE Antonio Borgese, né en Sicile en 1882, exilé en Amérique après l'arrivée du fascisme, mort en Toscane en 1952, a, apprenons-nous dans la préface des *Belles*, dominé pendant quarante ans les lettres italiennes.

Est-ce pour avoir quitté l'Italie et avoir pris la nationalité américaine qu'il a été presque complètement oublié, tant dans son pays qu'ailleurs ?... La réédition de Borgese par Sellerio en 1983 puis la traduction en France chez Desjonquières méritent de ne pas rester confidentielles, car ces dix-huit nouvelles – moins de dix pages chacune – sont une vraie découverte. Pour être juste, il faut rappeler tout de même que le poète Eugenio Montale tenait Borgese en très haute estime, qu'Alberto Moravia considère qu'il lui doit beaucoup, que Louis Gillet, écrivant à son propos dans *la Revue des Deux Mondes*, n'hésitait pas à le comparer à Stendhal : *« Parmi les écrivains de sa génération, il est sans contredit le plus écouté et le plus important... »* Son roman *Rubé*, histoire d'un homme pendant la montée du fascisme, avait été traduit en français dans les années 20... et c'est Etiemble qui avait donné une version abrégée d'un essai écrit en anglais sur les origines du fascisme (*Goliath, the March of Fascism*, Montréal, 1945)... Autrement, on ne savait rien d'autre de Borgese, sinon qu'il avait épousé la plus jeune fille de Thomas Mann, Elisabeth...

Les Belles, publié en 1929, vous donneront à coup sûr l'envie de mieux connaître ce célèbre inconnu, même si les nouvelles n'ont pas toujours la cote qu'elles méritent.

Des portraits de femmes, pleines de grâce et de charme, dont le triste destin croise celui d'un narrateur qui n'est pas toujours le même et qui observe, muet. L'action, le drame, ou la simple péripétie se noue en un moment bref pour se dénouer discrètement, sans bruit, sans cris, sans lourds soupirs : la première maîtresse qu'on retrouve alourdie par l'âge et la famille (*Bianca*), ou bien un amour de jeune fille pour un architecte rencontré pendant les vacances à la mer, et qui n'en finira jamais, même si elle croit *« avoir plus de haine que d'amour pour lui »* (*l'Amour*), ou bien encore ces superbes fêtes finnoises pour les noces de la princesse Olympia quelque part sur la Baltique, et qui voient la noyade de la plus tendre, de la plus humble de toutes ces belles demoiselles qui sur un radeau voguent jusqu'au château (*Ignazia*). Et encore, cette sublime Syracusaine qui brode sur son balcon, sans jamais pouvoir aller ailleurs qu'à la messe, parce qu'à Megara, *« la simple vision d'une cheville fait littéralement trembler les jeunes gens »*. *« Mais [cela] arrive rarement,* ajoute l'auteur, *car elles sont prudentes et surveillées. »* Et c'est avec une jupe soigneusement entravée que tante Clementina se laisse tomber, mourir, à l'heure de la messe chantée (*la Syracusaine*).

Sur un air de nocturne, ces nouvelles où la passion éclate à chaque ligne sous la retenue vous poursuivront longtemps dans un rêve éveillé d'une désarmante beauté.

NICOLE ZAND.

★ LES BELLES, de G.A. Borgese. Nouvelles traduites de l'italien par Francis Darbousset, Jean-Marie Laclavetine et Jean-Noël Schifano. Editions Desjonquières, coll. « Les chemins de l'Italie », 206 p., 98 F.

Carlo Sgorlon, d'Udine

Dans* le Carrosse de cuivre, *le romancier raconte l'histoire d'une famille du Frioul : cent ans d'isolement culturel

ON ne comprend rien à l'Italie si l'on ne tient pas compte des profondes différences qui continuent encore d'en caractériser les diverses régions et provinces, ni de l'originalité qu'elles ont gardée, depuis une unification politique somme toute récente. C'est bien ce que confirme la lecture du beau roman de Carlo Sgorlon, romancier originaire du Frioul, et qui a situé dans sa province natale cette saga d'une famille patriarcale, tout au long d'une période qui débute, en gros, avec la fin des guerres d'indépendance, pour s'achever de nos jours.

C'est bien d'une famille en effet qu'il s'agit, les De Odorico, qui s'identifient avec leur immense ferme fortifiée – en dialecte, le *ciscjelàt* – située au pied des montagnes. Au fil des ans, la tribu se défait et se renouvelle, dominée par deux ou trois figures particulièrement accusées qui en représentent l'ossature, la conscience et la mémoire.

Mais, au-delà de l'enchaînement prévisible d'amours et de décès qui jalonnent ces existences, ce qui frappe au cours de cette histoire, ce sont les rapports existants entre les membres de la famille et la toile de fond que constitue la succession des régimes politiques et des événements historiques. Ces derniers sont perçus de très loin, en raison de l'isolement culturel du Frioul, province reculée dans une sorte de Moyen Age que la civilisation n'a fait qu'effleurer.

« Le Christ s'est arrêté à Eboli », disait, symboliquement, Carlo Levi dans un livre capital qui révéla à d'innombrables lecteurs quels abîmes séparaient la Lucanie de Rome. Et l'on pourrait multiplier les exemples de textes littéraires italiens de ce siècle qui, du Piémont de Nuto Revelli à la Vénétie de Ferdinando Camon, ont mis en lumière l'existence de ces mondes à part, tant bien que mal rassemblés sous des institutions communes.

C'est de là que vient, précisément, le climat très particulier de ce livre, où l'on découvre non seulement des traditions et des fêtes, mais tout un monde de croyances, de superstitions et de peurs immémoriales, entretenues par de sombres prophéties, dont Sgorlon a eu l'habileté de faire l'un des ressorts de son récit. Ainsi, c'est bien le terrible tremblement de terre de 1976 qui marque l'aboutissement de cette petite communauté fortement enracinée dans une nature tour à tour hostile ou amicale, mais toujours intensément présente, comme elle peut l'être pour un écrivain comme Sgorlon. Cependant, il serait vain de chercher ici une complaisance pour le régionalisme et le pittoresque, qui n'ont rien à voir avec le propos de l'auteur.

C'est peut-être à ce sens profond de la nature que le livre doit un traitement tout à fait particulier de la durée, à la fois figée dans un décor immuable et parcourue de transformations radicales et multipliées. Comme dans un kaléidoscope où les mêmes éléments se combinent sans cesse en figures nouvelles, les êtres et les lieux qui constituent le village de Malvernis composent une fresque à la fois dense et légère, ponctuée curieusement, plutôt que par la mort, par le retour imprévisible de personnages disparus, dans un enchevêtrement de générations où le même et l'autre n'en finissent pas de se mêler.

MARIO FUSCO.

★ LE CARROSSE DE CUIVRE, de Carlo Sgorlon, trad. de l'italien par Soula Aghion, Flammarion, 310 pages, 120 F. (*Le Carrosse de cuivre* a obtenu le Prix Strega 1979.)

Fleurs du mal siciliennes

Le Semeur de peste, de Gesualdo Bufalino : les litanies de l'amertume dans un sanatorium à la fin de la seconde guerre mondiale.

LORSQUE parut, il y a quatre ans, chez l'éditeur Sellerio à Palerme, *le Semeur de pesté*, on fut certain de se trouver devant un cas, presque une anomalie de l'histoire littéraire italienne. L'écrivain débutant qui se révélait là, dans cette prose de soufre et d'ombre – que l'on peut lire maintenant en français, – affirmait orgueilleusement avoir refusé de publier jusqu'au seuil de la soixantaine : le même âge que le prince de Lampedusa lorsqu'il entreprenait d'écrire *le Guépard*.

Rien de moins innocent, rien de plus *« ingénieux ennemi de soi-même »*, que ces monstres tardifs et cyniques qui prétendent *« avoir lu plus de livres que vécu de jours »*. Et voici donc Gesualdo Bufalino, voyageur immobile, qu'on imagine assis derrière des rideaux de percale dilatés par le vent chaud du sud, tout entier voué à l'exploration d'un coin de terre dont il tire sa substance et sa haine, professeur retraité à Comiso où l'on ne connaît que lui, exactement comme Leonardo Sciascia fut tour à tour écolier puis instituteur dans son village natal de Racalmuto.

Sciascia a découvert et publié Bufalino, mais la comparaison ne doit pas nous leurrer. Autant l'un est un maître du style en pointe sèche, ironique et précis, voltairien par raison et par jeu, autant l'autre pratique l'hyperbole, les effets outranciers qui s'annulent. Sciascia est une figure européenne, son rocher solitaire est battu par des vents de toutes parts ; Bufalino cultive la réclusion jusque dans ses recoins maladifs.

Un espace clos est le décor de ce *Semeur de peste :* un sanatorium à la fin de la seconde guerre. La colonie phtisique et souffreteuse qui s'y ébat semble n'avoir quitté le casque et l'uniforme couleur de boue que pour enfiler le pyjama rayé et se soumettre à un autre règlement, non moins aléatoire. Le narrateur hésite entre l'obscur désir de mourir là et une soif de paroles qui l'exposera à la muette réprobation de ses compagnons – du moins le croit-il – s'il a *« trahi à leur insu le pacte silencieux de ne pas nous survivre »*.

Les litanies de l'amertume que tisse Bufalino, dans cette langue sinueuse dont les anneaux vous serrent la gorge, sont avant tout un chant de la mémoire et une apologie de la vieillesse. Là aussi, nous retrouvons Sciascia pour aussitôt nous en défaire : car la mémoire de Bufalino s'inscrit dans un *no man's land* extérieur à l'histoire, une contrée songeuse où le mal ronge le corps et lui livre un combat mortifère, que les combats guerriers ignorent.

Sur cette scène dévastée, marginale, sans lendemain ni passé, deux êtres vont jeter leur peu de forces et d'appétit à la rencontre d'un amour qui nous réserve des pages terribles. Oui, on se souviendra longtemps de ce premier baiser tuberculeux, où des lèvres brûlantes accolent des souffles rauques et des poumons liquéfiés, dans un geste d'ensemencement réciproque que seuls les contagieux peuvent s'accorder sans risque... Et Marta, la jeune femme, dira plus tard son rêve de pénétrer comme un vampire dans les demeures tranquilles, pour déposer méthodiquement aux coins des pièces ses crachats, son venin.

Etrange variante de la femme souillée, qui nous confirme que Gesualdo Bufalino a lu Baudelaire, et que sous l'artifice baroque se cache le dernier écrivain *romantique*.

BERTRAND VISAGE,
Prix Femina 1984
pour Tous les soleils *(Seuil)*

★ LE SEMEUR DE PESTE, de Gesualdo Bufalino, traduit de l'italien par Ludmilla Thevenaz, L'Age d'homme, 162 pages, 75 F.



● HISTOIRE LITTÉRAIRE

« Le Grand Jeu est irrémédiable »

Entre 1928 et 1930, au voisinage du surréalisme, parurent, apparurent plutôt, trois numéros d'une revue, le Grand Jeu. *René Daumal, Roger Gilbert-Lecomte, Roger Vailland, des lycéens venus de Reims à Paris, et d'autres jeunes gens, tous animés par une* « immense poussée d'innocence »; *y lançaient un défi suicidaire qui n'a pas fini d'intriguer ni de se faire entendre.*

« *Le Grand Jeu* est irrémédiable ; il ne se joue qu'une fois. » *Par ces mots, Gilbert-Lecomte ouvrait le premier numéro de la revue. L'actualité de sa déclaration est remise à jour périodiquement. Ainsi, M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, publie un* Plaidoyer pour Roger Gilbert-Lecomte, *augmenté de documents et suivi d'un poème de Serge Sautreau.*

D'autre part, on réédite Rimbaud le voyant, *de Roland de Renéville, tandis que Belfond propose un roman inédit de Pierre Minet,* Un héros des abîmes, *et que le dernier témoin de l'aventure du* Grand Jeu, *Artür Harfaux, peintre et photographe, est enfin salué par un très beau livre, aux éditions Le Nyctalope.*

Roger Gilbert-Lecomte et Roland Dumas

Au Quai d'Orsay, tôt le matin, nous sommes quatre autour d'une table : Roland Dumas, Christine Piot, sa collaboratrice* (1), *l'écrivain Serge Sautreau et moi-même. De loin, l'huissier doit nous prendre pour une réunion de spirites. Oublieux des lambris dorés, le ministre des relations extérieures évoque Roger Gilbert-Lecomte, un poète mort à l'hôpital, le 31 décembre 1943, d'une crise de tétanos. Il fut son avocat, réclamant le droit de publier sa* Correspondance, *au nom d'André Malraux, alors ministre de la culture, de l'Association des amis de Roger Gilbert-Lecomte et de Pierre Minet.

« EN novembre 1968, le Grand Jeu, par une bizarre coïncidence, se manifeste doublement. L'Herne publie un cahier qui lui est consacré, dirigé par Marc Thivolet. Vous plaidez, à la même époque, devant le tribunal de grande instance de Reims, contre l'héritière du père de Roger Gilbert-Lecomte, Mme Urbain, sa gouvernante...

— Ma rencontre avec Gilbert-Lecomte, que je qualifie d'étrange, n'a pas eu lieu par hasard. J'ai été l'avocat de Jérôme Peignot, pour Laure, et Paule Thévenin m'a demandé de m'occuper d'Antonin Artaud. Je suis aussi l'exécuteur testamentaire d'Henri Calet. J'ai plaidé pour la publication de son roman inachevé, *Peau d'ours,* chez Gallimard. Maurice Garçon, un homme que j'admirais beaucoup et qui fut, sans doute, à l'origine de ma vocation, était l'avocat de Gallimard. Il est injustement négligé. Sa plaidoirie en faveur de Sade (2), jointe aux dépositions de Breton ou de Paulhan, reste un modèle.

« Pierre Minet est venu me voir. Je l'ai trouvé fascinant. Très « vieille France », un peu dandy, et d'un acharnement inouï. Pour lui, qui était le plus jeune des membres du Grand Jeu, « Phrère fluet », la cause de Gilbert-Lecomte restait sacrée. Il a mobilisé tout le monde, de Malraux à Aragon. Dès que j'ai lu les textes de Gilbert-Lecomte publiés dans *le Grand Jeu* et *Testament,* l'importance de son œuvre m'a semblé évidente. Ce qu'il a vécu, son exigence, le long suicide retardé à force de drogue, m'ont touché en profondeur. Arthur Adamov, qui partagea les dernières années de Gilbert-Lecomte, est également intervenu. Son magnétisme a contribué à m'enflammer.

— Votre plaidoyer — qui constitue la première partie de votre ouvrage — est une brève histoire du Grand Jeu. Vous réévaluez le rôle de Gilbert-Lecomte dans le groupe et, en annexe, vous présentez de nombreux documents, certains inédits. Avez-vous remanié le texte prononcé en 1968 ?

— Pour ma plaidoirie, je m'étais servi des informations de Minet et d'Adamov. J'avais fait aussi mes propres recherches. Gilbert-Lecomte était presque absent de l'histoire littéraire. Fata Morgana avait publié, en 1966, un écrit capital, *Orphée empoisonneur public,* d'une façon assez confidentielle. Pour le livre, avec la collaboration de Christine Piot, j'ai ajouté des éléments nouveaux sans toucher à l'essentiel. J'ai retravaillé ma plaidoirie en m'interdisant d'être malhonnête par rapport au jugement du tribunal. Un autre avocat aurait peut-être pris l'affaire autrement, d'un point de vue strictement juridique. Les membres du tribunal de Reims se piquaient de littérature, et l'aventure de Gilbert-Lecomte avait commencé dans leur ville... Lors de ma plaidoirie, j'avais donc fait appel à leur intérêt pour prouver que les lettres à Daumal ou à Vailland étaient d'une grande valeur littéraire et livraient des informations capitales. Par la suite, mon enquête m'a convaincu que, sans la rencontre Daumal-Gilbert-Lecomte, le Grand Jeu n'aurait jamais existé.

— On découvre, en vous lisant, trois figures de femmes qui ont joué un rôle emblématique auprès de Gilbert-Lecomte. Vous apportez, en outre, des précisions sur son calvaire, avec un jugement du tribunal correctionnel (14 janvier 1944) où l'on apprend qu'il prenait des doses énormes de morphine, de cocaïne et d'héroïne.

— Je me suis intéressé à Ruth Kronenberg, sa compagne, morte à Auschwitz. C'était une juive allemande. Elle gagnait un peu d'argent en faisant des travaux de couture. La fin de Gilbert-Lecomte a été surtout dominée par les deux « *femmes finales* », qui s'opposèrent, comme la nuit et le jour. Mme Urbain, la gouvernante abusive, s'est acharnée contre lui, à titre posthume. Mme Firmat, sa « *seconde mère* », tenait un café-restaurant dans le quinzième, rue Bardinet. Roger venait s'y réfugier et s'y réchauffer. Il racontait des histoires fabuleuses aux clients. Dans une lettre à Edmond Lecomte, le père de Roger, Mme Firmat laisse voir son émotion devant la fin solitaire d'un homme abandonné de tous, mort « *nu comme un ver* ». Mme Urbain, qui se prit pour la garante des bonnes mœurs de la bourgeoisie de province, semble sortie des *Bonnes,* de Genet ! Quant à la drogue absorbée par Gilbert-Lecomte, elle est d'une quantité effrayante. On se demande comment il a pu, en pleine Occupation, se procurer toute cette morphine. Son cas ressemble à celui d'Antonin Artaud.

— Le jugement du tribunal (9 janvier 1969) fit jurisprudence. Il ne reconnaît pas pleinement à l'Association des amis de Roger Gilbert-Lecomte le droit à demander la divulgation des lettres posthumes. Il admet cependant que Mme Urbain, le légataire du légataire universel, Edmond Lecomte, commet un abus notoire de son droit d'opposition. Pourquoi avez-vous renoncé à faire appel ?

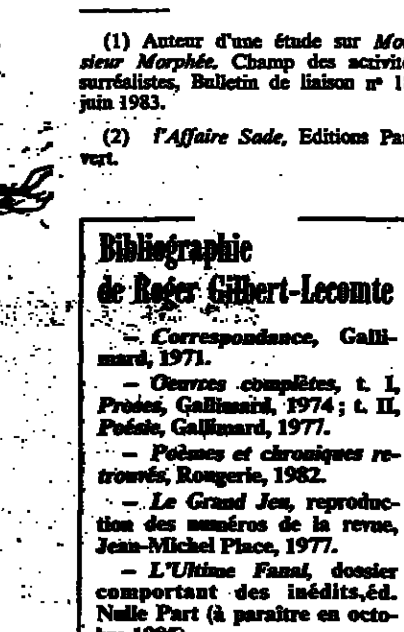
— Nous aurions pu aller en cassation et gagner. L'important, c'était d'obtenir le droit de publier la *Correspondance* chez Gallimard. Depuis, une décision reconnaît aux associations le droit d'intervenir. Des affaires récentes (Bachelard, Montherlant) ont prouvé que des conflits de ce genre peuvent se reproduire dès que l'on rend publics des inédits. Pour moi, le cas juridique reste intéressant, mais, en présentant le dossier Gilbert-Lecomte, je bats le rappel d'une nouvelle génération de lecteurs. Plutôt qu'une postface critique, j'ai demandé à un poète, Serge Sautreau, une contribution lyrique. Son ode à Gilbert-Lecomte, *le Cristal dans l'éclair,* où il mêle des alexandrins aux vers libres, est digne de cet « *Apôtre de cristal* », qui ne cesse de me fasciner.

RAPHAËL SORIN.

★ **PLAIDOYER POUR ROGER GILBERT-LECOMTE, de Roland Dumas, suivi de *le Cristal dans l'éclair,* de Serge Sautreau, Gallimard, 254 p., 88 F.**

(1) Auteur d'une étude sur *Monsieur Morphée.* Champ des activités surréalistes, Bulletin de liaison n° 18, juin 1983.

(2) *l'Affaire Sade,* Editions Pauvert.



Roger Gilbert-Lecomte endormi par Maurice Henry. (Coll. part.)

Bibliographie de Roger Gilbert-Lecomte

— ***Correspondance,* Gallimard, 1971.**

— ***Oeuvres complètes,* t. I, *Proses,* Gallimard, 1974 ; t. II, *Poésie,* Gallimard, 1977.**

— ***Poèmes et chroniques retrouvés,* Rougerie, 1982.**

— ***Le Grand Jeu,* reproduction des numéros de la revue, Jean-Michel Place, 1977.**

— ***L'Ultime Fanal,* dossier comportant des inédits, éd. Nulle Part (à paraître en octobre 1985).**

Entrée des fantômes

UN héros des abîmes, le roman posthume de Pierre Minet (1909-1975), a été écrit en 1966. C'est, comme *Odile,* de Raymond Queneau, un livre à clés où Minet vise les principaux surréalistes : Aragon (Vulpin), Breton (Héliodore), Artaud (Richard Cauve). *Paul, le narrateur,* s'éprend de Laure d'Outrances, rencontrée aux Trois Tambours (les Deux Magots), une jeune femme «possédée» par Cauve, un être diabolique, à la *«bouche contractée, l'air mauvais».* Au fil des ans, la passion de Paul s'épuise à vouloir défaire le couple, lié par un pacte où, bourreau et victime, chacun échange son rôle. Après la mort de Cauve et de Paul, le témoignage de Laure annonce une «conversion». Elle ressemble à celle de Minet. L'auteur de *la Défaite* céda à l'*«embrasement de la certitude»* et, à partir de cela, réinterpréta le parcours de Gilbert-Lecomte.

André Rolland de Renéville (1903-1962) participa à la fondation du Grand Jeu. Son *Rimbaud le voyant,* réédité avec une présentation de D. Habrekorn, interroge le «surgissement» de Rimbaud. Tandis que le dialogue Orient-Occident mobilise à nouveau les chercheurs de vérité, il faut lire cette tentative, longtemps refoulée, pour ouvrir Rimbaud aux voies (voix) toujours futures. *«Le voyant sait que l'homme n'est pas limité à sa statue de sang.»* De Renéville, qui invoque les occultistes du Moyen Age, les kabbalistes, les alchimistes, etc., peut conclure : *«La poésie a donc pour fin la connaissance subjective.»*

Tiré à 310 exemplaires, en fac-similé, le manuscrit de *la Langue sanskrite,* de René Daumal (1908-1944), est un document remarquable. Sur des feuilles de cahier d'écolier, Daumal traite de la phonétique et de la syntaxe du sanskrit. Il aborde ensuite la poésie, *«une parole animée par une saveur»,* analyse le sens *littéral* et le sens *suggéré.* Il traite du théâtre, *«poésie visible»,* et de ses quatre moyens d'expression, le corps, la voix, le costume, la mise en scène. Les lecteurs du *Mont Analogue* disposent ainsi d'un document où Daumal affirmait que *«les sciences du langage figurent premières parmi les moyens de libération.»*

R. S.

★ **UN HÉROS DES ABÎMES, de Pierre Minet. Avant-propos de Jacques Baron. Belfond. 152 p., 79 F.**

★ **RIMBAUD LE VOYANT, de Rolland de Renéville. Ed. Thot, 205 p., 85 F.**

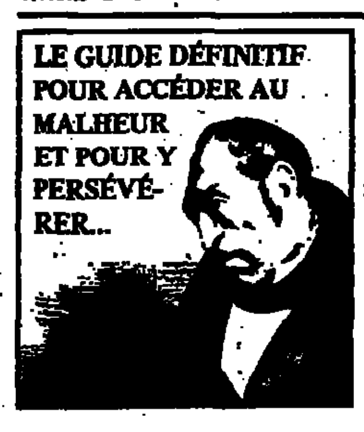
★ **LA LANGUE SANSKRITE, de René Daumal. 156 p., 400 F. A commander aux éditions l'Originel (25, rue Saulnier, 75009 Paris). Libeller le chèque à l'ordre de Mme Henriette Birahen.**

Artür Harfaux, le dernier témoin

PRÈS de la Nation, Artür Harfaux nous reçoit dans l'appartement où, comme des reliques, il conserve des souvenirs de ses compagnons du Grand Jeu. Malgré son âge (il est né en 1906), autant que Sima et Monny de Boully, que nous rencontrâmes autrefois, il conserve au fond des yeux quelques traces de la lumière — une boule de feu — qui bouleversa son existence. Le Nyctalope, un éditeur d'Amiens, publie un livre de ses dessins de la période du Grand Jeu, précédé d'une lettre inédite de Daumal (1927), *Demain il sera trop tard.* Grâce à Harfaux, qui devint photographe professionnel, les visages de ces êtres uniques demeurent. Il a été, pour le Grand Jeu, ce que Man Ray fut à l'égard des surréalistes, un témoin et un voyant.

« *Je suis entré dans le cercle du Grand Jeu,* dit-il, *par mon ami Maurice Henry. Nous vivions à Cambrai. Maurice se lia aux « simplistes » de Reims, Vailland et Daumal. Quand Vailland vint à Paris, il me donna rendez-vous au pied du pilier nord de la tour Eiffel. Nous avons beaucoup marché et discuté ensemble. Tout s'est joué chez Sima, cour de Rohan. Le noyau rémois, sauf Meyrat, a été rejoint par Delons, Audard, de Boully... Je suis resté proche de Daumal jusqu'à ce qu'il tombe sous la coupe de Gurdjieff. Il m'a pourtant écrit, peu de jours avant sa mort, une lettre prémonitoire qui me serre encore le cœur.* « Cette semaine, mon futur cadavre me donnera sans doute des soucis. » *Avec Gilbert-Lecomte, dont j'admirais les certitudes, je fus beaucoup moins intime.* »

Dessin d'Artür Harfaux.



Harfaux, après la dispersion du Grand Jeu, refusa d'exploiter ses dons. « *A quoi bon ?* », répétait-il aux rares curieux qui se souvenaient de lui. Une exposition à Genève, « Artür Harfaux et le Grand Jeu », vient de lui rendre justice (1). Le catalogue, qui contient des textes de Maurice Henry et d'Edouard Jaguer, commente sa « *trop grande discrétion* ». Avec un demi-sourire, Harfaux parle des réunions du Grand Jeu.

« *J'y assistais, sans avoir conscience de participer à un événement considérable. Nous étions des amis. Daumal faisait souvent des blagues. Il n'y avait pas de chef, pas de directives, comme chez les surréalistes. Je possédais un appareil très simple, un Murer, doté d'un obturateur à rideau. Parfois, je me servais d'un flash au magnésium. Daumal et Gilbert-Lecomte prenaient la pose. J'ai réalisé des photomontages, des surimpressions et de photos « aléatoires », un truc que je garde secret, même maintenant. En vous parlant, j'éprouve un sentiment curieux. Je palpe au fond de ma poche un diamant noir et pur. Il me brûle toujours les doigts.* »

R. S.

★ **DEMAIN IL SERA TROP TARD. Le Nyctalope (162, rue Jules-Barni, 80000 Amiens). Tiré à 99 exemplaires signés, 420 F.**

(1) Galerie Sonia Zannettacci, 16, rue des Granges, 1204 Genève.

La ferveur de Mme H. J. Maxwell

APRÈS quinze ans de recherches, Mme H. J. Maxwell (1) termine une biographie de Gilbert-Lecomte, pour les *éditions de l'Originel. Ce travail* sera presque définitif : Mme Maxwell a réuni une masse d'inédits (lettres, dessins, pièces judiciaires) qui corrigent les témoignages, souvent inexacts, de Minet et d'Adamov, et infirment la compilation d'Alain et Odette Virmaux (2).

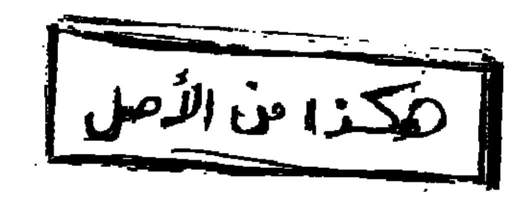
Selon elle, par exemple, l'édition de la *Correspondance* de Gilbert-Lecomte est remplie de fautes qui en altèrent le sens. Minet, *en la recopiant,* a multiplié les erreurs. Mme Maxwell a relu les manuscrits, aujourd'hui en possession d'un particulier. Elle dispose, par exemple, de quelques lettres de Ruth Kronenberg (« *Une femme assez cultivée, qui lisait Faulkner.* ») et nous a montré la seule photographie existante de celle-ci, prise à Collioure.

Elle prépare aussi, à partir de sa correspondance, une biographie de Monny de Boully, l'un des membres du Grand Jeu, décédé en 1968. De Boully, d'origine yougoslave, fut, comme André Delons, tué en 1940, davantage qu'un figurant. L'activité de Mme Maxwell, liée aux travaux de Claudio Rugafiori, est, bien sûr, due à une passion qui ressemble à de la ferveur.

R. S.

(1) Voir *René Daumal ou le retour à soi,* l'Originel, 1981.

(2) *Roger Gilbert-Lecomte et le Grand Jeu,* Belfond, 1981.



● PORTRAIT

Jacques Roubaud, un chat dans un jeu de pistes

Pour son premier roman, *la Belle Hortense*, Roubaud, poète et mathématicien, propose une énigme qui, de vrais indices en fausses pistes, s'épaissit à mesure qu'on croit la résoudre.

ALEXANDRE VLADIMIROVITCH n'est-il vraiment qu'un chat, à la démarche souveraine ? Qui l'a abandonné, jadis, devant la boutique des Eusèbe, avec une lettre dans le plus pur style des *Deux Orphelines*, le confiant à Bertrande Eusèbe ? Et d'ailleurs, pourquoi Bertrande Eusèbe se fait-elle appeler Edwige ? Quant à l'amoureux d'Hortense, est-il un prince cambrioleur ou un voleur banal, lui qui se prétend *« antiquaire de nuit »* ? Si ce n'est lui, qui donc fait des « casses » dans les quincailleries ? Qui est *« la terreur des quincailliers »* ?

Le saurez-vous en lisant *la Belle Hortense*, de Jacques Roubaud ? Pas sûr. Pourtant, le célèbre inspecteur Blognard est sur le coup; et l'affaire se présente comme une énigme policière. Déroutant, cocasse, frustrant aussi, le premier roman de Jacques Rouband – poète et mathématicien – est, selon son auteur, *« un vrai roman policier, mais dans une version peu orthodoxe ». « J'introduis des variations sur le rôle du narrateur*, précise Roubaud, *je donne une solution dont*


BERENICE CLEEVE.

il n'est pas certain qu'elle soit la bonne. Ce texte, c'est du Canada Dry. »

Eh oui ! La couleur du polar, le goût du polar, et patatras ! pas de « pot aux roses » et tout recommence, en un ultime clin d'œil à Raymond Queneau – Roubaud est membre de l'OULIPO (1), – comme si l'on repartait pour un nouvel *« exercice de style »*.

Ce livre est à l'évidence un hommage à Queneau, un renvoi à *Pierrot mon ami*. Certains noms, notamment Eusèbe, lui sont empruntés, la chapelle poldève de l'Unipark de *Pierrot* se retrouve au cœur du quartier de *la Belle Hortense*. Les références au « maître » sont si nombreuses – au lecteur amateur de rébus de les recenser – que *la Belle Hortense* apparaît à certains comme un « roman de potache ».

« Ce n'est pas faux. Je ne prends pas ce jugement en mauvaise part », dit Roubaud avec cet air de distance paisible qui le caractérise. Pas vraiment lointain, jamais hautain ni méprisant, Jacques Roubaud donne pourtant le sentiment d'être *« ailleurs »*, à moins qu'on ne crée soi-même l'écart, tant on est impressionné par sa culture, son érudition – qu'il n'exhibe jamais, – la variété de ses intérêts et de ses compétences, de la littérature aux mathématiques, du roman policier anglo-saxon – il parle avec enthousiasme de *« la prose des Anglaises »* – aux formes de poésie les plus diverses, des plus anciennes aux plus contemporaines.

« Certes, ce roman doit beaucoup à Queneau, mais ce n'est pas un reproche à mes yeux, ajoute Roubaud. *La plupart des livres s'écrivent à partir d'autres livres, de façon plus ou moins intentionnelle, plus ou moins acceptée. L'essentiel est que le texte soit lisible, même si cette filiation n'est pas visible. De même pour les codes ou les « clefs ». Cela peut être une introduction à la narration, mais cela ne doit pas être indispensable à la compréhension. Beaucoup de « clefs » de Queneau – les noms par exemple – sont aujourd'hui inintelligibles, mais c'est sans réelle importance »*.

Dans *La Belle Hortense*, si l'on voit Philippe Sollers sous Philibert Orsells, c'est un « en plus » amusant pour savourer son portrait d'intellectuel médiatique qui a *« construit tout son badaboum personnel sur cette image »*. Si on le manque, on s'en remet aisément. Quant au chapitre sur la Bibliothèque (publié dans *le Monde Aujourd'hui* daté 7-8 avril), il fait sourire tout le monde, mais rend totalement hilares les habitués de la Bibliothèque nationale.

Tout cela ne dit pas comment lire *la Belle Hortense*. Comme l'histoire d'une jeune fille plutôt jolie, qui se fiance à un curieux jeune homme rencontré dans l'autobus T – rejeton de l'autobus S d'*Exercices de style* de Queneau, – pendant qu'un inspecteur de police cherche le « casseur » de quincailleries ? C'est possible. Mais cette lecture immédiate ne va pas sans suspicion. On se demande sans cesse où est le piège, le pied-de-nez, le « truc », ce que cache le récit et comment il a été fabriqué.

« A partir d'un récit oral, répond Jacques Roubaud. *J'ai à peine transposé une histoire réelle qu'on m'a racontée, une histoire d'amour liée à un cambrioleur. Je suis volontiers conteur, donc j'ai moi-même raconté ce récit, oralement. Puis j'ai fait une construction et j'ai relu* Pierrot mon ami *plus lentement que d'habitude. Mais il subsiste des éléments de prose orale dans ce texte. Et puis, comme on sait, certains conteurs n'arrivent jamais au bout de leur récit, à une véritable fin... »*

Le plaisir du lecteur détective

Assurément, Roubaud se paie notre tête, comme son roman, de vrais indices en fausses pistes, se joue du lecteur qui se veut malin. Mais quand on commence à chercher des signes, on en voit partout, en particulier des chiffres. On les additionne, on les multiplie, ils deviennent les pièces d'une opération dont le texte refuse de donner la somme. L'inventaire des mécanismes ne fait que repousser ironiquement la possibilité de toute solution. En énumérer quelques-uns ne gâchera donc pas le plaisir du lecteur-détective.

Il y a un quadrilatère dans la quatrième arrondissement où vivent des familles dont deux ont des filles jumelles $(2 \times 2 = 4)$. Les deux pères de jumelles (!!) sont des personnages stratégiques, mais le sextuor de vieillards et les six princes poldèves n'arrivent sans doute pas là sans raison non plus. Philibert Orsells, qui a écrit trente-cinq livres, habite au 53 de la rue des Citoyens (trente-cinq à l'envers), trente-cinq quincailleries ont été attaquées. A chaque fois, dans les magasins dévastés, on a fait tomber cinquante-trois casseroles. Quant à la mystérieuse statuette que découvre – et déplace nocturnement – Alexandre Vladimirovitch, elle est brisée en cinquante-trois morceaux...

De ces conjonctions naissent des dizaines d'hypothèses pour cerner l'énigme. On ne saura pas quelle est la bonne, à moins qu'elles ne le soient toutes, puisqu'elles sont des questions et des incitations à la dérive... Après tout, *la Belle Hortense* est aussi un nom de bateau. En tout cas, l'inspecteur Blognard, lui, croit avoir tout compris et il arrête un présumé coupable. Le narrateur, Georges Mornacier (anagramme de romancier) est plus circonspect.

Ce dénouement ne saurait satisfaire personne. D'autant qu'il ne résout pas le mystère premier, celui de ce satané chat poldève au nom princier, Alexandre – diminutif, Sacha ! – Vladimirovitch. Dans la lettre par laquelle elle en reçut la garde, Mme Eusèbe *se vit intimer l'ordre de ne* jamais le tutoyer... et de ne jamais utiliser de diminutif pour l'appeler. Dans cette histoire, Alexandre est partout, et il est peut-être, si l'on reprend la symbolique des chiffres, l'Un, le principe organisateur du récit, à la fois chat poldève, prince, enquêteur, manipulateur, – il déplace des preuves matérielles pour embrouiller l'enquête de police, – donc auteur et lecteur – il écoute toutes les conversations et suit tous les personnages à la trace.

Pour « bronzer futé »

Tout cela est assez vertigineux, et l'on voudrait que Jacques Roubaud, lecteur de lui-même, avance au moins une solution. Il se contente d'un sourire : *« C'est un divertissement, quelque chose d'amusant, d'inoffensif. Ce n'est pas agressif. C'est fait sérieusement, mais avec l'intention d'être lisible, distrayant. Ce n'est pas vraiment un roman. Le roman, c'est quelque chose de très difficile. Pour moi, écrire, depuis l'âge de sept ans, c'est faire de la poésie. Le poète a un public plus restreint que le romancier, mais plus proche. Le public de la poésie, c'est à peu près le nombre de gens auxquels on pourrait s'adresser par la parole, environ mille personnes, ce qu'il faut pour qu'une langue soit encore vivante. »*

Singulier discours, à une période où les auteurs ont les yeux fixés sur la courbe des ventes. *« En poésie*, conclut Jacques Roubaud, *les gros tirages sont liés à des catastrophes, des périodes de guerre, des régimes totalitaires. Alors mieux vaut vendre mille exemplaires dans un pays libre, non ? »*

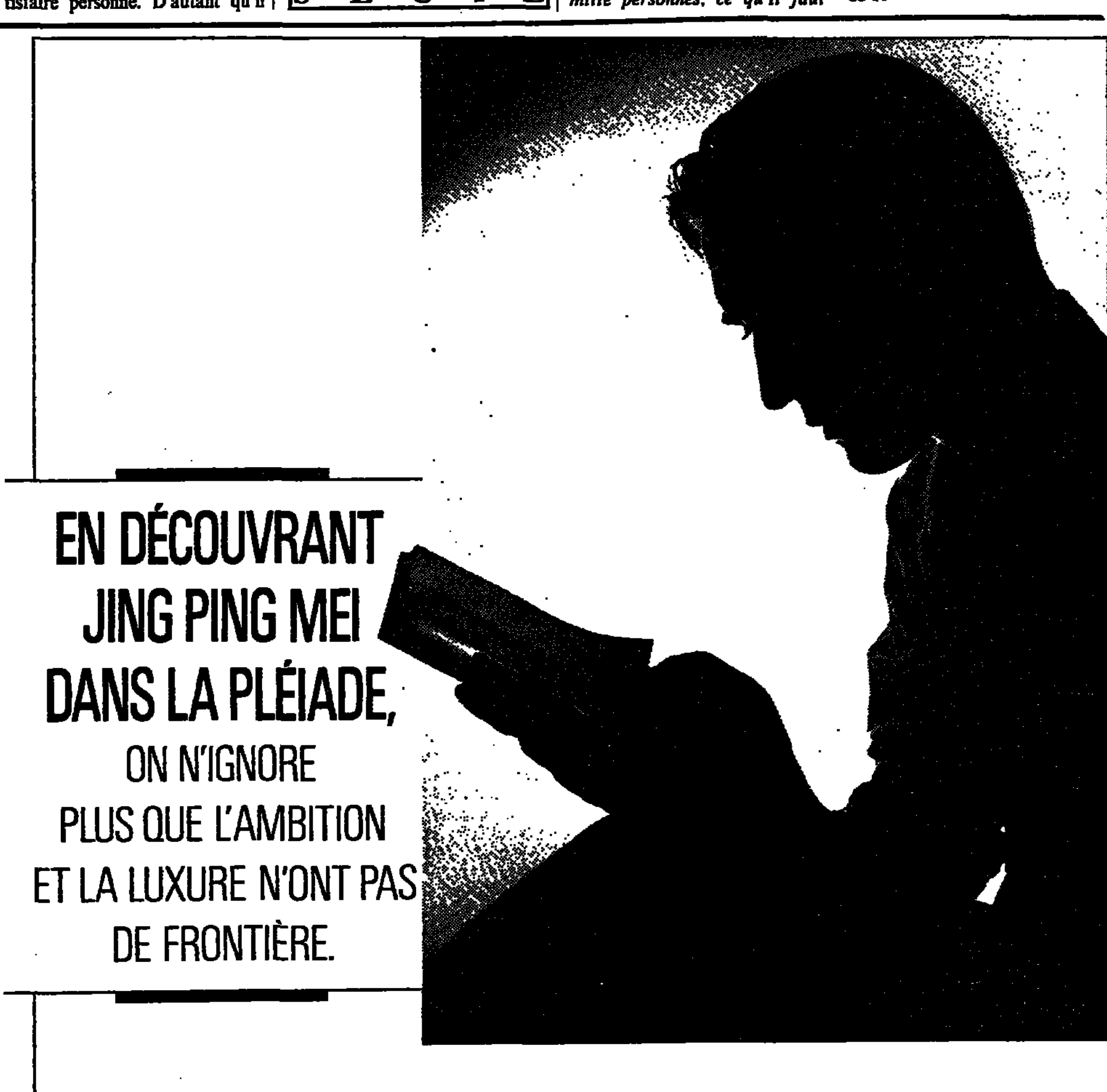
Cela dit, *la Belle Hortense* n'est pas un recueil de poèmes : il n'est pas indispensable de ne lui conserver qu'une audience limitée. Au contraire. C'est un livre parfait pour « bronzer futé », à défaut de se lancer dans la thèse que sa virtuosité littéraire autoriserait. C'est moins gros que les romans d'été, mais, à coup sûr, cela « occupe » plus longtemps. Et puis, on peut jouer à plusieurs...

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Ouvroir de littérature potentielle, créé par Raymond Queneau et François Le Lionnais.

★ LA BELLE HORTENSE, de Jacques Roubaud, Ramsay, 270 p., 85 F.







LE MONDE DES LIVRES

Fâcheuse lagune

(Suite de la page 19.)

Est-ce l'esprit de Freud qui souffle durant le séjour viennois ? Avec le recul et la fraîcheur, l'embrasement sensuel de Venise apparaît comme un refus de s'avouer sans avenir commun. Incompatibilité décrétée par le ciel ? Plus platement, les statistiques ont pu décider de leur sort.

Chez les cadres supérieurs, il est établi que 3 % seulement des hommes demeurent célibataires, contre 30 % des femmes. Pour les hommes, la réussite passe par la conjugalité ; pour les femmes, par l'indépendance. Il aurait été écrit, quelque part dans les abaques de l'INED ou de l'INSEE, que le banquier londonien rêverait de se marier avec Alessandra, et Alessandra de n'en rien faire...

LE troisième jour à Vienne est fatal. C'est la faute des peintures de Klimt et de Schiele réunies au palais du Belvédère. Les deux visiteurs y voient l'évidence que l'émancipation moderne des mœurs, au lieu d'apporter le bonheur simple de la nature, conduit à la pire angoisse jamais ressentie par les hommes.

Si encore cette révélation les assaillait en même temps et de la même façon ! Ils trouveraient peut-être motif à se réunir, encore que le plaisir ne gagne pas à jouer les consolateurs. Mais non : c'est séparément et inexorablement que les quitte la confiance dans le lendemain.

Alessandra pleure en plein musée. Elle continue sur la route qui les ramène vers le Sud. L'amant, du coup, se croit impitoyable, et trouve ça injuste. Le malentendu s'aggrave au rythme des kilomètres torrides d'autoroute. Le désespoir et la fatigue font affleurer une nouvelle explication au coup de tonnerre de Venise. Une nuit, l'homme s'était endormi tout en restant accouplé à sa maîtresse... Alessandra aurait pu apprécier cette preuve indéniable de désir ; elle en a conçu de l'angoisse, comme si elle portait un enfant mort... Tout signe amoureux est ambigu.

RIEN de tel que les généralités pour révéler ce qu'un texte refuse d'avouer. Le narrateur met en principe que vouloir un enfant d'une femme prouve qu'on n'aime plus cette femme, puisqu'on accepte de « gâter son corps » ; on ferait un enfant dès lors qu'on aimerait moins faire l'amour !

Erreur grossière et choquante, penseront à coup sûr bien des lecteurs. Mais qu'importe l'axiome ! Ce qui s'y trahit, c'est que l'amant occupait auprès d'Alessandra la place de l'enfant possible, et qu'il n'était pas près de la céder. Leur fête des sens était née d'une irresponsabilité que le temps a rendue précocement invivable.

L'un retournera vers Venise, l'autre s'arrêtera à Trieste. L'adieu aura lieu à San-Giorgio-di-Nogaro. Elle portera une robe noire et des souliers rouges. L'apprentissage du déchirement durera ce qu'il durera. *« Je haussai les épaules, et me voici »,* conclut le récit.

« Me voici ! » : ainsi s'ouvre *Tête d'or* de Claudel ; ainsi s'achèvent *les Séquestrés,* de Sartre. Il y a du théâtral et du familier dans la formule, bien à l'image du reste. Pas un mot plus haut que l'autre ; toutes les apparences de la candeur.

Si cette candeur n'est pas contrefaite, c'est bien. Si elle l'est, c'est encore mieux.

★ FERRAGOSTO, récit d'Antoine Compagnon, Flammarion, 138 pages, 65 F.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

● CLASSIQUES

Un grand roman érotique chinois

Edité intégralement dans la Pléiade, le* Jin Ping Mei *nous fait découvrir les jeux et les raffinements de l'amour dans la Chine du seizième siècle

« IL y a deux arts que les autres civilisations n'ont pas connus dans l'ampleur que leur a donnée l'Europe : la musique et le roman », pense Milan Kundera. Cette affirmation mérite d'être nuancée, du moins pour les époques antérieures au dix-neuvième siècle. Certains récits chinois peuvent être aisément comparés au *Don Quichotte* ou à *la Princesse de Clèves.* Le *Jin Ping Mei (Fleur en fiole d'or),* qui fait aujourd'hui son entrée dans la « Bibliothèque de la Pléiade » après *Au bord de l'eau* et *le Rêve dans le pavillon rouge,* est une nouvelle illustration de la qualité incontestable du roman classique chinois en langue vernaculaire (1). Les lecteurs français seront les premiers Occidentaux à apprécier cette œuvre dans une traduction intégrale de la première version qui nous soit connue, celle de 1618, et ils pourront ainsi mesurer l'ampleur des coupures et des arrangements arbitraires qui ont réduit ce chef-d'œuvre à un simple catalogue plaisant d'aventures érotiques dans les différentes adaptations antérieures (2).

Epouse, concubines, servantes

Le *Jin Ping Mei* débute par un épisode déjà relaté dans *Au bord de l'eau,* le célèbre roman populaire qui glorifie les exploits de brigands, sympathiques redresseurs de torts. Le colosse Wu Song, après avoir tué un tigre à mains nues, rend visite à son frère, un nabot pusillanime que sa jeune et ravissante épouse, Lotus d'or, tourmente, tant il est incapable d'assouvir les désirs de celle-ci. Après une tentative éhontée de séduction auprès de son beau-frère, Lotus d'or s'encanaille avec Ximen Qing, un riche et puissant commerçant oisif, toujours à la recherche de nouvelles conquêtes amoureuses. Avec la complicité de l'entremetteuse qui arrange leurs rendez-vous, les deux amants décident d'empoisonner le mari trompé et soudoient les fonctionnaires chargés de l'enquête. Dans *Au bord de l'eau,* Wu Song venge son frère en décapitant les deux coupables ; dans *Fleur en fiole d'or,* il tue un innocent, par erreur, et il est condamné à l'exil.

La suite du *Jin Ping Mei* relate les événements marquants de la vie de Ximen et des femmes (épouse, concubines, servantes) de sa maison. Trois d'entre elles sont les personnages principaux : Lotus d'or, Fiole et Fleur de prunier ; leurs noms ont donné le titre du roman. La première, que Ximen prend comme quatrième concubine après la mort de son mari, est la plus délurée, la plus perverse. Toujours assoiffée de plaisirs charnels, elle provoquera la mort de Ximen en lui faisant ingurgiter une dose excessive d'aphrodisiaques et elle finira sauvagement assassinée par Wu Song. Fiole, d'une sensualité hors du commun mais moins portée à la luxure, est la cinquième concubine de Ximen. Elle souffre de l'amour immodéré qu'elle lui porte et des intrigues de sa rivale, Lotus d'or. Elle mourra de chagrin après la disparition prématurée de son fils. Fleur de prunier, enfin, est la servante fidèle de Lotus d'or, avec qui elle partage ses amants. Vendue à un haut fonctionnaire à la mort de Ximen, la soubrette devient une épouse principale, mais elle n'en trompe pas moins allégrement son mari, et elle succombera à la suite d'excès amoureux dans les bras de son beau-fils.

La partie principale du roman rend compte d'une période de quatre ans (de 1114 à 1118), à la fin de la dynastie des Song du Nord, dans une ville moyenne du Shandong. C'est à la même époque et dans une région voisine, que se déroulent les événements narrés dans *Au bord de l'eau.* Mais les rapprochements entre les deux récits s'arrêtent là. *Au bord de l'eau* est un pur roman d'aventures à épisodes, alors que le *Jin Ping Mei* est un vrai roman de mœurs exploitant une intrigue centrale cohérente, le plus grand, le plus parfait que la littérature chinoise ait jamais produit. On a souvent comparé aussi *Fleur en fiole d'or* au *Rêve dans le pavillon rouge,* les deux ouvrages étant à la fois des histoires d'amour et des archives sociologiques sans précédent, des « encyclopédies du monde féodal à son déclin », comme s'est plu à le souligner la critique marxiste.



Mais les amours mises en scène dans le *Jin Ping Mei* contrastent avec les amours platoniques et tragiques des adolescents éthérés du *Rêve dans le pavillon rouge,* qui ne connaissent rien à la passion physique. Les personnages de *Fleur en fiole d'or* vivent intensément leurs aventures sexuelles et sont en quête permanente des raffinements les plus divers pour le seul plaisir de la chair.

Une excellente illustration de l'« ars erotica » selon Foucault

On aurait tort de penser que les pratiques érotiques dépeintes dans ce roman étaient le seul fait de personnes dépravées. Lu Xun, qui trouvait fâcheux que le livre ait été condamné comme œuvre pornographique, avait déjà remarqué que certaines scènes choquantes pour la Chine du vingtième siècle étaient sans doute ordinaires quand le *Jin Ping Mei* a été composé. Et il n'hésitait pas à considérer l'ouvrage comme un remarquable tableau réaliste des comportements des Chinois à la fin du seizième siècle.

La nature de ces comportements constitue une excellente illustration de ce que Michel Foucault appelle l'*« ars erotica ».* Mais tous les personnages n'ont pas des tempéraments ardents et lascifs, tous ne sont pas, à l'instar de Ximen, des concupiscents acharnés à jouir. Et certaines contraintes, qui semblent déterminées plutôt par un code social que par un code moral, limitent les libidos les plus débridées. Ainsi, la plupart des partenaires de Ximen *« jouent de la flûte »* (expression euphémique charmante pour désigner la fellation), mais son épouse principale, la vertueuse Lune, n'y consent jamais. Quant à la sodomie hétérosexuelle, le héros ne la pratique qu'avec des perverses, dont l'auteur nous dit qu'elles sont *« affligées d'un vice un peu particulier ».* De même, certaines fantaisies sadiques dont Ximen semble friand (brûlures sur le corps à l'aide de bâtonnets d'encens, par exemple) sont exclusivement infligées aux femmes qu'il estime peu.

Outre ces renseignements sur les conduites des Chinois du seizième siècle à l'égard du sexe, le *Jin Ping Mei* offre bien d'autres informations sur la société urbaine de l'époque. Les marchands, les bourgeois parvenus, sans culture, qui doivent leur ascension à la corruption sévissant dans toute l'administration, sont dépeints sans la moindre complaisance. Ximen s'enrichit en subornant des fonctionnaires, en manipulant des consciences. De simple apothicaire fortuné, il devient un important brasseur d'affaires, et la prévarication des magistrats est telle qu'il peut même s'acheter une charge officielle de mandarin militaire.

Les historiens savent depuis longtemps que *Fleur en fiole d'or* représente une source de première main inestimable pour une étude anthropologique de la Chine de la fin des Ming : le rôle social fondamental joué par les lupanars, les coutumes alimentaires et vestimentaires, les attitudes de la population envers la morale confucéenne ou la religion bouddhique, tout y est analysé avec une précision et une finesse exemplaires.

« Il faut vous asseoir en contemplation pendant trois mois »

Mais le *Jin Ping Mei* ne saurait se réduire à ce document sociologique exceptionnel. Il est aussi surtout une œuvre littéraire remarquable, le premier roman chinois véritablement moderne, servi par un style souple et un lexique d'une grande richesse, qui dénotent chez l'auteur – dont on ignore toujours l'identité – une sensibilité peu commune à l'égard de la langue vernaculaire de son temps.

André Lévy, un des meilleurs spécialistes mondiaux de la littérature chinoise du quatorzième au dix-huitième siècle, a rendu parfaitement en français cette langue chinoise si agréable et si artistique, en se gardant bien de chercher à tout prix des équivalents approximatifs qui auraient pu faire perdre au texte chinois son identité. Il était certainement un des plus qualifiés pour mener à bien la traduction et l'annotation des cent chapitres de *Fleur en fiole d'or.* Il a accompli cette entreprise avec un brio et une rapidité qui forcent l'admiration.

« Avant de lire le Jin Ping Mei, *il faut vous asseoir en contemplation pendant trois mois, sinon votre vision sera embrumée et vous rendra incapable d'apprécier »,* conseillait un critique de la seconde moitié du dix-septième siècle. N'en croyez rien. Plongez-vous sans tarder dans la lecture de ce merveilleux roman. Si le cœur vous en dit, abîmez-vous en contemplation quand vous l'aurez achevé.

ALAIN PEYRAUBE.

★ FLEUR EN FIOLE D'OR (JIN PING MEI CIHUA). Introduction, traduction et annotations par André Lévy, préface d'Etiemble. Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », deux tomes, 1 272 et 1 483 pages. 600 F les deux tomes sous coffret. *Prix de lancement jusqu'au 31 juillet 1985 : 510 F.*

(1) *Au bord de l'eau,* de Shi Nai-an et Luo Guan-zhong, traduit et annoté par Jacques Dars. Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1979, deux tomes, 1 048 pages et 1 376 pages. *Le Rêve dans le pavillon rouge,* de Cao Xueqin, traduit et annoté par Li Tche-houa et Jacqueline Alézaïs-Gallimard. Bibliothèque de la Pléiade, 1981, deux tomes, 1 638 et 1 628 pages). (Voir *le Monde* du 16 mars 1979 et du 10 décembre 1981.)

(2) Il existe, en France, plusieurs éditions du *Jin Ping Mei ou la Merveilleuse Histoire de Hsi Men avec ses six femmes,* toutes chez Guy Le Prat, dans une traduction de Jean-Pierre Porret, d'après la version allemande de Franz Kuhn, de 1930.

L'Album Gide

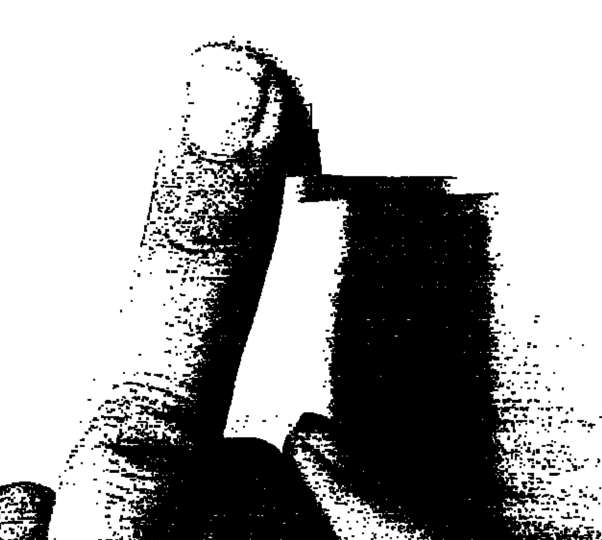
Pour sa traditionnelle quinzaine, la Pléiade publie un album consacré à Gide. Accompagnées d'un texte de Maurice Nadeau, les photographies choisies par Philippe Clerc ressuscitent la destinée de l'écrivain, depuis l'arrière-pays de son enfance jusqu'à cette vieillesse durant laquelle il recevait, selon les mots de Roger Nimier, *« les jeunes gens qui s'intéressent aux grands hommes ».*

La promenade est séduisante, parfois émouvante. On y croise Cocteau, Malraux, Aragon, Sartre, et beaucoup d'autres visages disparus, fantômes d'une époque qui semble déjà lointaine... Malgré les photos qui le représentent vers la fin de sa vie *« le dernier visage de Gide,* comme le disait encore Nimier (1), *c'est une page griffonnée la nuit ».*

(1) *L'Elève d'Aristote.* Gallimard.

★ ALBUM GIDE, texte de Maurice Nadeau. 311 illustrations choisies par Philippe Clerc. Bibliothèque de la Pléiade. Gallimard. 256 p. Durant la quinzaine (22 mai-8 juin), cet album est offert pour tout achat de trois volumes de la Pléiade.

A l'occasion de la sortie du *Jin Ping Mei,* la librairie Le Phénix et les éditions Gallimard organisent une rencontre le samedi 1er juin, à 15 heures, 72, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris. Cette rencontre sera animée par André Lévy, Li Tche-houa et Jacques Dars, traducteurs respectifs du *Jin Ping Mei,* du *Rêve dans le pavillon rouge* et de *Au bord de l'eau.*



Le 36e Salon international de l'aéronautique et de l'espace

Foire aux avions (quelque deux cent six appareils présentés) et fête populaire (environ quatre cent mille visiteurs attendus) : tel se présente le 36e Salon international de l'aéronautique et de l'espace qui a lieu au Bourget, du vendredi 31 mai au dimanche 9 juin et que le président de la République inaugurera dans la matinée de vendredi. Quelque mille cent exposants de trente-trois pays participent à ce Salon biennal et, parmi eux, les industriels de quatre nouveaux pays : le Chili, la Chine, le Danemark et l'Inde.

Peu de grandes nouveautés, si ce n'est l'avion géant soviétique Antonov-124 qui est, avec le cargo Galaxy C-5 de Lockheed, le plus gros appareil de transport au monde. Aucun nouvel avion de combat, si ce n'est une curiosité : une maquette grandeur nature du Mirage 2000 en Plexiglas pour laisser découvrir les entrailles sophistiquées d'un appareil 100 % français qui vole à Mach 2,2.

Manifestation essentiellement destinée à établir des contacts entre professionnels et, pourquoi pas, à réaliser des affaires sur place, le Salon du Bourget est traditionnellement l'occasion pour tous les industriels présents d'exposer leur panoplie d'avions, d'hélicoptères, de missiles, de satellites, de réacteurs ou d'équipements aéronautiques divers.

Par rapport à 1983, on observe une forte présence américaine – il y a deux ans, beaucoup de sociétés s'étaient abstenues d'exposer pour faire des économies – et un retour assez imposant des Soviétiques, qui avaient dû se retirer après l'expulsion de quarante-sept diplomates de leur ambassade à *Paris*.

Des mesures draconiennes de sécurité ont été prises par les organisateurs du Salon et par les services spécialisés, par crainte d'attentats terroristes contre les installations ou les personnalités présentes. Les assassinats, en France, de l'ingénieur général René Audran, directeur des affaires internationales au ministère de la défense, et, en Allemagne fédérale, de Ernst Zimmerman, le « patron des patrons », de la construction aérospatiale ouest-allemande, expliquent que des normes de sécurité renforcées aient été décidées en un lieu où tant de matériels et de responsables – cibles des terroristes – se côtoient.

Depuis la création du Salon, en 1909, de nombreux pays ont voulu, à l'instar de la France, créer leur propre exposition : la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon, le Brésil ou Singapour. Mais Le Bourget conserve la première place internationale, avec, pour cette année, le thème suivant : *« une industrie à l'avant-garde des nouvelles technologies »*.

Comme le veut la tradition, le premier ministre, M. Laurent Fabius, présidera, samedi 8 juin, un déjeuner officiel de quatre mille couverts à l'issue duquel il prononcera une allocution. Ce jour-là, aussi, il est prévu une présentation en vol de tous les avions et hélicoptères présentés au sol. Le dimanche 9 juin, une fête aérienne, ouverte au public, marquera la fin du Salon.

Une industrie en état de surcapacité

« CE sont les livraisons d'Airbus à l'étranger qui font les embellies de notre commerce extérieur, les mois où il est équilibré, voire en solde positif. Même le ministre du commerce extérieur et du redéploiement industriel l'admet publiquement. »

Nombreux sont, en France, les industriels de l'aéronautique à faire cette constatation pour défendre un secteur de l'activité économique qui se caractérise par son dynamisme à l'exportation. Ces mêmes responsables pourraient ajouter que les ventes d'armes – plus de la moitié de leur montant annuel relève traditionnellement du domaine aéronautique – contribuent, elles aussi, à l' « embellie » des échanges commerciaux, à commencer avec les pays du Proche-Orient et du Maghreb, qui représentent plus des deux tiers des contrats signés à la commande.

Avec des effectifs de l'ordre de 127 700 personnes pour un chiffre d'affaires (estimé) de 65 milliards de francs en 1984, la construction aéronautique française peut présenter un bulletin de santé que lui envieraient d'autres industries.

Réparti entre 70 % d'activités militaires et 30 % d'activités civiles, ce chiffre d'affaires marque une hausse de l'ordre de 10 % en 1984 par rapport à l'année précédente. Ce qui, somme toute, n'est pas si mal, compte tenu des fluctuations monétaires et de la dégradation de la trésorerie de nombreux clients à l'étranger. Environ 65 % de ce chiffre d'affaires est réalisé à l'exportation puisque, selon les dernières évaluations de la profession, il faut s'attendre à 42 250 millions de francs de livraisons à l'étranger en 1984.

Les commandes enregistrées à l'exportation sont, elles, en augmentation presque exponentielle par rapport à celles de 1983, avec un montant avoué de 37 985 millions de francs, soit une hausse de 60 % en une année.

Tendance incertaine

Pour autant, il serait exagéré de dire que le climat est à l'euphorie chez les industriels français. La tendance pour 1985, très liée à la conclusion (ou non) de contrats en cours de négociation, est encore trop incertaine pour justifier un optimisme qui n'est, à vrai dire, jamais de règle en ce milieu.

Un indice qui ne trompe pas en la circonstance est bien la stagnation des effectifs de l'industrie aéronautique française, à l'exception des fabricants de moteurs qui embauchent de façon plus ou moins sélective. En revanche, dans les autres secteurs, les mesures de chômage technique et de réduction des horaires sont fréquentes, et elles n'épargnent ni les bureaux d'études ni les centres de production, situés souvent dans des régions qui connaissent déjà une grave crise de l'emploi.

Certains secteurs, par exemple celui des hélicoptères, ont été frappés de langueur parce que les marchés espérés ne se sont pas toujours ouverts aussi aisément qu'il était prévu. Les dirigeants de l'Aérospatiale croient cependant discerner comme un soupçon de reprise, à partir de 1985, dans le domaine des hélicoptères, où la technologie française est très en pointe.

On observe aussi un tassement dans la production des engins tactiques, lié probablement au fait que, depuis 1981, les commandes à l'étranger ont marqué le pas en provenance de clients longtemps très actifs mais, aujourd'hui, saturés.

La publicité des Malouines

Même le missile surface-surface Exocet n'échappe pas à cette récession, en dépit de la publicité que lui ont faite la guerre irano-irakienne dans le Golfe et le conflit des Malouines entre l'Argentine et la Grande-Bretagne.

Enfin, dans le domaine de l'aviation civile, s'il est vrai que la situation financière des compagnies aériennes s'est améliorée, les bénéfices ne sont pas encore suffisants pour dégager les investissements nécessaires au renouvellement des flottes : il faut néanmoins s'attendre à une légère reprise en 1986 et en 1987, avec le lancement de la nouvelle version A-320 de l'Airbus et de son réacteur CFM-56-5.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 30.)

Spatial à tout prix

« C'EST une guerre du Moyen Age », entend-on dire parfois, mais dont les enjeux sont de ce siècle et du suivant. Depuis quelques années, en effet, l'Europe et les Etats-Unis s'affrontent dans une bataille où la première apparaît comme la championne de l'entreprise privée, et les seconds sont soupçonnés de vouloir mettre des entraves au jeu de la libre concurrence. L'Amérique menacée. Cela a de quoi surprendre. Certes, dans le passé, l'industrie américaine de l'informatique s'est vu à plusieurs reprises contester ses positions. Certes, l'industrie automobile américaine a connu ces dernières années des difficultés plus grandes encore. Mais que la suprématie américaine dans le domaine spatial soit ébranlée, c'est le monde à l'envers.

Or c'est bien de cela qu'il s'agit. Non pas que les Etats-Unis aient perdu leur quasi-monopole dans le domaine de la construction des satellites, mais plus simplement parce que leur position dans celui des lanceurs de satellites n'est plus aussi forte. Lorsque l'on a su relever le défi lancé par les Soviétiques avec le premier Spoutnik, conquérir la Lune sans coup férir, et construire ce merveilleux engin qu'est la navette spatiale américaine, on supporte mal de voir l'Europe – unie pour une fois – mordre à belles dents dans un gâteau qu'elle n'avait guère été invitée à déguster : celui du marché mondial des services de lancement de satellites.

Sur ce point, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Si l'on excepte les quatre premiers tirs de qualification du lanceur européen Ariane, ce sont trente-huit satellites qui « ont choisi Ariane » entre 1982 et 1984, contre quarante-deux pour la navette américaine durant la même période. Le calcul est simple : la part du marché prise par l'Europe s'établit à 48 % contre 52 % aux Etats-Unis. L'Europe et avec elle la société Arianespace chargée de la promotion et de la commercialisation du lanceur auraient donc tort de bouder leur plaisir. Mais de là à sombrer dans un optimisme béat, il y a un pas que les Européens doivent se garder de franchir, car, à trop sous-estimer le potentiel de réaction de l'adversaire, on se retrouve bien vite dépassé, voire terrassé. Cela, les responsables d'Arianespace semblent l'avoir bien compris, eux qui, loin de se gargariser des succès récents qu'ils ont obtenus – onze tirs réussis pour treize tentatives faites, – préfèrent affirmer que leurs ambitions actuelles visent à gagner environ 30 % du marché mondial des services de lancement.

La chance d'Ariane

Comment a-t-on pu en arriver là ? Comment la NASA et avec elle les Américains ont-ils pu laisser ce secteur leur échapper ? Sans doute, parce que trop sûrs d'eux-mêmes et pas assez intéressés par les problèmes commerciaux, ils ont prêté trop peu d'attention à la vieille Europe, mais aussi parce que Ariane a bénéficié, dans le même temps, de tout un concours de circonstances.

Le lanceur européen a en effet eu la chance d'offrir, dès le départ, des performances correspondant à peu de choses près aux besoins affichés par les propriétaires de satellites. En second lieu, les Européens ont, après bien des hésitations, réussi à s'entendre et marcher d'un même pas dans le domaine spatial.

Le fait est trop rare pour qu'on ne le souligne pas, et force est de reconnaître que la volonté politique des Etats européens dans ce domaine – même si parfois elle fut en pointillé – a été déterminante. Mieux même, la Grande-Bretagne réclame aujourd'hui de participer plus largment au programme Ariane.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 32.)

Guide pratique du Bourget

● **LE PROGRAMME**

A l'exception du vendredi matin 31 mai, jour de l'inauguration par le chef de l'Etat, le Salon est ouvert aux professionnels tous les jours pour un prix d'entrée de 55 francs. Le public n'est admis, pour un prix d'entrée de 30 francs, que les week-ends des samedi 1er et dimanche 2 juin, des samedi 8 et dimanche 9 juin, ainsi que le mercredi 5 juin.

● **LES PRÉSENTATIONS EN VOL**

Le premier week-end des 1er et 2 juin et tous les jours de la semaine, trois créneaux de démonstrations en vol : entre 11 h 30 et 12 h 30 ; entre 14 heures et 16 heures, et entre 16 h 45 et 17 h 10.

La samedi 8 juin, une présentation officielle en vol sera organisée de 14 heures à 18 heures. Le dimanche 9 juin, une présentation en vol est prévue entre 10 heures et 18 heures.

● ***LES MANIFESTATIONS***

Chaque jour, un thème a été retenu : journée de la philatélie, le samedi 1er juin. L'espace et le futur, le dimanche 2 juin. Entretiens de médecine aérospatiale, les lundi 3 et mardi 4 juin. Colloque de l'Institut de formation universitaire et de recherche du transport aérien, les mardi 4 et mercredi 5 juin. Colloque *« Technologies nouvelles, pour quoi faire, à quel prix ? »*, de l'Institut du transport aérien, le mercredi 5. Colloque *« Espace et radiocommunications »*, les mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 juin. Colloque sur l'avenir des métaux dans les industries aérospatiales, le jeudi 7 juin.

● **LES ACCÈS**

– **Autobus** : ligne 152, fort d'Aubervilliers (terminus de la ligne de métro 7) – station Michelet au Bourget ; ligne 350 gare de l'Est, gare du Nord ou porte de la Chapelle – station Michelet au Bourget.

– **Métro** : ligne 13 (descendre à Saint-Denis-Porte de Paris) et navette d'autobus gratuite entre Saint-Denis et Le Bourget.

– **Rail** : SNCF/RER (connecté au réseau du métro), ligne B du RER, arrivée gare du Bourget, navette autobus RATP pour le Salon.

ENTRE LE GÉANT AMÉRICAIN ET LES NOUVEAUX VENUS

Une industrie en état de surcapacité

(Suite de la page 29.)

Tout se passe, en réalité, comme si l'industrie aérospatiale française se trouvait en situation de surcapacité par rapport aux besoins. Elle est contrainte, en raison même de la longueur des cycles de production, de construire les matériels bien à l'avance : entre un an et demi et trois *ans avant les commandes* des clients, suivant les modèles offerts.

Ce qui explique, parfois, le nombre important des productions stockées, comme les « queues blanches » par exemple, c'est-à-dire les avions fabriqués sans être vendus et, finalement, déstockés au fur et à mesure de l'intérêt de la clientèle.

En 1984, la France a engagé ou a commencé d'industrialiser plusieurs programmes majeurs, dans l'espoir de renouveler son fond de commerce : le triréacteur d'affaires et de liaison intercontinentale Falcon-900, l'Airbus A-320, le bimoteur court-courrier ATR-42 (lire page 34), le nouvel avion de surveillance maritime ATL-2, l'hélicoptère franco-*ouest-allemand de lutte antichars et* antihélicoptères, le lanceur Ariane-5, le véhicule spatial Hermès, le projet européen d'un nouvel hélicoptère lourd de transport, le missile tactile nucléaire Hadès, l'avion de combat de démonstration Rafale (l'ex-ACX, proposé à quatre pays européens partenaires de la France), le réacteur militaire M-88, un missile supersonique antinavires et des versions dérivées du CFM-56.

Tous ces programmes, dont les études ont été lancées plusieurs années auparavant, requièrent aujourd'hui des crédits importants pour leur développement, et leur concrétisation ne va pas manquer de poser de redoutables problèmes de financement.

Aucune société française n'est en mesure de se passer d'une participation financière de l'Etat, qu'il s'agisse d'un programme national (comme le missile Hadès) ou d'un projet en coopération (comme ils le sont pour la plupart d'entre eux). En effet, les fonds propres de ces sociétés sont largement insuffisants et, s'il leur fallait se contenter de recourir aux emprunts bancaires, le niveau de leurs besoins financiers serait tel qu'il se *révélerait incompatible avec les capacités* d'endettement de ces mêmes industriels. D'où la nécessité d'obtenir de l'Etat des avances remboursables ou des dotations en capital à un moment où tant d'autres secteurs sollicitent le gouvernement.

On pourrait en dire autant pour tout ce qui touche à la recherche destinée à concevoir les matériels de la prochaine décennie et à assurer la continuité du haut niveau technologique atteint par l'industrie française aérospatiale. Là encore, force est de constater qu'on enregistre un recul des crédits.

Certes, le ministère de la défense, qui est le principal bailleur de fonds en la circonstance, peut faire valoir que ses crédits ont fourni en 1984, avec un montant de 20 milliards de francs, environ le tiers des ressources budgétaires nationales en matière de recherche et de développement (67 milliards de francs). Ce qui est donc loin d'être négligeable, comparé à l'effort de toutes les administrations civiles réunies (47 milliards de francs) et à l'autofinancement complémentaire des entreprises publiques ou privées (38 milliards de francs). Reste que ces budgets de la recherche diminuent en francs constants alors que, dans le même temps, les concurrents étrangers, notamment aux Etats-Unis, bénéficient d'une manne publique énorme.

A rebrousse-poil

« Nos principaux concurrents sont les grandes sociétés américaines, note M. Henri Martre, président-*directeur général de l'Aérospatiale, et celles-ci ont une santé beaucoup plus brillante que la nôtre, même si nous n'espérions pas, pour nous-mêmes, un redressement aussi rapide. Toutes ces sociétés ont connu, au cours des années précédentes, des commandes très importantes du ministère américain de la défense. Ce qui leur a assuré une croissance rapide dans des conditions de rentabilité généralement honnête. Il s'ensuit que ces sociétés font apparaître des résultats financiers très bons, qui leur donnent des marges de manœuvre considérables dont nous ne disposons pas. »*

Au contraire des Etats-Unis, qui s'apprêtent à lancer des programmes mobilisateurs, comme en témoigne l'initiative de défense stratégique du président Reagan (abusivement appelée « guerre des étoiles »), la France *semble hésiter sur ses propres* projets (comme le missile semi-mobile SX ou de nouveaux satellites), et elle doit perdre du temps pour convaincre ses alliés de l'urgente nécessité à concevoir une Europe de la technologie (informatique, électronique, optronique, matériaux nouveaux, lasers et faisceaux de particules) autour du programme Euréka.

D'une manière générale, la coopération prend les industriels français de l'aéronautique à rebrousse-poil : ils sont convaincus de son inéluctabilité, mais ils craignent les effets nocifs d'une communauté inégale, surtout lorsque cette coopération se traduit, pour eux, par l'obligation d'accorder des compensations industrielles à un client ou à un partenaire.

Coopération et transferts

La compétition internationale dans le domaine de l'aviation civile comme dans celui des matériels militaires contraint les fournisseurs à consentir aux acheteurs des avantages en nature, sous la forme *d'échanges* industriels (les transferts technologiques) ou de compensations de travail sur place. Du même coup, certains fabricants français — en particulier des constructeurs d'équipements aéronautiques et *des sous-traitants* — se voient *délester* d'une partie de leur plan de charge, et ils se privent d'importantes possibilités à l'exportation dans des secteurs où leur spécialité est *généralement bien* reconnue.

D'où l'inquiétude des sociétés d'équipements, qui n'admettent pas que, pour des raisons politiques, leur savoir-faire soit sacrifié sur l'autel de la coopération par le biais des trans*ferts de technologie, alors que la* balance commerciale de ce secteur industriel a enregistré un solde positif, en 1984, de 8 500 millions de francs. Cette branche de l'industrie aérospatiale française emploie environ 38 730 travailleurs en 1985.

D'où, encore, la crainte de constructeurs plus puissants, tel Dassault-Breguet ou la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), que le programme, en cours d'examen, d'un avion de combat commun à cinq pays européens (le FACE) ne soit *l'occasion pour les partenaires de la* France de piller le patrimoine technologique national ou de leur contester leur aptitude à coordonner les opérations en leur nom.

« Le succès remporté à l'exportation par le Mirage-2000, en face d'une concurrence acharnée, prouve bien que la France maîtrise parfaitement les technologies les plus avancées », observe le syndicat CGC. *« Il se pose la question de savoir si c'est l'intérêt de la France de transférer cette compétence par une large coopération européenne. »* Sur ce point, la CGC parle aussi pour le compte de nombreuses autres centrales syndicales.

Pour autant, peut-on se dispenser de lancer des programmes en collaboration et doit-on s'interdire de proposer à un client, pour se l'attacher à terme, de l'aider à surmonter ses difficultés techniques et industrielles ? Au contraire, ne doit-on pas cher*cher, pour chaque projet,* la meilleure coopération qui permette de le réaliser sans ruiner le contribuable français, et ne peut-on pas, sans aliéner son autonomie, tenter de répondre à l'attente de certains acheteurs qui veulent développer leur propre industrie pour limiter leurs commandes à *l'étranger et réduire* leur dépendance technologique à l'égard des deux Grands ?

Entre tous ces écueils, la marge de manœuvre de la France reste étroite, surtout si les industriels eux-mêmes n'y mettent pas du leur et laissent à leur gouvernement le soin d'arbitrer.

Parce que les activités aérospatiales sont entourées d'un grand prestige dans le monde, de nombreux Etats ont l'ambition d'édifier, puis de développer, une industrie nationale à des fins civiles et militaires, demain à destination de l'espace. C'est aujourd'hui le cas du Brésil, de la Chine populaire, de l'Argentine ou de l'Inde, autant de nouveaux pays dans ce secteur qui vont accroître le *« risque de surcapacité mondiale »,* comme l'explique le général Jacques Mitterrand, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales.

Les futurs concurrents

« Partout, des industries se développent, surenchérit M. Martre. *Malheureusement, le marché de l'aéronautique se développe, lui, à un rythme beaucoup plus lent, et il faut en tenir compte dans nos prévisions. Nous devons savoir que parmi les nombreuses industries aéronautiques qui naissent ou se développent actuellement, certaines seront un jour des concurrentes. »*

Au ministère de la défense, qui est, en France, l'administration de tutelle de la construction aérospatiale, on admet que, de plus en plus fréquemment, l'achat de matériels majeurs par un client est désormais mis à profit par celui-ci pour demander simultanément à être associé à sa fabrication. Cette demande d'association et de transfert technologique est un *élément clé de la négociation,* qui, de ce fait, est encore plus dure.

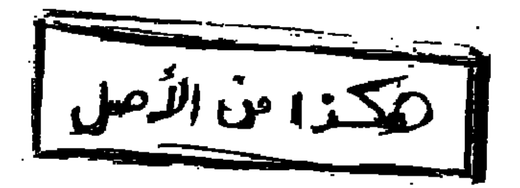
« Nous sommes en quelque sorte coincés entre, d'un côté, les Américains, qui sont superpuissants, et, de l'autre, un certain nombre d'industries émergentes, constate M. Martre. *Entre ces deux pôles, il faudra bien faire notre chemin et développer des activités dans ce contexte particulièrement difficile. »*

Conclusion : il reste à la France les composants de haute technologie ou les matériels totalement intégrés en grands ensembles sophistiqués que les industries étrangères ne maîtrisent pas.

JACQUES ISNARD.

Une activité largement exportatrice

(En millions de francs)	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Chiffre d'affaires	15 500	19 900	22 026	24 225	27 624	35 173	43 762	51 336	60 284	65 000
Livraison à l'exportation	7 166	10 350	11 518	13 350	15 676	20 504	27 110	32 122	38 599	42 250
Importations	2 708	2 593	3 093	3 682	4 576	6 800	8 533	9 432	10 275	11 300
Commandes à l'exportation	9 210	9 710	23 831	17 154	26 890	27 017	35 174	44 380	23 836	37 985



هكذا من الأصل

EMBELLIE CHEZ LES TRANSPORTEURS

Bons résultats en 84, bonnes perspectives pour 85

CHEZ les compagnies aériennes du monde entier, ce n'est pas l'euphorie, mais ça y ressemble. Les chiffres publiés par les organismes internationaux qui régissent le transport aérien concordent : après plusieurs années de vaches très maigres, les exploitants ont enregistré en 1984 des résultats satisfaisants.

Selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'ensemble du trafic aérien régulier a progressé de 8,1 %, c'est-à-dire à peu près au même rythme que les échanges commerciaux. Ce pourcentage recouvre des disparités puisque le trafic intérieur progresse seulement de 5,5 % quand le trafic international affiche 10,7 %. La palme revient sans conteste au fret international, qui est en hausse de 14,3 %.

A noter encore le développement des compagnies d'Asie et du Pacifique, qui assurent désormais plus du quart du trafic aérien mondial, et le regain du charter, qui retrouve sa clientèle de 1978. Au total, l'excédent brut d'exploitation des compagnies régulières attaindraient 5 milliards de dollars (47,5 milliards de francs).

Même son de cloche à l'Association du transport aérien international (IATA), qui prend seulement en compte les bénéfices réalisés sur les vols internationaux de ses cent trente-sept adhérents, soit 500 millions de dollars (4,7 milliards de francs). Les perspectives pour 1985 restent bonnes et les experts s'attendent que les bénéfices atteignent le même montant qu'en 1984.

Tout n'est pas rose dans le panorama de l'industrie du transport aérien. Certains feront remarquer que les résultats ne sont pas à la hauteur des investissements que les compagnies devront réaliser dans les dix prochaines années, environ 160 milliards de dollars (1 520 milliards de francs). A titre de comparaison, les 500 millions de dollars de bénéfices enregistrés sur les vols internationaux des compagnies régulières représentent à peine le prix d'achat de cinq Boeing-747. Même si les exploitants confirment leur goût pour les « petits » avions, tels le Boeing-737, le MD-80 de Douglas ou l'Airbus A-320, plus souples et quatre ou cinq fois moins onéreux que les gros porteurs, le prix à payer sera extrêmement élevé, notamment parce que la flotte mondiale devra être rapidement renouvelée en raison de son âge et de son inadaptation aux nouvelles normes de bruit.

D'autres s'inquiéteront de voir les compagnies à nouveau fascinées par la route de l'Atlantique nord. Les recettes de la quarantaine d'exploitants sur cette voie royale ont tenté de nouveaux concurrents, tels American Airlines et Delta Airlines. Pour résister, les compagnies installées n'ont pas manqué d'accroître leur offre. La surcapacité menace avec la perspective d'une guerre des tarifs et de pertes astronomiques.

Ces réserves posées, les compagnies aériennes se frottent les mains. La dérégulation, partie en 1978 des Etats-Unis et qui les effrayait tant, a produit des effets bénéfiques pour elles. Par exemple, elle a placé sur la défensive les organisations syndicales obligées de s'associer à la maîtrise des coûts salariaux sous peine de disparition des entreprises. Aux Etats-Unis, malgré les grèves de Panam en janvier dernier et de United Airlines en mai, le processus se poursuit.

Il n'est pas jusqu'en Afrique où la crise n'ait pesé de tout son poids : la grève décidée en septembre 1984 par les navigants d'Air Afrique a abouti aux licenciements de cinquante-neuf pilotes et mécaniciens français. Incontestablement les syndicats des pilotes ne font plus la pluie et le beau temps comme dans les années 70.

Réduire l'écart des salaires

Les disparités de traitements bouleversent les comptes d'exploitation des entreprises. Ainsi, selon l'OACI, un pilote des compagnies UTA ou United Airlines perçoit-il annuellement 1 million de francs. Ce salaire tombe à 700 000 francs chez Air France, à 340 000 chez British Airways, à 210 000 chez People Express et à 94 000 francs chez Air India. C'est dire que les directions font pression sur les équipages pour réduire autant que faire se peut l'écart des dépenses salariales avec la concurrence.

Efforts de rationalisation et nouveaux investissements ont donc permis aux grandes compagnies de se maintenir en 1984 hors des lignes en « rouge » des comptes d'exploitation. Lufthansa annonce 494 millions de francs de bénéfices et se prépare à embaucher deux mille personnes, tout en achetant cinq Boeing-747 supplémentaires. American Airlines pavoise avec 2,2 milliards de francs de bénéfices. TWA se contente de 280 millions de francs.

British Airways arrive au terme de son assainissement et affiche un profit de 2,3 milliards de francs. Japan Airlines versera pour la première fois depuis trois ans un dividende à ses actionnaires grâce à un bénéfice de 260 millions de francs. KLM (280 millions de francs), Singapore Airlines (532 millions de francs) ou Swissair (213 millions de francs) confirment ce tour d'horizon où demeurent pourtant quelques points noirs parmi lesquels se détache la compagnie américaine Panam. Avec une perte de 1,9 milliard de francs en 1984, celle-ci reste le malade de l'aviation commerciale. Elle a, au fil des années, vendu son siège social, la chaîne des hôtels Intercontinental et son réseau du Pacifique. L'avenir dira si la mise en service d'une quarantaine d'Airbus et le repli sur l'Atlantique, l'Europe et le Bassin méditerranéen la tireront d'affaires.

Les Français aussi

Toutes les compagnies françaises publient des résultats favorables : Air France bénéficiaire de 530 millions de francs, auxquels il convient d'ajouter 450 millions de francs de provision, c'est-à-dire un total de 980 millions de francs ; UTA bénéficiaire de 219 millions de francs ; Air Inter bénéficiaire de 2,3 millions de francs.

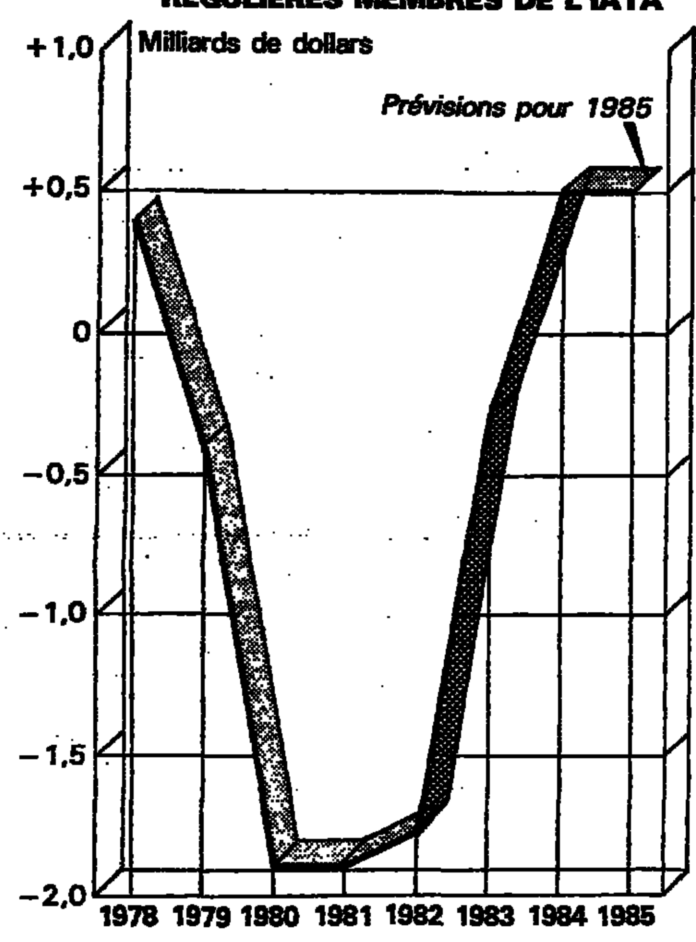
Les augures ne sont pas très optimistes. Selon eux, les scores de 1984 et de 1985 ne se répéteront pas. Dès 1986, l'industrie du transport aérien équilibrerait ses comptes de justesse. En effet, deux phénomènes pourraient se conjuguer pour supprimer la petite marge de sécurité obtenue pendant deux ans. Le ralentissement du commerce international attendu diminuerait la demande de sièges au moment précis où les transporteurs mettront en ligne des appareils nouveaux. Cette surcapacité fera chuter le taux d'occupation des avions et la recette par siège.

C'est dire que les « prudents », comme Air France, se trouveront confortés dans leur stratégie de limitation de nouvelles liaisons et de nouvelles fréquences.

Tout comme les « audacieux », à l'instar de British Airways, parieront sur une agressivité commerciale renforcée et des créations de lignes pour multiplier leurs recettes...

ALAIN FAUJAS.

RÉSULTATS INTERNATIONAUX DES COMPAGNIES AÉRIENNES RÉGULIÈRES MEMBRES DE L'IATA



Attention, liberté !

LE libéralisme est à la mode. Hollywoodien façon Reagan ou pur et dur de type Thatcher, il bouleverse peu à peu l'aviation civile bien corsetée par les règlements et par la technique.

Quelle meilleure façon de libérer une compagnie aérienne que de la privatiser en rendant aux capitaux privés tout ou partie de ses actions ? Certains gouvernements se sont mis en tête d'abandonner leurs possessions aéronautiques qui, au début des années 80, engloutissaient subventions et aides diverses. La prospérité revenue, ils persévèrent dans leur désir d'appliquer l'orthodoxie économique libérale où domine le principe « moins d'État ». D'Ouest en Est, ces projets concernent British Airways, Sabena, Lufthansa, Turkish Airlines, Singapore Airlines et Air Canada.

Un outil de pouvoir

Le moins qu'on puisse dire est que la privatisation avance lentement. Si l'on en croit le quotidien *Straits Times*, de Singapour, le gouvernement mettrait en vente, au mois de septembre prochain, 10 % du capital de Singapore Airlines qu'il contrôle à 80 %. Partout ailleurs, on tergiverse. La raison en est qu'une compagnie aérienne n'est pas tout à fait une entreprise comme les autres. Elle représente une des formes modernes du pouvoir étatique. En temps de paix, elle participe de la stratégie économique d'un pays. En temps de guerre, elle devient un maillon essentiel des communications nationales. Pas question de soustraire au pouvoir politique la totalité du capital d'un tel outil.

On discute donc ferme au sein des gouvernements pour fixer le pourcentage à céder. Le ministre des finances ouest-allemand, M. Gerhard Stoltenberg, se dispute avec M. Franz-Joseph Strauss, leader des chrétiens-démocrates bavarois et membre du directoire de la Lufthansa, qui se méfie d'une privatisation échevelée. Le ministre des transports britanniques, M. Nicholas Ridley, aurait bien voulu vendre 100 % du capital de British Airways sur l'avenir de laquelle son président lord King, ami de M[me] Thatcher, ne semble pas avoir les mêmes avis.

Un autre handicap retarde la mise en vente de certaines de ces compagnies aériennes : leur endettement. Les « années noires » les ont contraintes à emprunter pour survivre et pour renouveler leur flotte. Par exemple, British Airways annonce 7,5 milliards de francs de dettes ; Sabena, un milliard de francs ; Air Canada, 7,7 milliards de francs. Déjà peu attractives en raison de leurs faibles ratios de rentabilité (1 % du chiffre d'affaires), les compagnies effraient les investisseurs qui redoutent que les profits éventuels ne soient absorbés par les frais financiers. Les capitaux turcs risquent de découvrir qu'il est beaucoup moins intéressant d'acheter Turkish Airlines que le pont à péage sur le Bosphore...

Le libéralisme prend un autre aspect moins politique, mais beaucoup plus perturbant pour le transport aérien : la dérégulation. Partie des Etats-Unis, celle-ci consiste en la suppression des autorisations administratives qui fixaient les capacités, les fréquences et les tarifs pratiqués. Cette libre confrontation de l'offre et de la demande a eu des effets mirifiques pour les consommateurs américains. On a calculé qu'en 1982, 80 % d'entre eux ont voyagé à tarif réduit. En revanche, les exploitants aériens ont accumulé les déficits au point de devoir fermer des lignes et, quelquefois, mettre la clé sous la porte.

En Europe, l'offensive est menée par les Britanniques, British Airways et British Caledonian, qui proposent aux autres compagnies de multiplier les vols et de pratiquer des bas tarifs. Leur idée est de générer une consommation accrue de transport aérien grâce à des prix très attractifs.

Air France formule un point de vue sensiblement différent. Pour la compagnie nationale française, un libéralisme à tout crin qui verrait n'importe quel transporteur poser ses avions n'importe où et à n'importe quel prix serait suicidaire. Les vols en Europe sont plus brefs qu'aux Etats-Unis et donc moins rentables. Un passager sur deux y voyage avec des réductions allant de 10 à 80 %. Une saine libéralisation, selon Air France, consiste à multiplier les tarifs promotionnels saisonniers, afin de développer une destination tout en réalisant les meilleurs coefficients de remplissage.

Air France, Lufthansa, Swissair, Alitalia restent fidèles au système de l'accord bilatéral encore en vigueur. Dans ce cadre, les Etats et les compagnies se consentent mutuellement des autorisations de capacité et de tarifs après de longues négociations de marchands de tapis. L'offensive des Britanniques n'y changera rien, mais le bouleversement pourrait venir de la Cour de justice des communautés européennes.

En attendant la Cour

Celle-ci a été saisie, le 2 mars 1984, d'une question préjudicielle par le tribunal de police de Paris qui lui demande d'apprécier la compatibilité entre la réglementation tarifaire aérienne française et le traité de Rome. Les compagnies en mal de clients ont l'habitude de consentir aux agences de voyages des tarifs inférieurs aux tarifs officiels les plus bas. L'agence Nouvelles Frontières et son PDG, M. Jacques Maillot, se sont fait une spécialité de ces prix cassés qui contreviennent à l'article R 330-15 du code de l'aviation civile prévoyant des peines de simple police pour toute personne ayant « *pratiqué des tarifs différents de ceux qui avaient été homologués* ».

Le tribunal a déclaré que l'agent de voyages ne pouvait être poursuivi pour une infraction que seules étaient capables de commettre des compagnies aériennes. Il est allé plus loin et a demandé à la Cour de justice européenne de dire si le traité de Rome autorise, en matière de transport aérien, un État membre à organiser une procédure obligatoire de concertation sur les produits, c'est-à-dire les routes aériennes, et sur leurs prix, c'est-à-dire les tarifs aériens.

M. Maillot, qui aimerait obtenir une décision comparable à celle qui a été rendue au sujet des prix français des carburants, a adressé à la Cour son point de vue. Selon lui, le principe de la souveraineté absolue de chaque État sur son espace aérien aboutit à la multiplication d'accords bilatéraux et au monopole des deux compagnies des États concernés. Ce cartel interdit à la concurrence de jouer et porte préjudice aux consommateurs.

Si la Cour de justice européenne déclarait, à l'automne 1985, la réglementation française non conforme au droit communautaire, les conséquences seraient incalculables. Non seulement Air France se trouverait privée de la protection du bras séculier de l'administration de l'aviation civile, mais encore l'ensemble du système bilatéral de l'association du transport aérien international (IATA) disparaîtrait en Europe.

Autant dire que les compagnies régulières attendent avec une appréhension non dissimulée une décision qui risque de les priver de références réglementaires et qui pourrait les plonger dans une concurrence sauvage dont certaines d'entre elles ne se relèveraient pas.

AL. F.

250 MILLIONS DE DOLLARS POUR UN TIR DE NAVETTE

Spatial à tout prix

(Suite de la page 29.)

Ensuite, l'Europe, sous la pression notamment des Français, a eu très tôt l'idée de développer une famille de lanceurs Ariane adaptée aux nouveaux besoins du marché, mais surtout de confier leur commercialisation et leur promotion à une société de droit privée : Arianespace. Enfin, et c'est certainement l'un des points les plus importants de ce débat, l'Europe a bénéficié des erreurs de la politique spatiale américaine qui a tout misé sur la navette, abandonnant trop vite le développement de lanceurs classiques comme le Thor-Delta et l'Atlas Centaur, mieux adaptés à l'envoi de satellites en orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude). Là, le choix fut mauvais et s'il est vrai que les quatre navettes spatiales américaines (Columbia, Challenger, Discovery et Atlantis) sont des merveilles techniques et font pâlir d'envie plus d'un ingénieur, il est tout aussi vrai que le nouveau moyen de transport américain n'a tenu ses promesses ni sur le plan technique ni sur le plan commercial.

A telle enseigne que les militaires américains eux-mêmes, soucieux de leurs intérêts, ont obtenu récemment l'autorisation de faire construire dix nouveaux lanceurs classiques de type Titan 34-D7 à tirer entre 1988 et 1993 pour des mises en orbite géostationnaires. De là à penser que quelque chose ne va pas au pays de l'inventeur de la première fusée à combustibles liquides...

Complexité de manœuvre

La navette est en effet un véhicule cher et mal adapté au lancement de satellites sur orbite géostationnaire. Au contraire d'Ariane, lanceur entièrement consommable qui *délivre sa charge sur une trajectoire* elliptique de 200 kilomètres de périgée et 36 000 kilomètres d'apogée, la navette place ses satellites sur une orbite circulaire de quelques centaines de kilomètres d'altitude. Résultat, une seule manœuvre est nécessaire pour amener les satellites d'Ariane à poste, tandis que plusieurs le sont pour la même opération avec la navette.

C'est cette complexité de la manœuvre qui a fait du tort au véhicule américain, dont chacun s'accorde à penser qu'il est l'un des plus fiables, sinon le plus fiable des moyens de transports spatiaux en service. Mais cela ne suffit pas. Encore faut-il que les moteurs d'appoint des satellites fonctionnent, que les interrupteurs de mise sous tension des charges utiles se ferment, etc. Toutes opérations qui ne connaissent pas actuellement un taux de réussite suffisant et qui ont conduit indirectement la navette à perdre des satellites. Une situation bien fâcheuse pour l'image de marque de la navette, qui ne fait pas ces temps-ci le bonheur des assureurs. Un chiffre : en 1984, ils ont dû, à cause de la navette, régler la bagatelle de 187 millions de dollars, tandis que dans le même temps Ariane accumulait les succès.

S'ajoute à cela le fait que la navette est chère. Le caractère récupérable et réutilisable de l'engin, qui devait tout faire pour son économie, n'est guère démontré. Pas plus que les affirmations selon lesquelles la navette devait faire baisser d'un facteur dix le coût du kilo en orbite. La navette coûte cher, et même très cher, comme tous les véhicules qui abritent un équipage d'astronautes. La sécurité consentie pour une telle présence se répercute dans le prix de revient de l'engin. Une preuve ? La voici. Entre 1981 et 1983, chaque tir de la navette est revenu – hors coûts de recherche et de développement, hors investissements et coût des rechanges – à 250 millions de dollars environ. Certes, la NASA estime que ce prix devrait considérablement baisser pour s'établir aux environs de 150 millions de dollars, mais à la condition d'effectuer chaque année vingt-quatre lancements, ce qui est encore loin d'être le cas.

Alors ? Comment atteindre l'équilibre financier lorsque l'on sait que, en retour de la mise en orbite des satellites embarqués, la NASA perçoit pour le contenu de l'ensemble de la soute quelque 35 millions de dollars, et ce aux conditions économiques de 1982. Mais l'offre n'est valable que jusqu'en octobre de cette année. Après, il faudra acquitter 71 millions de dollars pour la période allant d'octobre 1985 à octobre 1988. Mais, au-delà, personne ne sait encore à quoi s'en tenir. *Pas plus* les Américains que les Européens.

Tout le débat est là. Chacun est dans l'expectative. Les responsables d'Arianespace attendent la nouvelle politique de prix qui devrait faire suite aux décisions prises par le président Reagan d'appliquer à partir de 1988 une politique de récupération totale des coûts de la navette *(full costs recovery)*. Or les Américains sont empêtrés entre la volonté de commercialiser et de privatiser les services de lancement effectués par des fusées classiques et la nécessité de rentabiliser à tout prix la navette, *« atout national et véhicule prioritaire pour les missions gouvernementales et militaires »*.

Coûts de recherche

Derrière tout cela, c'est en effet l'avenir d'Ariane qui se joue, mais aussi celui de sociétés américaines qui, comme Transpace Carriers Inc., veulent rénover des fusées classiques comme le Thor-Delta et assurer *leur commercialisation. Que les* prix futurs de la navette viennent à être trop élevés, et Arianespace, présent dans la course bien avant Transpace Carriers, se frottera les mains. Qu'ils soient au contraire trop bas, et c'est tout l'équilibre de la société qui sera rompu, même si celle-ci affiche aujourd'hui un carnet de commandes de quelque 6 milliards de francs, pour vingt-trois satellites, dont 40 % font l'objet de contrats export. C'est à ce petit jeu des estimations que les experts se livrent en ce moment.

Certes, quelques indications ont filtré. Mais, loin de simplifier le débat, elles le compliquent. Tandis que la NASA avance un chiffre de 87 millions de dollars (prix 1982) pour la période allant au-delà d'octobre 1988, certaines autres estimations de l'administration affirment qu'un prix de 30 % supérieur serait plus réaliste.

Dans le même temps, le bureau du Congrès pour le budget (CBO) fait état d'une étude selon laquelle la fourchette de prix pourrait aller de 84 à 150 millions de dollars sous réserve d'une cadence de tirs annuelle de vingt-quatre lancements. Entrent en ligne de compte, en fonction des options retenues, la prise en compte de frais aussi divers que les coûts de recherche et développement, les investissements faits, etc. Dans l'hypothèse de dix-huit lancements par an seulement, ces chiffres passeraient alors de 98 à 186 millions de dollars, toujours aux conditions économiques de 1982.

Qui croire ? D'autant qu'aux Etats-Unis le président de Transpace Carriers Inc., M. Antonio L. Savoca, a dit tout net au Congrès que le prix de 87 millions de dollars lui paraissait trop bas pour qu'une industrie privée des lancements de satellites au moyen de fusées classiques puisse voir le jour. En revanche, son affaire pourrait être rentable si la NASA affichait pour la navette un prix de 150 millions de dollars. Qui croire encore lorsque l'on sait que la Chambre des représentants a proposé une résolution aux termes de laquelle les prix s'échelonneraient, semble-t-il, entre 45 et 106 millions de dollars, à charge pour l'administrateur de la NASA de fixer les tarifs cas par cas ? Qui croire enfin, lorsque l'on sait que le Sénat, dominé en majo*rité par des gens* du budget, ne s'est pas encore prononcé ?

Il faut attendre, car, même si les décisions américaines sont remises semaine après semaine, personne n'écarte l'idée d'une déclaration dans le courant du mois de juillet, *voire – pourquoi pas ? – d'une* annonce en juin au moment du Salon. Outre-Atlantique, nombre de raisons d'ordre budgétaire, commercial et technique (plan de charge de la navette notamment) poussent à une telle solution.

L'imbroglio et les *intrigues* politiques sont tels que bien peu s'y retrouvent. Qui ? Peut-être Arianespace, qui, au pis, peut s'enorgueillir d'*« avoir damé le pion aux Américains en commercialisant le transport spatial »*. Mais les responsables d'Arianespace restent cependant prudents. *« Bien qu'il nous paraisse douteux*, disent-ils, *que la NASA puisse atteindre et justifier une cadence de vingt-quatre lancements de navette par an, bien qu'aucune considération ne soit donnée au remplacement des navettes, l'analyse du CBO paraît à l'ensemble des spécialistes de l'Europe ne pas devoir être remise en question et aller dans le sens des directives du président Reagan. A preuve,* ajoutent-ils, *les déclarations faites par certains constructeurs américains de fusées classiques qui estiment pouvoir vivre à un prix de 110 à 120 millions de dollars. »*

Une telle politique de prix permettrait, disent certains experts, à Arianespace d'atteindre ses objectifs commerciaux : 30 % du marché, soit pour la période comprise entre 1987 et 1991 une cinquantaine des cent quarante-quatre satellites qui seront lancés pendant ces années.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Estimation du marché des satellites commerciaux (sauf URSS) à lancer entre 1987 et 1991

Applications	Nombre de satellites d'après les estimations de : Arianespace	Satel Conseil	Battelle Hypothèse Basse	Battelle Hypothèse Haute
I. – Communications				
– Téléphonie				
– Télévision et radiodiffusion	95	123	75	132
– Transmission de données				
II. – *Observation de la Terre*	29	32	29	54
III. – Science et étude planétaire	20		14	22
TOTAL I + II + III (1) Compatible avec Ariane	144	155	118	208

En moyenne : 28 à 31 satellites lancés chaque année.

(1) D'autres applications sont envisageables, en particulier le traitement des matériaux. Mais il est difficile de faire des estimations à ce sujet.







هكذا من الأصل

TÉLÉVISION DIRECTE, SATELLITES ET ANTENNES

Philips et Thomson face à TDF-1

CE devait être le grand marché de l'avenir. Dans les pays à géographie difficile, à population clairsemée, à niveau culturel faible, installer un réseau de réémetteurs pour télévision est une impossible gageure. Les routes d'accès vers les sommets montagneux où l'on pourrait installer ces réémetteurs n'existent pas. Les techniciens en électronique qui assureraient leur maintenance font défaut. Le satellite de télédiffusion directe ou semi-directe est le seul moyen réaliste de fournir aux habitants des programmes de télévision, instruments éducatifs incomparables et, ce qui est parfois crucial, outils de formation d'une conscience nationale. Et les pays développés, qui disposent de réseaux terrestres, ont encore des besoins importants. Ainsi compte-t-on aux États-Unis quelque cinq millions de foyers qui ne peuvent recevoir aucun programme de télévision.

Certains ont inventé la télévision directe pour leur propre compte, achetant de grandes et coûteuses antennes pour capter les émissions de satellites qui relaient des programmes télévisés entre divers points fixes du territoire, émissions réservées en principe aux stations locales d'un réseau.

Les études prospectives prévoient donc qu'un grand nombre de satellites de télédiffusion directe seront en orbite à la fin du siècle. Des centaines de millions de foyers pourraient être équipés des antennes paraboliques et dispositifs de détection associés que requiert la réception des programmes. Il y a là un marché fantastique. Qu'en pensent les industriels qui fournissent ces équipements ? En France, ils sont deux : la branche grand public de Thomson, associée au sein du groupement d'intérêt économique Cosmovision avec la société rémoise Tonna électronique et la société Portenseigne, du groupe Philips, qui coordonne l'activité antennes de réception au sein de ce groupe. Ils n'en pensent rien. Ils ne veulent surtout rien en penser. Vous avez dit «centaines de millions» ? Mon bon monsieur, redescendez sur la Terre, et dites-nous simplement si la fourniture d'antennes en 1987 doit être de quelques milliers ou de cent mille.

Car c'est ainsi que la question se pose actuellement pour les industriels. Il leur faut engager dans les *semaines qui viennent, avant l'été*, les investissements nécessaires pour produire à la fin de 1986 et en 1987 les équipements de réception des programmes qui seront diffusés par les satellites de télédiffusion directe. Dans un an, le satellite allemand TV-Sat devrait déjà être en orbite, mais il n'est pas encore décidé qu'il fournisse un service opérationnel. Ce sera, en revanche, le cas du satellite français TDF-1, qu'Ariane doit en principe mettre en orbite le 7 juillet 1986 – est-ce un hasard si ce jour marque l'anniversaire de M. Georges Fillioud ? Un second satellite est en construction et sera lancé dès août 1987, si besoin est, pour assurer la continuité du service. D'autres satellites prendront ultérieurement le relais. En d'autres termes, le pas est franchi, la télévision directe deviendra une réalité en France dès la mise en service opérationnelle de TDF-1, au début 1987.

Les programmes pas l'engin

En France et presque dans toute l'Europe occidentale, car l'ellipse de diffusion du satellite déborde largement les frontières nationales : Londres, Florence, Munich et Barcelone recevront les programmes dans d'aussi bonnes conditions que la France. Madrid, Glasglow ou Vienne auront besoin d'antennes un peu meilleures. Début 1987, il existera donc des clients potentiels en nombre important. Et ce nombre ne peut que croître au fur et à mesure des lancements de satellites pour d'autres pays. La Suède a engagé la construction de Télé-X, à lancer en février 1987. En juillet de la même année, le satellite expérimental européen Olympus sera en orbite et devrait diffuser des programmes vers l'Italie. Les Britanniques ont le projet Unisat, actuellement remis en question, mais qui peut quand même aboutir. Hors Europe, outre les divers projets américains ou japonais, on peut citer le satellite australien Aussat – mais pour Philips ou Thomson, ce sont des marchés moins faciles à saisir.

L'ennui est qu'annoncer la mise d'un satellite en orbite ne provoque pas le moindre achat. Ce qui intéresse *le téléspectateur, ce sont les* programmes, pas l'engin qui les relaie. L'industriel veut aussi connaître les caractéristiques techniques de diffusion de ces programmes. Or c'est pour l'instant le flou complet. Quels programmes, en quel nombre, diffusera TDF-1 ? On l'ignore. Diffusés suivant quelle norme ? Une décision de principe est prise, le choix est fait de la norme D2-Mac-Paquets. Mais quelques options techniques restent encore à lever.

La norme D2-Mac-Paquets a de nombreux avantages, en particulier celui d'associer quatre canaux sonores à chaque programme télévisé. On peut ainsi contourner les barrières linguistiques et offrir des programmes compréhensibles par tous. Elle donne aussi une image meilleure que les PAL ou SECAM actuels, tout en restant adaptable aux récepteurs existants. Mais on paie d'une grande complexité ces incontestables qualités. Le décodeur nécessaire se présente actuellement comme une armoire électronique, que nul ne souhaite – indépendemment de son prix – voir trôner dans son salon. Pour le ramener à des dimensions acceptables, il faut lancer d'urgence la production de circuits intégrés spécifiques. Or quelques points de la norme ne sont pas fixés, et surtout une production de circuits intégrés est un investissement lourd, organisé en vue de fournir des quantités importantes... Il faut donc pouvoir les évaluer.

Les autres points sont moins critiques. La fabrication de l'antenne proprement dite, un réflecteur parabolique dont le diamètre devrait dans bien des cas descendre au-dessous de soixante-dix centimètres, est un problème mécanique simple, même si une bonne précision est nécessaire. La tête haute fréquence, qui capte le signal reçu du satellite, et ramène sa fréquence de 12 gigahertz aux alentours de 1 gigahertz, exige des circuits intégrés à l'arséniure de gallium. Chez Portenseigne, on utilisera le circuit intégré développé à cette fin par le Laboratoire d'électronique physique, autre société du groupe Philips. Chez Thomson, on achètera probablement des composants japonais.

Les industriels se préparent donc à produire. Mais en quelle quantité ? On en revient toujours au problème de la clientèle, donc des programmes, éternelle bouteille à l'encre. *Il* y a huit mois, un point semblait acquis : la Compagnie luxembourgeoise de télévision occuperait deux canaux de TDF-1, pour émettre un programme français et un programme allemand. Ce n'est plus du tout certain. M. Pierre Desgraupes a étudié une chaîne culturelle. Le rapport Bredin vient d'ouvrir de nouvelles pistes, encore mal défrichées. M. Jacques Pomonti, chargé de la mise en œuvre opérationnelle du satellite, parle de dissocier les canaux de programmes, ou du moins des programmateurs (*le Monde* du 10 mai). Plusieurs sociétés s'associeraient suivant un montage *« nouveau et pas très simple »*. Or le temps presse.

D'autre part, un système de réception satellitaire est pour le particulier un investissement coûteux, qu'il choisisse la réception individuelle ou soit desservi par une antenne collective. On avance des chiffres de 5 000 francs à Thomson, de 7 500 francs chez Portenseigne, qui ne signifient pas grand-chose mais donnent l'ordre de grandeur : le prix d'un bon téléviseur. Or des études montrent que les dépenses de loisirs des Français sont constantes depuis plusieurs années. La télévision va donc entrer directement en concurrence avec d'autres achats de biens d'équipement, ce qui ne laisse pas augurer un démarrage rapide.

Thomson et Philips vont donc faire des investissements coûteux – on reconnaît des deux côtés qu'il faut de toute manière « y aller » – sans savoir quel niveau de production est réaliste, sans être convaincus de l'existence d'un marché qui puisse amortir ces investissements en un temps raisonnable, et bien persuadés que les estimations qui ont été faites sont exagérées. Ils ne croient guère à l'exportation – hors Allemagne – du moins dans un délai raisonnable. Aussi crient-ils bien fort qu'ils n'ont pas les moyens financiers nécessaires. Ils espèrent que la société d'exploitation du satellite participera de manière importante à la commercialisation des antennes. Une part de ces déclarations fait évidemment partie du jeu normal des négociations, mais une autre part traduit incontestablement les réelles difficultés qu'ils rencontrent.

MAURICE ARVONNY.

UN NOUVEAU SYSTÈME DE PILOTAGE

La lumière qui tourne

LES spécialistes l'appellent l'effet Sagnac. C'est une conséquence du principe relativiste qui affirme que la vitesse de la lumière est une constante universelle : on en déduit que si deux faisceaux lumineux partent du même point et y reviennent en ayant parcouru le même circuit, mais dans deux sens différents, ils mettent exactement le même temps. Fort bien, mais les spécialistes précisent aussi que ce principe ne s'applique que dans les « référentiels galiléens », ce qui revient en pratique à dire que le circuit parcouru par la lumière doit avoir une orientation fixe par rapport aux directions des étoiles. Que se passe-t-il s'il est installé – c'est un cas fréquent ! – à la surface de notre bonne vieille Terre, et tourne donc avec elle ?

Le physicien français Georges Sagnac a montré en 1913 que les deux faisceaux lumineux ont alors des temps de trajet légèrement différents. La mesure de cette différence permet de connaître la vitesse de rotation de la Terre, ou encore la longueur du jour. Ce n'est pas une quantité complètement inconnue...

Le circuit lumineux peut être dans un avion ou un missile. Supposons que celui-ci se dirige d'ouest en est. Du point de vue des étoiles, il tourne comme la Terre, mais un peu plus vite. L'effet Sagnac permet de mesurer cet accroissement de vitesse, donc la vitesse de l'engin par rapport au sol. C'est déjà plus intéressant. De plus, on peut ainsi enregistrer tous les mouvements de rotation de l'engin et utiliser l'effet Sagnac pour faire du pilotage. Cela ouvre d'énormes possibilités.

Quand on met des chiffres dans les équations, le paysage s'assombrit. L'effet Sagnac existe, mais il est minuscule. Les fibres optiques permettent de construire de très longs circuits à faible encombrement, et des travaux ont été menés dans ce sens. Une autre possibilité est d'utiliser des lasers, avec lesquels on peut créer une variante d'effet Sagnac donnant une plus grande sensibilité.

Depuis vingt ans, plusieurs industriels au monde ont travaillé sur les gyromètres lasers, après avoir appris comment éviter une interaction entre les deux faisceaux lasers, qui interdisait toute mesure aux basses vitesses. Ces gyrolasers sont des engins relativement simples à construire, sans pièces mobiles, capables de remplacer les gyroscopes mécaniques où des pièces en rotation rapide peuvent parfois être séparées des parties fixes par des distances inférieures au millième de millimètre.

Mais il faut toujours longtemps pour qu'une technologie nouvelle remplace une devancière éprouvée, surtout dans des domaines comme ceux de l'aéronautique et de l'espace où l'on cherche avant tout la fiabilité. Le gyrolaser a eu du mal à « démarrer », mais le tournant semble pris. Honeywell a reçu commande d'une centrale à gyrolasers pour équiper l'Airbus A-320. Et Ariane-4 emportera, à côté de la centrale inertielle « classique » de Ferranti qui équipe les autres versions du lanceur, une centrale à gyrolasers construite par la SFENA, en association avec sa filiale Quantel.

M. A.

DEUX NOUVEAUTÉS

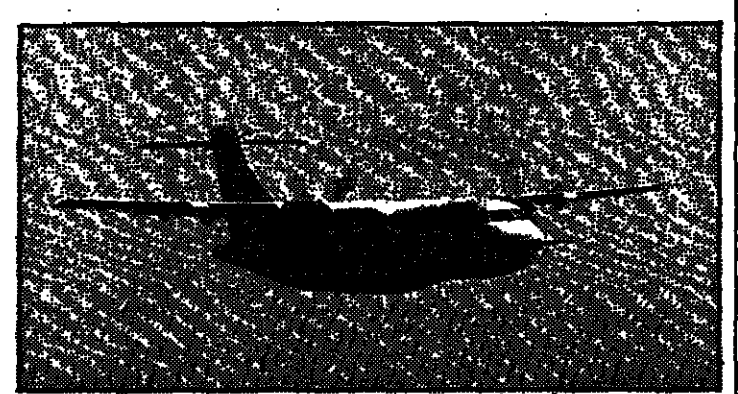
Un «turboprop» pour les régions

DÈS 1978, après l'abandon du Nord 262, l'Aérospatiale lance l'étude d'un appareil dans la catégorie des 40 places, l'AS 35, destiné à attirer la clientèle des compagnies de transport régional. Aeritalia a un projet similaire avec l'AIT 230 et, comme l'Aérospatiale n'a pas caché, dès le départ, qu'elle *envisagerait favorablement* le développement de son projet en coopération, les deux sociétés signent un accord sur un nouveau projet commun en février 1981. En octobre de la même année est créé le groupement d'intérêt économique. ATR 42 (pour Avion de transport régional de 42 places) à 50/50 entre les deux groupes industriels.

Biturbopropulseur à aile haute, l'ATR 42 fait appel à une nouvelle génération de moteurs (Pratt and Whitney of Canada PW 120), économes en carburant, et bénéficie des technologies développées dans le cadre du programme Airbus, notamment au niveau du cockpit (ergonomie, utilisation de boutons-poussoirs lumineux pour toutes les commandes et de l'affichage cathodique), et de l'emploi des matériaux composites (tissus de Kelvar et fibres de carbone).

La fabrication de l'ATR 42 a *démarré en août* 1982. Le premier prototype prend l'air exactement deux ans plus tard. Un deuxième prototype fait son premier vol le 31 octobre 1984. Début mai, ces deux appareils totalisaient plus de six cent vingt heures de vol. L'ATR nº 3, qui sera livré à Air Littoral à la fin de l'année, a effectué son premier vol le 3 mai. Le certificat de navigabilité de l'ATR 42 doit être obtenu en septembre-octobre. L'Aérospatiale assure la fabrication de la voilure, l'aménagement du cockpit, la mise en place des groupes propulseurs, l'assemblage final de l'appareil, qui a lieu à Toulouse, et les essais en vol. Aeritalia réalise la production complète du fuselage, y compris l'ensemble des plans arrière.

Le programme ATR va créer 4000 emplois en France et en Italie (1000 à l'Aérospatiale et 1000 chez les sous-traitants). Une cadence de production de quatre appareils par mois est prévue fin 1987.



L'ATR-42 Nº 2 lors de son premier vol.

A ce jour, 80 commandes ou options ont été enregistrées. Mais la concurrence est rude. Les études de *marché montrent que les compagnies* de transport régional, les *commuters*, ont moins souffert de la crise économique que les grandes compagnies aériennes : de 1979 à 1984, elles ont connu un taux moyen de croissance de 12 %. Une vingtaine de constructeurs proposent 40 avions, couvrant des besoins il est vrai très divers, allant de 10 à 100 places. Pour les vingt prochaines années, le marché potentiel de l'ATR 42 est estimé à 4000 avions environ, dont 80 % pour le transport de passagers, et 20 % pour celui du fret ou les besoins militaires. Une douzaine d'appareils sont en concurrence, certains déjà en service comme le Short 360, l'Embraer 120 Brasilia, le Saab Fairchild SF 340, le De Havilland Canada Dash 7, d'autres en projet comme le Fokker 50 ou l'ATP de British Aerospace. L'avion coproduit par la Casa (Espagne) et Nurtanio (Indonésie), le CN 235, qui doit entrer en service à peu près au même moment que l'ATR 42, est son concurrent le plus direct.

Le seuil de rentabilité du programme, qui a exigé un investissement de 1,5 milliard de francs, se situe à environ 350 appareils (l'ATR 42 est proposé au prix de 6,7 millions de dollars).

Pour atteindre cet objectif, le GIE ATR 42 a décidé de créer une *véritable famille d'appareils* : *une* version allongée, l'ATR ST, pouvant accueillir de 60 à 70 passagers – elle devrait être la première à voir le *jour*, – *ainsi* que des versions militaires, ATM 42 R (R pour rampe arrière), ATM 42 F (patrouille maritime) et de fret ATR 42 F.

CHRISTIAN BATIFOULIER.

Caractéristiques

Envergure : 24,67 m.
Longueur : 22,70 m.
Hauteur : 7,59 m.
Surface alaire : 54,50 m².
Moteurs : 2 Pratt and Whitney of Canada PW 120 de 1 800 HP.
Masse maximale au décollage : 15 750 kg.
Charge marchande maximale : 4 891 kg.
Volume de la cabine : 44,80 m³.

Performances

L'ATR 42 peut transporter quarante-six passagers sur une étape de 1 760 km *ou sur six étapes de 185 km sans avitaillement.*
Vitesse de croisière maximale : 509 km/heure.

Les avions ont la parole

L'ACCROISSEMENT et la complexité grandissante des systèmes embarqués sur les avions civils, mais surtout sur les appareils militaires (navigation, armement, détection, communication), donnent lieu aujourd'hui à une lourde charge de travail pour le pilote, dont l'ouïe, la vision et la main sont rapidement saturées par les manœuvres à accomplir. Le pilote devient de moins en moins disponible pour l'observation de l'environnement extérieur, et n'est plus en mesure d'assurer pleinement sa sécurité et celle de sa mission.

Cela est particulièrement vrai pour les pilotes de chasse. Aussi a-t-on pensé à faire appel aux tous derniers progrès de l'informatique *en matière de synthèse et de reconnaissance* de la parole pour aider le pilote dans sa tâche. Des exemples ? En voici. Tout d'abord, un qui évite *au pilote d'accomplir un geste manuel* pour changer sa fréquence radio. Par son micro, il annonce « VHF » ou « UHF » pour sélection*ner sa gamme d'ondes, suivi de la* fréquence sur laquelle il veut transmettre ou recevoir. C'est simple. C'est rapide. Un autre exemple qui *évite de distraire le regard. Toujours* à l'aide de son micro, le pilote demande la valeur d'un certain nombre de paramètres : altitude, Mach, *facteur de charge, carburant restant*, toutes valeurs qu'autrement il lui faudrait aller chercher dans les cadrans du tableau de bord. Là aucune difficulté. *L'ordinateur* prend le relais et énonce la valeur du paramètre réclamé.

Tout cela n'est pas du domaine de la fiction. Des réalisations existent. Depuis longtemps, pour la synthèse de la parole, pour laquelle on trouve *sans trop de difficultés des circuits* électroniques sur le marché. Depuis peu pour la reconnaissance de la parole, dont l'art est beaucoup plus difficile à maîtriser. Cela n'a pourtant pas empêché la société Crouzet de réaliser, en association avec un laboratoire rattaché au CNRS, le *LIMSI*, un système de synthèse et de reconnaissance de la parole utilisable dans l'environnement sonore d'un cockpit.

Cet équipement, qui porte le nom d'EVA (Equipement vocal pour aéronef), est le fruit de travaux lancés en 1978 et soutenus par la Direction des recherches, études et techniques (DRET) du ministère de la défense, et par le Service technique des télécommunications et équipements aéronautiques. Testé dans un simulateur de vol, dans le cadre d'une mission d'interception, EVA a fait l'objet d'une expérimentation réelle sur avion de combat Mirage-3 dès le mois de juillet 1982. Une deuxième série d'essais a également été conduite sur cabine de pilotage de Mirage-2000 pour simuler les ambiances radio et interception et définir ainsi les fonctions utiles et celles permettant un gain de *temps réel*.

Le civil suivra

Tout paraît donc simple. A cette nuance près que si l'ordinateur a la *parole il demeure encore un peu dur* d'oreille. Ainsi les systèmes de reconnaissance de la parole ne sont-ils que monolocuteurs, en d'autres *termes* capables de comprendre qu'une seule et même personne. Le pilote vient-il à changer qu'aussitôt la machine, qui « ne connaît que la voix de son maître », doit être soumise à un nouvel apprentissage. Deuxième inconvénient : le faible nombre des mots reconnus. Pour EVA, environ soixante-dix, mais une trentaine seulement sont utilisés. Troisième inconvénient : la difficulté rencontrée par la machine pour comprendre une suite de mots; elle ne saisit pour l'heure que des mots isolés, mais ce n'est que partie remise, dans la mesure où Crouzet espère bien mettre au point d'ici à la fin de 1986 un nouvel appareil capable de telles prouesses.

Certes, il existe déjà de par le monde des machines capables de reconnaître avec une fiabilité proche ou supérieure à 90 % une centaine de mots environ en mode monolocuteur – mots enchaînés. D'autres prototypes vont jusqu'à identifier de dix à cent mots en mode multilocuteur – mots *isolés*. D'autres enfin font mieux encore, mais les moyens informatiques mis en œuvre sont énormes, ce qui est peu compatible avec un cockpit d'*avion* ou une cabine de char dans laquelle le niveau de bruit peut atteindre jusqu'à 115 décibels. A cela s'ajoute le fait que *la voix change*, qu'on ne prononce jamais deux fois un mot de la même façon, que la machine, dans l'état actuel des connaissances, se refuse à entendre certains mots, comme, par exemple, gisement, et qu'il est difficile enfin de simuler les déformations de la voix dues au stress ou à l'émotion.

Qu'importe. La technique progresse. Suffisamment pour intéresser en priorité tous les grands avionneurs : *General Dynamics* avec le F-16 aux Etats-Unis, Marconi avec le Blackburn Buccaneer en Grande-Bretagne et, bien sûr, l'armée de l'air en France. Reste, comme le faisait remarquer un spécialiste dans un récent numéro de la revue *l'Armement* (1), que les systèmes à commande vocale « *doivent faire la preuve qu'ils sont aussi sûrs que ceux qu'ils remplacent et plus performants* ».

« *Si, de ce point de vue*, ajoute cet expert, *la première génération de machines n'a pas été suffisamment convaincante du fait d'un double handicap – nécessité de respecter des pauses entre les mots ralentissant le dialogue, taux encore trop important de rejets ou de confusions ayant tendance à empirer dans les situations critiques génératrices de peur ou de tension nerveuse – à terme, cependant, et grâce aux perfectionnements en cours de réalisation (systèmes de mots enchaînés, adaptation permanente à la voix du pilote), la commande vocale devrait s'imposer dans les cabines d'avions comme dans d'autres systèmes militaires.* » Et, pourrait-on ajouter, des usages civils suivront.

J.-F. A.

(1) Bulletin d'information et de liaison *l'Armement*. Février 1985, nº 83.

...tions ont la parol...

...service



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3977

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II					■				
III						■			
IV		■		■					
V							■		
VI				■				■	
VII									■
VIII				■					
IX		■							
X			■				■		
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Du riz, elle en a parfois ras le bol ! — II. Ne s'entend plus guère en matière d'écoute. Arrêt de rigueur. — III. Des Noires y blanchissent. Pas toujours sombre quand il est dramatique. — IV. Permet de fumer ou vient en fumant. — V. Chien qui chasse, mais non chien de chasse. Extrait de Verlaine. — VI. Romain ou Suisse, il symbolise la gloire. Titre pour un père honorable. — VII. Donne un air crâne. — VIII. Ville du Japon. Pousse. — IX. Empêche de faire appel dans les cas d'agression. — X. Copulative. Navigateur et viticulteur. Divinité. — XI. Chorégraphe autrichien. La vieille a le mauvais œil.

VERTICALEMENT

1. Il a surtout affaire à une clientèle de passage. — 2. Confirmation dans la communion. Brésiliens multicolores. Possessif. — 3. Boîte à musique. — 4. Associé au bon comme au mal. Ses plaisanteries les plus courtes ne sont pas toujours les meilleures. — 5. Témoigne du succès de l'auteur. — 6. Cité sous-marine. Annonce le danger à l'aide d'un avertisseur sonore. — 7. Son défaut de dentition n'enlève rien à son mordant. Philosophe anglais, père et fils. — 8. Végétal ayant une affinité avec le « poireau ». Pommade fleurant l'encens. — 9. Incapable de voler de ses propres ailes. Un rescapé du feu très « grillé » de nos jours.

Solution du problème n° 3976

Horizontalement

I. Infertile. — II. Nuisances. — III. Scuta. — IV. Fusa. Rio. — V. Foulure. — VI. Ecrasé. Ré. — VII. Atelier. — VIII. Soto. Ecu. — IX. Ironise. — X. Fao. St. Su. — XI. Santé. Mie.

Verticalement

1. Inoffensifs. — 2. Nu. Uoc. Aa. — 3. Fissuration. — 4. Escalator. — 5. RAU. Usé. Osé. — 6. TNT. Relent. — 7. Icare. Ici. — 8. Le. Réussi. — 9. Essorer. Eue.

GUY BROUTY.

Météorologie

A NOS LECTEURS

Depuis trois semaines, les lecteurs du *Monde* sont privés des informations et cartes météorologiques habituelles. Cette situation n'est pas de notre fait ; elle est la conséquence de la décision prise par la direction de la Météorologie nationale de remettre en cause unilatéralement les accords qui existaient entre plusieurs journaux parisiens et l'Amicale des prévisionnistes de la météorologie, comme nous l'avons expliqué dans *le Monde* du 11 mai.

Nous continuons, avec les organisations professionnelles de la presse, à tout mettre en œuvre pour que nos lecteurs puissent bénéficier à nouveau et dans les meilleurs délais d'un service d'information météorologique de qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 30 mai :

DES DÉCRETS

● Relatif au crédit d'impôt institué en faveur de la recherche.

● Modifiant le décret du 8 janvier 1975 relatif au régime d'assurance invalidité-décès des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales.

● Relatif aux infractions à la loi du 10 août 1981 modifiée, relative aux prix du livre.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 1er JUIN

« Le Père-Lachaise à la carte », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Cent tombeaux de gens de lettres », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Les salons somptueux du ministère de la marine, ancien garde-meuble de la Couronne, l'appartement de Marie-Antoinette », 14 h 45, 2, rue Royale (C.A. Messer).

« Le village de Belleville : au pied des tours de béton, des vestiges subsistent encore », 15 heures, square de la place des Fêtes, devant le kiosque à musique.

« Le Louvre de Philippe-Auguste présenté à la Rotonde de La Villette », 15 heures, métro Stalingrad (M. Banassat).

« Le donjon du Louvre et l'enceinte de Philippe-Auguste », 15 heures, musée du Louvre, devant entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris autrefois).

« La Banque de France », 15 heures, 1, place Général-Catroux.

« La crypte archéologique », 13 h 30 devant entrée crypte de Notre-Dame.

« Le palais du Luxembourg, siège du Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (M.-C. Lasnier).

« Les dernières acquisitions du Louvre », 10 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, devant caisse (Clio-Les amis de l'histoire).

« La Cour de cassation et le Palais de justice », 15 heures, métro Cité, sortie *marché aux fleurs (Marion Ragueneau)*.

« La vieille ville de Chartres », sur inscriptions (1) 348-67-93.

« L'Hôtel de Lassay », 14 h 30, 128, rue de l'Université, et 15 h 30, 1, place du Palais-Bourbon.

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie.

« Le Marais, place des Vosges, illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie.

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice.

« Exposition Delaunay », 10 h 30 et 14 heures, Musée d'art moderne.

« La maison de Claude Monet à Giverny », 13 h 30, départ en car place de l'Opéra.

« La montagne Sainte-Geneviève », *15 heures, devant Panthéon.*

CONFÉRENCES

SAMEDI 1er JUIN

Palais de la découverte, 15 heures : « A la recherche de la vie extra-terrestre » (Jean Heidmann)...

6, place des Vosges, 14 heures et 16 heures : « La maison de Victor Hugo » (M. Brumfeld).

9 bis, avenue d'Iéna, 15 heures : « Tolède, le Greco et son œuvre »

121, avenue du Roule, salle Saint-Pierre, 15 heures : « Dialogues avec l'ange », documents recueillis par Gitta Mallasz avec projections.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	611	500 F.	6	26	200 F.
	8 321	2 000		2 686	2 000
	8 801	2 000		37 836	10 000
	47 761	10 000		285 836	1 000 000
	78 281	10 000		037 126	4 000 200
2	2	100	7	7	100
	282	600		47	300
	302	600		167	800
	862	600		647	800
	872	600		1 637	2 100
	2 372	2 100		6 717	2 100
3	133	500	8	néant	néant
	373	500	9	289	500
	573	500		5 609	2 000
	14 183	10 000		7 519	2 000
	24 083	10 000		8 689	2 000
	36 993	10 000		19 659	10 000
	74 763	10 000		34 839	70 000
4	34	200	0	60	200
	54	200		060	700
	084	500		360	500
	494	500		650	500
5	425	600		730	500
	885	1 000			
	1 535	2 000			
	29 995	10 000			

LOTO N° 22 TIRAGE DU MERCREDI 29 MAI 1985

1 12 17 20 28 34 — 45 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 5 ET SAMEDI 8 JUIN 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85 TRANCHE DE JULES RENARD 45e

TIRAGE DU MERCREDI 29 MAI 1985

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 26/03/85)

Le numéro 245566 gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille : 045566, 145566, 345566, 445566, 545566, 645566 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
205566	240566	245066	245506	245560	10 000,00 F
215566	241566	245166	245516	245561	
225566	242566	245266	245526	245562	
235566	243566	245366	245536	245563	
255566	244566	245466	245546	245564	
265566	246566	245666	245556	245565	
275566	247566	245766	245576	245567	
285566	248566	245866	245586	245568	
295566	249566	245966	245596	245569	

Tous les billets se terminant par		gagnent
5566		5 000,00 F
566		1 000,00 F
66		200,00 F
6		100,00 F

85 TAC-O-TAC — TIRAGE DU MERCREDI 29 MAI 1985 — 46e

SCIENCES

Le Conseil économique et social approuve le plan triennal pour la recherche

Le Conseil économique et social (CES), saisi par le premier ministre, a approuvé, mercredi 29 mai, à une large majorité (1), avec quelques observations, pour avis, le projet de loi relatif à la recherche et au développement technologique. Ce *« plan triennal » (1986-1988)*, que M. Laurent Fabius avait présenté lui-même devant les membres de cette assemblée le 14 mai dernier, a été analysé par la section des activités productives, de la recherche et de la technologie du CES. Selon son rapporteur, M. Jean Teillac, haut commissaire à l'énergie atomique, le CES *« approuve les grandes orientations contenues dans le projet de loi, sans méconnaître les difficultés qu'il faudra surmonter , et souligne que son efficacité finale sera fonction de l'évolution réelle du produit intérieur brut »*.

Satisfait de voir la recherche et le développement technologique placé parmi les priorités nationales, le CES a insisté sur l'important chemin restant à parcourir. A cet égard, il *« reconnaît le caractère stimulant d'un objectif chiffré »*. Le plan triennal prévoit, en effet, que la part de la recherche dans le produit intérieur brut atteigne 2,65 % en 1988, et que le budget civil de la recherche et du développement croisse de 4 % par an (en francs constants). Un chiffre au-dessous duquel, selon le Conseil, il ne faudrait pas descendre.

Le Conseil économique et social ayant donné son aval, tout semble donc prêt pour que le projet de loi sur la recherche soit adopté par le Conseil des ministres, le 5 juin, et qu'il soit discuté à l'Assemblée nationale avant la fin de la session de printemps.

(1) Sur 180 votants, 163 se sont prononcés pour et 17 se sont abstenus.

● *La navette interdite d'atterrissage à Cap-Canaveral.* — Les cinq ou six prochaines missions de la navette devraient se terminer sur la base aérienne d'Edwards (Californie), et non à Cap-Canaveral (Floride). Les responsables de la NASA sont, en effet, préoccupés par les conséquences de vents traversiers assez forts à Cap-Canaveral et se demandent si ce phénomène, apparemment sous-estimé jusqu'ici, ne va pas les contraindre à modifier le système de freinage de la navette. Le 19 avril dernier, lors du retour sur terre de Discovery, un pneu avait éclaté et un deuxième s'était déchiré au moment de l'atterrissage, le commandant Karol Bobko ayant dû freiner vigoureusement d'un côté pour corriger les effets de ces vents. — *(AFP.)*

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS LE JEUDI 13 JUIN 1985 à 14 heures EN 17 LOTS

15 APPARTEMENTS - 1 PIÈCE ET 1 W.-C.

dans un immeuble, Bât. A

A PARIS-15e, 116-118, bd de Grenelle

MISES A PRIX : 1er LOT : 5.000 F - 2e LOT : 100.000 F - 3e LOT : 150.000 F - 4e LOT : 100.000 F - 5e LOT : 100.000 F - 6e LOT : 40.000 F - 7e LOT : 50.000 F - 8e LOT : 50.000 F - 9e LOT : 50.000 F - 10e LOT : 50.000 F - 11e LOT : 50.000 F - 12e LOT : 50.000 F - 13e LOT : 5.000 F - 14e LOT : 50.000 F - 15e LOT : 50.000 F - 16e LOT : 40.000 F - 17e LOT : 40.000 F.
S'adresser à Me RIBADEAU DUMAS, avocat, 17, avenue de Lamballe, PARIS-16e. Tél. : 524-46-40.

VENTE sur saisie immobilière, Palais de Justice de NANTERRE le JEUDI 13 JUIN 1985, à 14 h EN 1 LOT

UN APPARTEMENT à BOULOGNE-BILLANCOURT (92)

45, RUE ESCUDIER — au 4e étg. — et une CAVE

MISE A PRIX : 300 000 FRS

S'adr. Cabinet Mes BARON-BONNET, BOUCHERY-OZANNE et RAYNAUD-DUPORT, av., 47 bis, rue de Stalingrad, NANTERRE (92). Tél. 721-49-95 et 725-21-13 au Greffe du T.G.I. Nanterre où l'enchère est déposée. S./les lieux p. visiter.

Vente s/saisie imm. Pal. Justice Paris, jeudi 6 juin 1985, 14 h

BUREAU 57, r. de la FONTAINE-AU-ROI PARIS 11e

R.-de-chaussée entre 2 cours, 1 pièce, coin cuisine (bâtiment B)

M. à PX 30 000 F Me BISE, Avocat Paris (16e)

184, avenue Victor-Hugo. A ts avocats pr. Trib. Gde Inst. de PARIS

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY le MARDI 11 JUIN 1985 à 13 h 30

UN APPARTEMENT à SAINT-OUEN (93)

1, rue Jules-Verne et 16, rue Emile-Zola,
au 2e étage — de 5 petites pièces, cuisine — CAVE.
MISE A PRIX : 180 000 F
S'adresser à la Société Civile Professionnelle d'Avocats ETIENNE, DORÉ, WARET-ETIENNE, FENART, ALEMANT, 11, rue du Général-Leclerc, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS. Téléphone : 854-90-87

LA VILLE DE PARIS

Vend LIBRES aux enchères publiques le MARDI 18 JUIN 1985, à 14 h 30, à la CHAMBRE des NOTAIRES de PARIS

5 APPART. - 1 STUDIO - 1 CHAMBRE

(dont 1 APPT 89 m² avec VUE s/Champ de Courses) à PARIS (16e), entre

LE BOULEVARD SUCHET et LE CHAMP de COURSES D'AUTEUIL

Me Yves BONNEL, not. 79, bd Malesherbes, PARIS (8e). Tél. 294-16-08.

VTE APRÈS LIQUIDATION de BIENS au PALAIS DE JUSTICE de PARIS LE JEUDI 13 JUIN 1985 A 14 HEURES, EN UN SEUL LOT

UN ENSEMBLE IMMOBILIER à CARACTÈRE INDUSTRIEL situé sur la commune de SAINT-HERBLAIN (Loire-Atlantique)

Rue du Charron, sans numéro, sur lequel sont édifiés 2 BATIMENTS savoir UN BATIMENT A à usage de bureaux, atelier, halle de stockage et UN BATIMENT B à usage d'atelier d'emballage, terrain, le tout cadastré section D n° 1 723 pour 86 ares, 13 centiares.

LIBRE — MISE A PRIX : 1 000 000 DE FRANCS.

S'adresser à Maître LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, à Paris-1er. Tél. 260-48-09. Maître J.-M GARNIER, syndic, 63, bd St-Germain, à Paris-5e. Maître H. Gourdain, syndic, 174, bd St-Germain, à Paris-6e. Au Greffe des Criées du Tribunal de grande instance de Paris, palais de justice, bd du Palais, où le cahier des charges est déposé, et sur les lieux pour visiter.

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS, LE JEUDI 13 JUIN 1985 A 14 H

UN STUDIO avec BALCON-LOGGIA

Dans un immeuble sis

à PARIS-16e 29 à 33, av. Foch, 12 à 18, r. Leroux 2 et 4, rue Léonard-de-Vinci *39 et 41, rue Paul-Valéry, 3e étage, cave, parc auto.*

MISE A PRIX : 100 000 F.

S'adresser à Me CONSTENSOUX, avocat, 46, rue de Bassano, PARIS-8e. Tél. : 720-40-80 et à tous avocats postulant près le Tribunal de PARIS.

Cab. de Me MAGLO, avocat à CRÉTEIL (94), 4, allée de la Toison-d'Or
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE, au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 13 JUIN 1985, à 9 h 30 - EN 3 LOTS

1° **LOGEMENT** de 2 p., cuis. au 1er ét. du bât. A avec une CAVE dans bât. B. M. à P. : 25.000 F

2° **APPART.** de 4 PIÈCES PRINC. au rez-de-ch., bât. A et B avec une CAVE dans bât. A - GARAGE dans bât. E Mise à prix : 60.000 F

3° **LOGEMENT** de 2 p., cuis. au 1er ét. du bât. A avec une CAVE dans même bât. M. à P. : 35.000 F

168, RUE DU MARÉCHAL-LECLERC - ST-MAURICE (94)

S'adr. SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés, 29, rue des Pyramides, PARIS (1er), tél. : 260-46-79. Ts avocats pr. Trib. gde inst. CRÉTEIL. Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie au Palais de Justice de CRÉTEIL le JEUDI 13 JUIN 1985 à 9 h 30

UNE PROPRIÉTÉ à NOGENT-SUR-MARNE (94)

40, rue de Saint-Quentin
comprenant UN PAVILLON de 4 pièces principales, sous-sol, garage sur TERRAIN de 240 m² cadastré section N n° 108, en pleine propriété à l'exclusion du sous-sol dont la jouissance est en partie réservée.

MISE A PRIX : 350 000 F.

S'adr. à Me VARINOT, *avocat, 166 bis*, Grande-Rue à NOGENT-S/MARNE (Val-de-Marne). Tél. 872-43-00. Au greffe du Tribunal de Gde Inst. de CRÉTEIL où le cahier des charges est déposé. Sur les lieux pour visiter.

VENTE APRÈS LIQUIDATION DE BIENS AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS le JEUDI 13 JUIN 1985 à 14 H EN UN SEUL LOT

ENSEMBLE IMMOBILIER A CARACTÈRE INDUSTRIEL

sis commune

d'OZOIR-LA-FERRIÈRE (Seine-et-Marne)

10, rue Robert-Schumann formant le 6e lot du lotissement de la Z.I. Sud d'OZOIR-LA-FERRIÈRE. Le tout à usage d'entrepôt de différents matériaux et outillage du bâtiment et des travaux publics.

LIBRE - MISE A PRIX : 500.000 F

S'adresser à Me LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, à Paris-1er, tél. : 260-48-09. Me J.-M. GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain à Paris-5e. Au greffe des Criées du Trib. de gde inst. de Paris, Palais de Justice, bd du Palais, où le cahier des charges est déposé et sur les lieux pour visiter.

VENTE APRÈS LIQUIDATION DE BIENS AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS le JEUDI 13 JUIN 1985 A 14 H EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT sis à CRÉTEIL

(Val-de-Marne), dans un ensemble immobilier dénommé « le Grand-Pavois du NOUVEAU CRÉTEIL », rue Ambroise-Paré, sans numéro. Mail des Mèches, sans numéro ; allée Jean-Poncelet nos 1 à 6, place du Grand-Pavois nos 1, 2, 3, rue Gabriel-Pierné sans numéro, allée Marcel-Pagnol nos 1 à 9 savoir au 6e étage de la Cage no 12 face à l'ascenseur composé de 5 pièces principales — OCCUPÉ — UNE CAVE au rez-de-chaussée, *no 12 — UN PARKING* portant le no 191.

MISE A PRIX : 100 000 F.

S'adr. à Me LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, à PARIS-1er. Tél. 260-48-09 : Me B. MEILLE, syndic, 41, rue du Four, à PARIS-6e, au greffe des Criées du Trib. de Gde Instance de PARIS, Palais de Justice, bd du Palais où le cahier des charges est déposé et sur les lieux pour visiter.

ANNONCES CLASSÉES

emplois internationaux

DIRECTEUR ADJOINT DU CRÉDIT

Important établissement bancaire exerçant son activité en république du Cameroun recherche pour ses services centraux à Yaoundé un candidat au poste de Directeur-adjoint du Crédit. Placé sous l'autorité du Directeur central chargé du crédit dont il est le plus proche collaborateur, le Directeur-adjoint du crédit a pour mission d'étudier les demandes de crédit présentées par la clientèle, d'assurer la surveillance et le contrôle des engagements, d'apprécier les garanties proposées, etc...

Le candidat à ce poste devra justifier d'une solide expérience professionnelle dans le domaine de l'analyse financière au sein d'un établissement financier et être capable de coordonner et d'animer le travail de plusieurs analystes dont il assurera par ailleurs la formation et le perfectionnement.

Les candidats doivent en outre remplir les conditions suivantes : être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'Université, les grandes Écoles commerciales ou scientifiques, etc...

La rémunération et les avantages sont de nature à motiver un candidat de valeur.

Adresser C.V. sous référence LMJ à :
CAMEROUN PUBLI EXPANSION
B.P. 1399 YAOUNDÉ
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
qui transmettra.

SUISSE
Clinique privée à LAUSANNE cherche à s'assurer la collaboration d'une
INSTRUMENTISTE
pour une période de remplacement de 3 à 4 mois. La préférence sera donnée à une personne très qualifiée, pratiquant toute chirurgie et ayant le sens des responsabilités, et de la collaboration. Nous offrons un poste varié et intéressant avec un équipement ultra moderne. Faire offre manuscrite avec CV à la Direction de la
CLINIQUE DES CHARMETTES
Ch. de Mornex 10,
1001 LAUSANNE

OFFRES D'EMPLOIS

ÉCOLE recherche
DIRECTEUR
PÉDAGOGIQUE
expér. de l'enseignement et de la direction, suivi animation pédagogique, discipline élèves. Env. CV + photo à AMP nº 4890/MI
40, rue Olivier-de-Serres
PARIS 15e, qui transmettra.

Le Centre d'informations Financières organise un stage pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
(pour Paris, banl. Ouest ou Nord)
– ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités ;
– formation assurée ;
– rémunération motivante.
Tél. : 500-24-03 poste 41.

Association échanges scolaires recherche
ACCOMPAGNATEUR
(H./F.)
niveau DEUG ou MAITRISE
ALLEMAND
pour accompagner 27 jeunes en Allemagne du 27/6 au 11/7. Nécessité d'assurer 2 h. cours/jour la première semaine.
Indemnisation + frais.
Écrire s/réf. 6.603 à
ORGANISATION et PUBLICITÉ
2, rue Marengo, 75001 PARIS.
qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dame, cherche place aide-documentaliste, dipl. ass.-documentaliste et bibliothécaire, institut catholique, stage à la documentation du service économique du Monde.
Écrire Mme Huot, 5, rue Debrousse, 75016 Paris ou tél. 720-22-07.

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
38 ans.
– Comptab. génér. jusq. bilan.
– Paie.
– Déclarat. sociales et fisc.
ÉTUDIE TTES PROPOSIT.
Tél. : 383-05-47.

Eclairagiste, 30 ans, 10 ans expérience auprès compagnie théâtre et cinéma, variétés et congrès. Créations et tournées internationales. Bilingue anglais. Offre services à tt créateur intéressé. Pays indifférent. Disponibilité immédiate.
Tél. : 348-04-09.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402, 09 PARIS.

perdu - trouvé

Perdu samedi 11 mai 1985 à Paris, collier de perles double rang, fermoir or et diamants.
Récompense :
10 % de la valeur.
Téléphoner au (3) 462-36-35, poste 1602 ou 1502.

villégiature

83-STE-MAXIME, jolie villa juillet, août, 16.000 F/mois. Tél. : (94) 96-48-97.

NICE, particul. loue studios, kitchen. refaits neuf, 300 m plage, 1/3 pers. juin, juill., août, 3.500 F/m. (93) 96-27-36.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

NEUF
JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate. Reste 1 appt de 5 pces 118 m². Vis. témoin tlj. 14/19 h, sauf mercredi et dimanche.

MOUFFETARD Studio tt cft, très bon état, soleil. 270.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

SAINT-SULPICE Beau dble liv. 2 chbres, calme. 1.400.000 F. DORESSAY 624-93-33.

SEINE BEAUX-ARTS
80 m² GDE TERRASSE
Tél. : 703-32-44

BD SAINT-GERMAIN
Dans bel imm. XVIIIe siècle. Appts occupés loi 48. 2 P., 45 m², 340.000 F
2/3 P., 64 m², 560.000 F.
3/4 P., 75 m², 630.000 F.
Droit de reprise possible.
Téléphone : 562-17-17.

ODÉON
Dans bel imm. XVIIIe siècle en cours de rénovation
studio 18 m², 215.000 F.
studio 25 m², 370.000 F.
Duplex 32 m², 425.000 F.
2/3 p., 50 m², 650.000 F
2/3 p., 56 m², 730.000 F.
prévoir travaux intérieur.
Téléphone : 562-17-17.

7e arrdt

VANEAU
Beau studio, cuis., bains, imm. pierre de taille, soleil. GARBI - 567-22-88.

11e arrdt

OBERKAMPF 140 m², part. vd maison duplex 5 pces à rénover, cuis., séj., 3 pces + ancienne boutique, cave, grenier à aménager. Prix : 1.050.000 F. Tél : 700-93-89 matin, soir ou week-end.

13e arrdt

13e séj., gde cuis.avec coin repas 43 m², tt cft, imm. park. 450.000 F. 327-28-60.

14e arrdt

THEATRE MONTPARNASSE LUMINEUX GD 3 P., cuis., bains, ch. centr. 650.000 F. 508-53-84 ou 060-54-94.

ALÉSIA, 2 p., 435.000 F. MONTSOURIS, 3 p., 500.000 F. 322-61-35.

15e arrdt

14e-15e 2 p. 47 m² + gd balc., tt cft, impec. Px 530.000 F 327-28-60.

CHAMP-MARS ORIGINAL PETIT 2 p., 6e étg., ASC. 500.000 F. 727-84-24.

17e arrdt

Pte Maillot, gd 2 p., impeccable, 6e ét., soleil, asc. prévu, bel imm. pierre. 750.000 F. Facilités de paiement, park. poss. Visites jeudi, vendr., 14-19 h. 76, av. des Ternes. 266-19-00.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT, petit imm., rénové 2 p., s.d.b., cuis., terrasse/jardins, 40 m² chauffage individuel prêt conventionné. Tél. avant 11 h ou soir 504-02-52.

Province

Saint-Servan/Saint-Malo (35) direct. particulier, vend appt duplex, 105 m², s. de séjour + grand balcon, 4 chbres, 2 salles de bains, magnifique vue s/mer, imprenable, 5e ét. avec ascenseur + garage. 900 000 F. Tél. (99) 81-77-59 ou (42) 07-11-85 (le soir).

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
3, rue Vieux-Colombier, 6e rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE et ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 8 PCES et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

Sté d'INVESTISSEMENT DU MOYEN-ORIENT rech. à l'achat appts et imm. stand. dans quartier résidentiel. Paiement comptant. Tél. : 720-26-29.

Particulier cherche 3 pièces avec ou sans travaux à Paris. Écr. M. Theller, 86, bd d'Ornano, 75018 PARIS.

ACHÈTE COMPTANT
Logement avec ou sans cft. Paris Intra-Muros, 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

Location studio état neuf, Paris-11e, tt confort. Reprise 20.000 F. Petit loyer. Tél. le soir : 857-78-00.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et cadres supérieurs déplacés GRANDE STÉ FRANÇAISE PRODUITS PÉTROLIERS, rech. des appts 2 à 8 p., studios, villas, Paris et environs. Tél. : 503-30-33.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

echanges

Part. vd ou éch. libre, gd F3 face campus univ. Grenoble, studio équip. 5 pers. Tignes, contre villa Aix ou Montpellier. Tél. : (85) 55-09-30.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. 227-44-44.

villas

MORSANG-SUR-ORGE
20 km de Paris. Villa 1978, sur 3 niveaux, construction traditionnelle, près RER, A 6, école, commerce, quartier résidentiel.
1er niveau : s/sol, gar. 3 voit., buanderie, cave.
2e niveau : entrée, bur., séj. double, 2 chbres, s. de bains, w.-c., cuisine équipée.
3e niveau : 3 chbres, s. de bains, w.-c., nombreux placards.
Terrain clôturé 500 m².
Prix : 950.000 F.
Tél. hres de bur. : 778-14-71, p. 481 ou vis. t.l.j. de 14 h à 20 h, 6, rue Victor-Hugo, 91390 Morsang-sur-Orge.

immeubles

STÉ FONCIÈRE
CHERCHE
IMMEUBLES de RAPPORT.
Paris très proche banlieue.
225-46-82
POSTE 7.

maisons individuelles

Centre Bretagne, 10 km de Carhaix, pavillon 3 pièces principales, w.-c., téléphone, terrain 1.100 m², 130.000 F comptant, plus crédit gratuit 1.500 F par mois.
Tél. : 16.1 797-24-81 après 18 heures.

chalets

A louer grand chalet Villars (Suisse) été 1985.
Tél. : (25) 35-24-12.

maisons de campagne

89-SENS, particulier vend quartier résidentiel, calme, 1 h de Paris, maison de caractère entièrement rénovée en 1977, 900 m terrain clos, arboré. Rez-de-jardin : + 2 niveaux de 100 m² chacun.
Prix 1.200.000 F.
Tél. : (86) 65-71-02.

propriétés

DÉPARTEMENT ISÈRE
Vend, loue ou met à disposition bât. 11.555 m², très bon état, sur terrain 9 ha. AUTRANS 1.050 m alt. Parc naturel régional Vercors (ski fond, alpin, randonnées). S'adresser : CONSEIL GÉNÉRAL ISÈRE, Bur. Patrimoine, B.P. 1096, 38022 GRENOBLE CEDEX. T. : (76) 54-81-31, p. 3621.

SAVIGNÉ-SUR-LATHAN (37340)
A VENDRE LIBRE
dans petite ville de Touraine, 20 km de Bourgueil, belle maison neuve, sur parc 5 500 m². R.-de-ch. : entrée, grand séjour carrelé, cheminée, escalier chêne, cuisine équipée, bureau, salle de bains, w.-c. 1er ét. : 6 chambres, s. de bains, w.-c., cave grand garage (2 voit.), chaufferie. Proche d'un lac, planche à voile, tennis.
Prix à débattre.
M. Georges Brun.
Téléphone : 16 (47-24-80-29).

NOGENT-S/MARNE
S/900 m² terrain env. Proche MARNE const. 1920, 9/10 p. sur 3 nivx, sous-sol total. 1.450.000 F.
ST-MAUR S/900 m² terrain env. VUE S/MARNE, constr. 1900, 8/9 p. sur 3 nivx. 1.200.000 F.
359-73-76 - 886-16-75.

LA VARENNE près MARNE SUPERBE MANOIR haut stand. 10 P. gd cft + mais. gard. 1.800 m² PARC CLOS. ÉTAT EXCEPT. Px justif. IDÉAL PROFESS. LIBÉRALE. 506-53-84 ou 060-54-94.

Particulier vend Daubeuf (27700) près Les Andelys, 100 km Paris, 39 km Rouen, propriété rénovée, proche forêt, exposée sud, sur terrain clos aménagé, 1.715 m². Rez-de-ch. : séjour double 35 m², escalier, cheminée avec récupérateur de chaleur, cuisine 18 m², lingerie, salle d'eau, w.-c., chaufferie, garage. 1er étage : 3 chambres, couloir, cabinet de toilettes, poutres apparentes sur totalité, chauffage central fuel. Prix : 500.000 F. Tél. : 911-06-77.

viagers

F. CRUZ-266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience.
Px rentes indexées garanties
Étude gratuite discrète.

Libre de suite porte Maillot, gd 2 p. impec., 6e ét., sud, asc. prévu, bel imm. p. de taille, 400 000 F cpt + rente, parkg possible. Visites vendredi 14 à 19 h. AV. DES TERNES Nº 76.

Libre gd 2 p. cft, imm. bien entretenu, 18e arrdt. 55.000 + 2.250 F couple 75-77 ans. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

Dans un imm. 1982 stand. près pl. d'Italie gd 2 p. 53 m² + balcon, park. 38.000 + 3.000 F occupé. Cruz-8, r. La Boétie. 266-19-00.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vds Renault 5 TX automatic, mai 82, acier métal., int. beige, direct. assis., gl. électr., 3 portes, prot. latérales, 58.000 km, 35.000 F. Tél. : 764-57-41 bur., 797-12-59 après 20 heures et week-end.

GS Club, bon état, année 77. 74.500 km. Prix 7.000 F. Tél. : 989-01-47.

de 8 à 11 C.V.

A vendre Renault 20 GTL, 1977-1978. Moteur refait (31.000 km).
Prix : 8.000 F à voir.
Tél. : 597-63-74 après 20 h.

de 12 à 16 C.V.

CX PALACE 2400 couleur bleue, semi-automat., intérieur cuir, glaces teintées électriques, année 77, radio-cassette. 13.000 F. Tél. : 205-09-03.

divers

BMW SÉRIE 3, 5, 7
84 et 85 peu roulé, garantie Auto Paris XV, 533-69-95. 93, r. Desnouettes, Paris-15e.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

TÉLÉPHONE APPEL
PREND LES MESSAGES POUR VOUS
260-18-95.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

VOTRE ANTENNE A PARIS
Bureau ou domiciliation. TIME BURO (1) 346-00-55.

fonds de commerce

Ventes

Sur un simple coup de fil
VENDEZ ACHETEZ
Commerces, propriétés.
Entre particuliers.
IFIC
Partout en France.
Appel gratuit.
16 (05) 30-15-15.

boutiques

Ventes

VENDRE OU LOUER
BOUTIQUES-LOCAUX
C.W.I. - 338-16-50

PLACE VOSGES
Excell. placement murs bout. libres. 660.000 F. 274-59-58.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Guy POZZOBON ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Pamela,

le 20 mai 1985.

Saint-Paul-lès-Dax (40).

Fiançailles

– On nous prie d'annoncer les fiançailles, le 2 juin 1985, de

Mlle Françoise GAY
et M. Emmanuel KISS.

Fabas,
82170 Grisolles.
65, avenue du 24-Avril-1915,
13012 Marseille.

Décès

– Cuts, Noyon, Mulhouse, Paris.

Ses amis,
La famille Seckel,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jeanne BAURENS
« Totote »

le 19 mai 1985, à l'âge quatre-vingt-quatorze ans.

– Mme Pierre Claisse,
Mme Simone Claisse,
M. Patrick Brot,
Jean-Denis et Laurent Brot,
M. et Mme Jean Claisse,
Mme Marcelle Darré,
M. et Mme Michel Lasnon-Dussaussay,
M. et Mme André Lasnon-Dussaussay et leurs enfants,
La famille Auclair,
Mme Claire Orange,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CLAISSE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 mai 1985 à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montrouge (Hauts-de-Seine) le samedi 1er juin, à 9 heures. Réunion à la porte principale.

– Mlle Geneviève Bollème,
M. et Mme Michel Ambault,
Olivia et Isabelle,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Denise KRON,

survenu le 25 mai 1985.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial, au cimetière du Montparnasse, le 25 mai 1985.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le conseil municipal de Marvejols a la douleur de faire part du décès de son maire,

M. Jules ROUJON
sénateur de la Lozère,
conseiller général,

survenu le 26 mai 1985 à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu à Marvejols le mardi 28 mai à 10 heures.

(*Le Monde* du 30 mai.)

– Le professeur Robert de Vernejoul, membre de l'Institut,
Le capitaine de vaisseau (H.) et Mme Michel de Vernejoul,
Mme Jacques Lory,
Le professeur et Mme Pierre de Vernejoul (de Paris),
Ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses parents et alliés,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme de VERNEJOUL,
née Madeleine Hetz
(de Phalsbourg),

enlevée à leur affection le 27 mai 1985, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Marseille le 30 mai 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

96, rue Sylvabelle,
13006 Marseille.

MAGIE-IMAGE
8 PEINTRES LATINO-AMÉRICAINS
Du 9 mai au 8 juin
CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE
28, boulevard Raspail - 75007 Paris
Entrée libre

(Publicité)

CURE THERMALE 1985
Elle sera plus agréable et plus efficace si elle est doublée d'une cure de détente et de soleil.
De l'OCEAN à la MEDITERRANEE, choisissez les stations de détente de la CHAINE THERMALE DU SOLEIL, *Leader du Thermalisme Français* :
Documentation gratuite nº 525 (hébergement et cures) à la CHAINE THERMALE DU SOLEIL. *Maison du Thermalisme*, 32 av. de l'Opéra 75002 PARIS. Tél. (1) 742.67.91.

Remerciements

– Paris - Séné.
Mme Marylène Etcheverry,
Ses enfants, la famille,
très touchés par l'affection et les marques de sympathie reçues lors du décès du

général d'armée (c.r.)
Jean-Paul ETCHEVERRY,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur chagrin.

Anniversaires

– Ceux qui ont connu et aimé

Françoise CASTEL,

décédée il y a un an, le 30 mai, vivent son absence.

« Efforçons-nous de donner sens et beauté à la mort-effacement. »

– Il y a cinq ans,

Pierre PARISELLE

nous quittait... Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– Le lycée (ex-collège) Jacques-Amyot, de Melun, célèbre le centenaire de sa fondation. Les cérémonies commenceront le dimanche 2 juin à 11 heures, au lycée, sous la présidence de M. Jean Morin, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, ancien élève, et seront suivies d'un buffet campagnard et de diverses manifestations.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-IV, mercredi 5 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Prigent : « Politique et tragédie dans l'œuvre de Pierre Corneille ».

– Université Paris-I, jeudi 6 juin, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Marcel Vigreux : « Paysans et notables du Morvan au dix-neuvième siècle (jusqu'en 1914) ».

– Université de Dijon, jeudi 6 juin, à 14 h 30, salle du Conseil de la faculté de lettres, M. Jacques Colette : « Le langage et l'immédiat ».

– Université Paris-IV, jeudi 6 juin, à 14 h 30, salle des Actes, M. François Richard : « L'anarchisme de droite en France dans la littérature contemporaine ».

– Université Paris-IV, vendredi 7 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Claude Lieber : « Réalisme et fiction dans l'œuvre de Robert Pinget ».

– Université Paris-I, samedi 8 juin, à 9 h 30, salle 319, Institut d'art, M. Pierre Lombard : « L'Arabie orientale à l'âge du fer ».

– Université Paris-I, samedi 8 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Turgot, M. Michel Covin : « Hypnologica, éléments pour une esthétique du sommeil, art, médecine, religion ».

GALERIE LOUISE LEIRIS
47, rue de Monceau, 75008 PARIS
Tél. : 563-28-85 et 563-37-14
F. LÉGER
55 œuvres
1913-1953
24 avril - 1er juin
Tous les jours sauf dimanches et lundis

(Publicité)

UNICEF
Si vous avez, dans l'immédiat après-guerre (1947-1950), bénéficié de l'aide fournie par l'UNICEF (ou FISE-UNICEF) aux enfants d'Europe, ou si vous avez, d'une manière ou d'une autre, participé à cette action de solidarité, faites-vous connaître au
COMITÉ FRANÇAIS POUR L'UNICEF
SERVICE DE L'INFORMATION
35, rue Félicien-David, 75016 Paris
Tél. : 524-60-00
Vos témoignages ou vos documents personnels (photos notamment) enrichiront une étude actuellement menée par l'UNICEF sur cette période.

nouveau
drouot
Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 246-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières. * expo le matin de la vente

LUNDI 3 JUIN
S. 5/6. – 13 h et 19 h VERRES ANTIQUES ET DE L'ISLAM, Me LOUDMER.
S. 8. – Dentelles, costumes, poupées, Mes ADER, PICARD, TAJAN, Mme Daniel, expert.
S. 11. – Tblx anciens et modernes, bons meubles, Me RIBEYRE.
S. 13. – Argie, Trains bing, beau linge, bon mobilier, Me LANGLADE.
S. 15. – Tblx mod., mbles, obj. Me ROBERT.
S. 16. – Bib., bx mbles, Me BOSCHER.

MARDI 4 JUIN
S. 4. – Très bx fusils de chas., bjx et argie, Mes OGER, DUMONT.
S. 5/6. – 13 h et 19 h VERRES ANTIQUES ET DE L'ISLAM, Me LOUDMER.
S. 10. – Tblx, obj. d'art, mobilier, tapisserie, Mes GROS, DELETTREZ.

MERCREDI 5 JUIN
S. 1. – Bibliot. Delmas, liv. illustrés modernes, Mes COUTURIER, NICOLAY, MM. Guerin, Courvoisier, experts.
S. 3. – Bjx, argie, Me BONDU.
S. 5 – 11 h et 14 h 30, Art d'Orient, arch. et art musulman, Me LOUDMER.
S. 7. – Horlogerie de collection, Me CHAYETTE, M. Sabrier, expert.
S. 8. – Obj. d'art d'Ext.-Orient, Me RENAUD.
S. 14. – Beau mob. tapis d'Orient, Me DELORME.
S. 15. – Très bel. Vte mbles et obj. d'art. Mes JOZON, RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY.
S. 16. – Estampes anc. et modernes, Mes ADER, PICARD, TAJAN. Mme ROUSSEAU, exp.

VENDREDI 7 JUIN
S. 1. – Faïence et porcelaine françaises, étrangères, 18e, 19e, Mes COUTURIER, NICOLAY, M. Lefebvre, expert.
S. 2. – Tableaux anciens et modernes, bons meubles, Me RIBEYRE.
S. 3. – Bjx, argie, obj. de vit. dont un peigne écail et or, trav. Lalique. Me ROGEON.
S. 8. – Vte d'atelier Agathe Vaito. Mes MILLON, JUTHEAU, M. Camart, exp.
S. 9. – Tblx, bib. mob. Me BOISGIRARD.
S. 12. – France anc. semi-mod., bon lot. Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 14. – Tblx, bib, céram., obj. mob. Mbles anc. et de style, Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 16. – Collection de Vitraux anciens provenant d'un château des environs de Paris, Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Bresset.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 770-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de provence (75009), 770-81-36.
J. Phi. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16.
BOSCHER, 3, rue d'Amboise (75002), 260-87-87.
CHAYETTE, 12, rue Rossini (75009), 770-38-89.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 562-31-19.
GROS, DELETTREZ, 22, rue Drouot (75009), 770-83-04.
JOZON, RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 770-34-91.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 227-00-91.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 281-50-91.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 523-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 246-46-44.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 770-48-95.
RIBEYRE, 5, rue de Provence (75009), 770-87-05.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 727-95-34.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : net repli à 9,38 F

Sur des marchés des changes vraiment très calmes, le dollar s'est inscrit en net repli jeudi 31 mai, revenant de 3,11 DM à 3,0750 DM et de 9,47 F à 9,38 F. On a pu attribuer ce repli à l'annonce d'un fléchissement de 2,5 % de la productivité de travail aux Etats-Unis pendant le premier trimestre 1985. Mais la poursuite de la baisse du taux outre-Atlantique a également joué. A Paris, la Banque de France a continué à soutenir le deutschemark, au plus bas depuis seize mois, à 3,0480 F.

Chômage : baisse dans la CEE, sauf en Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne est le seul pays de la Communauté européenne où le chômage ait augmenté en avril 1985 (en données brutes), selon les chiffres publiés par Eurostat à Bruxelles. Dans les autres pays (sauf la Grèce, où les statistiques sont jugées peu sûres), le chômage a baissé. Après cette baisse pour le troisième mois consécutif, on compte 12,6 millions de chômeurs dans les neuf pays (contre 13 millions en mars, mais 12,2 millions en avril 1984). C'est en RFA, où le taux de chômage est relativement faible (8,6 % de la population active), et au Danemark (9,7 %), que la baisse a été la plus forte (6,9 % et 6,1 % respectivement). Le taux de chômage en Grande-Bretagne (12,4 %) est plus élevé que la moyenne des neuf pays (11,2 %). Mais il est encore plus élevé en Irlande (17,6 %), en Belgique (13,2 %), aux Pays-Bas (12,8 %). Selon un sondage Louis Harris, réalisé du 10 au 15 avril auprès de mille trente-quatre personnes pour l'Institut Atlantique et *le Figaro*, en France, le chômage est la plus grande préoccupation signalée par 80 % des personnes interrogées, loin devant la guerre (36 %), les inégalités sociales (30 %), l'ordre et la sécurité publique (29 %), les armes nucléaires et l'inflation (28 % également).

Distribution : Casino prend le contrôle de CEDIS

« CEDIS et Casino ont décidé un rapprochement de leurs activités géographiquement complémentaires », a-t-on appris, le 29 mai, par un communiqué commun des deux groupes de commerce succursaliste. Le texte précise un peu plus loin : *« La société Casino a conclu un accord avec un groupe d'actionnaires détenant le contrôle du capital de CEDIS, au terme duquel elle acquiert la majorité des actions de la société. Le groupe vendeur réinvestira une part importante du règlement des actions CEDIS dans l'acquisition d'actions Casino et détiendra, à l'issue de l'opération, près de 10 % des actions ordinaires Casino. »* L'entité juridique et boursière de CEDIS restera inchangée, et le titre continuera à être coté à la Bourse de Paris au marché à règlement mensuel. L'affiliation de CEDIS à la centrale PARIDOC ne sera pas remise en cause. Implantée en Franche-Comté, Bourgogne, Champagne-Ardenne et dans le sud de l'Alsace, CEDIS a réalisé, en 1984, un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs et possède seize hypermarchés (Mammouth), cent cinquante supermarchés (à l'enseigne SUMA), sept cents petites succursales et dix-sept centres de bricolage. Casino (23,5 milliards de chiffre d'affaires) est surtout installé dans la moitié sud de la France et dans la région parisienne, avec vingt-deux hypermarchés, Géant Casino, quatre-vingt-un supermarchés, deux mille magasins de proximité.

[L'appartenance de CEDIS, via PARIDOC, à la super-centrale d'achat SERFAAL, tandis que Casino est adhérent de la super-centrale ARCI, pose cependant un problème qui ne pourra rester sans solution.]

Engrais : Norsk Hydro reprend les activités de Veba

La croissance du groupe norvégien Norsk Hydro dans l'industrie des engrais se poursuit. Récemment acquéreur de la COFAZ, deuxième producteur français, contrôlé par Total (*le Monde* du 15 mai), il vient de signer un accord avec la firme Veba, numéro quatre de la chimie allemande, en vue de lui reprendre toutes les activités exercées dans cette branche. Sont également concernés les produits azotés et les aliments pour animaux. L'ensemble de ces activités ont dégagé, en 1984, un chiffre d'affaires de 630 millions de deutschemarks environ (1,93 milliard de francs), dont 560 millions de deutschemarks (1,7 milliard de francs) dans les seuls engrais. Par cet accord, Norsk Hydro assied définitivement sa suprématie sur le marché des engrais européens avec un chiffre d'affaires supérieur à 24 milliards de francs.

Nucléaire : réouverture prochaine de la centrale de Three-Mile-Island

La commission de contrôle nucléaire des Etats-Unis s'est prononcée, mercredi 29 mai, après cent cinquante jours d'audiences, en faveur de la réouverture de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island, en Pennsylvanie, fermée depuis six ans, après le grave accident survenu le 28 mars 1979. Cette décision attendue (*le Monde* du 8 février 1984) va permettre, dans les jours prochains, la mise en fonctionnement de l'un des deux réacteurs de la centrale, qui n'avait pas été endommagé lors de l'accident.

Pétrole : M. Yamani favorable à une baisse des prix des bruts lourds

Le ministre saoudien du pétrole, Cheikh Zaki Yamani, a estimé, dans une interview au journal *Al Charq Al Awsat*, que *« le temps est venu de réduire les prix du pétrole lourd »*, mais qu'il n'est pas nécessaire de revoir les prix officiels des bruts légers. *« Cela nécessitera une nouvelle discussion entre les membres de l'OPEP »*, a-t-il ajouté. En janvier dernier, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole avait décidé de relever les prix officiels des qualités dites « lourdes » – dont sont extraits, après raffinage, plus de fuel lourd et moins d'essence que dans les qualités dites « légères » – et d'abaisser les tarifs des bruts légers, afin de tenir compte de la situation qui prévalait sur le marché. Depuis lors, cet état de choses s'est renversé, du fait notamment de la reprise du travail des mineurs britanniques, et les prix des bruts lourds sur le marché au jour le jour sont inférieurs de plus de 1 dollar aux tarifs officiels de l'OPEP.

SOCIAL

La vocation de la mutualité, c'est d'innover dans la protection sociale

déclare M. René Teulade

« Après la réforme du code de la mutualité, qui permet aux mutuelles de faire de la prévoyance collective et facilite le développement d'œuvres sociales, dans quel sens doit aller aujourd'hui l'action des sociétés mutualistes ?

– La tâche spécifique des mutuelles, c'est l'innovation. Pas seulement de compléter les remboursements de l'assurance-maladie, mais d'être à l'écoute des nouveaux besoins, et d'essayer d'y répondre, dans tous les domaines, très divers, où elles interviennent. Par exemple pour la jeunesse, nous soutenons des expériences d'insertion des jeunes en difficulté ou sans formation. Pour les personnes âgées, plusieurs unions départementales ont créé des services de petit dépannage. Pour les loisirs, nous essayons, dans un de nos centres de vacances, de faire cohabiter jeunes, personnes âgées et handicapés...

» Dans le domaine de la santé, où l'objectivité à atteindre n'est pas seulement l'absence de maladie, mais la recherche de l'équilibre, les champs privilégiés d'intervention de la mutualité doivent être la prévention, en soutenant des expériences nouvelles de distribution de soins, et l'éducation sanitaire, pour modifier les comportements des consommateurs comme ceux des prescripteurs : il n'y a pas de solution strictement économique aux problèmes de la santé.

» D'autre part, nous souhaitons jouer davantage un rôle de prestataire de services pour les collectivités locales. Jusqu'à ces dernières années, nous avons trop investi dans le béton. Nous devons laisser aux collectivités le coût des infrastructures, mais nous avons, compte tenu de notre expérience, vocation à gérer des œuvres sanitaires et sociales pour leur compte. La réforme du code de la mutualité nous le facilite en nous permettant de donner une formation appropriée aux responsables mutualistes.

– En mettant fin à la double appartenance entre la FNMF (Fédération nationale de la mutualité française) et la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs, ne vous privez-vous pas de la présence de certaines mutuelles dynamiques ?

– La FNMF représente 92 % du mouvement mutualiste, et en matière d'innovation nous avons été plus souvent suivis que précédés. Même si le résultat n'est pas définitif, plus de la moitié des mutuelles qui avaient la double appartenance ont choisi de rester chez nous. Nous sommes prêts, d'ailleurs, à collaborer avec toutes les sociétés mutualistes, si elles partagent notre idéal et nos principes dans le domaine de la santé.

– Vous êtes très critique à l'égard du projet actuel de convention médicale. Pourquoi ?

– La convention de 1980 ne nous donnait pas satisfaction. Or le projet actuel – qui est plutôt un pré-projet – est encore en retrait. Il n'est pas normal que certains médecins conventionnés puissent librement fixer leurs honoraires avec comme seule référence « *le tact et la mesure* ». Si on peut accepter – compte tenu du passé – des dépassements d'honoraires, nous souhaitons qu'ils soient codifiés – à défaut d'être remboursés compte tenu de la situation financière de l'assurance-maladie. Nous souhaitons qu'ils n'aillent pas au-delà de, disons, 20 % du tarif conventionnel. Les professions de santé ne sont pas en dehors de la crise. Elles ne peuvent échapper à certaines contraintes en matière de revenus.

» Mais nous devons examiner avec elles les effets de l'évolution économique. Nous pensons que nous irons demain vers des réseaux de soins coordonnés où interviendront les représentants des usagers que nous sommes et les différentes professions de santé et que nous avons intérêt à rechercher un certain consensus.

– Pensez-vous qu'en temps de crise on puisse maintenir telle quelle la protection sociale ? Ne faut-il pas sacrifier certains avantages pour conserver l'essentiel ?

– Nous sommes hostiles à la politique de « rustines » pratiquée par le gouvernement, qui consiste à transférer sur le budget des ménages par petites doses – le forfait hospitalier, la diminution du remboursement de certains médicaments, etc. – ce qui relève de la solidarité nationale.

» Mais nous sommes confrontés à des problèmes difficiles. Dans le domaine de la santé par exemple, les Français sont attachés à un système de libre choix du médecin et de liberté de prescription pour celui-ci. Mais ils sont aussi attachés aux prestations socialisées qui garantissent l'accès de tous aux soins. Si nous ne trouvons pas un équilibre, nous mettrons en cause ou le système libéral, ou les prestations socialisées.

» Plus généralement, il faut choisir entre une protection sociale plus individualisée par le biais de l'assurance – mais avec pour corollaire un système d'assistance pour tous ceux qui n'y auront pas accès et un système fondé sur la solidarité, auquel nous adhérons. Le problème doit être posé, mais cela exige une clarification sur la question des prélèvements obligatoires. Les Français dans leur grande majorité – et notamment les jeunes – ne veulent pas que les prélèvements obligatoires augmentent et en même temps ils souhaitent un haut niveau de protection...

» Les enquêtes que nous avons fait réaliser à l'occasion de notre congrès révèlent ce paradoxe. D'un côté, des « générations sans mémoire », qui considèrent la protection sociale comme un bien collectif auquel on peut accéder librement, mais envers lequel on n'a pas d'obligation. De l'autre, des systèmes de protection sociale conçus à une époque où l'on ne pouvait pas prévoir l'effort nécessaire pour répondre aux besoins nouveaux qui apparaissent aujourd'hui.

» En effet, l'ampleur et la rapidité des transformations auxquelles nous sommes confrontés font apparaître un nouveau risque, à côté de la maladie, de la famille, de la vieillesse : le « risque mutation ». Pour s'adapter, les individus ont besoin d'une certaine sécurité. Il faut donc leur assurer la protection sociale la plus élevée possible. Celle-ci n'est pas seulement un amortisseur de crise, mais un véritable investissement. »

Propos recueillis par
GUY HERZLICH.

SOCIAL

AU CONGRÈS DES CADRES DE FO

M. Bergeron demande une négociation immédiate sur l'assurance-chômage

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – M. André Bergeron a demandé l'ouverture immédiate de négociations sur l'assurance-chômage en s'exprimant, le 29 mai, lors du congrès de l'Union des cadres et ingénieurs UCI-FO. Face à la dégradation de la situation financière de l'UNEDIC, dont le déficit pourrait être, selon lui, de 3 milliards de francs en décembre, il a estimé que les partenaires sociaux ne devaient pas attendre l'automne, mais négocier *« tout de suite »* un relèvement de 1 % de la cotisation à l'assurance-chômage, réparti pour moitié entre les entreprises et les salariés. Le secrétaire général de FO, qui redoute également un déficit de la Sécurité sociale d'au moins 20 milliards de francs en 1986, a mis en garde le gouvernement à propos des mesures qu'il s'apprête à prendre en faveur des chômeurs en fin de droits : *« Il ne saurait s'agir de bricolage. »* A la veille de la manifestation des chômeurs, il a annoncé un développement des unions syndicales FO de chômeurs après l'essai tenté en région parisienne.

Devant les quatre-vingt-dix congressistes de l'UCI, qui, malgré ce faible nombre de délégués, revendiquent cent mille adhérents au sein de FO, M. Bergeron s'est inquiété, sans la nommer, des projets de l'opposition : *« Je suis effrayé par cette espèce de frénésie de mises en cause. Je sais bien qu'en démocratie, pour être élu, il faut des voix. Seulement, il y a ensuite les lendemains. On a connu cela après 1981. Je souhaite qu'on ne le vive pas à l'envers après 1986. »*

Utilisant des formules très imagées, citant Jaurès et Hugo mais aussi Ferrat et Aragon, M. Hubert Pouchet, secrétaire général de l'UCI, a dénoncé la *« peste absolue »* du chômage et l'incapacité des dirigeants politiques de tous bords à y faire face. Pour lui, la *« principale préoccupation »* des cadres est la défense de l'emploi. M. Pouchet s'est livré, en outre, à une sévère critique de l'appareil de formation comparé à un *« hôpital de campagne des accidentés de nos industries en déroute »*.

L'UCI-FO n'entend pas se limiter à une démarche défensive. *« C'est un rôle dynamique qui est dévolu à l'activité syndicale des cadres,* a déclaré M. Pouchet. *Un rôle qui dépasse l'unique et frileuse défense des intérêts directs. »* Les cadres FO développent ainsi une capacité de propositions qui ne se retrouve pas toujours dans l'ensemble de la stratégie confédérale.

Outre le droit individuel à la recherche et à l'innovation et l'établissement périodique d'un bilan des techniques utilisées par les entreprises *(le Monde* du 10 avril), l'UCI s'aventure sur des terrains sur lesquels la confédération reste encore prudemment en retrait. Ainsi, elle propose la création d'une *« allocation individuelle spéciale d'existence »*, financée par l'Etat, qui serait *« versée automatiquement à toute personne attestant des conditions lui permettant notamment d'accéder à un emploi qui fait défaut »*. Elle demande aussi la prise en compte des années d'études dans les cent cinquante trimestres d'affiliation nécessaires pour une retraite pleine et se déclare prête à étudier la retraite par capitalisation, tout en ajoutant que ce système *« ne saurait être qu'un appoint »*.

MICHEL NOBLECOURT.

L'ÉVACUATION DE L'USINE SKF

« Toutes les possibilités de négociation étaient épuisées », *déclare M. Delebarre*

L'évacuation, par les forces de police, de l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine, le 7 mai, continu de susciter de vives réactions, tant de la part de la CGT que du PCF. *« Le gouvernement a commis une faute »*, a déclaré M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT. *« L'intervention des forces de l'ordre n'a jamais été de nature à résoudre un conflit social. »* Dans un communiqué, le bureau confédéral de la CGT réclame l'ouverture *« de vraies négociations »* et dénonce *« le nouveau pas dans l'escalade contre les droits des salariés »*.

M. Georges Marchais secrétaire général du PCF demande au premier ministre de *« reprendre les négociations »* et de *« faire évacuer les CRS »*.

Interrogé à l'Assemblée nationale, sur le même sujet, M. Michel Delebarre, ministre du travail, a souligné que *« toutes les possibilités de négociation étaient épuisées »*. Rappelant que des mesures avaient été proposées permettant d'offrir *« des solutions à la quasi-totalité des salariés licenciés »*,il a précisé que *« en raison de l'occupation menée par la CGT, ces solutions n'ont pu être mises en œuvre »*. *« La défense de l'emploi,* a ajouté le ministre, *dépend aussi de savoir faire des choix industriels. »*

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 29 mai, a évoqué l'évacuation par la police de l'usine SKF. Les socialistes n'avaient pas été prévenus de cette intervention. Plusieurs membres du bureau exécutif ont explicitement désapprouvé cette intervention, notamment en raison de son caractère inopportun et de l'image qu'elle donne, compte tenu de l'exploitation qu'en fait le PCF. Il s'agit de MM. Pierre Carassus, Jean Natiez, tous deux membres du CERES de M. Chevènement, et de M. Pierre Brana (rocardien).

L'ÉVACUATION DES LOCAUX DE LA SCOPD MANUFRANCE EST ORDONNÉE PAR LE TRIBUNAL

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. – Les membres de la SCOPD Manufrance ont été mis en demeure, le 29 mai, par ordonnance de référés du tribunal de grande instance de Saint-Etienne, d'évacuer les locaux de leur entreprise.

Ce jugement est intervenu sur la demande de M[e] Charrière, syndic de la liquidation de biens de la coopérative, qui a fait citer sept responsables syndicaux de la SCOPD. Le personnel occupe depuis le 19 avril les locaux du cours Fauriel et de Duché. Les premiers sont la propriété de la SA Manufrance, dont le PDG est Bernard Tapie ; le second appartient à la SCOPD.

M[e] Charrière estime que cette occupation empêche la protection des stocks (notamment les armes) et des archives et compromet tout projet de reprise puisque les lieux ne peuvent être visités. Le tribunal a précisé que les occupants pourraient être contraints par la force publique.

LA CFDT SIGNE A SON TOUR L'ACCORD SUR L'INTÉRIM

Dernière organisation à se prononcer, la CFDT a accepté, le mercredi 29 mai, de signer l'accord sur le travail temporaire, qui avait été négocié, le 13 mai, entre les confédérations syndicales et les syndicats professionnels, le PROMATT et l'UNETT (*le Monde* du 15 mai).

Dès l'issue des discussions, la CGC et Force ouvrière avaient paraphé le texte, la CGT étant, pour sa part, fermement opposée à la signature. La CFTC, qui s'était accordée un délai de réflexion, annonçait sa signature, le 17 mai. La CFDT, rendue prudente par le précédent échec sur la flexibilité, décidait de s'en remettre à son bureau national. Elle vient donc d'arrêter sa position, estimant que *« les ajustements proposés »* (...) *« ne remettent pas en cause le sens de l'ordonnance de 1982 »*, dont les professionnels de l'intérim reconnaissent le caractère contractuel dans un préambule et qu'ils s'engagent à compléter par une convention collective.

AFFAIRES

3 MILLIARDS DE FRANCS DE BÉNÉFICES POUR FIAT EN 1984

Le groupe Fiat affiche, pour l'année 1984, des résultats particulièrement florissants, avec des bénéfices nets consolidés de 627 milliards de lires (3 milliards de francs), au lieu de 253 milliards de lires (1,2 milliard de francs en 1983), soit une augmentation de 148 %.

Fiat Auto et ses filiales ont produit 1,4 million d'automobiles (+ 2,8 %), ce qui lui a permis de faire passer sa part du marché européen de 12,7 % à 13,4 %. Le bénéfice de la société Fiat Auto SPA a triplé, pour atteindre 235 milliards de lires (1,1 milliard de francs). La filiale Iveco reste déficitaire de 215 milliards de lires (1 milliard de francs), en raison de la guerre des tarifs qui fait rage sur le marché des véhicules industriels. Iveco a vendu 90 322 véhicules (– 5,9 %). La division des tracteurs agricoles a résisté dans un contexte très compétitif avec 55 478 tracteurs vendus et un bénéfice de 16 milliards de lires (76 millions de francs).

M. Cesare Romiti, administrateur délégué du groupe Fiat, s'est félicité de ces résultats, qui ont permis une réduction de 20 % de l'endettement et 2 100 milliards de lires d'investissements (10 milliards de francs). M. Romiti a également fait le point sur les négociations en cours avec la division européenne de Ford en vue d'un accord de coopération. *« Nous avons dépassé le stade des études de faisabilité,* a-t-il déclaré. *Nous nous trouvons maintenant dans les négociations proprement dites. Une conclusion n'est pas imminente. »*

● **TWA mise en vente.** – Le conseil d'administration de la compagnie aérienne américaine TWA a mis en vente, le 28 mai, le capital de celle-ci. Il soumettra à l'approbation des actionnaires la meilleure offre d'achat reçue dans les soixante jours. Cette mise aux enchères est une parade destinée à contrer la tentative de prise de contrôle de TWA par le groupe financier de M. Carl Icahn qui a déjà acquis 24 % des actions de la compagnie.

L'ATTÉNUATION DES DIFFÉRENDS INDUSTRIE-COMMERCE

Un nouvel accord de bonne conduite est signé

C'est à l'unanimité que les dix-huit membres (neuf industriels, neuf distributeurs) du groupe de travail « industrie-commerce » du CNPF ont signé l'accord (*le Monde* du 30 mai) qui doit réduire les tensions régnant depuis plus d'un an entre les uns et les autres. Ces tensions sont nées depuis que les « grands » du commerce se sont regroupés en supercentrales, comparant leurs contrats et exigeant de leurs fournisseurs les mêmes conditions de vente pour tous : celles faites au plus favorisé d'entre eux.

L'accord, signé sous l'égide du CNPF, est le quatrième du genre. Moins complexe que les trois autres, il énonce clairement, en six points, ce qui sera permis et défendu. Les retards de paiement, les retards de livraison, c'est fini. C'est à l'industriel qu'il appartient de reconnaître ou non les supercentrales, en fonction des services rendus. Le fait, pour un distributeur, de refuser de mettre en rayon un article (le déréférencement) ne doit pas être lié à des demandes abusives et discriminatoires. En ce qui concerne la vente à perte (qui est interdite par la loi), les choses sont aussi plus claires. C'est le prix de facture, assorti de ses ristournes normales, mais sans prendre en compte les accords de coopération commerciale ; surtout, les péréquations entre produits sont interdites, afin de ne pas abaisser artificiellement le prix de certains articles.

En cas de violation de cette règle, le litige sera porté devant la chambre arbitrale du CNPF, ou devant la commission de la concurrence, ou devant les tribunaux, et les livraisons seront suspendues *« en fonction du constat fait par l'instance choisie »*. Enfin, les accords de coopération commerciale entre deux entreprises doivent correspondre à des services réels, rémunérés de façon restreinte.

Ainsi devrait pouvoir être évitée la poursuite de la partie de bras de fer perpétuelle entre industriels et distributeurs.

Quelques remarques s'imposent cependant. Tout d'abord, les membres de la commission que préside M. Deloffre, directeur général des Fromageries Bel, ne représentent qu'eux-mêmes. Certes, des demandes vont immédiatement être faites, au sein du CNPF, pour que tous les syndicats professionnels impliqués signent cet accord. Certes, les centres Leclerc, en la personne de M. Michel-Edouard Leclerc, ont participé à l'élaboration de ce texte, mais le groupe Intermarché, formé, comme les centres Leclerc, de commerçants indépendants, en a été absent. MM. Deloffre et Journait (président d'UNICO) parviendront-ils à convaincre M. Le Roc'h, responsable d'Intermarché, de se joindre à eux ?

Les conflits sont indubitablement nés de la baisse de l'activité du commerce. Industriels et commerçants, cependant toujours d'accord pour réclamer la liberté totale des prix, varient dans leur appréciation du rôle des pouvoirs publics dans leurs conflits. Après avoir proclamé que c'était aux pouvoirs publics de faire respecter la loi, ils se sont unanimement scandalisés des « perquisitions » opérées par les agents de la direction de la concurrence et de la consommation le 10 mai dernier, à la recherche de preuves de manquements aux règles de la concurrence. Aujourd'hui, l'ambiance est à l'autodiscipline. Pour que celle-ci fonctionne, il faut, bien évidemment, que les industriels ou les commerçants qui s'estiment lésés par les pratiques d'un partenaire ou d'un concurrent n'hésitent pas à saisir la cour arbitrale du CNPF ou la commission de la concurrence.

L'accord signé est bel et bon. On ne pourra juger de son efficacité que si les inévitables manquements sont sanctionnés. C'est à ce prix que le calme reviendra et que, peut-être, les supercentrales disparaîtront, comme M. Gérard Seul, directeur général d'Euromarché et président de la SERFAAL (une des plus importantes de ces supercentrales) l'a laissé entendre.

JOSÉE DOYÈRE.

VICTIME DE LA CRISE DU BATIMENT

La société Huet et Lanoë va déposer son bilan

De notre correspondant

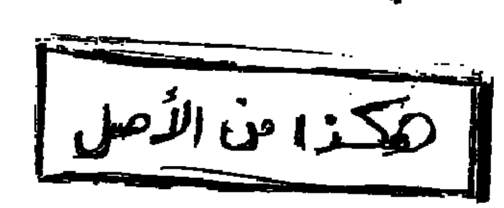
Tours. – Une vingtaine d'agences dans toute la France, principalement dans le région parisienne, le Centre et l'Ouest, douze filiales et un chiffre d'affaires de 1 200 millions de francs : la société anonyme Huet et Lanoë, qui propose un choix de plus de soixante-dix mille articles sélectionnés parmi les fabricants les plus représentatifs du secteur du bâtiment, va déposer son bilan. Quelque sept cent cinquante personnes travaillent pour la société, voire treize cents si l'on inclut les filiales. La semaine dernière, les délégués du personnel ont appris que la direction envisageait un dépôt de bilan. En effet, après celui de 1983, l'exercice 1984 est déficitaire. Trop pour que soit tentée la même manœuvre que l'an dernier où les banques et les actionnaires avaient apporté des capitaux.

Créée en 1854, la société Huet et Lanoë, qui a son siège à Tours, est une filiale du holding financier Nord-Est et de la société métallurgique de Normandie, elle-même filiale de Sacilor.

● **M. Henri Baquiast a été nommé président de la COFACE.** – M. Henri Baquiast a été nommé en conseil des ministres, le 29 mai, président de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur).

[Né le 1[er] juillet 1936 à Meudon, ancien élève de l'ENA, M. Baquiast est administrateur civil au ministère de l'économie et des finances. Attaché financier de l'ambassade de France en Grande-Bretagne de 1967 à 1969, il a ensuite été en poste à la direction du Trésor dont il est devenu directeur adjoint en 1980. Il avait été nommé, en 1982, directeur des relations économiques extérieures. M. Baquiast succède à la tête de la COFACE à M. Francis Grangette, devenu président des Charbonnages de France et M. Philippe Jurgensen l'a remplacé quai Branly].

● **Tractations entre General Motors et Alfa Romeo.** – Selon les déclarations d'un dirigeant d'Alfa Romeo, cité par le *Financial Times*, le numéro un mondial de l'automobile, l'américain General Motors pourrait prendre une participation dans le capital d'Alfa Romeo. Ce qui impliquerait une privatisation, puisqu'Alfa appartient à l'IRI, holding d'Etat italien. Jusqu'ici, les discussions menées par Alfa avec des constructeurs étrangers – General Motors et Ford notamment – ne portaient officiellement que sur une coopération technique (production conjointe d'un nouveau modèle). Les dirigeants de l'IRI avaient d'ailleurs récemment nié qu'Alfa Romeo puisse être vendu.



ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Accueil réservé pour la réforme fiscale du président Reagan

Washington *(AFP)*. – L'ambitieux plan de réforme fiscale présenté le 28 mai par le président Reagan a reçu un accueil mitigé. Si le représentant démocrate de l'Illinois, M. Dan Rostenkowski, a globalement approuvé le principe de la réforme, deux représentants influents, pourtant partisans d'une simplification de la fiscalité, se sont montrés réticents devant ce projet. M. Richard A. Gephardt, représentant démocrate du Missouri, et M. Jack Kemp, représentant républicain de New-York, ont estimé que tel ou tel point de la réforme était inacceptable. Cela laisse supposer que plusieurs chapitres du projet semblent promis à de difficiles discussions avant le vote du congrès.

Les milieux d'affaires sont encore plus réservés, même si la prudence de rigueur : un livre d'explications de 461 pages a *été* distribué, le 29 mai, par le département du Trésor, précisant les retombées des principales dispositions du plan. Ainsi, cette réforme entraînerait-elle une baisse globale de 5,2 % des impôts payés par les particuliers et une hausse de 23 % des impôts payés par les sociétés, à partir de 1990, lorsque le nouveau système produira tous ses effets.

Les milieux d'affaires reconnaissent généralement que le plan annoncé par le président Reagan est moins radical que sa première version, qui comportait notamment une suppression des privilèges fiscaux des compagnies pétrolières (disposition qui a disparu du nouveau plan). *Mais* il leur faudra analyser secteur par secteur les effets des suppressions d'exemptions et déductions diverses. La déduction spéciale pour crédits douteux dont profitaient les institutions financières et qui est *désormais supprimée inquiète* notamment les milieux financiers.

CONJONCTURE

Nouvelle simplification des formules de prêts bonifiés

Le ministre de l'économie et des finances poursuit sa politique de simplification des procédures de prêts bonifiés en supprimant les prêts participatifs simplifiés (sauf pour le bâtiment) et les prêts spéciaux de refinancement.

A l'automne 1984, la rue de Rivoli avait supprimé les prêts aidés aux entreprises et les prêts bancaires bonifiés, tout en abolissant la bonification de 1 % accordée aux prêts aux conditions du marché (PCM).

Au 30 juin prochain, dans le secteur industriel, les seuls crédits bonifiés qui subsisteront seront les prêts spéciaux à l'investissement (PSI) au taux privilégié de 9,25 % avec une enveloppe globale de 18 milliards de francs.

L'objectif recherché est la réduction des procédures (six l'an dernier) et celle des critères d'attribution, ramenés à deux : priorité à l'exportation et effort d'investissement global. Il faut y ajouter un effort d'économies budgétaires. En 1985, les bonifications pour l'industrie coûteraient de 5 à 6 milliards de francs.

FAITS ET CHIFFRES

ETATS-UNIS

● **Net recul de la productivité au *premier trimestre*.** – La productivité des entreprises américaines (autres qu'agricoles) a diminué de 2,5 % en rythme annuel au premier trimestre de 1985, a annoncé le 29 mai le département du travail. Cette baisse, la plus forte enregistrée depuis un peu plus de trois ans, reflète le ralentissement marqué de la croissance économique des Etats-Unis depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

● **Redressement sensible des paiements courants en avril.** – La balance des paiements courants de la Grande-Bretagne est redevenue *excédentaire* en avril, soit 123 millions de livres contre un déficit révisé de 555 millions en mars (– 588 millions en avril 1984. Ce redressement est dû principalement à un ralentissement des importations *de produits pétroliers à l'issue de la* reconstitution des stocks fortement entamés pendant la grève des mineurs. Les exportations n'ont que légèrement augmenté pour se situer à 6 896 millions de livres, alors que les importations diminuaient de 8,3 % pour revenir à 7 173 millions, d'où un déficit de 277 millions seulement en avril contre 999 millions de livres en mars. L'excédent des échanges « invisibles » est estimé à 400 millions pour avril contre 444 millions de livres le mois précédent. – *(AFP.)*

RFA

● **Epargne : + 6 % en 1984.** – Pour la première fois depuis 1982, les Allemands de l'Ouest ont épargné plus en 1984 que l'année précédente. Selon la Bundesbank, dans son dernier rapport mensuel publié le 21 mai, l'épargne des particuliers et des ménages a totalisé 146 milliards de DM (445 milliards de francs) l'année dernière, soit 6 % de plus qu'en 1983. Le taux d'épargne a représenté en moyenne 13 % du revenu, au lieu de 12,5 % l'année précédente. En revanche, les crédits à la consommation ont diminué de 20 %, pour revenir à 10 milliards de DM : la hausse de 3,5 % des revenus enregistrée en 1984 n'a donc pas été utilisée pour augmenter la consommation des ménages, souligne la Bundesbank. – *(AFP.)*

● ***Sidérurgie allemande : la fusion Kloeckner-Krupp repoussée.*** – Les actionnaires du groupe sidérurgique ouest-allemand Kloeckner-Werke, réunis le 29 mai, ont repoussé le projet de fusion de leur *société avec l'autre groupe, Krupp*-Stahl. Cette fusion des numéros deux et trois de la sidérurgie outre-Rhin, qui avait été approuvée par l'office des cartels, devait conduire à une société commune avec, pour actionnaires, Krupp (à hauteur de 35 %), Kloeckner (35 %), et le groupe autrichien CRA (30 %).

Le refus de Kloeckner s'explique par la décision du gouvernement régional de la Basse-Saxe de ne pas verser *les 75 millions de DM* (environ 225 millions de francs) prévus pour cette fusion. Le gouvernement chrétien-démocrate (CDU) s'oppose à la fermeture envisagée de l'usine locale de Georgsmarien. Une nouvelle assemblée des actionnaires pourrait être convoquée pour la fin de l'été.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	9,3725	9,3750	+ 175	+ 190	+ 365	+ 395	+ 940	+ 1040
$ can.	6,7867	6,7935	+ 4	+ 29	+ 38	+ 74	+ 85	+ 181
Yen (100)	3,7237	3,7262	+ 110	+ 120	+ 236	+ 254	+ 697	+ 746
DM	3,0465	3,0483	+ 105	+ 117	+ 229	+ 246	+ 674	+ 721
Florin	2,7018	2,7033	+ 60	+ 67	+ 136	+ 148	+ 431	+ 468
F.B. (100)	15,1340	15,1454	+ 138	+ 178	+ 271	+ 368	+ 732	+ 1 015
F.S.	3,6152	3,6183	+ 136	+ 158	+ 298	+ 319	+ 877	+ 939
L (1 000)	4,7746	4,7783	– 129	– 107	– 250	– 211	– 719	– 624
£	11,9265	11,9391	– 256	– 200	– 495	– 410	– 1 265	– 1 074

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 5/8	7 7/8	7 5/8	7 3/4	7 11/16	7 13/16	8	8 1/16
DM	5 7/8	6 1/8	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16
Florin	7 5/8	7 7/8	7	7 1/8	6 15/16	7 1/16	6 3/4	7
F.B. (100)	9	10	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 1/16	9 1/8	9 1/4
F.S.	30	35	5 3/8	5 7/16	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4
L (1 000)	5	10	12 3/4	13 1/4	12 5/8	13 1/8	13	13 3/8
£	12 1/2	12 3/4	12 11/16	12 3/4	12 5/8	12 3/4	12 7/16	12 1/2
F. franç.	10 1/8	10 1/4	10	10 1/4	10	10 1/4	10 1/8	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COFIMEG

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 28 mai 1985 sous la présidence de M. Jean Weil.

Elle a approuvé les *comptes de l'exercice* 1984, qui font ressortir un bénéfice net de 109 513 000 F (dont 5,5 millions de plus-values nettes à long terme sur cessions d'actifs), contre 127 924 000 F (dont 25,8 millions de plus-values nettes) *en* 1983. Le résultat courant, *obéré par un supplément d'impôt foncier* de plus d'un franc par action, a néanmoins progressé, permettant à l'Assemblée de fixer le dividende à 17 F par action, contre 16,50 F pour l'exercice précédent.

Le paiement en sera effectué le 15 juillet 1985. A cet égard, l'attention des actionnaires qui détiennent encore matériellement leurs titres est de nouveau appelée sur l'obligation qu'ils ont de les déposer chez un intermédiaire financier habilité ou au siège de la société, en vue de leur inscription en compte, pour pouvoir encaisser le dividende.

Dans son allocution et au cours du débat, le Président a notamment exposé que COFIMEG poursuivait activement le renouvellement de son patrimoine. Deux immeubles neufs comprenant 154 appartements et 1500 mètres carrés de surfaces commerciales viennent d'être mis en location, rue des Orteaux à Paris 20e et à côté de la gare de la Part-Dieu à Lyon. Simultanément l'exercice 1985 enregistrera deux nouvelles cessions portant sur un total de 1 200 loge*ments situés en Lorraine et en banlieue* parisienne. Comme ceux qui avaient été réalisés en 1983, ces arbitrages n'engendreront pas instantanément une croissance des résultats locatifs, mais contribueront à conforter la valorisation à terme des actifs de la société.

Par ailleurs, M. Jean Weil, dont le mandat d'administrateur a été renouvelé à l'unanimité par l'Assemblée générale, a été confirmé dans ses fonctions de Président par le Conseil d'administration.

CEDIS-CASINO

Société à succursales, traditionnellement implantées :

– pour la première, en Franche-Comté, Bourgogne, Champagne et sud de l'Alsace ;
– pour la seconde, dans la moitié sud de la France et région parisienne.

CEDIS et CASINO ont décidé un rapprochement de leurs activités géographiquement complémentaires.

Tant les formes de leurs exploitations (hypermarchés à l'enseigne Mammouth et supermarchés à l'enseigne Suma chez CEDIS, Géants et supermarchés chez CASINO et nombreux magasins de proximité chez l'une et chez l'autre), que la politique poursuivie depuis plusieurs générations par les deux sociétés vis-à-vis de leur clientèle comme de leur personnel et de leurs actionnaires, ont incité leurs dirigeants à rechercher une association entre les deux affaires.

A cet effet, la société CASINO a conclu un accord avec un groupe d'actionnaires détenant le contrôle du capital de CEDIS aux termes duquel elle acquiert la majorité des actions de *la* société. Le groupe vendeur réinvestira une part importante du règlement des actions CEDIS dans l'acquisition d'actions CASINO et détiendra, à l'issue de l'opération, près de 10 % des actions ordinaires de CASINO.

Les modalités de ce rapprochement ont été exposées au personnel des deux entreprises, comme le veut la loi.

L'acquéreur mettra en œuvre le règlement applicable aux négociations de bloc de contrôle, les conditions du main*tien des cours à 800 francs par action* CEDIS ayant fait l'objet d'un avis de la cote officielle.

L'entité juridique et boursière de CEDIS restera inchangée et le titre continuera à être coté à la Bourse de Paris au marché R.M.

L'affiliation de CEDIS à la centrale PARIDOC ne sera pas remise en cause.

ACCOR

ACCOR 1984 : *UNE STRATÉGIE OUVERTE SUR LE MONDE*

ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES DU 28 MAI 1985

Résultats consolidés 1984

Les chiffres significatifs sont les suivants :

	1983	1984	
Volume d'affaires (F. millions)	*8 130*	*9 861*	*+ 21,3 %*
Bénéfice net consolidé après impôt - part du groupe (F. millions), (hors éléments exceptionnels)	92,4	142	+ 53,8 %
Bénéfice net par action (F), (Hors éléments exceptionnels)	13,23	15,95	+ 20,6%

Le dividende net fixé à F 4,90 par action (assorti d'un avoir fiscal de F 2,45) sera mis en paiement à compter du 5 août 1985.

Ce dividende, en progression de 16,7 % sur celui payé au titre de 1983, est distribué à un capital augmenté de 27,5 % au cours de l'exercice 1984.

1984 : Une bonne année conforme aux objectifs

Paul Dubrule et Gérard Pélisson, présidents d'ACCOR, ont constaté que la plupart des objectifs de résultats et de de développement fixés pour 1984 ont été atteints ou dépassés avec notamment :

● La progression quasi générale du taux d'occupation des hôtels en France et de leur productivité.
● L'amélioration de la rentabilité en restauration de collectivités et signature de nouveaux contrats importants.
● *La forte croissance du résultat d'exploitation de la* division Europe (+ 45 %) ainsi que celle des activités du Brésil et du Mexique.
● L'amélioration substantielle des résultats de Courte Paille et la poursuite du développement dynamique de la chaîne sphère Ibis.

A signaler également en 1984 ou début 1985 :

● La prise de participation majoritaire dans la Compagnie Internationale de Restauration (C.I.R.).
● La création de nouvelles activités de ticket restaurant en Suède, au Portugal et en Grande-Bretagne.
● L'ouverture du Novotel New-York sur Broadway, et la mise en chantier du Novotel Toronto, qui après Sofitel voit le démarrage de l'enseigne Novotel en Amérique du Nord.
● Le renforcement d'Accor en restauration publique avec Pizza del Arte, l'Arche et Freetime en France, Churrasco en Allemagne et Seafood Broiler aux Etats-Unis, mais aussi renforcement des activités de traiteur avec une prise de participation importante dans la société prestigieuse présidée par Gaston Lenôtre.
● La création de 2 nouveaux produits hôteliers Formule 1 et Retraitel et une nouvelle avancée sur le marché du tourisme avec Africatours.

Pour l'avenir : confiance

S'agissant du long terme, Paul Dubrule et Gérard Pélisson ont insisté sur l'effort important de développement hôtelier en Asie du Sud-Est à partir de Singapour et maintenant de Hongkong, rappelant la signature d'un Novotel de 620 chambres à Pékin.

Ils ont, en conclusion, souligné leur confiance dans l'avenir grâce à :

● La gamme étendue de produits qui permet d'accéder rapidement aux marchés les plus porteurs.
● La logistique internationale qui s'est contruite peu à peu dans la plupart des 64 pays où le groupe est présent.
● La politique humaine et de formation mise en œuvre notamment par l'Académie ACCOR.
● *Ils ont enfin signalé que l'année 1985 s'annonçait très* favorablement et que les résultats du 1er trimestre étaient en ligne avec les objectifs.

ÉMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE A BONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée a décidé de procéder à l'émission d'un *emprunt obligataire avec bons de souscriptions* d'actions. Cet emprunt, qui sera émis le mardi 4 juin, aura les caractéristiques suivantes :

Montant : F 350 millions en 175.000 obligations de F 2.000
Taux : 8,25 % durée 10 ans

A chaque obligation seront attachés 10 bons donnant droit à souscrire des augmentations de capital à raison de : 2 bons avant fin 1985 à F 240, 4 bons avant fin 1986 à F 280, 4 bons avant fin 1987 à F 320.

Situation du Crédit Lyonnais au 2 avril 1985

La situation au 2 avril 1985 *s'établit à 778 925 millions con*tre 799 324 millions au 28 février 1985.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 34 918 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 321 225 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 255 585 millions de francs.

A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers s'élèvent à 305 613 millions de francs, les Crédits à la *Clientèle à 276 528 millions* de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 34 140 millions de francs.

Europartenaires : Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank.

CREDIT LYONNAIS
LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

bail investissement

L'assemblée générale annuelle s'est réunie le 28 mai 1985 sous la présidence de M. Maurice GONTIER. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1984 *qui se sont soldés par un bénéfice* de 142 561 338,47 F.

Elle a décidé la mise en paiement le 11 juillet 1985 d'un dividende de 48 F. – en augmentation de 9 % sur celui de l'exercice 1983. Ce dividende peut être, au choix des actionnaires, versé en espèces ou sous forme d'actions nouvelles de la société émises au prix de 671 F, – les actionnaires ayant jusqu'au 3 juillet pour exercer leur option.

Au cours de cette assemblée, M. GONTIER a prononcé l'allocution suivante :

« Mesdames, messieurs,

Le rapport du conseil d'administration vient de nous exposer ce que furent en 1984 l'activité et les résultats de BAIL INVESTISSEMENT. Il convient d'actualiser ces indications en indiquant l'évolution de la société en 1985.

L'activité de BAIL INVESTISSEMENT s'est exercée au cours de ces quatre premiers mois de l'année dans un marché très concurrentiel caractérisé par une diminution du nombre des demandes de financement de projets nouveaux.

Les engagements pris au cours de cette période correspondent à un investissement de quelque 69 millions de francs ; ils se répartissent en treize opérations de crédit-bail s'élevant au total à 43 millions de francs et en quatre opérations de location simple s'élevant à 26 millions de francs. Compte tenu de l'arrivée à terme de quelques contrats de crédit-bail, *les engagements bruts* excèdent 3 000 millions.

Au 30 avril 1985, le montant des loyers émis atteint 245 millions de francs, montant en progression de 11 % sur celui correspondant à la même période de l'année précédente. L'exercice 1985 devrait donc se traduire par des résultats en sensible progression.

Deux emprunts obligataires, récemment émis à hauteur de 200 millions de francs au total, permettent d'assurer le financement de nouveaux engagements concernant les opérations de crédit-bail.

BAIL INVESTISSEMENT offre à ses actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement en actions du dividende de l'exercice 1984.

Il convient de rappeler que, en juin 1984, votre société a procédé à l'émission de 150 000 obligations de 1 000 F nominal ; à chaque obligation est attaché un bon donnant le droit de souscrire, à compter du 1er janvier 1985 et jusqu'au 30 septembre 1988, à une action BAIL INVESTISSEMENT de 100 F nominal au prix de 600 F.

Ces deux dispositions procèdent de la même politique qui tend à conforter les fonds propres de la société, à accroître tant son potentiel de crédit que son patrimoine de pleine propriété et à lui assurer ainsi un développement régulier et équilibré.

C M I SOVAC

L'assemblée générale du Crédit mobilier industriel Sovac, réunie le 29 mai 1985 sous la présidence de M. Michel David-Weill, a approuvé les comptes de l'exercice 1984 qui lui ont été présentés par le directoire.

Les financements nouveaux consentis en 1984 par l'ensemble des sociétés du groupe s'élèvent à 12,9 milliards de francs, en diminution de 2 % par rapport à l'exercice précédent.

Les encours gérés par ces mêmes *sociétés au 31 décembre 1984* atteignent 32 milliards de francs, en progression de 8 %.

Comptes consolidés

Les encours consolidés du groupe au 31 décembre 1984 s'élèvent à 24,2 milliards de francs, contre 23 milliards de francs au 31 décembre 1983.

Les comptes consolidés financiers du groupe dégagent pour l'exercice 1984 un résultat d'exploitation net de 371,4 millions de francs (+ 13,5 %). Compte tenu des résultats hors exploita*tion, le résultat net total s'élève à* 372,4 millions de francs (+ 12,9 %).

Dans ce résultat net total, la part de Sovac s'élève à 314,8 millions de francs, en progression de 12,4 %. Calculée sur la part de Sovac dans le seul résultat net d'exploitation – soit 313,6 millions de francs, – la progression est de 14,2 %.

Résultats sociaux

Le bénéfice net d'exploitation de Sovac après impôt s'élève à 166 737 485 francs contre 152 287 689 francs en 1983. A ce bénéfice d'exploitation s'ajoutent des plus-values nettes à long terme de 8 786 547 francs (contre 24 779 489 francs en 1983) pour former un bénéfice total de 175 524 032 francs.

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende net par action de *18,30 francs, assortis d'un impôt déjà* payé au Trésor (avoir fiscal) de 9,15 francs. La distribution nette globale s'élève ainsi à 73 200 000 francs, contre 70 000 000 francs pour l'exercice précédent, le solde étant affecté aux réserves.

L'assemblée générale a *également* renouvelé les fonctions de membre du conseil de surveillance de messieurs Bernard Beau, Alain Bizot, Dominique Boyer, Michel David-Weill, François Gautier, Georges Gay, Jacques Masson, Pierre Muron, Bruno Roger, Christian Valensi. Il est rappelé que le conseil de surveillance comprend, outre les membres ainsi renouvelés, Mme Yvette Chassagne et M. Didier Primat et que le collège des censeurs comprend MM. David Dautresme, Pierre Pagezy et François Voss.

∴

Le conseil de surveillance, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée, a renouvelé le mandat de président de M. Michel David-Weill et celui de vice-président de M. Christian Valensi.

∴

Au cours de l'assemblée, il a été précisé que l'activité du groupe avait marqué un progrès au cours des quatre premiers mois de l'exercice 1985 par rapport à la période correspondante de 1984 : les financements distribués par Sovac et l'ensemble de ses filiales directes et indirectes ont atteint 4,7 milliards de francs, en progrès de 13 % : il est vrai qu'en 1984 la production avait connu un fléchissement de 3 % par rapport à la période correspondante de 1983.

Au 30 avril 1985, les encours totalisés gérés atteignent 32,7 milliards de francs, en progression de 8 % par rapport au 30 avril 1984 et de 2 % par rapport au 31 décembre 1984.

Pendant cette période, le développement de l'informatisation du réseau de la Sovac et de ses apporteurs d'affaires a été poursuivi.

Les marges brutes ont pu être maintenues.

Le progrès de l'activité, début 1985, n'a pas été accompagné par une amélioration du volume des créances impayées sur les encours déjà acquis, et les montants des dotations aux provisions ont dû être encore accrus par rapport à ceux antérieurement constitués.

Néanmoins, les résultats consolidés provisoires pour les quatre premiers mois de 1985 sont du même ordre de grandeur que ceux de l'exercice précédent.

Le maintien espéré des résultats à ce niveau sur l'ensemble de l'exercice dépendra de l'évolution de ces divers facteurs.

DUMEZ

Le conseil de surveillance a approuvé les comptes de l'exercice 1984 arrêtés par le directoire. Le bénéfice net de la société mère s'élève à 179,5 millions de francs. Sur le plan du groupe, le bénéfice net consolidé ressortirait à 380 millions de francs environ *(dont 5 millions* de francs d'intérêts minoritaires). La marge brute d'autofinancement représente 982 millions de francs, soit 10,9 % du chiffre d'affaires H. T.

Il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 27 juin prochain le maintien du dividende de 24,50 F (soit 36,75 F avoir fiscal compris) à attribuer aux 2 625 000 actions formant désormais le capital, après attribution d'une action gratuite pour 6 anciennes.

Les travaux exécutés par le groupe au cours du premier trimestre 1985 s'élèvent à 2 207 millions de francs hors taxe. Le volume des travaux restant à exécuter au 31 mars 1985 ressortait à 13 millions de francs environ.

En sortant de l'école
Un jour j'ai rencontré
Un beau Chemin de fer...
(Jacques Prévert)

Un beau chemin de fer, un hélicoptère, une libellule, un vaisseau des étoiles... Les enfants rencontrent leurs rêves sur leur chemin.

Ludoparc, c'est le nouveau domaine de jeux. Plus sûr, plus drôle, plus vivant.

Plus sûr : Ludoparc est construit en éléments plastiques lisses, souples, sans échardes, inaltérables. Chaque semaine, Ludoparc est nettoyé et lavé. Régulièrement, il est contrôlé par Plastic Omnium, sur les normes Véritas : c'est une garantie !

Plus drôle : les éléments modulaires de Ludoparc se combinent pour obtenir des ensembles variés, des combinaisons, sans autre limite que celle de l'inspiration et de la fantaisie.

Plus vivant : quand les enfants ont épuisé toutes les possibilités d'une aire de jeux, un beau jour, Ludoparc se transforme complètement. Et c'est un nouveau territoire plein d'aventures inédites qui s'ouvre à leur imagination.

Ludoparc ne s'achète pas. Les collectivités locales, les écoles le prennent en location. Le contrat comprend la mise en place, les transformations périodiques, les remplacements, le nettoyage hebdomadaire.

Que le Ludoparc ait 50 ou 1000 m², c'est le même service de haute qualité qui le prend en charge : celui de Plastic Omnium, fier de lancer cette innovation.

Avec une seule idée en tête : la joie des enfants, dans la sécurité.





PLASTIC OMNIUM

3, rue du Parc 92305 Levallois-Perret - Téléphone : 739.32.08 - Télex : 620095.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 mai

Très résistant

Rien à faire. La Bourse de Paris ne veut pas baisser. Mercredi, alors que des ventes bénéficiaires avaient commencé à se produire après la dernière hausse survenue la veille (– 0,22 % à l'ouverture), têtue, elle s'est mise en devoir de regagner le terrain perdu, s'offrant même le luxe de progresser encore un peu. Dassault a encore pris de l'altitude (+ 2 %), Moët (+ 1 %) a fait « pschit » et atteint son plus haut de toujours. Les clients ont encore fait la queue pour acheter du Carrefour. L'Oréal a moussé (+ 2,4 %) et Esso a été « super » (+ 1,7 %). Bref, à la clôture, l'indicateur enregistrait une nouvelle avance de 0,6 %.

« Si les Français n'ont pas d'argent, la Bourse en regorge », faisait remarquer un professionnel, ravi de voir le marché continuer à manifester d'aussi bonnes dispositions. Désormais, la consolidation ne se fait plus sur une ou plusieurs séances, mais par valeur, souvent même le temps d'un cours.

Instable la veille, Olida a tenu la vedette (+ 16,7 %). Les actions de la SEP (Société européenne de propulsion), qui fabrique notamment les moteurs d'Ariane ont été introduites ce jour au prix d'offre minimum de 330 F. Un cours de 462 F a été inscrit. Entre 330 F et 479 F, 6 % des demandes ont été servis. La société roussillonnaise de participations (famille Mathey + Casino) a racheté en Bourse une participation majoritaire dans Cedis, au prix unitaire de 836 F. La cotation de l'action Cedis est suspendue quarante-huit heures. Selon les informations recueillies, l'opération consiste à faire passer le contrôle de Cedis à Casino. Fermeté persistante de la devise-titre : 9,95 F-10,05 F (contre 9,93 F-10,05 F).

Statu quo sur l'or à Londres : 311,20 dollars l'once, contre 311,25 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 550 F à 94 950 F et le napoléon 2 F à 560 F.

NEW-YORK

Bien tenu

Le mouvement de consolidation s'est poursuivi, mercredi, à Wall Street, mais dans le cadre d'une forte résistance à la baisse. L'indice des industrielles s'est maintenu à son niveau précédent durant la majeure partie de la séance, pour le déborder finalement très légèrement à la clôture, en s'établissant à 1 302,97 (+ 1,46 point).

Le bilan de la journée a été conforme à ce résultat. Sur 2 001 valeurs traitées, 787 ont monté, 722 se sont repliées et 492 n'ont pas varié.

De l'avis des professionnels, si les opérateurs ne se hâtent pas d'acheter, ils ne se précipitent pas non plus pour vendre, comme en témoigne la relative faiblesse de l'activité. Et cela est bon signe. A propos de la désescalade des taux d'intérêt, les analystes disaient qu'elle allait avoir un double impact : favoriser, certes, une reprise de l'expansion, mais aussi provoquer une baisse des rendements sur le marché obligataire, ce qui aurait pour résultat de faire refluer les capitaux vers la bourse des actions.

La réforme fiscale, proposée par le président Ronald Reagan à la nation, n'a provoqué aucun effet particulier autour du Big Board. *« Il n'a rien annoncé que l'on ne savait déjà »*, assurait un broker.

Les échanges ont porté sur 96,54 millions de titres, contre 90,60 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 28 mai	Cours du 29 mai
Alcoa	32 1/2	32 7/8
A.T.T.	24 1/8	23 1/4
Boeing	63 3/8	64
Chase Manhattan Bank	58 1/4	58 1/2
Du Pont de Nemours	60 1/8	59 1/2
Eastman Kodak	44 1/8	43 3/8
Exxon	53 3/8	53 1/4
Ford	43 3/4	44 1/4
General Electric	60 1/2	60 1/2
General Foods	66 1/2	67 1/2
General Motors	70 7/8	72 1/8
Goodyear	29 1/8	29 5/8
I.B.M.	130 3/8	129 5/8
I.T.T.	32 3/4	32 1/2
Mobil Oil	30 1/2	30 3/8
Pfizer	48 5/8	48 5/8
Schlumberger	39 1/4	38 1/4
Texaco	37	36 1/8
U.A.L. Inc.	47 7/8	49
Union Carbide	40 1/8	39 3/4
U.S. Steel	28 3/4	28 1/2
Westinghouse	34 1/4	34 1/8
Xerox Corp.	49 1/8	49 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SIGNAUX. – En baisse de 6,7 % le 28 mai à la Bourse de Paris, l'action de la Compagnie de signaux et d'entreprises électriques n'a pas réagi à l'annonce de ses résultats 1984. Ceux-ci font état d'une perte nette de 89,57 millions de francs (incluant 75,22 millions de francs de provisions pour risques), contraignant la société à suspendre le paiement du dividende. En 1983, Signaux avait enregistré un bénéfice net de 24,4 millions de francs, pratiquement quadruplé par rapport aux 5,6 millions de francs l'année précédente. Selon la société, ce résultat négatif s'explique par *« une baisse importante d'activité dans le courant du deuxième semestre 1984, accompagnée d'une augmentation sensible des frais financiers »*, mais aussi *« par les difficultés rencontrées dans le déroulement de certains grands marchés à l'exportation »* (Nigéria, Algérie, Libye). Au vu de ces résultats, la société a mis en place un plan général de redressement, comportant notamment une réduction des effectifs (deux cents personnes) des secteurs en sous-charge, des désinvestissements de certaines activités ou participations... qui *« ne portera son plein effet qu'à moyen terme »*.

ACCOR. – Le bénéfice net du groupe Accor, neuvième groupe hôtelier mondial et premier français avec plus de cinquante mille chambres, a progressé de 53,8 % en 1984 par rapport à 1983. Le bénéfice net consolidé d'Accor (part du groupe et hors éléments exceptionnels) est passé de 92,4 millions de francs en 1983 à 142 millions de francs en 1984, soit une augmentation de 53,8 %, ont appris les actionnaires lors de l'assemblée générale. Le volume d'affaires du groupe est passé de 8,13 milliards de francs à 9,861 milliards de francs, soit une progression de 21,3 % en un an.

Le dividende net fixé à 4,90 F par action (assorti d'un avoir fiscal de 2,45 F) sera mis en paiement à compter du 5 août prochain. Ce dividende, en progression de 16,7 % sur celui payé au titre de 1983, est distribué à un capital augmenté de 27,5 % au cours de l'exercice 1984.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	28 mai	29 mai
Valeurs françaises	123,9	124,3
Valeurs étrangères	108,3	107,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 mai	29 mai
Indice général	228,8	230,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 30 mai .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 mai	30 mai
1 dollar (en yens)	251,70	251,63

BOURSE DE PARIS Comptant 29 MAI

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1810	1850
Calberson	341	336
C.D.M.E.	725	700
C. Equip. Elect.	307	308
C. Occid. Forestière	165	163 50
Dafsa	255	252
Dauphin O.T.A.	2000	2000
Elect. S. Dassault	880	880
Filipacchi	635	613
Guy Degrenne	749	730
Merlin Immobilier	340	340
Métallurg. Minière	268	265
M.M.B.	417 80	430
Navale-Delmas	431	421
Om. Gest. Fin.	305	305
Petit Bateau	320	315
Petrofigaz	720	720
Pocher	1741	1750
Poron	316	315
S.C.G.P.M.	314	308
S.E.P.	....	462
Sofibus	235	232
Sovac	968	982

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	257	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	104 90	101
C.G.M.	....	....
Cochery	20	42 50 d
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	496	500
La Mure	61	....
Mic	201	....
Pronuptia	125 20	130 70
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	129 10	128 50
S.P.R.	130	131
Thann et Mulhouse	100	102
Ufimex	355	....

SICAV 29/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paneurope	633 47	604 74
Paribas Epargne	13320 38	13267 31
Paribas Gestion	551 91	526 88
Patrimoine-Retraite	1362 13	1335 42
Phenix Placements	238 97	237 78
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1630	4,5 % 1973	1669 60	1640	1640	– 1 75
....	B.N.P.	1038	1037	1037	– 0 09
....	C.C.F.	1065	1064	1064	– 0 09
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
225	Elf-Aquitaine	227 30	228	231	+ 1 82
225	– (certific.)	228 60	228 50	228 50	+ 0 83
1400	Epeda-B-Faure	1460	1459	1459	– 0 06
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
285	Free State	281	268 30	267	– 4 98
154	Gencor	153 70	153 50	153 50	– 0 13
290	Gén. Belgique	305 50	309 50	309 50	+ 1 30
610	Gén. Electr.	609	605	606	– 0 65
705	Gen. Motors	722	725	727	+ 0 69
66	Goldfields	69	67 90	67 90	– 1 59
37	GdMetropolitan	37	37 20	37 20	+ 0 54
147	Harmony	144 10	140	139	– 3 53
31	Hitachi	31 05	30 55	30 55	– 1 61
720	Hoechst Akt.	730	744	746	+ 2 19
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
14 50	Toshiba Corp.	15 15	14 95	14 90	– 1 65
980	Unilever	1004	1006	1005	+ 0 09
410	Unit. Techn.	410	411	411	+ 0 24
925	Vaal Reefs	920	900	900	– 2 17
....	Volvo	275	272 50	271 50	– 1 27
460	West Deep	459 20	449	449	– 2 22
350	West Hold.	340	327	330	– 2 94
490	Xerox Corp.	493	487 80	487 80	– 1 05
1 92	Zambia Corp.	1 96	1 95	1 96	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/5	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 490	9 475	9 150	9 800
ECU	6 837	6 840	....	....
Allemagne (100 DM)	304 820	304 780	295	310
Belgique (100 F)	15 158	15 151	14 700	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	270 220	270 220	260	280
Danemark (100 krd)	84 950	84 790	80	88
Norvège (100 k)	106 230	106 200	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 882	11 907	11 550	12 300
Grèce (100 drachmes)	6 925	6 926	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 782	4 777	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 650	362 480	3 500	3 710
Suède (100 krs)	105 730	105 660	101	108
Autriche (100 sch)	43 340	43 360	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 392	5 391	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 410	5 385	5 200	5 850
Canada ($ can 1)	6 880	6 859	6 600	7
Japon (100 yens)	3 768	3 763	3 620	3 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/5
Or fin (kilo en barre)	95600	94800
Or fin (en lingot)	95500	94950
Pièce française (20 fr)	562	560
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	562	569
Pièce latine (20 fr)	550	560
Souverain	696	691
Pièce de 20 dollars	3880	3990
Pièce de 10 dollars	2052 50	2110
Pièce de 5 dollars	1405	.....
Pièce de 50 pesos	3580	3525
Pièce de 10 florins	575	568

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au « Monde »

LA SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS ET LA SOCIÉTÉ DES EMPLOYÉS FAVORABLES A L'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'assemblée générale de la Société des rédacteurs du *Monde*, réunie le mercredi 29 mai, a approuvé à une large majorité la résolution présentée par son conseil d'administration, en vue de l'assemblée générale des porteurs de parts de la SARL *le Monde* convoquée le 31 mai. Cette résolution, qui *« approuve globalement les différentes mesures prises ou envisagées par la gérance »* et autorise celle-ci à augmenter le capital social par *« création d'un maximum de 330 parts nouvelles dénommées parts D »*, a été adoptée par 452 parts (71,7 %) contre 64 parts (10,1 %), alors que 100 parts (15,8 %) s'abstenaient et qu'on dénombrait 14 parts (2,2 %) nulles.

La Société des employés du *Monde*, réunie en assemblée générale la veille avait également approuvé la restructuration du capital social : 212 parts (94,4 %) ont voté pour, 6 parts (2,78 %) contre et 6 parts (2,78 %) se sont abstenues. L'Assemblée générale de la Société des cadres est convoquée ce jeudi 30 mai pour mandater ses représentants aux assemblées générales de la SARL.

Au Nicaragua

Managua envisage d'accorder l'autonomie aux Indiens Miskitos

Le gouvernement de Managua a publié, mercredi 29 mai, un document en six points offrant l'autonomie aux groupes d'indiens indigènes de la province orientale de Zelaya, proche du Costa-Rica. Le projet propose aux représentants des différentes ethnies indiennes actuellement en rébellion contre les autorités sandinistes de participer à des conversations destinées à négocier un cessez-le-feu et à permettre, en particulier, à la minorité miskito de revenir progressivement sur son territoire traditionnel.

Le communiqué de la présidence présentant ces propositions est considéré, par des diplomates étrangers en poste à Managua, comme un geste de conciliation à l'égard des minorités ethniques indiennes de langue anglaise. L'offre gouvernementale, note-t-on toutefois, intervient deux jours après la rupture, à Bogota, de conversations de paix entre les sandinistes et le mouvement miskito Misurasata, dirigé par M. Brooklyn Rivera.

Le document du gouvernement regrette que M. Rivera ait interrompu « unilatéralement » ces négociations et il suggère de mettre sur pied des commissions nationale et régionales afin de *« promouvoir le projet d'autonomie de la côte atlantique »*. C'est en particulier sur cette question du statut d'autonomie administrative de leur région, réclamé par les Miskitos, qu'avaient buté les entretiens de Bogota.

Le gouvernement sandiniste avait procédé à un vaste déplacement de population peu après la révolution de juillet 1979, chassant des milliers d'Indiens Miskitos de leurs terres d'origine. Cette politique avait poussé ces ethnies à entrer en rébellion contre Managua. Parmi les mesures figurant dans le document publié mercredi, les autorités proposent la suspension de l'obligation pour les Indiens de posséder une carte d'identité et des autorisations de circulation à l'intérieur de la province de Zelaya.

D'autre part, le conseil du GATT (Accord général, les tarifs douaniers et le commerce) n'a pas pris de décision majeure à l'issue de la réunion extraordinaire qui s'est tenue, mercredi, à Genève, pour examiner la plainte déposée le 7 mai par le Nicaragua contre l'embargo commercial et économique décidé par les Etats-Unis à son encontre. L'ensemble des délégations seront de nouveau consultées afin d'examiner comment cette question pourrait être débattue *« une autre fois »*.

M. FIDEL CASTRO MENACE D'ENVOYER DES RENFORTS EN ANGOLA

Le président cubain, M. Fidel Castro, a annoncé, mercredi 29 mai, à La Havane, que *« pas un seul Cubain »* ne quitterait l'Angola avant l'application de la résolution 435 des Nations unies et l'indépendance *« réelle »* de la Namibie. M. Fidel Castro a ajouté : *« S'il faut envoyer plus de soldats, nous en enverrons. Deux cent mille Cubains sont passés en Angola ; s'il le faut, deux cent mille autres y passeront encore. »*

En novembre dernier, Cuba et l'Angola avaient proposé un plan de retrait sur trois ans des troupes cubaines stationnées dans le sud de l'Angola, dès lors qu'il ne resterait plus en Namibie que mille cinq cents soldats sud-africains.

Le chef de l'État cubain a fait cette déclaration au moment où le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, effectue une visite officielle à Cuba, et où M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, se trouve également dans la capitale cubaine.

D'autre part, au Cap, le ministre sud-africain de la défense, le général Magnus Malan, a affirmé que d'importantes quantités d'armes soviétiques ont été livrées, au cours des six derniers mois, à l'Angola, modifiant, selon lui, l'équilibre des forces en Afrique australe. Le général Malan a affirmé que l'Angola a reçu soixante-dix-neuf avions de chasse, dont vingt-huit Mig-23, et quarante-cinq hélicoptères. – *(AFP)*.

(Lire page 7 l'article de Laurent Zecchini.)

Sur le vif

Mère

Écoute, Patrice, c'est mon ventre. Et j'ai le droit de...

– Ton ventre, t'en fais ce que tu veux. C'est pas le problème.

– C'est quoi le problème ?

– Enfin, Lolotte, tu sais très bien. C'est quand il en giclera de ton ventre, ce chiard, que...

– Pas du tout ! C'est très mignon, un bébé, c'est adorable. Et puis la question n'est pas là. J'ai besoin d'en avoir un. Point à la ligne.

– A ton âge, tu crois pas que...

– Quoi, mon âge ? Il y a des tas d'actrices qui en ont à quarante ans et même plus. Tiens, Raquel Welsh, il paraît qu'elle en veut un.

– Tu ne vas quand même pas te comparer à...

– Ça y est ! Tout de suite les remarques désagréables.

– Arrête, tu veux ! C'est une remarque de simple bon sens. T'es pas une star, t'as pas le fric, t'as pas le standing, t'as rien !

– Si, je gagne pas mal, là, maintenant. Je peux m'arranger.

– Tu te rends pas compte ! Tu y arriveras jamais. Les pampers, les biberons, les baby-sitters, les petits pots, les...

– Tu pourras un peu m'aider quand même !

– Là, sûrement pas ! Moi je dois bosser. Alors ton plan lardon, merci bien, mais non merci. Et puis, je ne suis pas là pour la vie, tu le sais très bien.

– Mais tu pars quand tu veux ! Je te retiens pas. Je me débrouillerai très bien sans toi.

– Tu parles ! Et quand il aura vingt ans, le gamin, toi, ça t'en fera... Tu y as pensé à ça ?

– Justement, je ne pense qu'à ça depuis la mort de mon père. Il me faut un contre poids. Un enfant, c'est la vie, c'est l'avenir...

– C'est un maximum d'emmerdes et une énorme responsabilité. Je t'assure, maman, t'as pas le droit de...

– Ah, je t'en prie, ne m'appelle pas maman. Je supporte pas. On dirait Reagan parlant à sa femme. C'est d'un ringard !

– Et toi, tu crois pas que tu fais ringard avec tes idées d'intello soixante-huitarde genre mon ventre il est à moi, et toutes tes conneries de femme libérée.

– Ça suffit comme ça, Patrice ! Non, mais tu as vu sur quel ton tu me parles ? Je ne suis pas ta copine. Je suis ta mère. Tu pourrais essayer de t'en souvenir.

CLAUDE SARRAUTE.

Le prochain championnat du monde d'échecs se déroulera a Moscou

Le second match pour le titre de champion du monde qui opposera, à partir du 2 septembre prochain, Karpov et Kasparov, aura lieu, comme cela était prévisible, à Moscou (*le Monde* daté 23 mai). L'annonce officielle en a été faite, le mercredi 29 juillet, à Madrid, par M. Florencio Campomanes, président de la Fédération internationale des échecs (FIDE).

M. Campomanes a précisé que *« toutes les villes en compétition* (Marseille, Londres et Moscou) *étaient excellentes pour l'organisation du match. La principale différence entre elles a été faite par le désir des joueurs, qui préféraient Moscou »*. Il a ajouté que Moscou s'était engagé à augmenter le prix offert à hauteur de celui proposé par Marseille, soit plus de 6 millions de francs.

Enfin, pour éviter la tentation du nul et la « perte de combativité » qui, selon M. Campomanes, ont caractérisé le précédent championnat du monde marathon à Moscou (interrompu par lui, le 15 février 1984, alors que Karpov menait par 5 points à 3), un système de prime sera instauré. Ce système consistera à concéder au vainqueur de chaque partie 5 % du prix offert (soit près de 300 000 francs par partie gagnée). Pour chaque rencontre nulle, les joueurs obtiendront 1 % de cette somme (60 000 francs) et 1 % ira dans les caisses d'assistance aux pays où les échecs sont en voie de développement (CACDEC). A la fin du championnat, le vainqueur recevra 5/8 et le vaincu 3/8 du solde des 6 millions de francs.

NOUVELLES BRÈVES

● *Référendum le 9 juin en Italie sur l'échelle mobile des salaires.* – Un *« référendum d'initiative populaire »* aura lieu le 9 juin en Italie, à la demande de plus de 500000 citoyens, sympathisants du Parti communiste, en vue d'abroger un décret-loi de février 1984 limitant l'application du système d'échelle mobile des salaires.

● *Un Mirage 2000 s'écrase en Corse.* – Un avion Mirage 2000, appartenant à la deuxième escadre de chasse, basée à de Dijon, s'est écrasé au sol, dans la soirée du mercredi 29 mai, en Corse du sud. Le pilote, ayant fait fonctionner son siège éjectable, est sain et sauf. C'est le premier accident d'un Mirage 2000 depuis son entrée en service dans l'armée de l'air française.

● *Quatre hommes arrêtés après le viol de deux jeunes femmes à Puteaux.* – Quatre hommes ont été arrêtés à Paris et déférés au parquet, dans la soirée du mercredi 29 mai après avoir avoué le viol de deux jeunes femmes, pendant la nuit du 26 au 27 mai à Courbevoie (Hauts-de-Seine).

Les quatre hommes, Abdul Rahli, vingt-six ans, sans profession, Bechir Herizi, vingt-neuf ans, étudiant, Youcine Harizi, vingt-sept ans, garde vigile et Youcine Manomi, vingt-six ans, employé, demeurant à Puteaux (Hauts-de-Seine), sont de nationalité tunisienne.

Les deux jeunes femmes étaient allées se promener dimanche soir à la Défense. Alors qu'elles sortaient de la station du RER, elles ont été abordées par les quatre hommes qui, vers minuit, les ont entraînées dans un immeuble de la rue Victor Hugo à Courbevoie. Sous le menace d'un couteau, ils leur ont fait subir des violences sexuelles.

● *Sept personnes ont été tuées* et trente-neuf blessées dans un accident d'autocar survenu le 29 mai, en fin de matinée à Aigremont (Gard). Le véhicule transportait quarante-deux adolescents et trois accompagnateurs, tous de nationalité britannique. Le conducteur, pris d'un malaise, s'est affaissé sur le volant, le pied appuyé sur l'accélérateur. Un des accompagnateurs a tenté, sans succès, de redresser l'autocar qui a défoncé une glissière de sécurité avant de s'écraser sur le toit.

Le conducteur, une accompagnatrice et cinq adolescents ont été tués. Parmi les blessés évacués sur les hôpitaux de Montpellier, Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze, cinq étaient dans le coma mercredi soir.

● *L'attaque du train postal : butin non évalué.* – Selon la direction des services ambulants à Marseille, responsable des fourgons posteurs pris en charge par la SNCF, le total des sommes volées par plusieurs malfaiteurs dans le train Bordeaux-Milan, mercredi 29 mai (*le Monde* du 30 mai), sera difficile à évaluer.

● *La SOFRES et Nielsen s'associent pour mesurer l'audience de la télévision.* – Après la guerre de l'audience des chaînes, voici venir la guerre de la mesure de l'audience. La SOFRES et l'institut Nielsen, leader aux Etats-Unis des sondages sur la télévision, viennent, en effet, de s'associer pour mettre en place un nouveau système de mesure permanent. Ce service, accessible par abonnement à partir de septembre, donnera les résultats d'audience quotidienne de la télévision sur l'Ile-de-France à partir d'un panel de deux cents foyers équipés de boîtiers d'audimétrie. Sur le reste de la France, un autre panel de deux mille foyers fournira des informations sous la forme d'un carnet d'écoute transmis quotidiennement par télématique.

A B C D E F G .

M. JEAN-HERVÉ LORENZI NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CARREFOUR INTERNATIONAL DE LA COMMUNICATION

M. Jean-Hervé Lorenzi, conseiller au cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, vient d'être nommé directeur général du Carrefour international de la communication (CIC), que préside Mme Yvette Chassagne, présidente de l'Union des assurances de Paris. Cette nomination intervient après une phase préparatoire, alors que le Carrefour s'apprête à définir ses objectifs, en attendant que soit construit à la Tête-Défense l'arc qui devra l'abriter à partir de 1989.

[Né le 24 juillet 1947 à Toulon, M. Jean-Hervé Lorenzi est reçu premier en 1975 à l'agrégation de droit et sciences économiques. Professeur à l'université de Paris-XIII et à l'École normale supérieure, il est chargé de diverses missions d'expertise pour des administrations avant de devenir conseiller technique à la direction générale du groupe Havas (1978-1981). Conseiller technique au cabinet du ministre de la coopération et du développement, il est ensuite directeur adjoint de la DIELI (Direction des industries électroniques et de l'informatique) au ministère de l'industrie, puis conseiller technique au cabinet de ce ministère. Après un passage à la Direction générale des télécommunications, il devient, en août 1984, conseiller technique pour les universités au cabinet de M. Chevènement. Il est l'auteur, notamment, de *Mémoires volées*, avec notre collaborateur Eric le Boucher (Ramsay, 1979), et de *la Crise du vingtième siècle* (Economica, mars 1980).]

Le numéro du « Monde » daté 30 mai 1985 a été tiré à 436751 exemplaires

هكذا من الأصل